U d'/of OTTAWA
39003003177168

CE

à mon ancien camarade et ami Magne

M. Lézières

ÉLOGE DE L'ÉCONOMIE

OU

REMÈDE AU PAUPÉRISME.

ÉLOGE DE L'ÉCONOMIE

OU

REMÈDE AU PAUPÉRISME.

OUVRAGE DÉDIÉ

AUX SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE.

Par M. L. MÉZIÈRES,

AUTEUR DE

L'influence du régime représentatif sur la félicité publique.

Optimum et in privatis familiis et in republicâ vectigal duco esse parcimoniam.
Ciceronis fragmenta ex libris de republicâ, lib. IV, 7.

PARIS,
GARNIER frères, Palais National et rue Richelieu, 10.
DIDIER, quai des Augustins, 35.

METZ,
ALCAN, rue de la Cathédrale, 1.

1851.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

403656

HB
173
.M49
1851

Metz, typographie de Ch. DIEU et V. MALINE.

AVANT-PROPOS.

Un des traits distinctifs de notre époque est une vive sollicitude et une émulation générale pour améliorer le sort du peuple. Nul autre sujet n'exerce plus fortement les méditations des philosophes et des hommes d'État. C'est là l'honneur de la société moderne. Peu importe que des instincts moins purs se mêlent à cette préoccupation généreuse, et que l'affectation de philanthropie n'ait été primitivement, chez les agitateurs, qu'une machine de guerre, destinée à battre en brèche le gouvernement, et à l'ensevelir sous les ruines des anciennes institutions. Il n'est pas moins digne des gens de bien de prendre au sérieux une question qui se rattache à d'aussi légitimes intérêts. C'est à l'autorité législative, aux corps savants, aux publicistes éclairés, de saisir ce qu'il y

a de vraiment utile et de praticable au milieu de cette exubérance de théories et de projets que chaque jour voit éclore dans la presse et à la tribune.

Sans nul doute, il règne un malaise réel dans les classes laborieuses; mais ce malaise est beaucoup plus moral que matériel. Il ne faut en accuser ni l'insuffisance des salaires, ni l'excès de concurrence, ni la tyrannie du capital, ni l'exploitation de l'homme par l'homme, pour emprunter un moment le langage favori des réformateurs. Il faut s'en prendre au désordre des idées, à l'esprit d'indiscipline, aux funestes systèmes d'égalité absolue, de nivellement complet, de droit imprescriptible à tous les biens de ce monde. Ce qui aigrit, ce qui envenime, ce qui perpétue les souffrances populaires, ce sont les coupables excitations qui égarent sans cesse la crédulité de la multitude; qui l'irritent par un tableau fantastique de ses misères; qui lui persuadent que son sort est intolérable, et qui le rendent tel en effet. De l'aveu unanime des économistes politiques, il y a maintenant, chez nous, une bien plus grande somme de bien-être, d'aisance et de prospérité générale qu'au temps de nos pères; et on entend dix fois plus de plaintes et de murmures. Le caractère français, si envié jadis par nos voisins, ce caractère de gaieté et d'insouciance proverbiale, ne conserve plus qu'une triste initiative de doléances, de lamentations et de reproches à la Providence.

Quelques-uns de nos philanthropes spéculatifs,

c'est-à-dire de ceux qui mettent la main à la plume et non aux bonnes œuvres, énumèrent avec exagération les plaies de notre état social, démontrent par des chiffres la parcimonie de l'assistance publique, et évaluent à près de deux millions le nombre des indigents en France. On conçoit qu'il est facile de débiter, à ce propos, beaucoup de déclamations sentimentales; mais ils se gardent bien de nous apprendre tout ce qu'il y a de factice dans cette misère, de trompeur dans cette détresse et surtout de volontaire dans ce paupérisme. Ils ne nous parlent pas des mendiants, qui, après avoir vécu d'aumônes, laissent tout-à-coup un assez bel héritage. Ils ne disent rien des indigents, secourus par les bureaux de bienfaisance, et qui font par fois meilleure chère que les bourgeois et les rentiers. Ils ne nous indiquent pas combien de familles dans le dénûment dissipent en folles orgies le produit des quêtes, des loteries, des souscriptions. Ils ne nous entretiennent pas des souffrances ni des privations préparées par le dérèglement, l'intempérance et l'inconduite. Ils fouillent les annales de Montfaucon et ferment complaisamment les yeux sur les saturnales des barrières. Sans doute, après une immense catastrophe, il convient d'émouvoir et de raviver la charité publique; mais non pour faire le procès à la société actuelle, ni pour lui susciter de nouveaux périls parmi les écueils qui l'environnent.

Il y a dans la capitale et dans quelques autres centres d'industrie cinq ou six cent mille ouvriers au sort des quels certains utopistes voudraient subordonner l'intérêt du reste de la France et même toute notre organisation politique. Cette portion, relativement minime, de la population est la seule qui forme leur clientèle, et qui ait des droits à leur sympathie. Ils ne tiennent compte ni de la misère des habitants des campagnes, qui souffrent sans se plaindre; ni de la détresse du petit commerce, plus rudement éprouvé par la secousse des révolutions; ni de la gêne de la propriété sur qui retombent, dans toutes les crises, les principales charges de l'État; ni de la pénurie de diverses classes de travailleurs, étrangers aux arts mécaniques, mais qui gagnent aussi leur pain à la sueur de leur front. A les en croire, l'ouvrier ne saurait vivre avec une journée moyenne de trois ou quatre francs, quoiqu'il ne leur vienne pas même à l'esprit de plaindre, un seul moment, le soldat, qui paie le tribut de son sang, et reçoit en échange cinq ou six sous par jour. Pour servir et compromettre la cause dont ils se font les défenseurs exclusifs, il n'est point de faits notoires qu'ils ne dénaturent, point de faux calculs qu'ils n'invoquent, point de statistique mensongère qu'ils n'acceptent comme authentique. Selon leurs tables de mortalité, notre pays serait transformé depuis longtemps en un désert. Je conseille

à ces officieux philanthropes de commencer leur enquête par une descente dans les innombrables cabarets de Paris et de la Banlieue, et de dresser ensuite un catalogue exact des souffrances dont ils auront été les témoins oculaires.

L'auteur du livre sur *la Propriété*, comparant le sort des ouvriers, tel qu'il est aujourd'hui, avec ce qu'il était dans le dernier siècle, s'exprime ainsi : « Le peuple des villes, moins constamment gêné « que celui des campagnes, a des moments où son « salaire double et où il vit dans une sorte d'abon- « dance. Il a même quelques-uns des plaisirs du riche, « un habit de drap noir, du linge blanc, les specta- « cles de la ville et presque toujours de la viande (*). » Rien de plus vrai ; mais ce n'est qu'une faible partie de la vérité. Le peuple de la capitale se fait transporter en fiacre à la Courtille, il se délasse le lundi et les jours suivants, il encombre les guinguettes et autres lieux de divertissements publics, il se livre à toutes les distractions du carnaval, et plusieurs théâtres ne se soutiennent que par ses subventions. A cela il n'y a rien à dire, pourvu que du moins il se montre bon prince, et qu'il ne prenne pas trop à la lettre le bulletin de ses souffrances et de ses tribulations quotidiennes. Certes, pour une victime d'abus séculaires et d'institutions oppressives,

(*) *De la Propriété*, par M. Thiers, page 364.

il mène une existence tolérable. Je sais bien qu'on pourrait ajouter quelques ombres au tableau, et que certaines fêtes ont un assez triste lendemain; mais à qui la faute?

Il faut bien se persuader que faire des mécontents, c'est faire des malheureux. Par cette raison je ne connais pas de pire industrie que celle qui s'applique incessamment à inspirer aux masses la haine de leur gouvernement, de leur condition et de leur destinée ici-bas. De même que les philosophes les plus recommandables sont ceux qui, en expliquant la merveilleuse ordonnance de ce monde et les bienfaisantes dispensations de la Providence, fortifient les sentiments de résignation, de gratitude et de piété dans le cœur humain; de même aussi les économistes les plus utiles sont ceux qui s'efforcent de faire mieux ressortir tout ce que la société moderne déploie de dévouement et de vigilance pour la protection, l'intérêt et le bien-être de chacun de ses membres.

Je conviens avec les chefs de l'école socialiste qu'il reste encore beaucoup à faire, et que, malgré les efforts de la philanthropie, nos institutions charitables ne soulagent pas toutes les souffrances parmi nous; mais je ne suis d'accord avec eux ni sur l'origine de ces souffrances, ni sur la nature des remèdes. Ils attribuent tout le malaise aux imperfections de l'ordre actuel, et ils ne proposent d'autre préservatif

contre cet état de choses qu'une réforme radicale, un remaniement complet de la société. L'insuffisance des résultats obtenus jusqu'ici par la voie législative ne les désabuse pas, non plus que le peu de succès de leurs tentatives individuelles : ils continuent de réclamer des mesures plus énergiques. Je crois qu'ils se font illusion, et que, s'ils avaient encore une fois un pouvoir illimité entre les mains, ils échoueraient encore une fois à l'œuvre, et ne recueilleraient de leur intervention que les reproches de la multitude. A mes yeux, le remède est beaucoup plus simple et plus praticable, pourvu qu'on ose dire la vérité au souverain. Parmi les nombreux réformateurs qui s'apitoient sur les vices de notre organisation sociale, et qui s'évertuent à les combattre, je n'en vois aucun qui dise au peuple : *Aide-toi*, et qui lui indique les moyens de s'aider. C'est ce rôle que j'entreprends.

La réforme des habitudes et du genre de vie des classes laborieuses, au moins dans les grandes villes, doit précéder les nouvelles améliorations projetées en leur faveur. Autrement, la charité s'exercera en pure perte, et les ressources de l'État se dissiperont sans avantage appréciable. A quoi serviraient des allégements d'impôt, des allocations de secours, des commandes de travaux et même des avances de fonds, à qui ne sait rien épargner, rien conserver, rien économiser? Ce n'est pas l'abolition du capital, c'est

l'abolition du cabaret qu'il faut demander. L'assistance publique ne peut rien, sans le concours de ceux qu'elle assiste. Il y a des gens à qui l'on distribuerait cent francs, chaque matin, et qui n'auraient plus un sou dans leur poche, avant la fin de la journée. Il y en a d'autres à qui l'on donnerait pour habitation les appartements du louvre ou les salons de l'hôtel-de-ville, et qui trouveraient, en moins d'une semaine, le secret de les transformer en logements insalubres.

Si j'avais à écrire un traité de morale, je placerais la générosité fort au-dessus de l'économie. Assurément, c'est une vertu plus attrayante, plus noble et plus royale. Que ce soit donc l'apanage d'Alexandre, de César ou de Napoléon. Mais le problème à l'ordre du jour est de faire participer le plus grand nombre possible de citoyens à la plus grande somme possible des avantages sociaux. Or, l'économie offre, à tout prendre, la meilleure solution. C'est une recette éminemment démocratique, d'une application générale et d'une efficacité infaillible. On ne cite jusqu'ici personne à qui elle n'ait réussi. Sans elle, les spéculations des philanthropes, les mesures des législateurs, les expédients des sophistes, ne sont que de vains palliatifs, condamnés à l'impuissance et à la stérilité. Seule, elle suffit à sa tâche; seule, elle peut vivifier et féconder l'union des bonnes volontés individuelles : il dépend d'elle seule, en un mot, de

faire que l'assistance publique ne devienne pas une déception.

Je n'envisage ici la question que sous le point de vue des résultats matériels. Sans doute, le remède au mal qui nous consume se trouve, en première ligne, dans un retour sincère à l'influence bienfaisante du christianisme, et dans une complète répudiation des dangereuses doctrines du dix-huitième siècle. Toute solution qui ne s'appuyerait pas sur ce principe manquerait à sa promesse. A cet égard, il n'y a qu'une voix parmi les sages. Mais, puisqu'il n'est pas au pouvoir même de la religion d'extirper du cœur humain l'ardeur de jouir et la soif de bien-être, qui ont envahi les sociétés modernes, il faut bien tenir compte d'un instinct si universel et si impérieux. Il faut lui fournir des moyens légitimes et faciles de se satisfaire; il faut lui apprendre que, sans désordre et sans violence, l'objet de ses convoitises est à sa portée, pourvu qu'il ait le courage d'en payer le prix.

Il ne suffisait pas dans mon plan de montrer que l'économie est utile : nul n'en doute; qu'elle est praticable : on en voit, chaque jour, des exemples; qu'elle est opportune à toutes les époques, et surtout à la nôtre : cette vérité a dû frapper déjà beaucoup d'esprits. Il fallait prouver que l'économie n'est pas une vertu aussi pénible, aussi incommode, aussi exigeante qu'on le suppose généralement; qu'elle ne

nous interdit aucun plaisir honnête, et qu'elle ne nous prive d'aucune des jouissances vraies que la Providence a prodiguées à l'homme. Il fallait faire voir que l'économie récompense libéralement ses disciples, et les dédommage de leurs sacrifices volontaires, non-seulement par l'importance des résultats, mais par l'application même de ses principes et dans le progrès de leur initiation. En un mot, il fallait la faire aimer. Telle est la tâche que nul n'avait essayée avant moi, et que je me propose dans cet écrit.

Quand j'affirme qu'il n'a pas été question de l'économie dans les récentes et nombreuses publications sur le paupérisme, je ne prétends pas que le mot n'ait pas été mentionné quelquefois, en passant, d'une manière accidentelle, et à propos de considérations secondaires. Je veux dire seulement que nulle part on n'a indiqué l'économie comme le remède le plus efficace au malaise qui préoccupe l'attention générale; que nulle part on n'en a exposé les principes et réuni les règles en un corps d'ouvrage; que nulle part surtout on n'a pris soin d'en propager les maximes et d'en rendre les notions populaires.

Ce serait à un meilleur praticien que moi, à un guide qui joindrait au mérite des préceptes l'autorité des exemples, de traiter un pareil sujet. Franklin, devenu l'artisan de sa fortune, était en droit d'enseigner aux autres son secret. Je puis du moins me

rendre le même témoignage qu'Horace (*), et ce témoignage me suffit pour prétendre à la confiance de mes lecteurs.

Quoi qu'on fasse, il n'est pas à craindre que la voix austère de l'économie attire un trop grand nombre de prosélytes. Il y a des caractères ou plutôt des tempéraments auxquels des conseils de prévoyance et des leçons d'ordre seront toujours antipathiques. Les arguments ne manquent pas pour justifier cette sorte d'insouciance de l'avenir, surtout aux époques de crise et de rénovation sociale. Je m'estimerais heureux si mes exhortations pouvaient ramener dans une meilleure voie beaucoup de familles dignes d'intérêt, et particulièrement quelques-uns de ces jeunes ménages à qui tout semble sourire, mais dont le bonheur est si souvent compromis par la déférence aux caprices de la mode et par l'entraînement des mauvais exemples. C'est au début d'une carrière, quand on est encore loin de l'indépendance, qu'il importe d'apprendre à compter avec soi-même et de se faire des habitudes inflexibles de prudence et de régularité. L'économie est d'ailleurs un devoir plus rigoureux dans une démocratie où la simplicité des mœurs n'éveille aucun ombrage et n'offusque aucune classe

---

(*) .... Neque majorem feci ratione malâ rem,
Nec sum facturus vitio culpâve minorem.

(Horat., lib. II, sat. 6.)

de citoyens. A l'appui de ces considérations, qu'il me soit permis d'emprunter une maxime d'Adam Smith, qui, après avoir montré que les épargnes des particuliers contribuent à la richesse nationale, de même que leurs profusions appauvrissent l'État, conclut par ces remarquables paroles, si bien applicables à mon sujet : « Tout individu prodigue est un ennemi « de la société, et tout individu économe est un bien-« faiteur public (*). »

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book II, chap. 3.*

CHAPITRE Ier.

DÉFINITION ET PRINCIPE DE L'ÉCONOMIE.

Définition de l'économie. — Distinction de l'économie politique et de l'économie privée. — Rapports de l'une et de l'autre. — Dissidences d'opinion dans l'économie politique. — L'économie n'est pas un instinct naturel. — Principe de l'économie. — Désir général de bien-être. — Légitimité de ce sentiment. — Notre époque mérite-t-elle le reproche de corruption? — Mêmes griefs applicables à tous les temps, à tous les pays et à tous les régimes.

L'Économie, dans le sens le plus général et selon l'étymologie, désigne l'administration de la famille (*). Elle prend le nom d'économie politique, s'il s'agit de l'administration de la famille commune ou de la nation : celui d'économie domestique (**) ou privée,

---

(*) Δοκεῖ οἰκόνομου ἀγαθὸν εἶναι εὖ οἰκεῖν τὸν ἑαυτοῦ οἶκον. *Xenoph. OEcon. cap.* 1.

(**) L'expression *économie domestique* forme une sorte de pléonasme, puisqu'elle renferme deux fois l'idée de maison

s'il s'agit de l'administration d'une famille particulière.

La science de l'économie politique (*) a pour objet de créer, d'améliorer et d'étendre la richesse nationale dont les principaux éléments sont l'agriculture, l'industrie et le commerce.

L'économie privée ou tout simplement l'économie s'occupe des moyens d'acquérir, de conserver et d'accroître la richesse individuelle.

On acquiert par le travail, on conserve par l'épargne, on accroît par l'ordre et par la persévérance (**).

L'économie privée est nécessairement la base et le point de départ de l'économie politique (***). Elle

---

ou de famille. Cependant; elle semble consacrée par l'usage. Malthus, écrivain d'ordinaire très-exact, l'emploie sans scrupule : « Almost all the wants of domestic economy.... » *(On the principle of population, book II. chap.* 1.*)*. M. Thiers l'emploie également. *(De la propriété, page* 121.*)*

(*) Beccaria adopte l'expression *Économie publique*, plus juste peut-être que celle qui a prévalu. « L'economia pu-« blica è stata definita l'arte di conservare ed accrescere le « ricchezze in una nazione, e di farne il miglior uso. » *Opere di Beccaria*, t. II p. 11.

(**) « Res familiaris quæri debet iis rebus a quibus abest « turpitudo; conservari autem diligentiâ et parcimoniâ; « iisdem etiam rebus augeri. » *Cicero, de officiis. lib. II.*

(***) Aristote indique nettement cette priorité d'origine : « Ὥστε δῆλον ὅτι πρότερον γενέσει ἡ οἰκονομικὴ πολιτικῆς « ἐστι. » *OEcon. lib. I. cap.* 1.

lui fournit ses principes, ses règles, sa méthode et sa discipline. Elle communique à cette science tout ce qu'elle a de certain, et s'en sépare dans ce qu'elle a de hasardé et d'hypothétique.

L'économie privée ne compte presque point de problèmes ou de questions controversées, tandis que l'économie politique en est remplie, et se partage en un certain nombre d'écoles. On discute et l'on discutera longtemps encore sur les résultats du libre échange et du régime prohibitif, sur les avantages respectifs des impôts directs et indirects, sur l'efficacité ou l'inutilité de l'amortissement, sur l'intervention de l'État ou des compagnies dans l'exécution des travaux publics, et sur bien d'autres systèmes ou de mesures législatives.

L'économie politique est une science nouvelle, hérissée de recherches difficiles, pleine de questions épineuses, dans l'examen desquelles il faut tenir compte de tant d'éléments divers et de détails minutieux, que presque toujours quelques faits ou quelques considérations échappent à la sagacité de l'observateur le plus attentif. De là ses décisions contestables et son caractère, à certains égards, conjectural. Voilà aussi pourquoi il règne si peu d'accord, sur quelques points, entre les économistes les plus renommés (*). Et cependant, en pareille matière, le

(*) Ils ne s'entendent pas même sur la définition de la

moindre mécompte, la plus légère erreur sont d'une importance infinie, et peuvent compromettre les plus graves intérêts des nations. Il n'en est pas de même de l'économie privée, science aussi vieille que le monde. Ses principes sont clairs, son langage intelligible, ses résultats pratiques et d'une application journalière. En cas de doute, elle incline invariablement du côté de la prudence.

Du reste, les règles fondamentales de l'économie privée et celles de l'économie politique sont exactement les mêmes, et Adam Smith a eu raison de dire : « Ce qui est sagesse dans le gouvernement d'une « famille ne saurait guère être folie dans le gouver- « nement d'un grand État (*). »

Si la dernière de ces deux sciences ne présente pas encore jusqu'ici le même caractère de fixité et de certitude, cela tient moins à un défaut de sûreté dans sa méthode et de rigueur dans ses déductions qu'à l'étendue de son domaine et à l'imperfection des documents sur lesquels s'appuient ses calculs. Les passions rivales et les intérêts divergents lui tendent sans cesse des piéges. En général, on ne fait pas de statistique pour grouper des chiffres, tâche aride et ingrate;

---

richesse. Une grande partie du livre de Ricardo est consacrée à combattre les opinions d'Adam Smith, de Say, de Lauderdale et de plusieurs autres.

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book IV, chap.* 2.

mais pour soutenir un système, pour fortifier une opinion, pour protéger une industrie. Là est l'écueil de la vérité. Pour peu qu'il se mêle aux relevés officiels une part de négligence ou de précipitation, les chances d'erreur se multiplient. Je croirais davantage à l'autorité des enquêtes, si elles étaient toujours dirigées avec exactitude, intelligence et impartialité, trois conditions rarement remplies.

J'emprunterai quelquefois aux principaux économistes politiques des remarques judicieuses, des aperçus instructifs, d'utiles enseignements, au profit de l'économie privée. Un des attributs distinctifs de l'économie est d'accueillir avec docilité les bons conseils, et de s'éclairer, à peu de frais, par l'expérience d'autrui. Elle adopte volontiers l'ancien adage: *Quidquid optimum est, meum est.*

Les leçons de l'économie politique pourraient se résumer dans cette observation de sir Thomas Bernard, également applicable à l'économie privée: « Tout ce « qui encourage et favorise les habitudes d'industrie, « d'ordre, de prévoyance, de bonne conduite et de « propreté, parmi les pauvres, est utile à eux et au « pays: tout ce qui combat ou affaiblit la tendance « à ces habitudes est nuisible à l'État et pernicieux « aux individus. »

Malheusement, l'économie n'est pas un instinct naturel à l'espèce humaine. C'est un produit de l'expérience et un résultat de la réflexion. Rien ne saurait

donner une idée de l'insouciance et de l'incurie de l'état sauvage. L'homme civilisé lui-même, abandonné à ses seules inclinations, ne songe guère qu'au présent, comme on le voit par l'exemple des classes inférieures, dans la population des grandes villes. Il faut que les rudes leçons du besoin et les sévères avertissements de la souffrance lui enseignent à ménager ses ressources et à se prémunir contre le retour des mêmes privations.

Entre la propension primitive, qui pousse l'homme à satisfaire ses goûts sans songer à l'avenir, et la réflexion qui l'en dissuade par la perspective des inconvénients, l'avantage reste à la raison, si l'imprévoyance n'est pas incorrigible. Cette victoire de la raison sur les appétits sensuels et sur les penchants instinctifs est la véritable origine de l'économie, ainsi que le remarque Adam Smith, dans le passage suivant : « Le principe qui nous porte à la dépense est « la passion pour les jouissances présentes; et ce « sentiment, quoique vif et parfois difficile à conte- « nir, n'est d'ordinaire que passager et accidentel. « Mais le principe qui nous porte à économiser est « le désir d'améliorer notre sort, désir qui, bien que « généralement calme et paisible, naît avec nous, et « du berceau nous accompagne jusqu'à la tombe. « Dans tout l'intervalle qui sépare ces deux époques, « il n'existe peut-être pas un seul cas où l'homme « soit si parfaitement et si complètement satisfait de

« sa situation, qu'il ne forme le vœu de la modifier « et de la rendre meilleure. Un accroissement de for- « tune est le moyen par lequel la plupart se propo- « sent et se flattent d'améliorer leur condition. C'est « le moyen le plus simple et le plus naturel ; et leur « méthode la plus ordinaire d'accroître leur fortune « est de réserver et d'accumuler une partie de ce « qu'ils gagnent, soit régulièrement et annuellement, « soit dans des circonstances exceptionnelles. Ainsi, « quoique le principe de la dépense prédomine chez « presque tous les hommes, dans quelques occasions, « et, chez certains hommes, dans presque toutes les « occasions, cependant, chez la plupart d'entr'eux, à « prendre la moyenne de toute leur conduite, le prin- « cipe de l'économie paraît non-seulement prévaloir, « mais prévaloir dans une forte proportion (*). »

On voit que l'illustre publiciste ne blâme aucunement ce désir de bien-être qu'il déclare inné en nous, ni cette passion si impérieuse d'accroître notre fortune, qu'il regarde comme la source de l'économie.

De nos jours, la passion générale de s'enrichir a fourni matière à beaucoup d'accusations, de la part des philosophes, des utopistes et des réformateurs. On l'a prise mal à propos pour une maladie particulière à notre époque. Sous le dernier gouvernement,

---

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book II, chap.* 3.

elle a servi de prétexte à une révolution. Cependant, rien de plus naturel, et, dans certaines limites, rien de plus légitime. En gravant cet instinct dans le cœur des hommes, la Providence les a pourvus d'un principe d'activité qui les tient sans cesse en éveil, et d'un genre d'occupation qui ne les lasse jamais. L'amour du gain est la foi dominante et le seul culte universel en ce monde. Toutes les classes, toutes les conditions, tous les âges lui paient leur tribut. Les plus hautes intelligences et les plus vulgaires s'y plient également. La magistrature, la science, quelquefois même les lettres lui sacrifient. L'école spiritualiste s'y applique avec la même ferveur que l'école sensualiste, et le *moi* s'en accommode à merveille. Parmi tant de penseurs et d'esprits amoureux de l'indépendance, on n'en voit pas un qui ne paraisse attentif à résoudre le problème d'Horace, (*) et qui, grâce à une légère variante, n'ait trouvé la solution. Nous ne savons ce que deviendrait la société, si ce mobile puissant lui manquait tout-à-coup. La plupart des hommes ne semblent pas propres à un autre exercice de leurs facultés, et hors de là ne s'entendent à rien. Cela est si vrai que, leur but une fois atteint, beaucoup dépérissent d'ennui et ne peuvent survivre à leur tâche favorite, à leur unique affaire ici-bas.

(*) Quid pure tranquillet, honos *ac* dulce lucellum
An secretum iter..... *Horat. lib. I. ep.* 18.

Ne nous hâtons donc pas de proscrire un penchant favorable au bonheur de l'espèce humaine, et qu'il nous serait impossible de remplacer avec avantage.

Rassurons-nous d'ailleurs sur la perversité des temps où il nous a été infligé de vivre. Notre siècle n'est pas si coupable qu'on le pense. A toutes les époques, on s'est plaint de la décadence des vertus publiques et de la cupidité générale. C'est un des sujets habituels des lamentations des moralistes (*). L'intègre Salluste avait devancé, sur ce point, la vertueuse indignation de notre presse contemporaine. Certes, il avait beau jeu pour flétrir les turpitudes et l'abjection d'un état de choses où les voix de presque tous les citoyens étaient vénales, et où une partie considérable de la population vivait notoirement des libéralités des candidats. Les mœurs électorales de la Grande-Bretagne seraient d'une pureté immaculée, en comparaison de ce que rapportent les historiens des scandales de l'ancienne Rome.

Ajoutons que l'avidité n'est pas un vice particulier à certaines formes de gouvernement, et que la démocratie n'a pas plus le privilége d'en être exempte que la monarchie. On sait que le patriotisme s'allie fort bien avec l'amour de l'argent et avec les calculs de l'intérêt personnel. Un républicain de

---

(*) Corrupti mores depravatique sunt admiratione divitiarum. *Cicero, de Officiis, lib. III.*

la veille, Brutus prêtait à quarante-huit pour cent dans l'île de Chypre, comme on le voit par les lettres de Cicéron, et nul ne lui reprochait ce placement lucratif de son capital. Le héros de la liberté américaine, Washington léguait des esclaves à sa veuve, sans songer le moins du monde à les affranchir; et, dans une vaste étendue de ses domaines, l'union fédérale n'a pas aujourd'hui plus de scrupule.

Pour expliquer les faiblesses de la nature humaine, il n'est pas besoin de recourir à la fiction d'un système corrupteur, ni de s'en prendre à la malice d'un gouvernement, qui *surexcite les intérêts matériels*, selon la phraséologie à la mode. L'amour du gain est une plante vivace, qui naît spontanément et grandit sous les institutions les plus diverses (*). La monarchie représentative, telle que l'on conçue les plus éminents publicistes, et telle qu'elle existe ailleurs depuis des siècles, a toujours admis une large part d'influence parlementaire. La liberté est à ce prix. En Angleterre, il n'est pas rare que l'administration soit contrainte de se servir des places, des titres et des faveurs dont elle dispose, en d'autres termes, de la corruption, pour faire accepter

(*) « Divitiæ et opes, quas facilius invenies qui vitu-« peret quam qui fastidiat. » *Taciti dialogus de oratoribus, VIII.*

de sages lois, d'excellentes mesures, des améliorations réelles. Il a dû en arriver autant chez nous. Un peuple bien avisé ne hasarde point de réforme, pour cinq ou six faits accidentels de prévarication, et ne joue point sa prospérité, lors même que des abus plus graves se compteraient par mille et par cent mille.

Nous verrons que l'économie, en mettant l'indépendance à la portée de tous, rend le désintéressement plus facile et contribue ainsi à raffermir les principes de probité politique.

CHAPITRE II.

CARACTÈRES DE L'ÉCONOMIE.

L'économie est l'amour de l'ordre. — Inconvénients du gaspillage. — Age favorable à l'économie. — Bornes raisonnables de l'économie. — De la manie de thésauriser. — Moyens qu'emploie l'économie. — Différence essentielle de l'économie et de l'avarice. — Folie de l'avarice. — Distinction de l'économie et de la parcimonie. — Traits divers de parcimonie et de libéralité. — Union de la générosité et de l'économie. — Exemples de cette union. — Alliance de la profusion et de la rapacité. — Influence de l'économie sur la probité. — L'économie, considérée comme garantie d'indépendance.

Rien ne fait autant de tort à l'économie et n'est plus propre à la rendre impopulaire que la fausse opinion qu'on s'en forme généralement. On la confond volontiers avec plusieurs des défauts ou des vices les plus antipathiques aux âmes élevées, tels que la parcimonie, l'avarice, l'avidité, l'égoïsme. Il importe donc d'en indiquer nettement les caractères

et de la séparer de tout alliage qui pourrait la compromettre.

L'économie, au fond, n'est autre chose que l'esprit d'ordre appliqué à l'administration domestique. Son objet est de prévenir le gaspillage, de ménager les ressources, d'éviter les dépenses inutiles. Elle amasse pour jouir à son heure, et non par la manie d'amasser. Elle subit des privations volontaires, elle s'impose des sacrifices passagers dont elle est sûre de recueillir le fruit. Toute exagération lui répugne. Sans le contrôle de la raison, l'économie n'a pas de règle et marche au hasard : elle dépasse le but et tombe dans l'excès. Ce n'est plus alors qu'un instinct, utile sans doute, mais aveugle et borné.

Le maître de la vraie sagesse a donné à ses disciples une excellente leçon d'économie, après le miracle de la multiplication des pains : *Colligite quæ superaverunt fragmenta, ne pereant* (*). Au moment même où il venait de révéler sa puissance infinie, il enseignait aux autres la prévoyance dont seul il n'avait pas besoin.

Les paroles inscrites, dit-on, sur les murs de l'office d'un château anglais, *Want not and waste not*, « ne manquez de rien et ne perdez rien, » révèlent, avec une heureuse concision, le secret de l'ordre au sein de l'abondance.

(*) *Evang. sec. Joannem, cap. VI, v.* 12.

On pèche quelquefois par excès comme par défaut de prévoyance. Il y a de la folie à chercher indéfiniment à s'enrichir, quand on a au-delà de ses besoins. C'est le faible des vieillards, qui, ainsi qu'on l'a remarqué, amassent plus de provisions, à mesure qu'ils approchent du but de leur voyage. Il faut préparer, dans la jeunesse et dans l'âge mûr, les moyens de vivre plus tard dans une honorable aisance, et de se reposer à la fin de ses jours. Je ne connais point de plus triste spectacle que celui de la vieillesse, dépourvue de ressources, réduite à une complète dépendance, abandonnée à la commisération des proches ou à la merci de secours étrangers. Une telle considération devrait suffire pour inspirer, de bonne heure, le goût du travail et des habitudes prudentes d'économie.

Quoique le contraire ait presque toujours lieu dans la pratique, c'est à la jeunesse d'économiser et à la vieillesse de dépenser libéralement, pourvu qu'elle n'excède pas son revenu. L'une a devant elle un long avenir, auquel elle doit pourvoir : l'autre touche au terme de ses besoins, et la prévoyance lui est moins nécessaire. La jeunesse d'ailleurs a tant d'avantages, qu'elle peut bien supporter quelques privations sans être à plaindre, tandis que le cercle des jouissances diminue, de jour en jour, au déclin de la vie. J'admire la duperie d'un vieillard, qui manque du nécessaire, et qui thésaurise pour accroître non

pas le bien-être, mais le superflu et peut-être les folles profusions de ses héritiers.

« Il est permis d'être ambitieux quand on a des enfants, » dit-on quelquefois dans le monde. Oui sans doute ; mais ce serait mal entendre leur intérêt que de les affranchir de la nécessité de la prévoyance, de les dispenser du souci de se créer eux-mêmes des ressources, et de leur épargner la peine de contribuer à leur prospérité. Cette maxime spécieuse n'est le plus souvent qu'un prétexte commode pour couvrir l'avidité personnelle et l'amour immodéré des richesses.

Dans la poursuite du bien-être, on devrait se prescrire d'avance une certaine limite, un peu au-delà de ses besoins, et ne pas la dépasser.

De même que l'économie se conforme à la raison par l'objet qu'elle se propose, elle se montre scrupuleuse dans le choix des moyens de s'enrichir. Faire sa fortune à tout prix, *quocunque modo rem*, n'est pas sa devise. Pour grossir ses épargnes, elle n'a recours à aucun expédient que la probité ou la délicatesse réprouvent (*). Elle sait qu'un gain mal

---

(*) Le grand moraliste romain ne sépare jamais l'économie de la probité. « Res familiaris primum bene parata « sit, nullo neque turpi quæstu, neque odioso.... deinde « augeatur ratione, diligentiâ, parcimoniâ. » *De officiis, lib. I.*

acquis porte malheur. Elle rejette sévèrement de son code un certain nombre de proverbes officieux, tels que : « Il n'y a point de sot métier.... Un peu « de honte est bientôt passée.... Il n'y a que les « honteux qui perdent, » ou autres dictons populaires, dont s'accommode volontiers l'intrigue, et qui attestent par leur date que, bien avant les méfaits de la monarchie représentative, le désintéressement n'était pas le trait distinctif du caractère national.

On dira peut-être que les occupations habituelles de l'économie ressemblent beaucoup à celles de l'avarice, et qu'elle se complaît de même dans l'abstinence, la frugalité et les privations. Là se borne l'analogie. L'avarice accumule pour accumuler et végète au milieu du superflu : l'économie ne se refuse rien de nécessaire, et se permet des plaisirs à peu de frais. L'avarice fait son idole de l'argent : l'économie le considère comme un instrument docile et rien de plus. L'avare n'est jamais satisfait, et il entasse comme s'il devait exister plusieurs siècles : l'homme économe aspire à une modeste aisance et s'en contente, aussitôt que ses vœux sont remplis. Il n'oublie jamais que, selon la sage remarque d'un de nos poëtes,

« On vit si peu de temps et de si peu de chose ! »

Cicéron a dit judicieusement : « la maladie qu'on appelle avarice (*). » En effet, on ne saurait dire

(*) Eique morbo nomen est avaritia. *Cicero, Tusc. lib. IV*, 27.

si ce vice n'offre pas plutôt un caractère de folie que de perversité, et s'il ne mérite pas moins de haine que de compassion. Celui qui en est atteint en est la première victime. Il traverse les rudes épreuves et les mauvais jours qu'il fait partager aux autres. En définitive, ses épargnes contribuent au bien-être de quelqu'un, et dédommagent tôt ou tard ses héritiers de leurs tribulations : il est le seul qui n'en profite jamais.

Je crois avoir montré, dans ce qui précède, que l'économie diffère essentiellement de l'avarice (*). Elle ne se confond pas davantage avec la parcimonie, ou l'attention minutieuse et puérile aux bagatelles. Grâce à l'esprit d'ordre, qui lui fait classer les objets selon leur importance, elle se préserve de cette exagération. Le cardinal de Retz nous apprend, dans ses *Mémoires*, qu'il ne put jamais se former une opinion favorable de la capacité du cardinal Chigi, depuis que ce

---

(*) Horace, qu'on pourrait appeler le poëte de l'économie, marque nettement cette distinction :

.... Quantum discordet parcus avaro. *Lib. II, Ep.* 2.

Il repousse avec fierté le soupçon de lésinerie sordide :

Objiciet nemo sordes mihi..... *Lib. I, sat.* 6.

Ailleurs, il dépeint, dans des vers charmants, le mélange d'habitudes frugales et de cordiale hospitalité, chez son rat de campagne :

Asper et attentus quæsitis, ut tamen arctum
Solveret hospitiis animum..... *Lib. II, sat.* 6.

prélat lui eut raconté qu'il s'était servi de la même plume pendant deux ans. En effet, il n'y avait pas là de quoi se glorifier beaucoup. Il faut savoir dédaigner, au besoin, les petites choses, pour s'occuper avec succès des grandes.

Il y a des positions si hautes et des circonstances où il s'agit de si graves intérêts, qu'elles semblent exclure la parcimonie, et qu'elles ne comportent pas même la pensée d'une économie mesquine. On assure que le duc de Marlborough, au sortir d'une conférence avec le prince Eugène, la veille d'une bataille, gourmanda son valet pour avoir allumé quatre flambeaux sur la table du conseil (*). C'est de lui que Swift a dit malicieusement : « Je gagerais qu'il n'a « jamais perdu ses bagages (**). »

On rapporte que Frédéric second, traversant au galop un champ de bataille, et voyant, à quelques pas de lui, tomber de cheval son neveu et son héritier présomptif qu'il crut mort, s'écria sans interrompre sa course : « Ah! voilà le prince royal tué! « qu'on prenne soin de sa selle et de sa bride (***). » Ce trait d'attention vigilante et de sollicitude pour les détails matériels atteste un sang-froid bien rare dans un pareil moment.

(*) *Warton's essay on the genius and writings of Pope. T. II, sect.* 10.

(**) *Letters to Bolingbroke.*

(***) *Brougham's statesmen.*

Combien je préfère la chevaleresque libéralité du grand capitaine Gonzalve de Cordoue, qui, lorsque les soldats espagnols, à la prise de la citadelle de Naples, se montraient mécontents de leur butin, leur permit de piller son propre palais, et, à l'instant même, fut pris au mot (*).

Montesquieu dit en parlant d'Alexandre : « Il « trouva les premiers moyens de sa prospérité et de « sa puissance dans la grandeur de son génie; les « seconds, dans sa frugalité et son économie parti- « culière; les troisièmes, dans son immense prodi- « galité pour les grandes choses. Sa main se fermait « pour les dépenses privées : elle s'ouvrait pour « les dépenses publiques (**). » Voilà, en peu de mots, le plus bel éloge d'une âme vraiment royale, et de la munificence éclairée qui sied bien à une haute fortune.

Citons encore, sans sortir de cette famille des conquérants, l'empereur Napoléon, dont on a remarqué « qu'il était économe comme Charlemagne, parce qu'il était grand comme Charlemagne. » Tout le monde sait combien cet administrateur, si ménager de la fortune publique, devenait prodigue pour l'encouragement des travaux utiles ou la rémunération du vrai mérite. Ce noble attribut ne l'abandonna pas,

---

(*) *Vidas de españoles celebres, por Quintana.*

(**) *Esprit des lois, liv. X, chap.* 14.

dans une circonstance mémorable, au sujet de laquelle il est bien permis de s'écrier avec Bossuet : « J'ai « peine à contempler son grand cœur dans ces der- « nières épreuves. » En 1814, après les négociations de Fontainebleau, il dit au duc de Tarente dont il venait de recevoir tant de preuves de loyal dévouement : « Je ne suis plus assez riche pour payer « vos services ; » et il remit au maréchal, comme souvenir et comme témoignage d'estime, son sabre d'Égypte.

Je voudrais ne froisser aucune opinion, ne blesser aucune susceptibilité et surtout n'éveiller aucun remords ; mais, à propos de l'union de l'économie et de la générosité, comment pourrais-je, sans manquer à mon sujet, omettre le plus frappant exemple de cette alliance que je connaisse dans nos annales. Nous avons vu naguère sur le trône un roi, qui était aussi un des plus riches particuliers de l'Europe, et qui consacrait à sa dépense personnelle dix mille francs par an, c'est-à-dire la somme qu'un journaliste contemporain, un de ses juges naturels et peut-être de ses détracteurs, perdait au jeu dans une soirée. La main de ce prince, mieux encore que celle d'Alexandre, « se fermait pour les dépenses pri- « vées, et s'ouvrait pour les dépenses publiques. » Tandis que d'ardents pamphlétaires, alors d'une faconde inépuisable, aujourd'hui muets et couverts de confusion, le poursuivaient de leurs calomnies et

ameutaient contre lui la multitude crédule, il protégeait les arts, il embellissait nos musées, il restaurait nos monuments, avec autant de goût que de magnificence; et, en définitive, il diminuait son patrimoine de plus de trente millions, que le pays accepte et dont il profite.

De même que l'économie et la générosité se concilient sans peine, l'alliance de la profusion et de la rapacité est fort commune. Ces deux vices de nature contraire, selon Salluste (*), s'appellent réciproquement. On voit des gens qui extorquent de l'argent de toutes mains, et le dissipent de même. Du gaspillage à l'avidité, il n'y a qu'un pas. Pour satisfaire des besoins sans cesse renaissants, il faut recourir à des moyens peu scrupuleux, à des gains illicites. Rien de plus suspect, en général, que la délicatesse des hommes qui ont des goûts dispendieux, et dont les affaires domestiques sont en désordre. Aussi m'a-t-il toujours paru difficile de concevoir l'imprudence et l'aveuglement des électeurs, qui choisissent un mandataire criblé de dettes, et qui confient la surveillance de la fortune publique à un père de famille hors d'état de transmettre un héritage à ses enfants.

L'expérience prouve que la prodigalité est trop

(*) *Alieni appetens, sui profusus*, dit-il en parlant de Catilina.

souvent vénale. Que l'on interroge l'histoire des personnages, qui, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, ont compromis leur honneur dans des spéculations honteuses, et donné quelque grand scandale public, on verra que presque tous avaient commencé par manquer d'économie. On sait que l'illustre Bacon, avant de s'abaisser aux actes de prévarication qui flétrirent sa renommée, et lui attirèrent une amende équivalente à deux millions, par sentence du parlement, s'était fait mettre en prison, jeune encore, pour une dette de trois cents livres sterling (*).

L'économie, au contraire, est un gage de désintéressement et de probité. Il est facile à ceux qui éprouvent peu de besoins et à qui le simple nécessaire suffit, de rester incorruptibles. Il ne leur en coûte, pour cela, ni effort, ni sacrifice; et ils ne prétendent à aucun mérite. On raconte que Milton, comme son épouse l'exhortait à rabattre un peu de la rigidité de ses principes dans l'intérêt de sa fortune, lui dit : « Madame, vous voulez avoir un équipage, et moi, « je veux vivre et mourir en honnête homme. » Son ami Marvel ne se montra pas moins inaccessible aux séductions de la faveur et du pouvoir. Lorsque Charles second, afin d'obtenir son appui dans le parlement, envoya le trésorier, lord Danby, lui offrir un emploi

(*) *Macaulay's miscellaneous Writings. Bacon.*

et un présent de mille livres sterling, Marvel refusa l'un et l'autre, et fit apporter son frugal repas devant l'émissaire de la cour, qui comprit la réponse. (*)

L'argent représente une foule d'objets sans valeur et sans utilité réelle; mais il est aussi le signe représentatif de quelque chose de bien précieux, je veux dire l'indépendance. A ce titre, il mérite une attention sérieuse et acquiert de l'importance, aux yeux du sage. Selon le mot judicieux du doyen Swift, « il faut avoir « l'argent dans la tête et non dans le cœur. »

Comme garantie d'indépendance, l'économie, cette qualité modeste, obscure et, en quelque sorte, plébéienne, s'ennoblit tout-à-coup et s'élève au rang des plus méritoires vertus. Elle couvre l'honnête homme de son égide, et le rend invulnérable au milieu du choc des révolutions, des rivalités du pouvoir, des tentations de la fortune, de tout ce qui éveille les convoitises et les ambitions ici-bas. Elle distingue par un glorieux privilége les ministres intègres et les accompagne, de la vie politique à la vie privée, sans que le souffle de la calomnie effleure leur nom. Elle honore les familles royales dans l'exil, et conserve à la grandeur déchue sa dignité personnelle.

(*) On peut remarquer, comme un fait curieux, que Marvel fut probablement le dernier député d'un bourg, qui reçut, à ce titre, un salaire de ses commettants. Le salaire d'un membre de la chambre des communes était de deux schellings par jour. Voyez *Chambers Cyclopedia, T. I. p.* 313.

Devant de telles considérations, tout sentiment de fausse honte doit disparaître. L'économie vaut bien la peine qu'on lui sacrifie, sans rougir de son culte. Quiconque ne sait pas dédaigner, au besoin, d'insipides épigrammes est également incapable de diriger les affaires publiques et de gouverner un ménage (*).

(*) C'est le cas de rappeller ici les belles paroles d'un homme d'État de l'antiquité: « Quid de te alii loquantur, « ipsi videant : sed loquentur tamen. » *Somnium Scipionis.*

CHAPITRE III.

INÉGALITÉ DES CONDITIONS SOCIALES.

L'inégalité des conditions est une conséquence de la liberté humaine. — Les peuples sont soumis à cette loi. — Justification de l'ordre social. — Erreur de l'opinion vulgaire à ce sujet. — Priviléges des nations européennes. — Sagesse de la Providence. — Equilibre du monde moral. — Souffrances des riches et des pauvres. — Témoignage d'Addison sur l'ancienne gaieté française. — Remarque de La Bruyère. — Embarras d'une grande fortune. — Inconvénients de la richesse. — Attachement des pauvres à la vie. — Influence du caractère sur le bonheur. — Egalité réelle des conditions.

Je reconnais qu'il serait parfaitement inutile d'exposer les règles de l'économie et d'en recommander l'application, si le mal sur lequel on tombe généralement d'accord était ailleurs que dans le défaut d'économie, et si l'organisation même de la société opposait un invincible obstacle à l'amélioration du

sort des classes laborieuses. Oui sans doute, ce serait une duperie que de se priver de quelque chose et d'amasser des épargnes, si ces épargnes et ces privations ne devaient produire aucun soulagement, ni amener aucune différence de bien-être, pour ceux qui souffrent. Avant donc d'entrer au fond de mon sujet, je me trouve conduit à discuter un certain nombre de questions préliminaires, et, en première ligne, celle de l'inégalité des conditions sociales, qui a excité, de nos jours, tant de controverses passionnées.

L'inégalité des conditions sociales est la conséquence nécessaire de la liberté humaine. Parmi les hommes, les uns font un bon emploi de leurs facultés; ils sont actifs, économes, intelligents: les autres font un mauvais usage de ces mêmes facultés; ils se montrent paresseux, dissipateurs, inhabiles. A peu d'exceptions près, les premiers réussissent, et leur famille en profite: les seconds échouent, et leur postérité en souffre avec eux. Au bout de quelques générations, si les mêmes habitudes se perpétuent dans leurs descendants, le contraste des fortunes s'agrandit. Telle est la loi morale que la Providence a instituée, depuis l'origine du monde. Si, comme le demandent les plus hardis novateurs modernes, on supprimait le principe de la propriété, ou du moins le droit de transmission des héritages, en laissant à chacun l'usufruit de ses épargnes et de son travail per-

sonnel, on troublerait bien cette grande loi, mais on ne la détruirait pas entièrement. Entre deux individus de même âge et de même profession, partis ensemble du même point, on observerait encore d'énormes différences de prospérité, bien avant le terme de leur carrière. Pour enchaîner tout progrès, pour prévenir toute inégalité, il faudrait pousser l'extravagance et l'injustice jusqu'à recommencer, chaque jour, un nouveau partage, et on n'obtiendrait, pas même à ce prix, un nivellement absolu. Du lever au coucher du soleil, l'uniformité des rangs serait déjà rompue quelque part. Voilà pourtant l'extrême limite du système où, d'absurdité en absurdité, sont entraînés malgré eux les disciples de l'école socialiste.

Après cela, n'est-il pas étrange que les plus fougueux partisans du dogme de l'égalité radicale se prétendent aussi les champions exclusifs de la liberté politique? Il est vrai que la liberté politique, telle qu'ils l'entendent, est la négation de toute liberté morale, de toute indépendance individuelle.

Les plaintes sur l'inégalité des conditions sont aussi anciennes que la société. Dans les *Economiques* de Xénophon, Socrate demande à son interlocuteur: « Comment se fait-il que les uns vivent dans l'abon-« dance et possèdent le superflu, tandis que d'autres « ne peuvent acquérir le nécessaire et contractent « même des dettes? » à quoi Iscomachus répond:

« C'est que les uns s'occupent de leurs affaires, et « que les autres les négligent (*). »

La différence de succès et de prospérité, en raison du plus ou moins d'énergie, d'intelligence et d'esprit de conduite, est la loi suprême des nations aussi bien que celles des individus. Il n'y a là rien à changer, rien à regretter. Les pays qui ont eu leurs jours d'activité, de progrès et d'ardeur d'entreprise, comme l'Espagne, le Portugal et l'empire ottoman, ont eu leurs jours de grandeur et de puissance. Les petites républiques italiennes du moyen-âge, Venise, Gènes, Florence, ont éclipsé des États de premier ordre par leur luxe, leurs arts et leur splendeur. C'est l'indolence et le déclin du travail qui ont fait passer leur héritage en d'autres mains. Les peuples fainéants ont beau gémir de leur infériorité, proclamer leur droit à la richesse, et porter envie à leurs voisins, la Providence ne les exauce pas.

L'ordre social n'est donc pas la cause des inconvénients qu'on lui impute : la responsabilité remonte plus haut. Du reste, il n'a aucun besoin des imprudentes réformes dont on le menace, et il ne pourrait que perdre à des remaniements irréfléchis. « Un état « de choses, a dit un sage moraliste, où l'inégalité « des conditions offre la récompense naturelle de la « bonne conduite, et qui inspire généralement l'es-

(*) Τούτων ἐπιμελοῦνται οἱ μὲν, οἱ δ' οὔ. *Œcon. cap.* 20.

« poir de s'élever et la crainte de déchoir dans le « monde, est incontestablement le plus propre à dé- « velopper l'énergie et les facultés de l'homme, et « le mieux adapté à l'exercice et à l'encouragement « des vertus humaines (*). »

Sans doute il est triste que les enfants expient trop souvent les fautes et les vices de leur famille ; mais cette loi, inscrite au Décalogue, est éminemment salutaire. Il n'y a pas de frein plus puissant au désordre, ni d'excitation plus efficace au travail et à l'industrie. Demander pourquoi un si grand nombre d'entre nous sont venus au monde, sans autre patrimoine que leur intelligence et leurs bras, c'est demander, en d'autres termes, pourquoi leurs parents n'ont pas eu plus d'activité, plus de prévoyance ou plus de bonheur. De quel droit se plaindrait-on de n'avoir pas trouvé au berceau une fortune toute faite? Autant vaudrait gémir de n'avoir pas eu en partage une haute naissance, un nom illustre ou des titres héréditaires. Heureusement, il n'y a rien là d'irréparable. Il est toujours permis d'en appeler à ses œuvres, et, avec la protection divine de transmettre à sa postérité les avantages qu'on aurait voulu recevoir de ses ancêtres.

Ceux qui s'étonnent que, dans une même société, on remarque de telles différences de condition, et qu'on rencontre des pauvres à côté des riches, au-

---

(*) *On the principle of population, book III. chap. 3.*

raient tout aussi raison de s'émerveiller en observant, sur la terre, de telles inégalités de bien-être entre les diverses nations qui l'habitent. Ils devraient également s'enquérir pourquoi les heureux peuples de l'Europe, cette grande aristocratie de la famille humaine, jouissent de tant d'avantages sur les races moins favorisées de l'ancien et du nouveau monde. Qui ne sait, en effet, qu'il n'est pas chez nous d'indigent qui ne vive en épicurien, auprès de ces tribus sauvages, dont les récits des voyageurs nous tracent une histoire si lamentable; qui, sans gouvernement protecteur, sont décimées sans cesse par la famine, la guerre ou les maladies; et dont plusieurs déjà ont disparu entièrement de la surface du globe?

Si, en fait d'égalité de condition, les individus avaient un droit antérieur à leur naissance, à plus forte raison les sociétés, qui sont des agglomérations d'individus, pourraient revendiquer ce même droit. Les peuples épars au centre de l'Afrique, dans la nouvelle Hollande ou sur la Terre de Feu, réclameraient leur part de l'héritage paternel, et demanderaient par quelle injustice ils sont condamnés à mourir de faim ou à végéter misérablement, tandis que leurs frères en Europe vivent au milieu des ressources de l'abondance et des conquêtes de la civilisation.

Si on leur objectait que les nations européennes profitent des labeurs, des progrès et de l'industrie des époques précédentes, ils seraient libres de répondre,

comme font nos réformateurs, que le fruit du travail est une propriété personnelle, qui ne passe pas aux générations oisives. Ainsi, l'état sauvage retournerait contre le communisme l'arme que celui-ci emploie contre l'ordre social, et le renverrait au droit primitif de chasse, de pêche, de pâture et de cueillette.

Mais non, la Providence n'a pas été pour ses enfants une mère aussi capricieuse que le présume notre fausse sagesse. Aux uns et aux autres elle a départi, pour adoucir leurs épreuves, des avantages particuliers et des compensations spéciales. En réalité, les sauvages dont je parlais tout-à-l'heure ne voudraient pas plus acheter les jouissances de la vie civilisée, par le sacrifice de leur indépendance et de leurs loisirs, que nos communistes ne veulent acquérir l'aisance et le bien-être dont ils sont jaloux, au prix d'une application persévérante, de la prévoyance et de l'économie.

L'erreur générale est de confondre la richesse ou la prospérité avec le vrai bonheur. Je penche à croire qu'il en est de la destinée des nations comme de celle des individus, et qu'il ne faut pas trop ajouter foi aux apparences. Entre les sociétés dont nous envions et celles dont nous plaignons le sort, la différence réelle de condition se réduit probablement à peu de chose. Pour choisir un contraste frappant, je ne serais pas surpris d'apprendre, à la suite d'une enquête impartiale, que le niveau de bien-être individuel est aussi élevé en Espagne qu'en Angleterre. Et pour-

tant, nous voyons sur un des plateaux de la balance le progrès, l'opulence et l'ascendant continu; sur l'autre, la décadence, la détresse et le déclin graduel (*). Il semble que, dans une question qui touche de si près à sa justice, Dieu ne veut pas que le bonheur de ses créatures dépende entièrement des circonstances extérieures, des événements fortuits, ni même de la supériorité intellectuelle. Je ne connais point de réflexion plus propre à contenir dans de justes bornes l'esprit novateur. Les peuples ont beau s'agiter en tout sens, et aspirer à un accroissement indéfini de félicité, ils ne sauraient échapper à cette mystérieuse loi de l'équilibre, qui rapproche les extrêmes, et domine invinciblement le monde moral.

De même, la distance entre le sort des pauvres et celui des riches n'est pas aussi grande peut-être que le suppose l'opinion vulgaire. Prenons un exemple à la portée de tous les esprits. Les pauvres souffrent de l'insuffisance et quelquefois du défaut d'aliments; mais ils savourent leurs repas avec plus de plaisir, et, quand l'occasion se présente, ne se montrent pas plus exempts d'intempérance. Les riches souffrent du dégoût et de la satiété. Souvent, en présence d'une table somptueuse, ils sont contraints de s'abstenir de tout

---

(*) On peut lire les considérations éloquentes et patriotiques de Gandara sur la décadence de l'Espagne. *Biblioteca de literatura española*, *t. I. p.* 318.

ce qui flatte le plus leur palais, sous peine de cruelles souffrances et même de péril pour leurs jours. Il n'est pas rare de voir des riches plus sobres par régime que ne le sont les pauvres par nécessité. Je ne sais quel est le plus pénible de ces deux genres de privations. On pourrait étendre le parallèle et l'appliquer à tous les détails de la vie domestique, au logement, au costume, au sommeil, aux distractions et aux amusements.

Il faut bien permettre à ces pauvres riches d'aller se désennuyer à l'opéra italien, aux courses de Chantilly, ou même aux eaux de Bade, puisqu'ils n'ont pas la ressource de se divertir aux barrières. Sous l'ancien régime, on voyait quelquefois de grands seigneurs se travestir, afin de pouvoir s'ébattre aux Porcherons et se mêler à la bruyante gaieté du peuple. Un des changements de notre caractère national, c'est que les pauvres s'obstinent à devenir aussi sérieux, aussi raisonneurs et aussi maussades que les riches.

Addison, qui visitait la France vers 1700, dépeint ainsi les Français, dans ses lettres : « Véritablement, « d'après ce que j'ai vu jusqu'ici, c'est le plus heu- « reux peuple du monde. Il n'est pas au pouvoir de « l'indigence ni de l'esclavage de l'attrister. On « ne rencontre ici partout que pauvreté et en- « jouement. Chacun chante, rit et meurt de faim..... « la moitié des sujets du roi vont pieds nuds. Néan- « moins, ces gens-là jouissent, grâce à leur climat

« et à leur tempérament naturel, d'une gaieté inal-
« térable et d'une bonne humeur, que la liberté et
« l'abondance ne peuvent procurer aux autres na-
« tions. (*). » J'ignore si notre climat ou notre tempérament ont subi quelque réforme, depuis cette époque; mais il est facile de s'apercevoir que nous nous sommes un peu corrigés de cette allégresse excessive. A coup sûr, Sterne aurait quelque peine à retrouver aujourd'hui, parmi nous, son insouciant et joyeux valet de chambre, Lafleur.

La Bruyère a fait sur les inégalités de l'ordre social cette remarque judicieuse : « Il ne laisse pas
« d'y avoir comme un charme attaché à chacune des
« différentes conditions, et qui y demeure jusqu'à
« ce que la misère l'en ait ôté. Ainsi les grands se
« plaisent dans l'excès, et les petits aiment la mo-
« dération. Ceux-là ont le goût de dominer et de
« commander; et ceux-ci sentent du plaisir et même
« de la vanité à les servir et à leur obéir. Les grands
« sont entourés, salués, respectés : les petits entou-
« rent, saluent, se prosternent, et tous sont con-
« tents (**). » Cela pouvait être vrai au siècle de Louis XIV, époque de hiérarchie des rangs et de distinctions abusives; mais, sous le règne de l'égalité, nul ne salue, ne respecte, ne se prosterne et n'est content.

(*) *Addison's letters.*

(**) *Des grands.*

Notre grand fabuliste nous donne une haute leçon de sagesse pratique, lorsque, dans un ingénieux apologue, il nous montre l'inutilité de l'or pour acheter les plus simples jouissances de la nature, et la sottise de perdre le contentement pour gagner *ce qui cause nos peines.* C'est le financier qui est riche, mais c'est le savetier qui est heureux. Celui-ci, après une courte épreuve, s'aperçoit qu'il a fait un marché de dupe, et se félicite, en rendant les cent écus, de retrouver son sommeil, sa gaieté et ses chansons.

En effet, la conservation, la surveillance et l'administration d'une grande fortune imposent une telle fatigue et entraînent de tels soucis, que beaucoup de pauvres, naturellement paresseux, s'en dégoûteraient bientôt et y renonceraient aussi vite que le savetier de La Fontaine. La jouissance d'un revenu considérable ne va bien qu'à ceux qui sont nés dans l'opulence, et qui savent en porter légèrement le poids; mais alors ils n'ont aucun avantage sur les autres, et leur sort ne diffère en rien de celui de la multitude. On se souvient que la plupart des anciens seigneurs avaient des intendants, qui s'enrichissaient de leurs dépouilles, et finissaient par acheter leur héritage.

Il faut être bien convaincu que le riche n'a aucun privilége dont il ne paye chèrement le prix. L'importance de ses possessions exige un surcroît de

vigilance, à moins qu'il ne se résigne à être victime des fraudes et des spoliations. Le soin de ses intérêts et le placement de ses capitaux le condamnent à vivre dans de continuelles inquiétudes, surtout aux époques de crise et d'agitation politique. Il est vulnérable sur trop de points pour goûter un seul instant de sécurité. L'influence que lui procurent ses biens est plus que compensée par l'envie et la malveillance qu'ils excitent. Son superflu le désigne d'avance comme une ressource naturelle à tous les embarras de la fortune publique, et comme une proie légitime à toutes les convoitises populaires. (*)

La santé, l'insouciance et le contentement sont l'apanage presque exclusif de la pauvreté ou du moins de la médiocrité de fortune. Aussi les exemples de suicide sont-ils infiniment plus communs, à proportion, parmi les riches que parmi les pauvres. On a beau répéter à ceux-ci qu'ils sont exploités, déshérités de leurs droits, traités en parias, ils tiennent à l'existence, et ils ont raison. Aucun

---

(*) Le satirique Lucien, dans un de ses plus spirituels dialogues, *le Songe*, expose avec autant de finesse que de vérité, sous une forme moitié badine et moitié sérieuse, les avantages de la pauvreté et les inconvénients de la richesse. Le parallèle se résume en un trait, qui peint au vif l'esprit démocratique, dans tous les temps : « *Σὺ μὲν τοῦ δήμου ὢν, τυραννεῖς τῶν πλουσίων.* »

sophisme ne parvient à les dégoûter de leur place au banquet de la vie. Seulement, on peut les rendre ingrats envers le maître du festin, en leur persuadant que, dans une salle voisine, d'autres convives sont mieux servis qu'eux, à leurs dépens.

On se plaint de l'inégale distribution des biens : c'est de l'inégale distribution des humeurs et des caractères qu'il faudrait se plaindre. S'il était permis de lire au fond des cœurs et dans le secret des pensées, on verrait que le bonheur est presque toujours en raison inverse des richesses. Pourquoi quelques-uns ont-ils reçu en naissant ce don précieux, cette disposition naturelle à être satisfaits de tout, qui, selon la remarque du philosophe Hume (*), vaut mieux que vingt-cinq mille livres de rente? Voilà la question dont nul ne s'avise. Montaigne dit avec son bon sens accoutumé : « L'aisance et l'indigence despent « de l'opinion d'un chascun.... La fortune ne nous « fait ni bien ni mal : elle nous en offre seulement la « matière et la semence, laquelle nostre âme, plus « puissante qu'elle, tourne et applique, comme il « lui plaist; seule cause et maistresse de sa condition « heureuse ou malheureuse (**). »

Enfin, l'habitude assimile et rapproche, à leur insu, les diverses positions de la vie humaine. Les

---

(*) *My own life.*

(**) *Essais, liv.* 1, *chap.* 40.

irrégularités accidentelles qui modifient la surface de la société ne suffisent pas pour troubler l'équilibre général. Si la balance incline quelque part, c'est probablement au profit des rangs inférieurs. On s'endurcit aux fatigues et on s'accoutume aux privations, comme on se lasse du repos et comme on se dégoûte du superflu. Les facultés bornées de l'homme ne lui permettent qu'une certaine somme de jouissances, au-delà de laquelle naissent l'ennui et la satiété. La richesse a ses tribulations particulières, ses inconvénients propres, ses maladies spéciales et distinctes (*). Il y aurait à faire un livre curieux sur les afflictions des riches. Rien de plus connu que la réponse d'un lord anglais au mendiant qui lui demandait l'aumône : « Mon ami, tu es bien heureux « de mourir de faim ! » A côté de l'indigence, apparaissent d'ordinaire la vigueur, la santé, l'insouciance : à côté de la fortune, l'épuisement, le malaise, l'inquiétude. Ainsi se manifeste l'admirable sagesse de la Providence, qui a établi l'unité dans la variété, et qui, par des équivalents dont elle a le secret, maintient le niveau dans l'inégalité.

(*) Lucien en donne le catalogue dans son parallèle, et félicite malignement le pauvre d'échapper aux traitements dilatoires de la médecine, *ταῖς ἰατρικαῖς περιόδοις. Somnium, cap.* 23.

CHAPITRE IV.

DE LA PROPRIÉTÉ ET DE L'IMPÔT.

Sagesse des institutions sociales. — Citation du docteur Paley sur la propriété. — Conséquences de l'abolition du droit de propriété. — Avantages de la civilisation sur l'état sauvage. — Utilité de l'impôt dans l'intérêt public. — Abus des emprunts. — Répartition des impôts. — De l'impôt progressif. — De l'impôt sur le revenu. — Influence des impôts sur le sort du peuple. — Contributions indirectes. — Intérêt du pauvre ou maintien des impôts. — Danger de modifier les impôts. — Exemple de l'impôt sur le sel. — Erreur de l'autorité législative à ce sujet. — Impôt sur les boissons. — Inconvénients de la fréquentation des cabarets. — Opinion d'Adam Smith. — Effets probables d'un dégrèvement de l'impôt sur les boissons. — Des octrois. — L'État n'est pas riche. — Injustice des plaintes sur les impôts.

Au milieu de l'émulation de paradoxes qui a envahi notre époque, la témérité des novateurs ne

pouvait faire grâce à la propriété, qui est la base de l'édifice social, ni à l'impôt qui est une des principales conditions du maintien de cet édifice. Il fallait accuser l'une des entraves et des obstacles à l'émancipation du travail, et, en même temps, imputer à l'autre une grande partie des souffrances des classes laborieuses. Il est donc nécessaire, avant d'aller plus loin, de réfuter les sophismes dont il s'agit. Je ne me propose pas de m'étendre longuement sur ces deux questions, traitées naguère par un homme d'État et par un habile écrivain, avec la netteté lumineuse d'analyse et l'abondante facilité d'exposition, qui sont les caractères de son talent (*).

L'erreur ordinaire de nos utopistes est de croire que les institutions fondamentales de la société sont le produit du hasard, du caprice ou de la routine. Rien n'est plus loin de la vérité. Toutes ces institutions ont pris naissance dans l'intérêt commun, après de nombreux tâtonnements et de longues épreuves. Le droit de propriété a été reconnu le meilleur moyen de féconder le travail, l'industrie et la richesse. Le lien du mariage a été consacré pour garantir les jouissances domestiques et accroître la population. La religion positive et le culte public ont été créés pour donner une sanction plus haute à la morale et affermir l'autorité des lois civiles.

(*) *De la Propriété, par M. Thiers.*

Dans les États monarchiques, le principe de l'hérédité a été admis, non par amour d'une famille, mais pour prévenir les déchirements intérieurs et pour assurer la paix générale. Ces institutions sont antiques sans doute, puisqu'elles remontent au berceau de la civilisation; mais les nouveautés qu'on leur oppose, de nos jours, sont des vieilleries, cent fois répudiées par le genre humain, et dont l'origine recule jusqu'à l'enfance de l'état sauvage.

Le judicieux docteur Paley a décrit les principaux avantages de la propriété, avec un grand sens et une remarquable concision. Je crois devoir citer ici ce morceau, qui renferme, en quelques alinéas, la substance d'un volume.

« 1° La propriété augmente les produits de la « terre.

« Sous un climat tel que le nôtre, la terre produit « peu sans culture; et on ne trouverait personne qui « voulût cultiver le sol, si d'autres étaient admis à « un égal partage des productions. Il en est de même « du soin des troupeaux et de l'éducation des ani- « maux domestiques.

« Des pommes sauvages et des glands, des bêtes « fauves, du gibier et du poisson, voilà tout ce que « nous aurions dans notre pays pour subsister, si nous « nous bornions aux produits spontanés du sol; et les « autres pays ne sont guère mieux traités. Une tribu « d'américains sauvages, consistant en deux ou trois

« cents individus, mourra presque de faim en occu-
« pant une étendue de territoire, qui, en Europe et
« avec les ressources européennes, suffirait à nourrir
« autant de milliers d'hommes.

« Dans quelques terrains fertiles, avec un littoral
« fourni d'une grande abondance de poissons, et dans
« des contrées où les vêtements sont inutiles, une
« assez forte population peut subsister sans propriété
« territoriale, comme on le voit par les iles d'Otahiti.
« Mais dans des situations moins favorables, par
« exemple dans le pays de la Nouvelle-Zélande,
« quoique la propriété territoriale y existe jusqu'à
« un certain point, les habitants, faute d'institutions
« plus protectrices et plus régulières, sont souvent
« contraints par la disette de provisions à se dévorer
« les uns les autres.

« 2° La propriété conserve les produits de la terre
« jusqu'à maturité.

« Nous pouvons juger quels seraient les effets
« d'une communauté de droits aux productions de la
« terre, par le simple aperçu que nous en avons à
« présent. Un cerisier dans une haie, un noisetier
« dans un taillis, l'herbe sur un terrain de vaine
« pâture, profitent rarement à quelqu'un, parce qu'on
« n'attend pas la saison convenable pour s'en servir.
« Le blé, si on en semait quelque part, ne mûrirait
« jamais; les agneaux et les génisses n'arriveraient
« pas à leur pleine croissance, parce que la première

« personne qui viendrait à les rencontrer réfléchirait « qu'il vaut mieux prendre ces animaux, tels qu'ils « sont, que de les laisser à d'autres.

« 3° La propriété prévient les contestations.

« La guerre et le gaspillage, le désordre et la con- « fusion sont inévitables et doivent se perpétuer là « où il n'y a pas assez pour tous, et où il n'existe « point de règle pour établir le partage.

« 4° La propriété accroît les agréments de la « vie.

« Elle atteint ce but, de deux manières. Elle per- « met aux hommes de se distribuer en professions « distinctes, ce qui est impossible tant qu'on ne « peut échanger les productions de son industrie « avec les productions dont on manque soi-même; « et l'échange suppose la propriété. Cette circons- « tance contribue beaucoup aux avantages de la civi- « lisation sur l'état sauvage. Quand un homme est « nécessairement son propre tailleur, son architecte, « son charpentier, son cuisinier, son chasseur et son « pêcheur, il n'est pas probable qu'il devienne habile « dans aucun de ces métiers. De là les cabanes, « l'ameublement, le costume, les ustensiles gros- « siers des sauvages, et l'interminable perte de temps « qu'exigent toutes leurs opérations.

« Elle encourage aussi les arts qui fournissent aux « commodités de la vie, en assurant à l'inventeur le « bénéfice de ses découvertes et de ses perfectionne-

« ments, garantie sans laquelle jamais l'intelligence « ne se développe avec succès.

« Sous ces différents rapports, nous pouvons affir- « mer sans hésitation que, même les plus pauvres et « les plus mal pourvus, dans les pays où dominent « la propriété et les conséquences de la propriété, « sont, à peu d'exceptions près, dans une situation « meilleure, à l'égard de la nourriture, des vêtements, « des habitations, et de ce qu'on appelle les nécessités « de la vie, *qu'aucun individu* dans les contrées où « la plupart des objets demeurent en commun.

« Par conséquent, à tout prendre, la balance doit « pencher en faveur de la propriété, dans une forte « et manifeste proportion (*). »

Ces vérités simples et frappantes sont de nature à faire impression sur tous les lecteurs de bonne foi. Oui sans doute, pour savoir ménager à propos, pour s'habituer à l'esprit d'ordre et d'épargne, il faut posséder quelque chose. Rien ne remplace l'active et vigilante attention de l'intérêt personnel. Voyez si les domestiques, les journaliers, les mercenaires, ne sont pas ordinairement plus enclins à l'insouciance et au gaspillage que les maîtres. Voilà pourquoi le principe de la propriété est favorable à la pratique de l'économie, et par suite aux progrès du bien-être général.

(*) *The principles of moral and political philosophy, book III, chap.* 2.

La conséquence infaillible de l'abolition du droit de propriété serait la cessation du travail, la dissolution de la société civile, et le retour à l'état sauvage. Rousseau en prend son parti sans détour. S'il déclare que « les fruits de la terre sont à tous, et que la terre « n'est à personne, » il ajoute un peu plus loin : « Dès l'instant que l'homme eut besoin du secours « d'un autre, l'égalité disparut, la propriété s'intro- « duisit, le travail devint nécessaire, et les vastes « forêts se changèrent en campagnes riantes qu'il « fallut arroser de sueur.... Ce sont le fer et le blé « qui ont civilisé les hommes et perdu le genre « humain (*). » On voit que du moins il ne manque pas de logique. Les continuateurs de son système, aujourd'hui chefs de l'école socialiste, sont-ils bien résolus à renoncer au blé et au fer, ces deux éléments de corruption? Se résigneraient-ils au régime frugal du produit de la pêche, de la chasse et de la cueillette, ou bien est-il vrai qu'ils n'aient aucune répugnance pour quelque chose de mieux? En dépit des anathèmes du philosophe, ne nous parlent-ils pas sans cesse des merveilles du principe de l'association, des intérêts du travail et de l'industrie, des bienfaits de la civilisation, du dogme de la perfectibilité humaine? De plus, ne professent-ils une vive admiration pour la démocratie américaine, qui, avec

(*) *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes.*

un coupable aveuglement, s'obstine à défricher autour d'elle des terrains incultes, et à convertir « de vastes « forêts en campagnes riantes ? » Explique et justifie qui pourra tant de contradictions entre le maître et les disciples.

Au reste, ce n'est pas sans motif que les disciples reculent devant les conclusions rigoureuses de l'antagoniste de la propriété. L'expérience prouve que les classes les plus misérables, dans l'ordre social actuel, sont, en fait de privations et de souffrances, beaucoup moins à plaindre que les populations réduites à l'état de nature, dont Rousseau vantait les avantages. Adam Smith, d'accord avec Paley, a eu parfaitement raison de dire : « Le plus pauvre ou- « vrier, l'artisan de dernier ordre, pourvu qu'il « soit économe et industrieux, peut jouir d'une part « du bien-être et des agréments de la vie, qu'aucun « sauvage ne saurait obtenir (*). »

Le même auteur va plus loin, dans un rapprochement du même genre. Il soupçonne qu'il y a souvent moins de différence entre le sort d'un prince européen et celui d'un villageois économe, qu'il n'y en a entre le sort de ce villageois et celui de plus d'un roi d'Afrique, maître absolu de la liberté et de la vie de dix mille sauvages (**).

(*) *The nature and causes of the wealth of nations. Introduction.*

(**) *Ibid. book I, chap. 1.*

En effet, le progrès des arts et les conquêtes de l'industrie corrigent les inégalités sociales et rapprochent sans cesse les conditions extrêmes. On a remarqué que le moindre paysan d'aujourd'hui jouit, à certains égards, d'une situation plus confortable que l'empereur Auguste, qui n'avait pas de chemise au dos ni de vitre à ses fenêtres. La reine Élisabeth passe pour la première personne qui ait porté des bas en Angleterre. Ainsi les inventions nouvelles ajoutent, chaque jour, quelque chose au bien-être du genre humain, et nous enrichissent de plusieurs avantages inconnus aux générations précédentes.

Je citerai encore, à ce propos, les éloquentes paroles de l'économiste qui a le mieux étudié et le mieux compris les phénomènes de la vie sociale : « C'est aux lois de la propriété et du mariage, et à « l'instinct en apparence étroit de l'intérêt personnel, « qui porte chaque individu à s'évertuer pour amé- « liorer son sort, c'est à eux que nous sommes « redevables des plus nobles efforts de l'esprit hu- « main, de tout ce qui distingue la civilisation de « l'état sauvage. Un examen sérieux du principe de « la population nous oblige de conclure que nous ne « serons jamais en mesure de renverser l'échelle par « laquelle nous sommes parvenus à cette hauteur ; « mais il ne prouve nullement que nous ne saurions « nous élever plus haut par le même moyen. L'or- « ganisation de la société, dans ses grands traits,

« restera probablement immuable. Nous avons lieu « de croire qu'elle consistera toujours en une classe « de propriétaires et une classe de travailleurs; « mais la condition de chacune d'elles et leur pro- « portion respective peuvent être modifiées de ma- « nière à augmenter sensiblement l'harmonie et la « beauté de l'ensemble (*). »

Je croirais faire injure au bon sens de mes lecteurs, si j'insistais davantage sur l'utilité d'une institution qu'on retrouve partout, plus ou moins en honneur, plus ou moins florissante, selon le degré des lumières et le niveau de la civilisation. Que l'on compare l'abaissement et la décadence des États despotiques de l'orient où la propriété, sans cesse précaire, manque de garantie suffisante, avec la puissance et la prospérité des nations de l'Europe où la propriété jouit de la protection la plus efficace, et on saura facilement à quoi s'en tenir sur cette question.

L'impôt est pour la société le seul moyen de pourvoir à ses nombreux besoins et de subvenir aux dépenses publiques. Il faut à un grand État un gouvernement pour veiller à ses intérêts, des armées pour défendre son indépendance, une marine pour protéger son commerce, des places fortes pour garantir ses frontières, une diplomatie pour le repré-

---

(*) *An essay on the principle of population, book IV, chap.* 14.

senter au dehors, un fisc pour percevoir ses revenus, une magistrature pour distribuer la justice, un corps enseignant pour propager l'instruction, un clergé pour célébrer le culte, des administrations spéciales et un personnel considérable pour exécuter les travaux d'utilité publique, entretenir les voies de communication et veiller à la sûreté des citoyens. C'est l'impôt qui défraie presque toutes ces charges, et qui alimente ces divers services.

Non-seulement l'État ne saurait se passer d'impôts pour vivre, mais les institutions fondamentales ou une loi organique devraient lui prescrire de se procurer exclusivement par l'impôt les ressources dont il a besoin. Ce serait une garantie de sagesse pour l'administration et un gage de sécurité pour l'avenir. L'expédient des emprunts est aussi funeste aux nations qu'aux individus. Il dissimule un péril réel, il entraîne tôt ou tard des embarras financiers, et il facilite beaucoup trop les dépenses irréfléchies, comme nous l'avons vu en plusieurs occasions, particulièrement en 1840, époque où la France a sacrifié sept ou huit cents millions, en pure perte, dans une intervention politique à laquelle ne l'appelait aucun intérêt sérieux.

On conçoit sans peine que l'impôt n'est jamais un tribut volontaire. Il gêne le contribuable, retranche à son aisance et ajoute à ses privations. Pour atténuer un tel inconvénient, il faut restreindre

ses dépenses ou accroître ses recettes. Ricardo donne un sage conseil d'économie dans l'observation suivante : « Il n'y a point de circonstances où l'impôt « ne réduise le bien-être de ceux sur lesquels il « tombe définitivement, et il n'y a aucun moyen « d'étendre ce bien-être que l'accumulation d'un « nouveau revenu (*). »

L'équitable répartition des impôts est un des principaux devoirs et la tâche la plus difficile du législateur. L'intérêt privé lui suscite mille obstacles et lui échappe à force de subterfuges. Pour satisfaire à la fois la justice et l'humanité, les taxes doivent sans doute atteindre le riche et ménager le pauvre ; mais on dépasserait le but, si elles étaient combinées de manière à décourager l'industrie et à rendre la propriété onéreuse, comme le voudraient les partisans de l'impôt progressif. La société tout entière en souffrirait. Adam Smith se tient dans de justes bornes, quand il dit : « Il n'est pas trop déraisonnable que les riches con- « tribuent aux dépenses publiques, non-seulement dans « la proportion de leurs revenus, mais un peu au- « delà de cette proportion (**). » C'est précisément ce qui se pratique en France aujourd'hui. Les riches y

(*) *On the principles of political economy and taxation, chap.* 14.

(**) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap.* 2.

sont un peu *surimposés*, et les indigents, reconnus tels, sont tout-à-fait exonérés ou obtiennent des dégrèvements.

J'ai dit que l'établissement d'un impôt progressif, en portant atteinte au principe de la propriété, nuirait à l'intérêt général. Il ralentirait les efforts de l'activité individuelle, il diminuerait le capital qui alimente la production, et il ne remédierait à aucune des souffrances qui lui auraient servi de prétexte. Ricardo fait encore cette judicieuse remarque : « C'est une erreur « et une illusion de supposer qu'un malaise national « réel puisse être supprimé en le transportant des « épaules d'une classe de la société, qui doit juste- « ment en soutenir le fardeau, sur les épaules d'une « autre classe, qui, d'après les principes de l'équité, « n'en doit supporter que sa part (*). »

J'en dirais autant de la création d'un impôt unique ou impôt sur le revenu, qui a aussi ses partisans. Le revenu est quelque chose d'essentiellement variable et de susceptible d'appréciations fort arbitraires. Pour l'évaluer, même approximativement, il faudrait se livrer à des recherches peu compatibles avec nos mœurs et avec la forme de nos institutions. L'auteur du livre de la *Propriété* dit sensément : « Plus les impôts sont « diversifiés, moins ils pèsent (**). » Il est probable

(*) *Political economy and taxation, p.* 336.

(**) *De la Propriété, p.* 334.

qu'une taxe unique, équivalente au produit de toutes les autres, paraîtrait fort lourde aux contribuables. Au reste, on doit remarquer que c'est la difficulté même d'asseoir l'impôt sur le revenu, qui a fait recourir aux contributions indirectes, destinées à en tenir lieu, et qui représentent effectivement la consommation réelle de chaque individu, sans fraude et sans dissimulation possible.

On se plaint à tort que la mauvaise répartition des impôts aggrave, chez nous, le malaise des classes laborieuses. Une telle assertion ne soutient pas l'examen. En fait de contributions directes, les travailleurs ne supportent que l'imposition personnelle, taxe infiniment minime, à peine équivalente au salaire d'une ou deux journées dans un an. Quant aux contributions indirectes, les seules auxquelles ils soient réellement soumis, il ne faut point perdre de vue que ce sont des taxes, en grande partie volontaires, puisqu'elles portent sur des objets dont aucun n'est reconnu de première nécessité, tels que le vin, les liqueurs spiritueuses, le café, le sucre, le thé, le tabac, les cartes, etc. Ces contributions se paient successivement, au fur et à mesure des besoins, au moment même de la consommation, de sorte que leur influence est presque insensible.

Franklin dit avec sa justesse ordinaire, dans la *Science du bonhomme Richard :* « Si les impôts pres-« crits par le gouvernement étaient les seuls que nous

« eussions à payer, nous pourrions en être quittes « plus aisément; mais nous en avons beaucoup d'autres « et de beaucoup plus onéreux pour quelques-uns « d'entre nous. Nous sommes imposés deux fois au- « tant par notre paresse, trois fois autant par notre « orgueil, quatre fois autant par notre sottise; et, « quant à ces impôts-là, l'administration ne peut « nous accorder ni remise ni dégrèvement (*). »

En effet, si l'on examine la question de bonne foi, on reconnaîtra que les impôts les plus onéreux pour le contribuable sont généralement ses vices et ses fantaisies. Les superfluités entrent, pour une part plus ou moins forte, dans la cote personnelle de chacun de nous. L'homme tempérant, qui s'abstient de l'usage du vin, des liqueurs fortes, du café, du thé, du tabac, échappe à la plupart des contributions indirectes, et ne laisse aucune prise a l'ingénieuse avidité du fisc.

En même temps que le pauvre ne supporte, si bon lui semble, qu'une faible proportion des charges de la société, il en recueille les principaux avantages. Elle lui assure, outre la protection commune à tous les citoyens, des moyens d'instruction dans son enfance, des secours en cas de maladie, un asile pour sa vieillesse ou pour ses infirmités. Ce n'est donc pas là, quoi qu'on en dise, un état de choses constitué contre lui; et l'homme d'État, que j'ai plus d'une fois cité,

---

(*) *Way to wealth.*

est dans le vrai, quand il dit : « L'impôt en réalité « le meilleur, même pour le pauvre, est celui qui « convient le mieux à la fortune générale de l'État, « fortune qui est celle du pauvre beaucoup plus que « celle du riche, ce dont on n'est jamais assez con- « vaincu (*). »

Par cette raison et par beaucoup d'autres, il faut y regarder à plusieurs fois avant de toucher aux impôts établis et consacrés par l'usage. Il n'est pas à craindre, dans un pays libre, que les impôts, réellement abusifs et reconnus tels, résistent perpétuellement à l'influence de l'esprit public. La marche du temps, la force des choses, le progrès des idées, en font, tôt ou tard, bonne justice. Il est à craindre, au contraire, que de sages institutions ne cèdent aux entraînements de l'opinion mal éclairée, comme nous l'avons vu naguère pour la réduction de l'impôt sur le sel, réduction qui, à dire vrai, n'était réclamée ni par l'intérêt des contribuables, ni par le vœu des populations, ni même par les besoins de l'agriculture, malgré les assurances formelles de la presse et de la tribune.

Le célèbre Adam Smith disait, dans le dernier siècle, au sujet de l'impôt sur le sel, alors beaucoup plus onéreux en France que de nos jours : « Le « sel est l'objet d'une taxe fort ancienne et uni-

(*) *De la Propriété*, p. 336.

« verselle. Il était imposé chez les Romains, et l'est « encore, je crois, dans tous les États de l'Europe. « La quantité consommée annuellement par chaque « individu est si petite, et peut être achetée d'une « manière si graduelle, qu'il semble que personne « ne s'apercevrait sensiblement d'une taxe même « assez forte sur cet article (*). »

Voilà le langage de la vérité et de la bonne foi. Quiconque a interrogé les habitants de nos campagnes a pu se convaincre que l'ancien impôt sur le sel ne paraissait trop onéreux à personne, qu'il ne provoquait aucune plainte, que les calculs publiés à ce sujet étaient défectueux, et que le dégrèvement dont on promettait tant de résultats n'a réalisé jusqu'ici aucune amélioration dans le sort de l'agriculture. Aussi la réduction de cet impôt, qui coûte au trésor plus de cinquante millions par an, et qui est une des principales causes du déficit progressif de nos finances, n'a-t-elle excité aucune reconnaissance, ni même obtenu aucune approbation. Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver, dans l'histoire parlementaire des nations modernes, un exemple de sacrifice aussi malheureux au besoin de popularité, ou de déférence aussi intempestive aux entraînements d'une opinion factice.

Et cependant, les réformateurs poursuivent leur

(*) *The wealth of nations, book V, chap.* 2.

œuvre, et réclament aujourd'hui l'abolition du reste de l'impôt sur le sel. Dans leur système de désorganisation de la fortune publique, il ne s'arrêtent pas là. Avec les mêmes arguments et le même étalage de sympathie pour le peuple, ils provoquent une réduction nouvelle de l'impôt sur les boissons. Ils ne s'aperçoivent pas que, sans profiter aux consommateurs, cette mesure, si elle était praticable, encouragerait celle de nos industries qui a le moins besoin de protection. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que des rues entières de la capitale sont déjà envahies par les marchands de vin en détail. On ferait une ville de premier ordre uniquement avec les débits de liqueur, les distilleries, les estaminets et les tavernes, qui s'offrent, à chaque pas, dans les quartiers populeux. Nos prétendus philanthropes ne proposent d'autre remède au malaise des classes laborieuses que de favoriser encore un commerce déjà si prospère, en lui accordant des primes, des indemnités et des dégrèvements. Par une bizarre contradiction, ceux qui ont applaudi justement à la suppression de la loterie et des maisons de jeu, qui dénoncent aux rigueurs du parquet l'agiotage, préjudiciable seulement à quelques spéculateurs, ne s'alarment point du nombre sans cesse croissant des cabarets où vont trop souvent se perdre les épargnes, les forces, la santé et les mœurs des travailleurs.

Un des inconvénients de la fréquentation des cabarets est de détourner les ouvriers des plaisirs simples de la vie domestique, ou, ce qui est pire, d'associer leur famille aux mêmes excès d'intempérance et de débauche. Il semble étrange que, dans un pays civilisé, le honteux scandale de l'ivrognerie, spectacle si commun chez nous jusque sur la voie publique, ne soit passible d'aucune peine quelconque. Parmi les conséquences de cette funeste habitude, il faut ranger encore les rixes de cabaret, source continuelle de crimes contre les personnes. Ces rixes, fréquentes dans toutes les grandes villes et journalières à Paris, entraînent à leur suite des meurtres nombreux, dont les uns échappent à l'action de la justice et ne figurent dans aucune statistique, tandis que les autres demeurent à peu près impunis, grâce à la circonstance atténuante de l'ivresse, trop aisément admise par les jurys.

Adam Smith fait remarquer que les impôts sur les boissons, en agissant comme lois somptuaires, favorisent les progrès de la population, préservent les classes inférieures d'habitudes nuisibles à leur bien-être, et les disposent à s'abstenir de superfluités dispendieuses. Il ajoute : « Leurs moyens d'élever leurs « enfants, loin de souffrir de cette abstinence forcée, « sont peut-être accrus, dans plus d'un cas, par l'effet « de l'impôt. C'est le pauvre industrieux et tem- « pérant, qui élève d'ordinaire les familles les plus

« nombreuses, et qui contribue surtout à fournir « des bras aux travaux utiles (*). »

Rien de plus juste ni de plus désirable que d'alléger le fardeau des taxes publiques, en ce qui concerne les objets de première nécessité, ceux dont la privation compromettrait l'existence, la santé ou le développement physique des individus. Peut-on raisonnablement comprendre les boissons dans cette catégorie? Écoutons ici encore le sentiment d'Adam Smith, dont je me plais à invoquer le témoignage, non-seulement à cause de son autorité sur ces matières, mais parce que ses recherches ne sauraient, à raison de leur date, être considérées comme des arguments de circonstance, empruntés pour les controverses du jour et au profit des passions du moment. « J'appelle « luxe, dit-il, la bière et l'ale dans la Grande-Bre- « tagne, et le vin, *même dans les pays de vignobles.* « Un homme, quel que soit son rang, peut s'abstenir « de ces liqueurs sans encourir aucun blâme. La na- « ture ne les rend pas nécessaires pour le soutien « de la vie; et la coutume n'attache nulle part de « l'inconvenance à s'en passer (**). » Voilà qui est net et formel. Nous verrons ailleurs l'opinion de

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap.* 2.

(**) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap.* 2.

Franklin, confirmée par ses exemples encore plus décisifs que son opinion.

Veut-on savoir quels seraient probablement parmi nous les effets d'un dégrèvement sur l'impôt des boissons? Que l'on consulte l'expérience de nos voisins et qu'on leur demande s'ils doivent se féliciter d'avoir méconnu les conseils d'Adam Smith. En 1830, le parlement britannique réduisit de trois mille livres sterling, ou d'une valeur de soixante-et-quinze millions de francs, les droits sur la consommation de la bière. Voici en quels termes s'exprime, à ce sujet, un historien anglais : « Cette mesure procédait « sans doute d'excellents motifs; mais, en encoura- « geant, d'une manière indéfinie, la multiplicité des « tavernes, elle a introduit l'immoralité et le vice « dans des localités où ils étaient jusqu'alors pres- « que inconnus, et a produit plus de maux qu'au- « cun acte législatif, rapporté dans le cours de ces « annales (*). «

Ce que j'ai dit du vin et des liqueurs s'applique, à plus forte raison, au café, au thé, au tabac et aux autres denrées coloniales, dont l'Europe s'est passée si longtemps, et dont l'usage a encore moins d'excuses. Je me crois donc en droit de conclure que les contributions indirectes, objet de tant d'attaques imprudentes, prélèvent un impôt sur le

(*) *The history of England by Hughes, chap.* 66.

luxe et sur la mode, plutôt que sur les besoins réels de la vie.

Dans leur fièvre de démolition, les novateurs n'épargnent pas même les octrois, qui forment l'unique ressource de la plupart de nos cités. Cependant, qui ne sait que les communes, comme l'État et comme les départements, sont grevées de charges considérables dans l'intérêt du pauvre, et que plusieurs s'obèrent précisément pour payer les frais des sottises populaires? Combien n'y a-t-il pas de villes en France déjà endettées, ou qui empruntent peut-être à l'heure même, pour solder le dégât des émeutes, pour éclairer et repaver leurs rues, pour indemniser des manufacturiers du pillage de leurs magasins, pour réparer la dévastation d'édifices publics ou de résidences particulières? Et c'est le moment qu'on choisit pour leur proposer de réduire leurs octrois, en faveur de ceux qui ne perdent aucune occasion de signaler leur patriotisme aux dépens du budget municipal!

Tout honnête homme et tout bon citoyen, qui serait tenté de se plaindre du fardeau des contributions et de sa part dans les charges publiques, devrait se consoler en disant : « L'État n'est pas riche. » Non sans doute, l'État n'est pas riche, puisqu'il frappe à toutes les portes, a recours à tous les expédients, et vide sa bourse pour faire honneur à ses affaires. L'État n'est pas riche, puisque, depuis plusieurs an-

nées, il s'efforce inutilement, sous nos yeux, de faire ce que le moindre d'entre nous peut faire avec de la bonne volonté, c'est-à-dire de rétablir l'équilibre dans ses finances. L'État n'est pas riche, puisqu'on attaque ou qu'on menace toutes les branches de son revenu, et qu'il ne lui est pas permis de toucher à une seule de ses dépenses, à moins de livrer une bataille rangée. L'État n'est pas et ne sera jamais riche, puisqu'il paie à perpétuité les fautes des agitateurs politiques, les bévues des empiriques financiers et les folies des réformateurs sans mission.

Cessons donc d'imputer à la vicieuse répartition des impôts le malaise dont on se plaint aujourd'hui. Qu'importe au travailleur de payer à l'État une ou plusieurs journées de travail, si ce travail est bien rétribué et s'il n'éprouve aucun chômage, grâce à l'aisance et à la prospérité générale? A quoi lui servirait, au contraire, d'être exempt de ce faible tribut, s'il ne gagnait rien ou presque rien, par suite de la gêne publique et de l'ébranlement du crédit? Voilà pour lui la question capitale. Les nations les plus misérables, et qui se rapprochent le plus du dénûment de l'état sauvage, sont celles qui supportent le moins de contributions. On a remarqué que l'abolition complète des impôts, si elle était possible, n'exercerait aucune influence appréciable sur le sort des classes laborieuses. Un économiste plein de sagacité va plus loin. « J'ai la plus ferme conviction, dit-il, que si la

« totalité des taxes était supprimée demain, la sta-
« gnation de l'industrie, au lieu de finir, serait con-
« sidérablement aggravée (*). »

(*) *On the principle of population, book III, chap. 7.*

CHAPITRE V.

DE LA CHARITÉ PUBLIQUE ET PRIVÉE.

Que la charité est fort ancienne en France. — De quelques institutions récentes de bienfaisance. — Œuvre des crèches. — Salles d'asile. — Ecoles publiques des divers degrés. — Règlement sur l'apprentissage et sur les jeunes détenus. — De la gratuité de l'enseignement primaire. — Bourses des lycées. — Organisation libérale de l'enseignement supérieur. — Surabondance des moyens d'instruction. — Institutions charitables pour l'âge mûr et la vieillesse. — Hôpitaux de Paris. — Hospices et dépôts de mendicité. — Caisses d'épargne, Sociétés de secours mutuels, Monts-de-Piété. — Associations particulières de charité. — Universalité de l'assistance publique. — Exagération des plaintes contre l'ordre social actuel. — Philanthropie socialiste.

Après avoir examiné ce que l'État demande au peuple, il est juste de s'enquérir de ce que l'État fait pour le peuple. Il importe de savoir quelle assistance

et quelle protection reçoivent les diverses classes de citoyens, particulièrement celles qui sont moins favorisées de la fortune, en échange du contingent qu'elles fournissent au revenu public. Pour exhorter à la pratique de l'économie avec chances de succès, pour disposer ceux qui souffrent à s'aider eux-mêmes, il faut d'abord détruire les préventions contre l'ordre social, et ne laisser aucun prétexte à l'insouciance et au découragement. Cette question rentre donc dans mon sujet.

La bienfaisance n'est pas nouvelle dans notre pays, et les sentiments de fraternité y régnaient au fond des âmes, bien avant que le mot ne fût inscrit sur le fronton de tous nos monuments. La générosité française était proverbiale en Europe. Le spirituel moraliste espagnol, Cadalso, représente quelque part un de nos compatriotes comme un homme vain, étourdi, présomptueux, mais prêt à donner, de bon cœur, au premier venu sa dernière pièce de monnaie (*). Burke, dans son éloquente énumération des titres les plus glorieux de notre ancienne monarchie, n'oublie pas « ses grandes fondations de charité, publiques et « particulières (**). » Ces fondations étaient alors plus riches et mieux dotées que de nos jours, parce qu'elles étaient l'œuvre de la piété de plusieurs siè-

(*) *Cartas marruecas*, nº XXIX.

(**) *Reflections on the revolution in France.*

cles, et que la justice révolutionnaire n'avait pas encore mis la main sur leur patrimoine (*).

Cet honorable instinct du caractère national ne périt jamais. Plus d'une fois comprimé et ralenti par les crises politiques, il renaît à la moindre apparence de stabilité, et reprend sa tâche avec la même foi et le même dévouement.

S'il y a quelque chose à craindre aujourd'hui, c'est plutôt l'excès que l'insuffisance des efforts. En fait de bienfaisance, il est difficile d'innover avec avantage. La charité publique a dû s'occuper d'abord des infortunes les plus générales et qui ont le plus de titres à émouvoir la compassion. Aussi les établissements les plus anciens, tels que les hôpitaux pour les malades, les hospices pour les vieillards et les infirmes, les maisons d'orphelins, sont-ils de beaucoup les plus utiles et les plus dignes d'encouragement. D'autres institutions d'un besoin moins impérieux, d'une nécessité moins urgente, sont venus ensuite, comme les monts-de-piété et les caisses d'épargne. Enfin, quelques créations de nos jours semblent des raffinements de bienfaisance, qu'on n'aurait pas compris à d'autres époques, et que la philanthropie de Saint-Vincent de Paule n'aurait peut-être pas entièrement approuvés, malgré les excellentes intentions des fondateurs. L'ex-

---

(*) Loi du 11 juillet 1794, qui réunit au domaine national l'actif des hôpitaux et maisons de secours.

périence nous apprendra s'il n'y a pas des inconvénients à substituer une surveillance étrangère aux soins et aux devoirs de la maternité, au risque d'affaiblir les liens les plus sacrés de la nature, et d'isoler, de plus en plus, l'enfance du foyer domestique.

On comprend que, dans une question si délicate, la critique ne saurait aller au-delà du doute. Les amis de l'humanité doivent accueillir avec espérance une œuvre, abritée sous un tel patronage et entourée d'une si intelligente sollicitude. Ajoutons, comme un remarquable symptôme de l'émulation pour le bien, que l'institution naissante des crèches compte déjà vingt-trois annexes, dans la capitale seulement.

Au reste, cette œuvre elle-même, comme tant d'autres inspirations charitables, pourrait bien n'être qu'une simple réminiscence. Il paraît, d'après une lettre de Franklin (*), datée de Passy, le 21 août 1784, qu'on s'occupait alors, à Paris, d'ouvrir une souscription pour aider les pauvres mères de famille à nourrir leurs enfants à domicile, afin d'éviter la proportion considérable des décès dans l'hospice des enfants trouvés. Il y a là le germe de l'établissement des crèches, moins l'idée de la surveillance collective et le principe de l'association.

Les salles d'asile reçoivent les enfants en bas âge, et continuent l'œuvre des crèches. Moins susceptibles

(*) *Letter to Whatley.*

d'objection, ces établissements rendent service à la population des grandes villes, ménagent le temps du pauvre, et facilitent le travail, seul revenu des classes laborieuses.

Avec les progrès de l'enfant dans la vie se combinent une foule de moyens d'éducation que l'État, les départements et les communes mettent à la disposition du peuple. Il y a des écoles élémentaires pour le premier âge, des écoles supérieures pour l'intelligence plus exercée, des cours industriels pour le développement des connaissances pratiques, et même des classes d'adultes pour les études arriérées ou incomplètes. Dans cette tâche ingrate de l'enseignement primaire, bon nombre d'instituteurs laïques recommandables et les dignes frères de la doctrine chrétienne luttent de zèle, de patience et de bonne volonté. Il ne manque le plus souvent au succès de leurs efforts que le concours des familles et l'efficacité des exemples domestiques.

A la diversité des sexes, comme aux besoins des différents âges, correspondent, autant que possible et selon les ressources des localités, une éducation distincte et un programme d'études spéciales, suivant leur destination respective. Des hommes d'État, des esprits d'élite, des sociétés savantes, ont apporté tour-à-tour le tribut de leurs lumières et de leurs veilles à cette belle organisation de l'enseignement populaire en France.

La loi ne se borne pas à préparer à la société de

bons citoyens. Elle protége les enfants du pauvre au sortir des écoles, et prend leurs intérêts sous sa tutelle par les règlements sur l'apprentissage. Au cas où ils succombent à la contagion des mauvais exemples, l'État tend une main secourable aux jeunes détenus, et s'efforce de les ramener au bien par l'influence de la morale et de la religion.

Il est inutile de dire que tant de précieuses ressources d'instruction sont gratuites pour les indigents. Des réformateurs, qui semblent avoir la mission de tarir tous les revenus et de grossir toutes les dépenses publiques, demandent quelque chose de plus. Ils réclament la gratuité de l'enseignement primaire pour tous, pauvres et riches, indistinctement. Ici encore ils tombent dans l'ordinaire exagération de leurs systèmes. Outre l'injustice d'exempter de la rétribution mensuelle ceux qui sont en état de l'acquitter, ne serait-ce pas une dangereuse innovation que de subroger l'État aux familles, et de les affranchir d'un devoir sacré, du paiement d'une dette d'honneur, je veux dire des frais d'éducation de leurs enfants? L'expérience, d'accord avec les tendances de la nature humaine, prouve d'ailleurs que les populations attachent moins de prix à ce qui ne coûte rien, et que, dans les communes rurales où, par suite de quelque libéralité particulière ou de quelque fondation, l'enseignement primaire est gratuit, les écoles sont moins fréquentées que partout ailleurs.

L'instruction secondaire elle-même n'est pas inaccessible aux enfants du peuple. Les frais d'externat dans les lycées dépassent à peine ceux de l'enseignement primaire. Les bourses du Gouvernement et des communes facilitent l'admission gratuite des sujets les plus distingués dans ces établissements si propres à développer tous les genres d'aptitude. Nos grandes écoles publiques se recrutent, en partie, dans les classes laborieuses; et plus d'un de nos généraux, de nos ingénieurs et de nos académiciens sont redevables de leurs premières études et de leurs succès à la munificence de l'État.

Enfin, l'enseignement supérieur a été organisé en France, et surtout dans la capitale, avec une libéralité dont aucune autre nation n'offre d'exemple. Cours publics, bibliothèques, musées, partout l'entrée est gratuite. Les moyens d'étude surabondent pour la jeunesse. Les chaires, consacrées à toutes les branches des connaissances humaines, ont été multipliées jusqu'à la profusion, jusqu'à se nuire mutuellement, jusqu'à embarrasser les auditeurs. On retrouve quelquefois une double et triple instruction parallèle à la Sorbonne, au collége de France, au jardin des plantes, à l'école des langues orientales, et dans beaucoup d'autres établissements. A ce congrès intellectuel, la place du peuple n'a pas été perdue de vue. Les leçons du conservatoire des arts et métiers sont spécialement destinées au perfectionnement des industries méca-

niques ; et récemment des lectures du soir ont été instituées pour le progrès moral et le délassement des travailleurs.

Je sais que ces créations favorites de notre ancienne monarchie ont contribué à sa chute. Le dernier gouvernement avait couvert la France d'écoles primaires, et favorisé le haut enseignement avec une prodigalité, qui aurait dû lui valoir au moins la reconnaissance des savants et des lettrés. Dieu sait s'il a eu à se louer des savants et des lettrés, malgré tant de cumuls, de sinécures et de véritables bénéfices ! Combien n'avons-nous pas vu de jeunes rhéteurs, nourris par les libéralités de l'État ou par la charité individuelle, propager des doctrines de désordre, au sortir du collége, et se venger des bienfaiteurs, qui leur avaient mis une plume au lieu d'un rabot à la main, en faisant contre la société le serment d'Annibal ! Peu importe. Ils ne doivent pas moins aux institutions protectrices de cette société leur existence, leur fortune et quelquefois le talent dont ils abusent contre elle.

Des besoins de l'enfance et de la jeunesse, passons à ceux de l'âge mûr et du déclin de la vie. Examinons, en parcourant toute la carrière humaine, si les intérêts du peuple n'ont pas été compris avec plus d'intelligence et ménagés avec plus de discernement, que s'il avait mis la main à l'œuvre et s'était fait lui-même sa part, comme le lui conseillent d'imprudents amis.

En cas de maladie ou d'accident, le travailleur trouve dans les hôpitaux les soins de médecins expérimentés, d'habiles opérateurs, de sœurs de charité connues par un zèle infatigable. La science tient à honneur d'attacher son nom aux progrès de ces utiles établissements. Aucune amélioration n'y est omise; aucun sacrifice n'y est épargné. Aussi les pauvres n'ont-ils rien à envier aux riches, sous le rapport des secours de l'art, et sont-ils beaucoup mieux traités hors de chez eux qu'ils ne pourraient l'être dans leur famille. La ville de Paris affecte à ce service plus de huit millions par an, sans compter plus de deux millions qu'elle fait distribuer à domicile, par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance. La somme qu'elle consacre annuellement à l'assistance publique s'élève à quatorze millions, chiffre énorme dans son budget, et qui dépasse le revenu total de plusieurs États secondaires de l'Europe.

Indépendamment de ses hôpitaux et de ses dispensaires, la capitale entretient de vastes hospices où elle recueille les vieillards sans ressources, les invalides et les aliénés, de même que, dans plusieurs de nos départements, des dépôts de mendicité sont ouverts aux vagabonds et aux indigents incapables de travail. Une place bien légitime doit être aussi réservée aux infirmités naturelles dans ce catalogue des établissements de bienfaisance. Les jeunes aveugles ont leur éducation spéciale où la privation de la vue est adoucie

par d'ingénieux artifices, et notre institut des sourds-muets, célèbre dans les annales de la philanthropie, a fourni un modèle à la plupart des nations civilisées.

La sollicitude attentive de l'État vient en aide à la bonne volonté des travailleurs et les éclaire sur leurs véritables intérêts. Il prend sous sa protection les caisses d'épargne, au risque d'obérer éventuellement le trésor et d'ajouter aux embarras de la dette publique. Il encourage les sociétés de prévoyance et de secours mutuels, si fécondes en résultats utiles, si importantes pour l'avenir du pays. Quelquefois, par un honorable échange, il va chercher au dehors des institutions secourables, telles que celle des Monts-de-Piété, qui ont pour but de fournir aux classes laborieuses le moyen d'emprunter, à un taux modique. Il est vrai que, chez nous, ce taux s'élève encore à près de dix pour cent; mais on s'étudie à le réduire en simplifiant les frais d'administration. Pour apprécier les services de ces établissements, il suffit de considérer que, sans leur appui, les ménages dans la détresse ne trouveraient probablement d'argent nulle part, à moins d'un intérêt beaucoup plus onéreux. On peut objecter sans doute que les prêts sur gages ont l'inconvénient de favoriser, jusqu'à un certain point, l'imprévoyance, et d'offrir à la jeunesse un expédient facile pour satisfaire ses penchants. Ce serait bien pire si, comme le proposent quelques

novateurs, qui ne reculent devant aucune exagération, les Monts-de-Piété prêtaient gratuitement.

Quel est le moyen praticable d'améliorer le sort du peuple, qui n'ait pas encore été mis à l'étude, et qui n'ait été l'objet d'un examen sérieux? Des lois ont déjà pourvu ou sont sur le point de pourvoir à l'assistance judiciaire, aux colonies agricoles, à l'éducation des apprentis, au patronage des jeunes détenus, à la répression des fraudes et des falsifications sur les aliments, à la poursuite de l'usure, à la révision du régime hypothécaire; à l'organisation d'un conseil supérieur, chargé de coordonner et de vivifier ce vaste système de l'assistance publique.

L'autorité législative ne songe pas uniquement aux besoins moraux et intellectuels des travailleurs : elle se préoccupe aussi de leurs besoins physiques, de leur santé, de leur bien-être, avec plus de vigilance qu'ils ne font eux-mêmes. C'est ainsi que des dispositions récentes ont prescrit l'assainissement des habitations insalubres et l'établissement de lavoirs publics, destinés à entretenir, parmi les classes pauvres, des habitudes et des soins de propreté si favorables à l'hygiène.

A côté de l'État, des départements et des communes, une foule d'associations particulières contribuent au soulagement de l'infortune, et cherchent sans cesse à découvrir quelque plaie sociale, qui jusqu'ici ait échappé à la vigilance de la philanthropie. La capitale seule compte plus de soixante de ces as-

sociations, dont quelques-unes, telles que la société de Maternité et celle de Saint-Vincent de Paule, exercent une influence très-étendue et s'élèvent à l'importance d'institutions publiques. Ces œuvres diverses rivalisent d'ardeur, au point de se faire quelquefois concurrence par la similitude de leur but et la conformité de leurs efforts. Elles se rencontrent souvent sur le même seuil et au même chevet, pour adoucir les mêmes souffrances. Tandis que d'autres déclament et se croisent les bras, elles agissent et font le bien, sans appel à la presse et sans retentissement de tribune.

Parlerai-je des expédients, des artifices, des prétextes qu'une philanthropie ingénieuse invente, chaque jour, pour séduire aux bonnes actions? Rappellerai-je ces quêtes, ces souscriptions, ces loteries, qui se renouvellent périodiquement, tributs volontaires de l'aisance réelle ou présumée à l'indigence, et qui, dans certains cas, sont plus onéreux que l'impôt? Dirai-je que, dans les rangs les plus favorisés de la fortune, il ne se voit point de réunion, point de fête où la part du pauvre soit oubliée? Il y avait naguère sur le trône de France une famille, digne de servir également de modèle aux maisons princières et privées. Jamais le malheur ne l'invoquait en vain. Les mains d'une reine pieuse et de ses filles travaillaient sans relâche à préparer des offrandes pour toutes les œuvres charitables, sur tous les points du territoire.

Le souvenir de si touchants exemples a laissé une profonde empreinte aux cœurs des gens de bien, et il suffirait à ranimer le culte de la bienfaisance parmi nous, s'il était au pouvoir des vicissitudes et des événements d'affaiblir ce noble attribut du caractère national.

Ainsi donc, enfants trouvés, orphelins, apprentis, sourds-muets, jeunes aveugles, détenus, malades, infirmes, aliénés, indigents, aucune infortune aujourd'hui n'échappe au vaste réseau de l'assistance publique, secondée et soutenue par le concours de la charité privée. Point d'affliction physique, point de faiblesse, point de dénûment, qui d'avance n'ait son refuge préparé et sa dotation spéciale. L'État protége l'individu avant sa naissance, en lui servant de mère, en lui retenant une nourrice et un berceau, et ne le perd plus de vue jusqu'à son dernier asile. N'est-ce pas là une société où le soulagement de la misère humaine, sous toutes ses formes, semble avoir été non-seulement le vœu, mais la préoccupation dominante du législateur et l'esprit même des institutions civiles?

Dernièrement, les journaux annonçaient qu'un propriétaire de Paris venait de léguer une somme assez considérable, vingt mille francs, à un hospice des enfants trouvés où il avait été élevé autrefois. Certes, de tels faits ne se produiraient pas dans un pays où quelqu'un pourrait se dire avec raison déshérité des avantages communs. On rencontre partout en France

des parvenus à la fortune, fils de leurs œuvres; d'anciens artisans, de simples ouvriers, enrichis par le travail et par l'industrie. Chacun sait que cette classe de citoyens figurait, dans une forte proportion, parmi les électeurs censitaires, sous la monarchie représentative. L'espoir légitime de s'élever à l'aisance n'est donc interdit à personne, et de tels témoignages donnent un éclatant démenti aux détracteurs de notre organisation sociale.

Si maintenant on me demandait encore ce que l'État fait pour le peuple, je me croirais en droit de répondre sans hésitation, sans embarras et même en prenant l'offensive. Je demanderais, à mon tour, ce que font pour le peuple ceux qui nous adressent une semblable question; et quelle est leur part collective dans la statistique des monuments de bienfaisance dont je n'ai pu esquisser qu'un faible aperçu? Je demanderais ce qu'ils ont à mettre en parallèle de faits positifs, d'établissements séculaires, d'institutions éprouvées, sinon des projets chimériques, un programme impraticable et une série d'avortements successifs? Je demanderais enfin si ce langage contempteur, cette expression de dédain pour les bonnes œuvres d'autrui sied bien dans la bouche de ceux qui, maîtres du pouvoir, n'importe par quel moyen, n'ont su qu'organiser des ateliers nationaux pour la moralité du travail et la régénération des classes laborieuses?

CHAPITRE VI.

DU SORT DES CLASSES LABORIEUSES.

Des travailleurs industriels. — Caractères d'un bon ouvrier. — Des faux travailleurs. — Salaire assuré du travail. — Crises de l'industrie. — Privations des classes laborieuses. — Progrès des arts mécaniques. — Insalubrité de certains états. — Compensations aux inégalités sociales. — Avantages particuliers à la France. — Causes fréquentes de la misère. — Fainéantise. — Disette de travailleurs. — Imprévoyance commune. — Insouciance des pauvres. — Influence du climat. — Effets de l'intempérance. — Danger des déréglements pour les travailleurs. — Mariages imprudents et prématurés. — Opinion de Swift, d'Arthur Young et de Malthus. — Examen du système de Malthus.

Le sort des classes laborieuses en France est-il aussi à plaindre que feint de le croire l'école socialiste? Puisque c'est en leur nom qu'on a fait les révolutions précédentes, et qu'on en provoque aujourd'hui de nouvelles, il est indispensable de discuter

cette question, de bonne foi. Le peuple, en héritant des prérogatives de la souveraineté, a aussi hérité de ses charges et de ses périls, particulièrement des éternelles obsessions de la flatterie. Pour lui, comme pour tout autre pouvoir, la première condition de salut est de savoir entendre la vérité.

Si, dans le cours de cet examen, je me sers quelquefois de paroles sévères en blâmant l'imprévoyance, l'inconduite et les déréglements des travailleurs; si je rapporte principalement à cette cause la plupart des souffrances réelles de notre temps, ce n'est pas que j'éprouve aucune prévention contre une classe nombreuse et utile de mes concitoyens. « Dieu sait, « comme le dit le poëte Burns, que je voudrais es- « suyer toutes les larmes de tous les yeux (*). » Je prends un vif intérêt à la situation des prolétaires. Si quelque chose m'étonne, c'est qu'ils n'aient pas été entièrement égarés par les dangereuses doctrines, par les coupables insinuations, par les promesses corruptrices, auxquelles ils sont en butte, depuis plus d'un demi-siècle, et auxquelles ni peuples ni rois ne pourraient résister.

Je commence par déclarer que je ne sais rien de plus respectable qu'un ouvrier, tel que je le conçois et que j'en ai vu beaucoup, honnête, rangé, laborieux, tout entier aux devoirs de sa profession. A

(*) *Letters of Burns, nº XCIV.*

mes yeux, la valeur des hommes ne se mesure point par leur rang dans le monde, mais par la manière dont ils remplissent leur mission. Ainsi, je fais plus de cas d'un artisan probe et industrieux que d'un négociant déloyal, d'un magistrat inepte ou d'un général incapable, comme il s'en rencontre par occasion. Mais il ne suffit pas de se dire travailleur pour avoir droit à ce titre, et ce titre lui-même n'implique pas tous les mérites imaginables, ni un droit exclusif à la protection des lois et à la sympathie du gouvernement.

J'ai eu sous les yeux de véritables ouvriers, au sein de la capitale. Ils étaient sobres, assidus, infatigables. Ils ne connaissaient point de chômage, point de distraction, point de repos, dans le cours de la semaine : ils auraient pris pour un affront d'être réduits à dix heures de travail. Quelque moment qu'on choisît, on les voyait à leur poste. Leur atelier était en pleine activité, dès le point du jour, et quelquefois bien avant dans la nuit. Je les contemplais avec un sentiment d'estime, de respect et d'émulation. Je me reprochais de ne pas faire un aussi bon emploi de la vie, et de consacrer moins de temps à l'étude que ces braves gens n'en donnaient aux labeurs de leur profession. Un tel spectacle me semblait consolant, parmi tant d'autres bien faits pour attrister les regards, dans les quartiers populeux de nos cités industrielles.

Retranchez la fainéantise, la dissipation, la débauche, et dites-nous ce que devient la détresse des classes laborieuses. Compterez-vous au nombre des travailleurs ceux qui ne travaillent qu'à leur corps défendant; ceux qui attendent que l'ouvrage vienne les chercher; ceux qui se donnent le moins de peine possible, pour gagner leur argent; ceux qui cherchent à tromper sur la quantité ou sur la qualité de leur tâche; ceux qui servent leurs pratiques à peu près comme étaient servis les ateliers nationaux; ceux qui se mettent en grève, à la moindre fantaisie; ceux qui se coalisent pour extorquer une augmentation de salaire; ceux qui s'affilient aux sociétés secrètes et s'enrôlent sous les entrepreneurs d'émeute? Non sans doute. Alors vous faites une large brèche dans les rangs de l'armée des travailleurs.

Les économistes qui se sont occupés jusqu'ici de l'amélioration du sort du peuple ont cherché dans des mesures législatives, dans de nouvelles institutions de crédit, dans un système de colonisation, dans une prétendue organisation du travail, un remède au malaise des classes laborieuses. Malheureusement, ce qu'on désigne d'habitude sous le nom de classes laborieuses renferme, avec de véritables ouvriers, une masse énorme de paresseux, qui n'entendent pas ainsi l'assistance, et auxquels on ne saurait jouer un plus méchant tour que d'organiser le travail. Ce qu'ils attendent, c'est l'accroissement

progressif de leur salaire, avec une diminution proportionnelle de leur tâche; c'est la faculté de vivre au cabaret, d'une manière confortable, après quelques heures de promenade sur la voie publique; c'est une solde régulière et une haute paie, en échange de l'exactitude à un appel nominal; en un mot, c'est une liste civile « qui leur appartienne, » selon l'heureuse expression d'un mémorable décret.

Il y a quelque chose qui ne s'est presque jamais vu, depuis l'origine des sociétés humaines, et qui ne se verra presque jamais : c'est qu'un ouvrier honnête, intelligent et laborieux manque d'ouvrage. Il faut excepter, sans aucun doute, les crises industrielles qui suivent les révolutions. Chacun subit alors la loi commune. L'ouvrier ne peut vendre son travail, par la même raison que le fabricant ne peut vendre ses marchandises, le propriétaire ses domaines, et le rentier ses inscriptions, à moins d'un sacrifice considérable. On doit même remarquer que, de tous les capitaux, le travail est celui qui se relève le plus vite, et qui, à tout prendre, éprouve le moins de dépréciation.

On instituerait cent enquêtes consécutives sur les souffrances des classes laborieuses, que tous les ouvriers de bonne foi répéteraient ce qu'ils ont déjà dit, que les causes de la prospérité publique sont la stabilité du gouvernement, le maintien de l'ordre, le respect de la propriété; et que les causes de

détresse de l'industrie sont les émeutes, les troubles politiques et l'ébranlement du crédit. Voilà pourquoi les agitateurs sont les plus grands ennemis du peuple.

S'il y a un fait généralement reconnu, c'est que, dans les temps calmes, tout ouvrier probe et habile trouve du travail, et que tout travail procure aujourd'hui des moyens suffisants d'existence. Le simple terrassier des chemins de fer, qui n'a besoin d'aucun apprentissage, gagne de quoi vivre. On a vu des coalitions pour élever le salaire de certaines industries au-dessus du taux moyen des émoluments que rapportent des professions libérales, qui exigent un long noviciat, telles que celles de juge, d'avocat, de médecin, de professeur.

Remarquons, en passant, le progrès qu'ont fait, dans l'opinion moderne, ces métiers et ces arts mécaniques, si dédaignés dans plusieurs démocraties de l'antiquité, que la loi les interdisait aux hommes libres (*), et aujourd'hui si encouragés que l'usage réserve presque exclusivement à ceux qui les professent l'honorable titre de travailleur.

On cherche tous les moyens de diminuer les fatigues et les privations des classes laborieuses, et on a raison. Malheureusement, les privations et les fa-

---

(*) Οὐδ' ἔξεστι τῶν πολιτῶν οὐδενὶ βαναυσικὰς τέχνας ἐργάζεσθαι. *Xenoph. OEcon. cap. III.*

tigues sont le lot commun de la plus grande partie de l'humanité. Elles n'épargnent pas plus l'ouvrier de la pensée que celui qui vit du labeur de ses mains. Combien ne voit-on pas de gens de lettres, après un travail de quinze ou seize heures, bien autrement pénible que celui des bras, n'être nullement assurés du pain de la journée, sans que la loi puisse intervenir en leur faveur ! On sait que le célèbre moraliste Samuel Johnson a signé plus d'une lettre *impransus Johnson*. Milton, son immortel poëme du *Paradis perdu* à la main, obtenait à peine de quoi vivre, pendant un mois (*).

Qu'on se persuade bien que le travail mécanique est un patrimoine aussi solide et aussi inviolable que la propriété. De plus, il a l'avantage de s'échapper à tout impôt direct. Il est vrai que le travail intellectuel jouit de la même immunité; mais les produits en sont beaucoup plus précaires et plus incertains. Tandis qu'il est à peu près sans exemple qu'un ouvrier d'une habileté ordinaire et d'une bonne conduite ne vive pas de son industrie, il arrive quelquefois qu'un avocat de mérite, un savant professeur ou un poëte de génie meurent à l'hôpital.

On objecte que certaines professions mécaniques sont insalubres. Oui sans doute; mais plusieurs

---

(*) On conserve le reçu de cinq livres sterling, souscrit par John Milton, en 1669.

professions libérales ne sont-elles pas dans le même cas. Un médecin fameux a fait un livre sur les maladies spéciales des gens de lettres. Les médecins eux-mêmes exposent journellement leur vie, dans le traitement des maladies contagieuses. Quel métier est plus rude que celui des avocats en renom, qui passent les nuits, dans leur cabinet, à étudier des dossiers, et les jours à plaider au palais? Les exemples de longévité sont-ils plus communs parmi les hommes d'État que dans les classes laborieuses?

L'expérience prouve que l'exercice, le mouvement, les occupations physiques, dans une juste mesure, sont favorables à la santé. Le plus grand travailleur de notre siècle, celui qui a égalé la rapidité des conquêtes d'Alexandre, et qu'on aurait pu surnommer, aussi bien que César, « un prodige d'activité, » n'a vu ses forces dépérir et sa vie s'éteindre que lorsqu'il a été condamné au repos. Quelques-uns de ses plus illustres compagnons d'armes ou de ses adversaires, les Soult, les Wellington, les archiduc Charles, ont atteint une verte et florissante vieillesse, après des fatigues et des épreuves auxquelles ne saurait se comparer le labeur des artisans de nos villes.

Reconnaissons que, malgré tant de déclamations, ceux qu'on est convenu d'appeler les travailleurs ne sont pas plus à plaindre que d'autres catégories de citoyens, qui ne partagent point ce titre. Si,

comme je l'ai dit plus haut, on examine attentivement les diverses conditions de la société, on arrive à conclure que toutes ont leurs avantages, leurs désagréments et leurs compensations. Aux yeux du philosophe et du penseur, il n'y a pas aujourd'hui, en France, de poste moins désirable, ni de pire esclavage que celui du chef de l'État et de ses ministres. Quoiqu'ils fassent, ils doivent s'attendre à une complète ingratitude, à d'éternelles accusations et à un mécontentement incurable. Cependant, on ne voit pas jusqu'ici que ces fonctions demeurent vacantes, faute de compétiteurs. Pour passer à un autre extrême de l'échelle sociale, s'il y a une situation qu'on s'accorde généralement à regarder comme pénible et même humiliante, c'est celle de domestique. Néanmoins, quelques économistes rangent au nombre des individus les plus heureux de notre époque les domestiques de bonne maison, qui vivent au sein de l'abondance, travaillent modérément, ne prennent point de souci, et jouissent presque des mêmes priviléges que leurs maîtres, sans compter que la sagesse de la loi les a investis des mêmes droits politiques. On pourrait dire d'eux aussi qu'ils se sont donné la peine de naître.

Il y a sans doute des souffrances réelles parmi les travailleurs; mais il ne faut rien exagérer, ni dans de bonnes ni dans de mauvaises intentions. La France est peut-être de tous les grands États civilisés celui

où règne le plus d'aisance générale, et où l'on trouve le moins de privations et de misère, grâce à la douceur du climat, à la division des fortunes, à l'équité des lois et au caractère des habitants. N'oublions pas que sur une partie du globe on meurt littéralement de faim, d'après le témoignage unanime des voyageurs. Nos années de disette seraient des années d'abondance en Chine, c'est-à-dire dans le plus vaste, le plus populeux et le plus riche empire de la terre.

Selon la remarque d'un judicieux économiste anglais : « les pays, qui unissent de grandes ressources « territoriales à un état prospère du commerce et « des manufactures, et où la partie industrielle de « la population ne dépasse jamais beaucoup la partie « agricole, sont éminemment à l'abri des revers sou- « dains. Le progrès de leur aisance paraît hors de la « portée des événements ordinaires ; et il n'y a au- « cune raison de dire qu'ils ne peuvent continuer à « s'accroître en richesse et en population, pendant « des centaines et presque des milliers d'années (*). »

Telle est à peu près la situation de la France, dans les temps calmes. Elle jouit d'un territoire fertile et d'un climat favorable ; elle compte des millions d'agriculteurs pour une population comparativement minime, vouée aux travaux des manufactures ; elle possède peu de grands capitalistes en état de faire la

(*) *The principle of population, book. III, chap.* 10.

loi à l'industrie. Médiocrement douée du génie inventif dans les arts mécaniques, elle s'approprie et perfectionne les découvertes des autres, plutôt qu'elle ne crée elle-même. Il en résulte que les travailleurs y sont moins exposés aux perturbations fâcheuses, qui suivent quelquefois la brusque introduction de nouvelles machines ou de nouveaux procédés de fabrication.

Pour parler le langage de la vérité et non celui de la flatterie, les causes les plus directes de la misère des classes inférieures sont la fainéantise, l'imprévoyance, l'inconduite, quelquefois même l'improbité. Sauf un petit nombre de cas où l'assistance publique et la charité individuelle peuvent intervenir utilement, elles aggravent plutôt le mal qu'elles n'y remédient. La paresse de beaucoup de prolétaires est telle qu'ils aiment mieux s'exposer au besoin ou vivre d'aumône que de recourir au travail. Tout le monde sait combien il est difficile de se procurer des ouvriers; à quel prix on achète leurs services; combien de lenteurs et de mauvaise volonté il faut subir. Presque partout, ce n'est pas le travail qui manque: ce sont les travailleurs.

Il est remarquable que chaque révolution nouvelle, accomplie au nom de l'intérêt des travailleurs, augmente infailliblement le nombre des paresseux, non-seulement parce qu'elle diminue la richesse générale et particulière, mais surtout parce qu'elle

favorise les exigences insoutenables, et multiplie les demandes impossibles à satisfaire. Le travail est une marchandise que des citoyens, investis de prérogatives politiques, ne veulent plus vendre qu'à un prix exorbitant, et on en voit qui aiment mieux s'exposer à toutes les privations imaginables que de rabattre de leurs prétentions. C'est ce qui explique pourquoi, à la suite des commotions de ce genre, on a tant de peine à obtenir des ouvriers dans les villes et des journaliers dans les campagnes, quoique tout le monde se plaigne de la misère, et qu'on rencontre, à chaque pas, des mendiants valides.

La législation la plus libérale est impuissante contre les résultats inévitables du désœuvrement. Dans une république, aussi bien que dans une monarchie, il doit être loisible à chacun de travailler ou de se reposer, à ses risques et périls. Il y a une foule de gens, qui aiment mieux vivre de presque rien, ou même on ne sait comment, que de gagner leur pain par une occupation régulière. Organiser le travail en leur intention serait pour eux la plus insupportable des tyrannies. L'indolent Espagnol et l'insouciant Napolitain, qui savourent si bien les délices de l'oisiveté, n'échangeraient pas leur pénurie pour le confortable de l'industrieux Anglais, à condition de se fatiguer sans relâche et de renoncer aux douceurs de la sieste. A deux pas de l'Angleterre même, l'apathique Irlande végète dans une détresse héré-

ditaire, faute d'imiter l'énergie et l'activité de la race anglo-saxonne. Ainsi se reproduit partout le même phénomène, à l'égard des sociétés et des individus.

L'imprévoyance est aussi une source fréquente de malaise pour les classes laborieuses. Beaucoup ne songent pas que chaque jour a un lendemain : un plus grand nombre n'amassent rien l'été pour l'hiver, et ne se réservent aucune ressource pour les temps de chômage. Ils se confient à la Providence et au hasard, « cette Providence de tous les imprévoyants, » dit avec raison un de nos hommes d'Etat (*). Dans les campagnes, des familles entières ne vivent, durant la saison rigoureuse, que du produit de la mendicité des enfants. Dans les villes, presque tout le salaire des ouvriers va s'engloutir au cabaret. Ce qui suffirait à leur subsistance, pendant une semaine, se dissipe en quelques heures d'orgie.

Ce que raconte le capitaine Parry de l'imprévoyance de certaines tribus des régions septentrionales s'appliquerait à une partie de la population des pays les plus civilisés de l'Europe. « Aucune détresse, dit-il, « ne saurait ôter aux Esquimaux leur gaîté et leur « bonne humeur. Ils conservent l'une et l'autre, « même lorsqu'ils sont rudement éprouvés par la « faim et le froid, et entièrement privés, plusieurs

(*) *Rapport sur l'assistance publique.*

« jours de suite, de nourriture et de combustible, « extrémité à laquelle ils sont très-souvent réduits. « Cependant, il n'y a point de tribulation de ce genre « qui puisse leur enseigner à être prévoyants ou à « prendre le moindre souci du lendemain. A dire « vrai, c'est toujours, chez eux, bombance ou fa- « mine (*). »

On a remarqué que les sauvages témoignent autant de patience à supporter les privations que d'incurie pour les prévenir. Cette résignation est beaucoup plus rare dans notre état social où les pauvres ont constamment sous les yeux le pénible contraste des effets de la prévoyance.

L'observation prouve que l'ordre et l'économie se manifestent presque toujours en raison inverse du besoin de ces qualités, en sorte que ceux qui possèdent le moins, et qui sembleraient ne rien avoir à perdre, sont d'ordinaire les plus imprudents et les plus enclins à jouir du présent sans réflexion. Peut-être, sous un point de vue philosophique, est-ce une sage dispensation de la Providence, qui ne veut pas que des créatures, déjà assez à plaindre, souffrent en outre par trop de préoccupation de l'avenir, et qui leur accorde la compensation de l'insouciance, de même qu'elle inflige aux riches et aux puissants l'épreuve de l'inquiétude et des alarmes.

(*) *Captain Parry's voyage to the northern seas.*

Malthus dit, à propos du paupérisme si onéreux à l'Angleterre : « Dans la France même, avec tous « les avantages de sa situation et de son climat, la « tendance à l'accroissement de population est telle- « ment grande, et le défaut de prévoyance parmi les « classes inférieures tellement remarquable, que, si « on y établissait la taxe des pauvres, la propriété « foncière succomberait bientôt sous le fardeau, et la « misère du peuple augmenterait, en même temps (*). » Ainsi l'imprévoyance de nos compatriotes avait frappé ce judicieux observateur.

Au reste, le même défaut devient plus sensible encore dans l'Europe méridionale. Il semble que, plus un pays est favorisé par la nature, et plus il dispose à l'insouciance. L'Angleterre, la Hollande, les États-Unis doivent une partie de leur prospérité à la rigueur de leur climat. Chez nous, il règne plus d'activité dans les départements du nord que dans ceux du midi, de même que la Lombardie est plus industrieuse que la Sicile, et la Catalogne que l'Andalousie.

Les économistes rangent, parmi les indices de disette prochaine, plusieurs années successives d'abondantes récoltes (**). En effet, indépendamment de l'influence des lois de la nature sur ce résultat, les

---

(*) *The principle of population. book IV, chap. 7.*

(**) *History of air, seasons, etc. by Short.*

saisons d'abondance favorisent le gaspillage, augmentent la consommation générale, et font quelquefois négliger les plus utiles précautions. On sait combien la main-d'œuvre se ralentit alors, et combien il devient difficile de trouver des bras pour les travaux des campagnes.

J'ai déjà signalé l'intempérance au nombre des causes les plus actives de la détresse des classes laborieuses. Trop souvent, l'ivrognerie absorbe leur salaire, dégrade leurs mœurs et ruine leur santé. Ce vice, devenu endémique chez nous, abrutit la population des villes, en même temps qu'il énerve les populations rurales. On a peine à reconnaître, dans une race débile et chétive, la postérité des robustes générations de l'Empire. Il n'est pas rare de voir, dans les villages, des femmes et des enfants, adonnés à l'abus des liqueurs fortes. Des familles vivent de privations et se refusent le strict nécessaire, pour satisfaire un tel penchant. Les progrès de cette funeste habitude se remarquent surtout dans le voisinage des usines et des grands établissements industriels.

Recommander aux travailleurs l'économie, c'est s'occuper aussi de leur éducation morale; car l'économie est le meilleur préservatif contre les tentations de tout genre, qui les détournent de leurs devoirs. « Les déréglements, dit Adam Smith, sont toujours « ruineux pour les gens du peuple. Une seule semaine

« d'étourderie et de dissipation suffit bien souvent « pour perdre à jamais un pauvre ouvrier, en le « poussant par désespoir à commettre les crimes les « plus énormes (*). » Nos annales judiciaires confirment, chaque jour, cette triste vérité. Les magistrats savent que le chômage du lundi, par exemple, peut revendiquer une part dans la statistique des délits, des actes de violence et des excès populaires.

Enfin, parmi les causes de misère qui se rattachent à l'imprévoyance, il faut compter les unions imprudentes et irréfléchies, si fréquentes dans les classes laborieuses. Lorsque deux personnes, qui n'ont de quoi vivre ni l'une ni l'autre, mettent leur détresse en commun, qu'attendre d'une telle association que la perspective d'un surcroît de gêne et des enfants exposés au besoin. Nous verrons plus loin que les principes d'ordre et la pratique de l'économie favorisent les mariages utiles à la société, en facilitant les moyens de pourvoir aux charges d'un ménage et à l'entretien d'une famille.

Je sais que l'illustre orateur Fox a dit, au sujet des mariages d'inclination : « Le cœur de la jeunesse « est plus sage que la tête de la vieillesse (**). » Malheureusement, l'expérience n'atteste pas toujours

---

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap.* 1

(**) *Speech on the bill to repeal the marriage act.*

la justesse de cette maxime. D'ailleurs, Fox parlait de la classe aisée où il est rare que ceux qui contractent des alliances prématurées soient également dépourvus de ressources.

Swift, le zélé champion de l'Irlande, signale parmi les causes du nombre prodigieux de mendiants dans ce pays, outre la paresse naturelle des habitants, « les « mariages précoces, formés sans aucun moyen d'exis- « tence (*). »

Arthur Young, le savant agronome, qui visitait la France en 1800 et 1801, y trouvait la population fort au-dessus de la proportion du travail et de l'industrie, et il attribuait ce résultat à l'extrême facilité des mariages. Il oppose à la pénurie des habitants de nos campagnes la supériorité de bien-être des paysans d'Angleterre, « dont un seul à peine sur mille a des « terres ou des bestiaux (**). »

Malthus caractérise fort bien l'inconséquence d'un homme, qui se marie sans posséder les moyens de nourrir une famille, et qui, après s'être exposé volontairement aux atteintes de la misère, s'en prend à tout le monde et à toute chose, au taux des salaires, à l'assistance publique, aux riches, aux institutions sociales, à la Providence, au lieu de s'accuser lui-même le premier (***).

(*) *Considerations about maintaining the poor.*

(**) *Travels in France, vol.* 1.

(***) *The principle of population, book* IV, *chap.* 3.

Puisque je viens de prononcer le nom de Malthus, et que j'aurai peut-être occasion de le citer encore, qu'il me soit permis de défendre cet habile économiste contre les préventions injustes et les imputations défavorables, qui poursuivent aujourd'hui son système. A coup sûr, ceux qui le représentent comme hostile à la cause du pauvre, ne l'ont point lu ou ne le connaissent que par des intermédiaires suspects de partialité. Aucun autre n'a plus insisté sur les avantages de l'élévation des salaires, dans l'intérêt des travailleurs. C'est lui qui dit quelque part : « Le bien-être « des classes inférieures ne dépend pas uniquement « de la nourriture, ni du strict nécessaire. On ne « peut considérer leur sort comme satisfaisant, tant « qu'elles ne jouissent pas d'une certaine aisance et « même de quelque superflu (*). » Voilà certainement un programme auquel l'école socialiste pourrait souscrire sans scrupule.

Aucun autre non plus n'a recommandé plus vivement d'éclairer le peuple et de répandre une saine instruction dans les masses. Le chapitre de son ouvrage, consacré à la « direction de la charité, » n'appartient pas seulement à l'économie politique : c'est un morceau empreint de la bienveillance d'un moraliste et de l'onction d'un orateur chrétien.

Je regrette de voir un écrivain aussi grave que l'au-

(*) *The Principle of population, book* III, *chap.* 13.

teur du livre sur *la Propriété* s'associer aux attaques irréfléchies contre Malthus (*), et le désigner comme un ennemi de la fécondité du genre humain et du principe de la population. Cet économiste ne blâme pas le mariage en général, mais les mariages imprudents, qui augmentent le nombre des malheureux ici-bas (**). A ceux qui soutiennent, d'une manière absolue, qu'un accroissement de population est toujours désirable et conforme aux intérêts de la société, il répond : « Oui sans doute, mais à condition que cet accroissement correspondra à un surcroît proportionnel « de travail, de bien-être et de production, et non « pas à un surcroît d'indigence, de misère et de « mortalité. » Voilà toute sa doctrine.

Un digne ecclésiastique, à la tête d'une paroisse populeuse, me disait, un jour, qu'un de ses perpétuels embarras étaient de dissuader de pauvres ouvriers et des domestiques de mariages imprudents ; que d'ordinaire ses conseils étaient méconnus ; et qu'il avait ensuite la douleur d'entendre les lamentations de ces ménages indigents, et d'assister à des scènes de détresse qu'il ne pouvait pas toujours soulager.

(*) *De la propriété*, *page* 247.

(**) Bien avant Malthus, le poëte comique Ménandre avait dit :

Ὦ τρὶς κακοδαίμων ὁστις ὢν πένης γαμεῖ
Καὶ παιδοποιεῖ..... *A. Gellii noctes atticœ*, *lib.* II.

C'est précisément là le résultat que Malthus, témoin de l'effrayante mortalité des enfants dans les cités manufacturières, a voulu signaler et prévenir par ses savantes recherches sur les lois de la population. Ainsi donc, la religion, sur ce point, est d'accord avec la science économique.

Ceux qui se plaignent aujourd'hui des inconvénients de la concurrence, en réalité se plaignent de l'excès de population; car la concurrence n'a pas d'autre origine. Ils sont, sans le savoir, des disciples de Malthus.

Ce n'est pas Malthus qui est un ennemi de la population, c'est le philosophe qui a dit: « Les fruits « sont à tous et la terre n'est à personne. » Dans le système du premier, la population s'accroîtrait en raison des moyens de subsistance : dans celui de J. J. Rousseau et des communistes, la terre ne se peuplerait jamais.

Ricardo, qui ne fait grâce à aucun de ses devanciers, et qu'on pourrait surnommer assez justement l'hypercritique parmi les économistes, rend ainsi hommage au consciencieux travail de son compatriote : « De tous les hommes de l'époque actuelle, c'est « celui aux écrits duquel diverses branches de la « science économique sont le plus redevables. Je « suis heureux d'exprimer l'admiration que j'éprouve « pour son essai sur les *Lois de la population*. « Les attaques des contradicteurs de ce grand ou-

« vrage n'ont servi qu'à en constater le mérite ; et je « suis convaincu que la juste réputation de l'auteur « s'étendra, à mesure que la science sera plus cul- « tivée (*). »

(*) *Principles of political economy*, *p.* 519.

CHAPITRE VII.

CAUSES DU MALAISE MORAL.

Que l'économie peut atténuer le malaise moral. — Caractères distinctifs des amis et des ennemis du peuple.—Affaiblissement des croyances religieuses. — Préoccupation des besoins matériels et indifférence pour les besoins moraux. — Progrès simultanés du bien-être et du mécontentement. — Théories socialistes.—L'État serviteur.—Inconvénients des déclarations de droits. — De l'envie chez les masses. — Anecdote sur le maréchal Lefèvre. — Jalousie des populations industrielles. — Résultat des institutions démocratiques. — Privilége de l'éducation. — Aristocratie de l'intelligence. — Influence de la littérature actuelle. — Tactique de la presse. — Mécontentement des professions libérales. — Insubordination naturelle à la démocratie. — Esprit général d'opposition.

Ne craignons pas de sonder hardiment les plaies de notre époque, afin de nous rendre compte de la profondeur du mal auquel nous cherchons un remède. Aux souffrances matérielles dont je viens d'indiquer

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

l'origine, se joint un désordre moral, qui remonte plus haut, dont les symptômes sont plus alarmants, et dont les progrès menacent le cœur même de la société. La guérison d'un malaise déjà si ancien et entretenu par tant de circonstances diverses ne saurait être que lente et difficile. Cependant, il n'y a pas à désespérer. L'économie dont l'influence directe est toute puissante pour soulager les besoins physiques, peut aussi beaucoup, par son influence indirecte, pour calmer les agitations de l'âme et apaiser le trouble des esprits. Améliorer le sort des individus, c'est les disposer à la justice envers leurs semblables; c'est amortir les passions malveillantes; c'est leur ôter les causes et surtout les prétextes d'irritation.

Si vous doutez de ce que j'avance, examinez combien aux prétentions du patriotisme et aux diatribes contre nos institutions se mêlent furtivement de motifs personnels, d'affaires domestiques en désordre, de fortunes compromises, d'embarras pécuniaires notoires ou sur le point d'éclater. N'est-ce pas là l'éternel auxiliaire et le point d'appui des agitateurs politiques? Songez que, depuis Catilina (*) jusqu'à nos

---

(*) On sait que Virgile, au lieu d'abaisser la peine d'un degré en faveur de ce prince des conspirateurs de son temps, lui assigne un supplice à part dans les enfers:

« ..... Et te, Catilina, minaci

« Pendentem scopulo, furiarumque ora trementem. »

Æneid. lib. VIII.

jours, tous les dissipateurs aux abois, tous les bourreaux d'argent sans exception, tous les dilapidateurs de leur patrimoine, tous les débiteurs insolvables, ont été partisans des révolutions; et vous comprendrez alors de quelle importance est la pratique individuelle de l'économie pour le salut du corps social.

Ici encore je réclame la permission de m'exprimer avec une entière franchise, devoir plus impérieux que partout ailleurs dans la démocratie où il est si facile d'abuser la multitude par une feinte sympathie et par une hypocrite sollicitude. Peut-être me demandera-t-on comment le peuple peut distinguer ses vrais amis de ses ennemis. Il y a pour cela un moyen fort simple. D'ordinaire, les amis du peuple sont ceux qui lui font entendre sans ménagement des vérités utiles, et qui se soucient le moins de la popularité. Ses ennemis sont ses courtisans et ses flatteurs, qui lui parlent uniquement de ses droits, de ses prérogatives et de sa volonté souveraine. Ainsi, à la place du peuple, si des écrivains ou des orateurs m'entretenaient sans cesse de mon admirable bon sens, du progrès de mes lumières, de mon intelligence des affaires publiques, de mon aptitude spéciale pour le gouvernement, et de cent autres balivernes, telles qu'on en débitait hier et qu'on en débitera demain, je me dirais, toujours à la place du peuple : « Je « sais mieux que personne qu'il n'y a dans tout cela « rien de vrai. A coup sûr, voilà des gens qui en

« veulent à ma bourse ou, ce qui est la même chose,
« à la bourse de l'État : je ne leur prêterai ni mon
« oreille ni mon vote. »

Parmi les causes du malaise moral, il faut placer, en première ligne, l'affaiblissement des principes religieux. Quoi qu'on fasse, le christianisme ne reste pas moins le code le plus clair, le plus simple et le plus complet de philosophie pratique. Il suffit aux plus hautes intelligences et se met à la portée des esprits les plus vulgaires. Dans le dernier siècle, de faux sages, auxquels il n'était pas réservé d'assister aux résultats de leur œuvre et de voir les ruines qu'ils préparaient à leur insu, sont parvenus à dépouiller le peuple de la foi de ses pères, sans rien mettre à la place. L'indifférence et le scepticisme ont envahi les classes laborieuses, que rien n'éclaire plus sur leurs devoirs, que rien n'arrête désormais sur la pente de leurs instincts. De là les progrès croissants du matérialisme, l'impatience de jouir ici-bas, l'ardeur des appétits sensuels et le cynisme des convoitises brutales. La France est aujourd'hui la seule nation du monde qui ne fasse remonter au ciel ni ses prospérités ni ses disgrâces.

Une immense préoccupation des besoins physiques de l'homme et une insouciance presque absolue sur ses intérêts moraux forment le trait distinctif de l'école moderne. Quant aux développements de l'intelligence, elle n'y voit que le moyen d'éveiller de nou-

veaux désirs, d'exciter à de nouvelles jouissances, de provoquer à la conquête de nouveaux droits. La vie matérielle est tout à ses yeux. Pourvu que le travailleur soit à même de se bien nourrir, de se vêtir convenablement, de se loger à l'aise, de fréquenter les cabarets, de lire des journaux et d'assister aux clubs, elle ne demande rien de plus à la Providence, et n'aspire point à d'autre héritage.

Adam Smith, qui écrivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, constate, comme un sujet commun de plainte, « que le luxe pénètre jusqu'aux « rangs inférieurs du peuple, et que les classes la- « borieuses ne se contentent plus de la nourriture, « des vêtements ou des logements qui leur suffisaient « autrefois (*). » Il se félicite de ce résultat auquel il faudrait applaudir sans réserve, si ceux qui en profitent se montraient plus reconnaissants et plus résignés à leur sort. Malheureusement, le progrès de la satisfaction publique semble marcher en raison inverse de celui de l'aisance et du bien-être général.

Des publications dangereuses entretiennent à dessein l'exigence du peuple. Par une bizarre théorie, les socialistes représentent l'État comme une Providence inépuisable, chargée de veiller à tous les intérêts individuels, de pourvoir à tous les besoins,

---

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book I, chap. 8.*

d'obvier à toutes les mauvaises chances, de réparer toutes les sottises. Franklin raconte que, pendant son séjour à Paris, le nombre des nouveaux nés, remis à l'hospice des enfants trouvés, dépassait annuellement le tiers du nombre des naissances, et que ceux qui se débarrassaient ainsi de leurs enfants, disaient, pour toute excuse : « Le roi a bien le moyen de les nour-« rir (*). » Ce sont toujours à peu près les mêmes traditions et le même langage, excepté qu'il ne s'agit plus du roi. Beaucoup de gens disent volontiers aujourd'hui : « La république a bien le moyen d'élever « nos enfants, de nous procurer du travail, de nous « guérir en cas de maladie, de nous exempter d'im-« pôts, de nous ouvrir un crédit, de nous fournir « un capital. » Que n'ajoutent-ils : « de nous faire « des rentes? » Voilà, il faut en convenir, un étrange patriotisme et de singuliers principes républicains !

La maxime « de chacun selon ses facultés et à « chacun selon ses besoins » doit être extrêmement du goût de ceux qui, avec des besoins considérables, ont très-peu de moyens de les satisfaire, et qui ne voient rien de mieux, pour sortir d'embarras, que de mettre en commun leurs besoins et les facultés des autres. Le principe de l'association s'applique ici à merveille. Je ne m'étonne pas que cette maxime fasse des prosélytes. Reste à savoir comment les in-

(*) *Letter of Franklin, Passy*. 1785.

venteurs d'un tel programme viendraient à bout d'apaiser leur clientèle, quand même on leur livrerait la fortune publique. Avec des ressources limitées, faire face à des prétentions sans limites, et sans autre juge que la conscience individuelle, paraît un problème assez difficile à résoudre. On peut croire que « l'État serviteur, » selon la formule, aurait fort à faire avec tant de convives, surtout si les disciples éprouvaient, comme quelques-uns des maîtres, une indicible prédilection pour les meilleures choses et une soif immodérée de jouissances.

Tandis que les dupes et les esprits crédules prennent ces rêveries au sérieux, et, de la meilleure foi du monde, attendent l'inauguration d'un si séduisant régime, les agitateurs ont beau jeu pour entretenir l'animosité de la multitude. Ils accusent la mauvaise volonté du gouvernement et invoquent les promesses des institutions fondamentales. On s'aperçoit trop tard que les déclarations de droits, vagues et incomplètes, qui ne changent rien à la situation matérielle des individus, n'enfantent que mécomptes et illusions. Ainsi, quand la loi reconnaît tous les citoyens « admissibles » à tous les emplois, beaucoup interprètent ces mots comme « aptes » à tous les emplois, et s'indignent, avec leur mérite, de ne pas être immédiatement promus aux fonctions qu'ils demandent, ou se décident à les obtenir par la grâce des révolutions. De même encore, quand la Constitution pro-

clame tous les citoyens égaux devant la loi, et les investit des mêmes droits politiques, il est à craindre que bon nombre ne confondent cette égalité civile avec l'égalité sociale absolue, et ne s'étonnent de voir au-dessus d'eux des privilégiés, supérieurs en richesse, en influence et en considération.

Un de nos plus profonds moralistes parle quelque part « d'une jalousie stérile ou d'une haine impuis-« sante, qui ne fait qu'ajouter à notre propre misère « le poids insupportable du bonheur d'autrui (*). » Voilà la maladie de notre siècle, définie et caractérisée en peu de mots. Et pourtant, à l'époque de La Bruyère, il y avait une hiérarchie sociale, parfaitement établie; des barrières de caste presque infranchissables; une subordination morale et politique, appuyée sur des institutions de vieille date. Chacun avait la simplicité de se croire à sa place ou peu s'en faut. Que de progrès n'a pas dû faire la masse des envieux, en présence d'un déclassement général et de l'élévation soudaine d'une foule de parvenus! Que d'encouragements à l'ambition, depuis que la loi elle-même semble convier tous les citoyens à prétendre à tout; qu'elle ne prescrit d'autres bornes à leurs espérances que leur propre modestie; qu'elle n'exclut personne des bénéfices de l'intrigue ni des caprices de la faveur populaire; et qu'elle soumet la

(*) La Bruyère, *des Grands.*

plus haute magistrature publique aux aveugles chances du suffrage universel! Si l'on est surpris de tant d'ardentes rivalités, d'amers dépits et de rancunes implacables, qu'on veuille bien réfléchir que les candidats à la fortune se comptent aujourd'hui par millions, sans que le nombre des lots soit notablement accru, et quand la force des choses tend à le réduire encore.

On raconte que le duc de Dantzick montrait, un jour, son hôtel à un ancien camarade, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. Celui-ci ne cessait de s'émerveiller du luxe des appartements, de la richesse des meubles et de la magnificence des jardins. Le maréchal, qui crut découvrir en lui un sentiment secret de jalousie, s'écria brusquement : « Tout ce que « tu vois ici est à toi, si tu veux, à une simple con- « dition. » — « Laquelle ? » répondit avec empressement l'interlocuteur. — « C'est que tu te placeras « à vingt pas de distance et que je te tirerai cent « coups de fusil. » On pense bien que l'autre n'accepta pas cette offre. « Eh bien! reprit le vieux sol- « dat, pour gagner tout cela, j'ai affronté plus de « mille coups de fusil, et à dix pas seulement. » Cette anecdote ne manquerait pas aujourd'hui d'à-propos. Nous avons une foule de gens qui envient les domaines, les équipages, les revenus de leurs voisins; mais qui ne voudraient pas les acheter au prix coûtant, c'est-à-dire au prix des veilles, des

sueurs, de la persévérance et de l'esprit de conduite.

Cette malveillante passion domine chez les classes laborieuses, les rend insensibles à tout ce qu'on fait en leur faveur, et les dispose à de nouvelles révolutions, qui les appauvrissent de plus en plus. Elle anime surtout les populations des cités industrielles. Dans les campagnes, le cultivateur ou le fermier vit constamment avec ses travailleurs, s'associe à leurs fatigues, partage leur nourriture, et n'a sur eux d'autre privilége que celui de se lever plus tôt et de se coucher plus tard. Comme son sort diffère à peine du leur, ils ne lui envient pas son gain (*). Dans les villes, au contraire, la distance est plus grande entre les ouvriers et l'entrepreneur. Ils ne voient pas d'aussi près sa coopération, ils ne profitent pas de sa prospérité, ils ne lui connaissent d'autre titre à des spéculations lucratives que l'avantage d'un capital. Aussi sont-ils jaloux de ses bénéfices et enclins à croire qu'il s'enrichit à leurs dépens. De proche en proche, leur haine s'étend à la fortune en général; et tous ceux qui possèdent quelque chose leur paraissent des oppresseurs. Il est de l'intérêt d'un pays d'encourager l'agriculture, si favorable aux mœurs, à la santé et à la vigueur des habitants, pendant que les grands centres de manufacture et d'industrie pré-

---

(*) *Pius quæstus, minimèque invidiosus,* dit Caton l'ancien de l'agriculture.

parent d'ordinaire des armées permanentes au mécontentement, au désordre et aux émeutes.

Nos institutions actuelles contribuent d'ailleurs à perpétuer, au soin du corps social, des causes de défiance, d'inquiétude et d'hostilité. La monarchie représentative, en réservant les droits électoraux, sous des conditions de cens faciles à remplir, à la propriété, au commerce, à la bourgeoisie, partait du principe que les classes les plus riches et les plus éclairées sont les plus aptes à diriger la marche du Gouvernement et à veiller aux intérêts des classes inférieures en aisance et en lumières. La Charte comptait trop sur le degré d'éducation politique des électeurs, ainsi que l'événement l'a prouvé; mais elle ne comptait pas trop sur leurs tendances libérales. On ne saurait leur imputer avec justice des sentimets d'égoïsme ou d'indifférence pour le sort des travailleurs. Par suite du brusque avénement de la démocratie, la loi, en conférant des droits égaux aux prolétaires, en les appelant à une participation directe au maniement des affaires publiques, en les invitant à juger eux-mêmes leur cause, a trop présumé peut-être du bon sens, du désintéressement et de l'abnégation de la multitude. Elle a mis en état de suspicion tous les genres de supériorité, la naissance, le rang, la fortune, les services, le mérite et les a désignés à la malveillance et aux préventions populaires. A coup sûr, un tel système n'est guère

propre à maintenir entre les citoyens l'esprit de fraternité.

Parmi les diverses inégalités sociales, il y en a une qui trace, entre les individus, une ligne de démarcation plus nette, plus profonde, plus sensible que les autres, et dont tant de révolutions successives ne nous ont pas encore affranchis. Je veux parler de l'éducation. C'est le genre d'avantage que la multitude pardonne le moins : celui qui, à ses yeux, constitue surtout le crime irrémissible d'aristocratie. La loi peut faire que le riche et le pauvre, l'ancien noble et le parvenu, le maître et le serviteur, exercent les mêmes droits, soient admissibles aux mêmes fonctions, délibèrent ensemble sur des intérêts communs, et se supportent réciproquement. Cela se voit, tous les jours. La loi ne peut pas faire que l'homme bien élevé, le véritable *gentleman*, et le manant grossier, l'ignoble vagabond, l'ivrogne abruti, éprouvent la moindre sympathie l'un pour l'autre ou, au premier contact, ne s'inspirent pas une répugnance mutuelle. A dire vrai, la passion furieuse que beaucoup de gens ressentent pour l'égalité n'a pas d'autre origine. La démocratie sait, d'une manière instinctive, que son triomphe ne sera pas complet, tant qu'elle n'aura pas aboli cette barrière. Je me hâte d'ajouter que l'éducation, telle que je la conçois, est tout-à-fait indépendante du rang dans le monde; que c'est une œuvre entièrement personnelle; et qu'elle se rencontre quel-

quefois chez un simple artisan, tandis qu'un millionnaire peut en être dépourvu.

C'est par le même principe que les réformateurs en sont venus, de nivellement en nivellement, à proscrire le talent et la capacité, en faveur desquels ils réclamaient naguère le privilége de l'abolition du cens électoral. « L'oppression par l'intelligence » est maintenant une des formules sacramentelles du symbole socialiste, de même que « la tyrannie du capital » et « l'exploitation de l'homme par l'homme. » Ainsi le dernier terme de tant de bruyantes prétentions au progrès continu est l'abaissement intellectuel et le retour à l'état sauvage. Il serait difficile d'imaginer une mortification plus humiliante pour l'orgueil de l'esprit humain.

Les mauvaises lectures fournissent aussi un aliment au malaise moral et au désordre des idées. La presse révolutionnaire s'adresse de préférence aux classes laborieuses en qui elle trouve un instrument docile à ses vues. On sait que, sauf bien peu d'exceptions, les gens de lettres n'écrivent point par choix et qu'ils travaillent pour vivre. Leur salaire est à la fois précaire et insuffisant (*). A part un petit nombre, qui joignent à du talent beaucoup de savoir-faire, ils

---

« (*) *That unprosperous race of men, commonly called « men of letters*, » dit Adam Smith avec un mélange de sympathie et d'amertume.

gagnent généralement moins qu'un manœuvre. La plupart végètent et voient prospérer des sots. Pour peu qu'il se mêle à leurs embarras pécuniaires quelque disgrâce ou quelque blessure d'amour-propre, le sentiment de leur importance méconnue les aigrit. De là naît un mécontentement sourd contre les institutions sociales; et, comme ils n'ont pas la ressource de se mettre en grève, leur irritation s'exhale en histoires, en pamphlets, en romans, en chansons ou en articles de journaux, selon leur spécialité.

« Tant que des hommes de talent peu satisfaits de « leur sort, dit Malthus, auront la faculté de per- « suader aux classes inférieures que toute leur pau- « vreté et leur détresse ne proviennent que de l'injus- « tice du gouvernement, quoique la plus grande par- « tie de leurs souffrances n'aient peut-être aucun « rapport avec cette cause, il est manifeste qu'on « sèmera sans cesse des germes de nouveaux mécon- « tentements et de nouvelles révolutions. Comme il « ne suffit pas qu'un gouvernement constitué ait « été détruit pour que la misère disparaisse, le res- « sentiment populaire tombe naturellement sur ses « successeurs au pouvoir; et, quand ceux ci ont « succombé à leur tour, sans que le résultat promis « soit atteint, on réclame d'autres sacrifices, et ainsi « de suite sans interruption. » Il faut lire dans l'original tout ce curieux passage, écrit en 1801, et qu'on croirait inspiré par le spectacle de notre époque.

L'auteur conclut par cette vérité dont nous avons vu une si éclatante confirmation : « Les plus redoutables « champions de la tyrannie sont ces vains décla- « mateurs, qui attribuent les misères du pauvre et « presque tous les maux auxquels la société est assu- « jettie, aux institutions humaines et à l'iniquité des « gouvernements (*). »

Avec la tactique de la presse, il ne faut qu'un simple artifice pour dénaturer une parole innocente et la jeter à la malveillance des partis. Si un jurisconsulte rappelle ce principe, « chacun chez soi, chacun son droit, » on substitue, avec une légère variante, « chacun chez soi, chacun pour soi, » et on résume un code complet d'égoïsme. Si, dans une question politique, un ministre insiste sur les avantages de la paix, on lui prête la maxime « la paix toujours et partout, » maxime plus digne d'un utopiste que d'un homme d'État. Si un orateur parle de l'inconstance de la multitude, on ajoute charitablement la « vile » multitude, et le commentaire va à son adresse. Tous ces mots à la longue deviennent historiques ; ils concourent à former l'opinion dominante ; et, quand l'heure est venue, ils comptent parmi les griefs qui déchaînent et absolvent la justice du peuple.

On a remarqué que certaines professions sont plus

(*) *The principle of population, book IV, chap. 6.*

propres que d'autres à faire des mécontents. Les avocats sans cause, les gens de lettres sans libraires, les journalistes sans abonnés, les fonctionnaires sans avancement, s'en prennent à l'État et sont partisans naturels des révolutions. A ces diverses catégories, on pourrait ajouter les médecins sans malades, qui sont un véritable fléau. La société gagnerait à reconnaître par exception leur droit au travail. Je ne parle point de plusieurs institutions publiques ou particulières, qui apportent aussi à la communauté leur contingent de rêveries et d'aberrations spéculatives. Ce qu'une école spéciale peut produire de jugements faux, d'esprits chimériques et de têtes à l'envers est un problème moral, non moins curieux que beaucoup de problèmes scientifiques.

« Mettez votre fils en apprentissage chez un cor-
« donnier, dit Adam Smith, et il y a peu de doute
« qu'il apprendra à faire une paire de souliers ; mais
« envoyez-le à une école de droit, et il y a vingt
« contre un à parier qu'il ne réussira pas, de manière
« à pouvoir vivre de son état (*). » Il est permis d'ajouter aujourd'hui qu'il y a vingt chances contre une qu'un avocat sans clientèle deviendra un démagogue et un agitateur dans sa localité, surtout s'il a eu occasion de voir quelque confrère d'un talent

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book* 1, *chap.* 10.

médiocre parvenir aux plus hautes dignités de l'État, comme il arrive trop souvent en révolution.

Après les sophistes, qui cherchent à ravir au genre humain les bienfaits et les espérances de la religion, je n'en connais point de plus dangereux ou de plus dignes de la réprobation des gens de bien, que ceux qui s'efforcent d'abolir la foi politique et de dégoûter le peuple de toute subordination. Il n'y a guère de spectacle plus triste que celui d'une société d'où ont disparu à la fois la crainte de Dieu et le respect du gouvernement; où la prétention commune est de ne croire qu'en soi-même et de n'obéir qu'à soi-même. L'illustre auteur de *l'Esprit des lois*, auquel on pourrait justement reprocher d'avoir fait un panégyrique du régime républicain et une satire contre la monarchie, peut-être parce qu'il avait sous les yeux les abus d'une monarchie et non les vices d'une république, Montesquieu a tracé ce tableau saisissant de la démocratie égarée par la chimère d'une égalité absolue : « Le principe de la démocratie se corrompt, « non-seulement lorsqu'on perd l'esprit d'égalité, « mais encore quand on prend l'esprit d'égalité « extrême, et que chacun veut être égal à ceux qu'il « choisit pour lui commander. Pour lors, le peuple « ne pouvant souffrir le pouvoir même qu'il confie, « veut tout faire par lui-même, délibérer pour le « sénat, exécuter pour les magistrats et dépouiller « tous les juges. Il ne peut plus y avoir de vertu dans

« la république. Le peuple veut faire les fonctions « des magistrats : on ne les respecte donc plus. Les « délibérations du sénat n'ont plus de poids : on n'a « donc plus d'égards pour les sénateurs et par con- « séquent pour les vieillards. Que si l'on n'a pas de « respect pour les vieillards, on n'en aura pas non « plus pour les pères : les maris ne méritent pas « plus de déférence, ni les maîtres plus de soumis- « sion. Tout le monde parviendra à aimer ce liber- « tinage : la gêne du commandement fatiguera, « comme celle de l'obéissance (*). »

Il faut bien nous persuader que le discrédit du pouvoir et de ses agents ne profite qu'au parti du désordre et de la désorganisation. Le mauvais citoyen se réjouit naturellement d'un échec personnel pour le chef de l'État, de la prévarication d'un fonctionnaire public, de la flétrissure d'un ministre des autels. C'est l'esprit de notre temps. Le bon citoyen s'afflige de tout cela, parce qu'il voit la société elle-même atteinte dans le chef de l'État, dans le fonctionnaire public, dans le ministre des autels.

La mode et le facile abus de l'opposition, pendant notre essai éphémère de monarchie constitutionnelle, ont faussé tous les esprits, et transporté de l'arène politique dans la vie commune des habitudes générales de résistance et de contradiction. La société

(*) *Esprit des lois, liv. VIII, chap.* 11.

est divisée en deux camps, qui se renvoient des menaces, des provocations et des appels à un prochain avenir. L'insurrection gagne toutes les classes, toutes les conditions, tous les âges. Inférieurs contre supérieurs, pauvres contre riches, serviteurs contre les maîtres, ouvriers contre les chefs, enfants contre les parents, administrés contre l'administration, gouvernés contre le gouvernement, tous occupent leur poste de combat et n'attendent qu'un signal. Chose étrange ! ces apprêts de bataille rangée se manifestent sur tous les points du territoire à la fois, dans près de quarante mille communes, et parmi trente-cinq millions d'habitants. Voilà, il faut bien que la postérité le sache, non pas la situation transitoire, mais l'état normal de la France, au milieu du dix-neuvième siècle !

CHAPITRE VIII.

INEFFICACITÉ DES MESURES LÉGISLATIVES.

Véritable objet de l'assistance publique. — Erreur à ce sujet. — De la taxe des pauvres en Angleterre. — Du nombre réel des indigents. — Ruses de la mendicité. — Inconvénients de la charité mal entendue. — Affaiblissement de l'économie. — Centralisation des œuvres de bienfaisance. — Différence de la charité publique et de la charité individuelle. — Ecueil des institutions de philanthropie. — Questions relatives à l'assistance publique. — Droit au travail. — Intervention de l'État, en cas de chômage. — Taux des salaires. — Moyenne des prix de journée. — Associations industrielles. — Avances de fonds du trésor. — Banques de crédit. — Projets de colonisation. — Extension des droits politiques. — Résultats du suffrage universel.

Je crois avoir prouvé que la bienfaisance de l'État et la charité individuelle remplissent dignement leur mission, et que, si elles n'obtiennent pas des résultats plus complets, c'est qu'il ne dépend pas d'elles

de supprimer entièrement la misère. Pour combattre les souffrances matérielles qui ont résisté jusqu'ici à tant de généreux efforts et de louables essais, la philanthropie appelle de nouveaux sacrifices, et réclame du gouvernement des institutions d'une efficacité plus étendue. Je vais faire voir que la voie où l'on cherche à engager la puissance législative est remplie d'écueils, et que, de plus, elle détournerait du but qu'on se propose, au lieu d'y conduire. Je montrerai ensuite que la pratique à peu près générale de l'économie, si elle pouvait pénétrer dans nos mœurs, aurait pour effet de simplifier la tâche gigantesque de l'assistance publique, et de la ramener à son véritable objet, c'est-à-dire au soulagement des malheurs fortuits et des calamités imprévues.

Si l'assistance publique devait se borner à venir en aide aux vrais travailleurs, le compte serait bientôt fait et le trésor ne se trouverait pas fort obéré. Les secours se réduiraient le plus souvent à quelques cas exceptionnels, tels qu'un accident, une maladie, une infirmité, la détresse d'une veuve ou de jeunes orphelins. Mais il faut y regarder à deux fois, avant de prendre aucun engagement sérieux avec cette nombreuse phalange, cette masse compacte de désœuvrés, de vagabonds, de dissipateurs et de mendiants valides, qui pullulent dans nos grandes villes, et dont quelques-uns aiment mieux vivre en prison, aux frais de l'État, que de gagner leur pain par le travail.

Je sais que le socialisme n'admet pas qu'il y ait des individus qui souffrent justement, qui soient dans le besoin par leur faute, et auxquels on ne puisse prêter appui sans autoriser le vice. Les malheurs manifestement mérités, ceux que la conscience publique ratifie, ceux qui sont le châtiment d'excès dont l'impunité deviendrait un scandale, forment, à ses yeux, une exception tellement minime qu'elle ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe. Il tient pour principe que la société doit l'assistance à tous indistinctement, sans avoir droit de s'enquérir de leurs œuvres ou de leur conduite. En général, il ne croit pas à une autre vie et il ne veut point de rétribution morale en ce monde. Suivant ce système, il n'y a pas plus de mérite dans l'activité, la tempérance, l'économie, qu'il n'y a de démérite dans les habitudes contraires. Ainsi tombe le principal encouragement à la pratique du bien.

Xénophon remarque sagement que la vue des avantages matériels que procurent la probité et la bonne conduite, peut décider les pervers à observer la justice, en considération de leur propre intérêt (*). C'est cette salutaire influence de l'exemple que l'école socialiste propose de détruire.

(*) Ὁρῶντες πλουσιωτέρους γιγνομένους τοὺς δικαίους τῶν ἀδίκων πολλοὶ, καὶ φιλοκερδεῖς ὄντες, εὖ μάλα ἐπιμένουσι τῷ μὴ ἀδικεῖν. *OEcon. cap. XII.*

L'Angleterre, entrée plus tôt que nous dans la voie de l'assistance publique, est depuis longtemps à s'en repentir, et regarde l'acte de 1795 comme une calamité. Voici comment s'exprime, au sujet de la taxe des pauvres, le comité institué, en 1824, par la chambre des Communes, pour l'examen de la question des salaires : « Les effets ont répondu aux causes. « Des hommes valides se montrent insouciants pour « leur tâche et dissolus dans leurs moments de repos. « Le père néglige ses enfants : les enfants ne jugent « pas nécessaire de contribuer au soutien de leurs « parents. Les entrepreneurs et les ouvriers vivent « dans des discussions perpétuelles. Le pauvre, tou- « jours secouru, est toujours mécontent. Le crime « fait des progrès avec une audace croissante ; et les « cantons du pays où domine ce système sont, en « dépit de nos prisons et de nos lois, remplis de bra- « conniers et de voleurs (*). »

Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'intervention de l'assistance mal entendue a produit des effets désastreux. Chez nous et de nos jours, plus de cent mille travailleurs, enrégimentés dans les ateliers nationaux, ont dépassé de bien loin tout ce qui s'était vu jusqu'alors en fainéantise, en désordre et en gaspillage, sous les yeux de leurs panégyristes, muets témoins de ces dilapidations en masse de la fortune publique.

(*) *Report of the committee of the house of commons on labourers' wages, printed in* 1824.

Certains économistes répètent avec affectation qu'il y a, dans Paris, environ quatre-vingt-quinze mille indigents, qui reçoivent des secours à domicile, et à qui les ressources du revenu municipal ne permettent point d'allouer en moyenne plus de vingt francs par an. On ne manque pas de faire observer combien cette assistance est dérisoire. Voici un fait dont je puis garantir l'authenticité, quoiqu'il ne figure sur aucune statistique. J'ai connu dans un des quartiers populeux de la capitale un ménage composé du mari et de la femme sans enfants. Il était de notoriété dans le voisinage que ces deux individus gagnaient quelquefois jusqu'à quinze francs par jour. Ils ne participaient pas moins aux distributions du bureau de bienfaisance. Quiconque aurait visité leur logement serait sorti bien convaincu de leur détresse. Leur domicile réel était le cabaret. Je ne doute pas que si on décomposait ce chiffre formidable de quatre-vingt-quinze mille indigents, on n'en découvrît quelques milliers dignes, par leur position, de la même sympathie et de la même assistance.

Un des plus graves inconvénients de la multiplicité des institutions philantropiques est de favoriser les déceptions de tout genre et les innombrables artifices, à l'aide desquels de prétendus indigents cherchent à surprendre la crédulité et à tromper la compassion (*).

(*) « Il est bon d'être charitable :
« Mais envers qui? c'est là le point. » *(La Fontaine.)*

De là résulte une cause incessante de dégradation morale dans les classes inférieures. Aucune vigilance ni aucune précaution ne peuvent prévenir toutes les fraudes auxquelles ont recours la fainéantise et le vice aguerri pour faire des dupes, au préjudice de la vraie misère, toujours moins bruyante et moins importune.

La charité publique ou particulière est exposée à l'écueil presque inévitable des obsessions et de l'intrigue. On sait qu'il faut qu'elle donne et les moins scrupuleux en profitent. L'appel à l'assistance ressemble beaucoup à la poursuite des emplois : ce sont deux formes de mendicité, qui se servent des mêmes expédients, déploient le même savoir-faire et réussissent par les mêmes moyens. Il y a des natures hautes et fières, qu'aucune disgrâce, aucune épreuve, aucune privation ne sauraient contraindre à une démarche humiliante ; qui ne veulent frapper à aucune porte ; auxquelles il faut extorquer leur secret ; et que, même à cette condition, il n'est possible de soulager que par ruse, et quelquefois à leur insu. Ce sont généralement les plus dignes d'intérêt et les moins bien pourvues. Il y a aussi, et en plus grand nombre, des natures avides et obséquieuses, qui savent s'insinuer adroitement ; à qui ne répugne aucune demande inconvenante ; qui sont toujours munies de recommandations favorables ; qui ont toujours quelque histoire spécieuse pour émouvoir ; et qui trop souvent interceptent les secours destinés à

des infortunes plus méritoires. Il est à craindre que l'extension graduelle du programme de l'assistance publique ne développe outre mesure l'industrie de cette classe de solliciteurs.

On peut affirmer que l'intelligente répartition des ressources de la charité est un des actes qui exigent le plus de discernement et qui, malgré toutes les précautions entraînent le plus de mécomptes (*). Ceux qui ont étudié attentivement la question du paupérisme sont arrivés, pour la plupart, à cette conclusion que le nombre des pauvres dans un Etat est toujours en raison directe du nombre des institutions de bienfaisance ou, en d'autres termes, des encouragements à la pauvreté. Chaque établissement de ce genre crée un surcroît de besoins et un relâchement proportionnel d'économie dans les habitudes et les mœurs des classes inférieures. Il y a grande apparence que la simple promulgation d'une loi spéciale sur le droit à l'assistance publique, et l'allocation d'un nouveau crédit pour cet objet, doubleraient le nombre des indigents sur toute la surface du pays.

En effet, on observe partout que les populations qui vivent des secours de la bienfaisance publique ou privée, sont d'ordinaire moins économes que celles

(*) Sénèque dit avec raison, au sujet des libéralités irréfléchies : « Inter turpes jacturas inconsultum munus poni-« tur. » *De vitâ beatâ.*

qui vivent uniquement du produit de leur travail. « Il est difficile de supposer, dit Malthus, que les « lois anglaises sur le paupérisme n'ont pas puissam- « ment contribué à produire cette insouciance et ce « défaut d'économie, si visibles parmi les pauvres et « si contraires à la tendance qu'on remarque habi- « tuellement chez le commerce de détail et les petits « fermiers. Les classes laborieuses, pour employer « une expression vulgaire, semblent toujours vivre, « de la main à la bouche. Leurs besoins actuels ab- « sorbent toute leur attention, et rarement elles « songent à l'avenir. Lors même qu'elles ont l'occa- « sion d'économiser, elles n'en profitent guère; mais « tout ce qu'elles gagnent au delà de leurs nécessités « présentes passe généralement au cabaret (*). »

Les réflexions que fait le même auteur, au sujet de l'intervention peu judicieuse de la classe aisée dans le sort des classes inférieures sont d'une justesse frappante. Il montre que la charité mal entendue, non-seulement aggrave la misère en encourageant le vice et en dispensant de l'ordre et de la prévoyance, mais que, de plus, elle accoutume les pauvres à regarder l'inconduite et le déréglement comme un droit légal, et l'obligation de leur venir en aide comme un devoir positif pour la société. Des actes de pure libéralité sont considérés ainsi comme une dette et un rachat.

(*) *The principle of population, book III, chap.* 6.

Il en résulte, d'après des faits incontestables, que cette imprudente philanthropie, au lieu d'obtenir de la reconnaissance, n'enfante qu'un redoublement d'exigence, des prétentions insoutenables et une malveillance profonde.

Les économistes anglais sont unanimes sur les déplorables effets de la taxe des pauvres, qu'on voudrait introduire peu à peu dans notre législation, sous le nom d'assistance publique. A cet égard, Malthus ne dit rien de plus que Ricardo et Macculloch. Ce dernier s'exprime ainsi sur les maisons de travail, *(Workhouses)* qui sont à la fois des ateliers et des dépôts de mendicité : « Il faut faire sentir à l'habitant valide d'une « maison de travail que sa situation est décidément « moins confortable que celle du travailleur indus- « trieux, qui se suffit à lui-même ; et qu'une vie de « labeur incessant, soutenue par une nourriture ché- « tive et grossière, doit être son partage, aussi long- « temps qu'il restera dans cet état de dépendance et « de dégradation. L'humanité des philanthropes, qui « voudraient convertir les dépôts de mendicité en « hôtelleries commodes ; qui voudraient placer les « vagabonds et les mendiants au même niveau, sous « le rapport des aises, que l'honnête ouvrier, capable « de pourvoir à ses besoins, une telle humanité est « excessivement fausse et dangereuse. Leurs inten- « tions peuvent être bonnes ; mais leur libéralité « intempestive encourage ceux qui en profitent à

« persévérer dans leurs habitudes de fainéantise et de « déréglement, tandis qu'elle affaiblit chez les autres « tous les motifs d'émulation. Qui voudrait être pré- « voyant et économe, si l'imprévoyant et le prodigue « devaient être également à l'abri du besoin (*) ? » Voilà le langage du bon sens et de la vérité.

On propose aujourd'hui, chez nous, de réunir toutes les institutions publiques et particulières de philanthropie sous la direction d'un Conseil supérieur. Il est probable que la bienfaisance ne gagnerait rien à cette centralisation. La charité s'exerce volontiers avec des proches, avec des voisins, avec des concitoyens. Elle veut savoir à qui elle s'adresse et elle a raison. Bien dirigée dans les villages et dans les localités peu étendues où tout le monde se connaît; plus sujette à l'erreur dans les petites villes où l'on se connaît moins; elle agit presque à l'aveugle dans les grandes villes où l'on ne se connaît pas du tout. L'État ne fait rien que par des bureaux, par de nombreux intermédiaires, sur des renseignements intéressés ou inexacts : il est exposé à toute sorte de fraudes et de supercheries. Pour ce qui concerne l'assistance, il sera toujours moins bien servi par ses agents que la religion l'est par ses ministres. Il n'a donc pas à se mêler des bonnes œuvres individuelles;

(*) *Inquiries with respect to the progress and state of pauperism in England. The Edinburgh review, vol. 47.*

il ne doit pas entreprendre de régler la bienfaisance, ni de lui tracer un programme. Son rôle est de laisser faire et de s'abstenir.

Dans tous les cas, il y aurait une haute imprudence à prétendre dépouiller l'assistance ou la charité publique, de quelque nom qu'on la nomme, de son caractère de libéralité à titre gratuit. Ce serait une faute non moins grave que de vouloir effacer ou même affaiblir le sentiment de répugnance, qui, d'après l'opinion générale, s'attache à un tel moyen d'existence. Il faut, dans l'intérêt de la société, ainsi que le remarquait tout-à-l'heure un sage économiste, qu'il y ait toujours une différence notable entre le sort du travailleur actif et économe, qui suffit aux besoins de sa famille, et celui de l'indigent qui, par sa faute ou par des malheurs imprévus, est contraint de recourir aux secours de l'État ou de la commune.

Ceux qui recommandent la bienfaisance en déclamant contre les riches, et presque la menace à la bouche, ainsi qu'il arrive malheureusement quelquefois dans la chaire de l'évangile, font un tort infini à la cause des pauvres et montrent leur peu d'intelligence du cœur humain. En effet, de tous nos instincts, la pitié est le plus spontané, le plus indépendant, le plus ombrageux. Il s'effarouche à l'apparence de la contrainte : il fuit tout ce qui ressemble à l'importunité et à l'obsession. D'ordinaire, la vue de la souffrance, de l'humilité et de la résignation dispose

à l'aumône, de même que l'aspect de l'audace et de l'impudence ferme la main de la charité.

M. Townsend a fait ressortir par un frappant contraste l'inefficacité morale de l'assistance publique, s'acquittant de sa tâche d'une manière machinale, répandant ses libéralités sans choix, et l'action salutaire de l'assistance privée, qui donne avec discernement, qui sait où elle s'adresse, et qui porte ses secours et ses consolations à domicile. Voici comment il s'exprime, au sujet des distributions paroissiales, faites avec le produit de la taxe des pauvres, dans les communes anglaises : « Rien au monde ne « saurait être plus repoussant que le bureau de « charité d'une paroisse, où se confondent trop « souvent dans la même misère, et chez les mêmes « individus, le tabac, le gin, les haillons, la ver- « mine, l'insolence et la grossièreté du langage ; « et rien au monde ne saurait être plus aimable « que la douce sollicitude de la bienfaisance, visitant « l'humble chaumière pour soulager les besoins de « l'industrie, pour apaiser la faim, pour couvrir la « nudité, pour adoucir les douleurs de la veuve et « de jeunes orphelins (*). »

Dans les œuvres de philantropie, l'abus est presque toujours à côté de l'avantage. Les institutions le mieux éprouvées ne sont pas à l'abri de cet écueil.

(*) *Dissertation on the poor-laws.*

Plusieurs économistes pensent que la fondation d'hospices pour les enfants trouvés exerce une influence défavorable sur les mœurs domestiques du peuple et amène un affaiblissement de l'amour maternel. Ils affirment que la mortalité serait beaucoup moins grande pour le jeune âge, même chez les parents les plus pauvres, que dans les établissements de ce genre cités comme modèle. Suivant M. Eden, « les fonds alloués « pour cette destination sont la cause du grand nom- « bre d'enfants abandonnés, dans les deux pays les « plus riches de l'Europe, la France et l'Angle- « terre (*). » Nous avons vu que l'organisation des monts-de-piété encourage trop souvent l'imprévoyance et la dissipation, parmi les classes laborieuses. On a cru remarquer que, depuis la création des caisses d'épargne, d'ailleurs si digne d'encouragement et sur l'utilité de laquelle je me propose de revenir, les domestiques se montrent moins attachés aux maîtres, et qu'il est rare d'en voir, comme autrefois, vieillir dans la même famille. Tout cela sans doute n'est pas un motif pour s'arrêter dans la voie des améliorations nouvelles, mais c'en est un pour y avancer avec prudence et circonspection.

La législation s'est beaucoup occupée, depuis quelque temps, de toutes les questions relatives à l'assistance publique. Dans cette recherche, ni les bonnes

---

(*) *On the state of the poor.*

intentions, ni l'expérience, ni même l'esprit de parti n'ont fait défaut. Après une révolution dont les instigateurs avaient promis au peuple des merveilles, pour prix de sa coopération facile à un coup de main. il fallait bien faire quelque chose. Malheureusement, le succès des réformes n'a pas répondu jusqu'ici à l'attente, parce qu'on n'a pas osé demander hardiment à ceux qu'on voulait secourir de commencer par s'aider eux-mêmes. Il ne suffit pas d'écrire, parmi les articles d'une Constitution, que les citoyens « doivent s'assurer, par le travail, des moyens d'ex- « istence et, par la prévoyance, des ressources pour « l'avenir. » Dans un pays libre, on n'impose pas le travail, la prévoyance, l'esprit de conduite. L'autorité a beau établir de sages règlements et donner de bons conseils; il n'est pas moins loisible à chacun de se reposer, de dissiper son gain, de vivre au jour le jour, à ses risques et périls. Examinons rapidement les principales mesures, préconisées dans la presse ou à la tribune, et déjà accomplies ou réclamées par les novateurs, et voyons si toutes ne sont pas inefficaces et impuissantes pour atteindre le but. Si nous arrivons à ce résultat, nous serons en droit de conclure qu'il faut chercher ailleurs un remède.

En première ligne, parmi les recettes de l'école socialiste, se présente le droit au travail, dont il a été si souvent question. Ce droit qu'aurait tout individu de la classe ouvrière de sommer le gouvernement de

lui fournir de l'occupation, en cas de chômage de l'industrie ou même de défaut de pratiques, ne soutient pas l'examen, de quelque point de vue qu'on l'envisage. Il repose toujours sur le principe matérialiste que le travail mécanique est le seul digne de la sollicitude et de la protection des lois. Ce serait un privilége, constitué au profit d'une catégorie de travailleurs, généralement moins à plaindre que les autres, comme nous l'avons vu. Ainsi, pendant que l'avocat, le médecin, l'homme de lettres, le professeur, après de longues études et de coûteux sacrifices, ne sont pas assurés de vivre de leur labeur, le charpentier, le maçon, le filateur n'auraient pas à s'inquiéter de chercher de l'ouvrage. Le moindre manœuvre pourrait revendiquer un avantage que n'ont pas les savants, les écrivains, les artistes les plus éminents de notre époque. Ce système placerait au même niveau la bonne et la mauvaise réputation, l'ordre et l'inconduite, la conscience et l'improbité, l'habileté et l'inexpérience. Il affranchirait l'ouvrier de tout lien moral, de toute subordination envers ses chefs, de toute déférence envers le public. En même temps, l'Etat serait sans doute servi pour son argent, comme il l'a été par les ateliers nationaux. On se demande comment il écoulerait cette masse énorme de produits de qualité inférieure, de marchandises de nul débit, d'œuvres défectueuses, lui qui n'aurait pas droit à la vente, comme ses fournisseurs auraient droit au travail.

Il y a plus d'un demi-siècle que Malthus avait judicieusement réfuté la doctrine du droit au travail, naguère importée en France, à la suite des utopistes anglais, comme tant d'autres vieilleries qui prétendent aux honneurs de la nouveauté. « Les déclamations « banales au sujet des pauvres, dit-il, ces théories « que nous voyons si souvent exposées par la presse, « et que nous entendons continuellement dans la con- « versation, savoir que le prix courant du travail doit « toujours suffire à entretenir décemment une famille, « et qu'on doit trouver de l'emploi pour tous ceux « qui veulent travailler, se résument en effet à dire « que les fonds destinés à soutenir le travail sont « non-seulement infinis, mais exempts de variations; « et que, n'importe que les ressources d'un pays « soient progressives, stationnaires ou décroissantes. « le pouvoir de fournir une pleine occupation et un « salaire élevé aux classes laborieuses reste exactement « le même, conclusion qui contredit les principes les « plus simples et les plus élémentaires de la produc- « tion et de la consommation (*).

Sans même tenir compte des difficultés pratiques, le droit au travail ne serait admissible qu'autant que l'administration exercerait un contrôle sévère sur l'aptitude et la moralité de ceux qui lui demanderaient de l'emploi. Autrement, l'Etat risquerait d'être conti-

(*) *The principle of population, book III, chap.* 6.

nuellement dupe de la fainéantise, de l'incapacité ou de la négligence, et de n'avoir dans ses ateliers que le rebut de toutes les professions. Reste à savoir si une telle enquête serait compatible avec nos habitudes et avec l'extension de liberté individuelle que comporte notre forme de gouvernement. Il y a grande apparence que bon nombre de travailleurs sérieux, plutôt que de s'y soumettre, aimeraient mieux s'exposer à toute sorte de privations.

Des inconvénients analogues se manifesteraient si, comme le proposent avec défiance et ménagement quelques hommes politiques, l'Etat réservait une portion de ses travaux à l'industrie particulière, en cas de chômage. Il favoriserait certains corps de métiers sans pouvoir secourir ceux qui peut-être souffriraient le plus. Il supporterait doubles frais, parce qu'il commanderait de l'ouvrage sans nécessité ou sans urgence, par exemple une fourniture de drapeaux et d'écharpes tricolores ; et ensuite parce qu'il serait mal servi, suivant le privilége qui lui appartient, et attendu que tout le monde le considère comme une pratique avec laquelle il n'y a pas à se gêner. On devrait pourtant bien se dire que, de tous les capitalistes, l'Etat, par sa situation financière, est le moins en mesure de perdre ou d'aventurer des fonds.

Le vrai remède au chômage est l'économie qui, dans les temps prospères, se ménage des ressources pour traverser les temps difficiles. En embrassant

certaines industries de luxe, plus sujettes que d'autres à la stagnation, par suite des caprices de la mode, les travailleurs savent à quoi ils s'exposent. L'Etat n'a là rien à voir. Tout le service qu'il peut rendre aux classes laborieuses est de les tenir au courant de l'introduction de machines ou de procédés, susceptibles d'augmenter ailleurs la production, et des changements de tarifs étrangers, de nature à influer sur le commerce.

A la question du chômage se rattache celle du taux des salaires, qui est également à l'ordre du jour. On avait cru jusqu'ici que le prix du travail n'est pas du domaine des règlements administratifs, et qu'il se décide par les besoins de la consommation. Dans tous les cas, c'est un problème fort difficile à résoudre, à la satisfaction des parties intéressées, c'est-à-dire des ouvriers, des entrepreneurs et du public. Adam Smith émet l'opinion que le salaire du moindre travailleur doit s'élever à peu près au double de ce qui lui est nécessaire pour vivre, afin qu'il puisse nourrir une famille (*). Il suppose que le travail d'une femme pourvoit simplement à ses besoins, et il estime la dépense de quatre enfants égale à celle d'un homme. « En général, dit l'auteur du livre de *la Propriété*, « quand l'industrie est prospère, l'ouvrier trouve

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book I, chap.* 8.

« dans son salaire de quoi suffire à son entretien, à « celui de sa famille, à ses plaisirs honnêtes, enfin « à quelques économies, pour les temps de chômage, « de maladie et de vieillesse (*). » Le même publiciste évalue ailleurs le prix de la journée d'ouvrier, du moins dans la capitale, de trois jusqu'à dix francs (**). Il paraît considérer la moyenne comme de quatre à cinq francs. On voit que, même en admettant le chiffre le plus bas, il est possible au travailleur de faire quelques épargnes, et que c'est faute de prévoyance qu'il ne réserve rien pour l'avenir.

J'ai lieu de croire que les évaluations dont il s'agit ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité. J'ai employé, pendant plusieurs mois, à Paris, un ouvrier peintre, à raison de quatre francs par jour, pour dix heures de travail. Je lui retenais, d'un commun accord, la moitié du prix convenu, en déduction de loyer. Avec deux francs, il avait assez pour passer beaucoup de temps au cabaret, pour se reposer le lundi, et quelquefois pour chômer une grande partie de la semaine. A la vérité, il était célibataire ; mais il n'y a aucun doute qu'il n'eût pu économiser, à l'aise, plus du tiers de son salaire. Une personne digne de foi m'assure qu'elle a payé à un scieur de bois quinze francs, pour une seule journée, au taux

(*) *De la Propriété*, *page* 211.

(**) *Ibid. p.* 260.

du tarif. A coup sûr, c'est le double ou le triple de ce que rapportent plusieurs professions libérales. Il est donc facile aux nombreux ouvriers de cette classe, à qui il suffit d'avoir des bras, de se prémunir contre les chances de chômage, à l'époque des travaux, d'autant mieux que la plupart exercent plusieurs métiers, suivant les saisons.

L'élévation factice et exagérée du taux des salaires, qui suit quelquefois les coalitions, est préjudiciable aux intérêts des travailleurs, parce que le renchérissement de la main-d'œuvre, en amenant une augmentation proportionnelle dans le prix de vente, écarte les acheteurs et diminue la consommation. En outre, elle dispose à des habitudes et à des goûts de dépense qu'il devient impossible de soutenir, quand l'industrie reprend son cours naturel.

Suivant un proverbe anglais, « mieux vaut se re-« poser pour rien que travailler pour rien. » Je crains que la sagesse des nations ne soit ici en défaut. L'expérience prouve, en effet, qu'il en coûte plus pour être oisif que pour être occupé constamment. J'en conclus, non pas qu'il faut travailler pour rien, mais qu'il vaut mieux travailler, même pour un modique salaire, que de chômer.

Les associations industrielles ont été prônées, comme un spécifique infaillible contre le malaise des classes laborieuses. Plusieurs sont actuellement organisées sur une large échelle et se maintiennent avec

des succès divers. Il est permis d'espérer que quelques-unes survivront, malgré les obstacles sérieux auxquels d'autres ont déjà succombé. L'expérience n'est pas encore décisive. Au reste, la question a été approfondie par l'auteur du livre de *la Propriété*, avec une supériorité de raison et une justesse de vues, qui laissent peu de choses à dire sur le même sujet (*).

Toutefois, il est permis de remarquer que les avances de fonds, fournies par le trésor à certaines associations industrielles, forment une prime aux dépens des contribuables et des autres classes de travailleurs. Pourquoi l'État encouragerait-il ces entreprises collectives, plutôt que des associations agricoles, commerciales et autres, qui ne demandent qu'à naître, et qui s'accommoderaient aussi fort bien de l'offre d'un capital avec remboursement facultatif ? C'est donc une atteinte au principe de libre concurrence, et une déviation des règles de la saine économie politique.

Le système de l'association dans l'industrie a beaucoup de rapport avec le régime du suffrage universel dans les affaires publiques. L'un a pu conduire à l'autre. Les travailleurs ont dû se dire naturellement : « Puisque nous voyons l'État si bien administré par « tous et pour tous, pourquoi n'en serait-il pas de

(*) *De la Propriété, liv. III, chap.* 5.

« même à l'égard de telle entreprise, de telle manu-
« facture, de telle branche de fabrication? » Le raisonnement semble d'autant mieux fondé, que la science politique est incontestablement plus difficile qu'aucun art mécanique et exige un plus long apprentissage. Les résultats nous diront plus tard dans quelle classe de gouvernement ou dans quel genre d'industrie il faut définitivement ranger cette double application d'un même principe.

On a songé à l'institution de banques de crédit en faveur des classes laborieuses; mais, comme on n'a pu découvrir de plan praticable, sans création de papier-monnaie et sans garantie de l'État, l'expérience conseillait de s'abstenir d'une tentative remplie de périls. L'amélioration du régime hypothécaire est le seul pas qu'on ait fait jusqu'ici pour se rapprocher du but.

Parmi les projets d'assistance publique, un système de colonisation bien conçu pourrait sans doute offrir aux familles indigentes des ressources dont les privent chez nous l'excès de concurrence et l'exubérance de production. Toutefois, il est à craindre que les émigrations en Algérie ne contribuent à retirer à l'agriculture les bras utiles et les travailleurs sérieux qui lui manquent, sans débarrasser la métropole du superflu de population nuisible à son repos. En effet, la multitude turbulente et désœuvrée calcule fort bien qu'il y a plus de chances pour vivre, sans rien faire, dans un pays riche que sur un territoire à défricher.

Enfin, de tant d'innovation récentes, celle dont les réformateurs attendaient le plus pour la félicité générale est la participation de tous les citoyens aux droits politiques. A les entendre, la simple application du suffrage universel devait amener ici-bas une ère de concorde et de fraternité, prévenir la moindre apparence de perturbation ou même de secousse, et assurer le triomphe pacifique des progrès de l'industrie. Jamais promesse ne reçut des événements un plus solennel démenti. L'inauguration du nouveau droit public, sur la base la plus large et la plus illimitée, a été suivie de près d'une guerre civile sans exemple dans les temps antérieurs, d'une mêlée sanglante qui a duré un jour de plus que la lutte européenne de Leipzig, et nous a coûté plus de généraux que les trois batailles les plus meurtrières de l'Empire, Eylau, Wagram et Borodino.

Les économistes s'accordent à reconnaître que la division du travail, et le bon emploi du temps qui en résulte, sont les vraies causes de la facilité de la main-d'œuvre et du perfectionnement des produits. Aussi ai-je quelque doute sur les avantages d'une forme de gouvernement où chaque individu, outre les devoirs de sa profession et ses charges de contribuable, cumule encore les fonctions de soldat, de juge et d'électeur. Il me paraît à craindre, sous l'influence de ces occupations multiples, que l'industrie nationale ne reste éternellement dans un état d'infériorité, sou-

tenue par un régime prohibitif; et que bon nombre de citoyens ne fassent, après tout, des soldats indisciplinés, des juges médiocres et des électeurs sans aptitude politique.

Un pays où la direction des affaires publiques dépend de l'ignorance et des caprices de la multitude s'expose à voir siéger, dans l'enceinte législative, des hommes qui auraient à commencer à la fois tous les genres d'éducation. Ni la sagesse des lois, ni la maturité des délibérations, ni l'éloquence parlementaire, ni même le savoir-vivre, n'ont rien à gagner à une telle réforme. Il n'est pas même impossible que le hasard du suffrage universel amène tôt ou tard à la tête de l'administration un ministre de la guerre, qui n'ait jamais porté l'épée; un ministre de la marine, qui n'ait jamais vu la mer; un ministre des affaires étrangères, qui n'ait jamais lu une dépêche diplomatique; et un ministre de l'instruction publique et des cultes, qui sache à peine lire. Il ne faut point désespérer de ce dernier progrès (*).

(*) Les anciens ont qualifié bien sévèrement le suffrage universel. Cicéron dit en parlant des assemblées du peuple: « Concio quæ ex *imperitissimis* constat. » *De Amicitiâ.* Horace, fils d'affranchi, s'exprime avec encore plus d'irrévérence:

« Judice, quo nosti, populo; qui *stultus* honores

« Sæpe dat *indignis*, et famæ servit *inceptus.* » *lib.* 1. *sat. VI. v.* 16.

Après une épreuve suffisante, il est permis de conclure que les droits politiques, loin d'ajouter au bien-être des classes laborieuses, leur sont, au contraire, défavorables, en suscitant une agitation perpétuelle, nuisible à l'activité de l'industrie; en détournant les travailleurs de leurs véritables intérêts; et en prélevant un impôt sur le temps qui est leur seul patrimoine.

CHAPITRE IX.

L'ÉCONOMIE, SEUL REMÈDE AU PAUPÉRISME.

Du paupérisme dans les temps antérieurs. — Éloge de la pauvreté. — Différence de la pauvreté et de la misère. — Tableau de la détresse de l'Irlande par Swift. — Proportion des indigents en France. — Degrés divers de l'échelle sociale. — Utilité des classes intermédiaires et supérieures. — Avantages de la condition moyenne. — Remède aux souffrances du peuple. — Supériorité de l'économie sur les palliatifs actuels. — Facilité de la pratique de l'économie. — Nécessité d'une reforme dans les habitudes et les mœurs du peuple.— Causes de l'inefficacité des mesures philanthropiques. — Intérêt bien entendu des travailleurs.

Paupérisme est un mot nouveau que nous avons emprunté aux Anglais, et qui désigne une maladie fort vieille de l'humanité. Nous venons de voir que tous les remèdes tentés jusqu'ici chez nous pour la combattre ont été inefficaces ou même dangereux ; et que ceux que nous préparons, d'après le même

principe, auront probablement le même résultat. Nous n'en persévérons pas moins dans notre système. Chaque jour, nous recommençons des essais, nous imaginons des palliatifs, sans songer à prescrire au malade le moindre changement dans ses habitudes ou dans son régime, après quoi nous nous étonnons que son état ne s'améliore pas. Le dédain de l'expérience qu'on nous reproche en politique nous expose ici encore à des mécomptes sérieux. Après avoir voulu inventer un gouvernement sans abus, et être parvenus, avec le concours de toutes les lumières nationales, à faire la constitution que chacun sait, nous nous épuisons aujourd'hui en efforts stériles pour organiser une société sans pauvres, autrement dit pour changer la définition de la société.

En dépit de l'assertion de certains historiens, il semble que l'humanité, dans sa marche à travers les siècles, n'ait que le choix des écueils, et que chacun de ses déplacements ou, comme ils disent, de ses progrès soit marqué par quelque chute. Au moyen âge, dans presque toute l'Europe, l'église nourrissait les indigents, et ses immenses revenus étaient considérés comme le patrimoine des malheureux. La noblesse féodale secondait l'église dans sa tâche, et le château, aussi bien que le presbytère et le couvent, s'ouvraient, à toute heure, aux besoins de la chaumière. Le paupérisme était alors inconnu ou sans péril. Sans doute de graves abus se mêlaient à ces

institutions et en compensaient les avantages. Nous sommes témoins d'un état de civilisation fondé sur des principes contraires. Qui peut dire si le sort, les mœurs et le bien-être de la multitude y ont gagné ? Il est remarquable que les philosophes et les légistes, qui ont le plus contribué à la ruine de l'aristocratie territoriale et à la spoliation du clergé, sont précisément ceux qui déclament le plus aujourd'hui sur les souffrances des prolétaires, et qui se montrent le plus incapables d'y remédier.

« Dieu a créé la pauvreté, me disait un pieux « ecclésiastique ; mais il n'a pas créé la misère. » En effet, il y a une énorme différence entre ces deux situations, dont l'une est aussi naturelle et aussi honorable que l'autre est pénible et humiliante, parce qu'elle forme presque toujours l'expiation de l'inconduite et du déréglement. S'il dépendait de moi de bannir la pauvreté d'ici-bas, je me garderais bien de révoquer un des plus salutaires décrets du suprême législateur (*). Je me souviendrais qu'elle a été l'apanage volontaire des plus grands citoyens, dans les temps anciens et modernes ; l'exercice favori des âmes

(*) Virgile semble avoir pressenti l'évangile, quand il met dans la bouche d'Evandre ces belles paroles, si admirées par deux disciples fervents de l'antiquité, Fénelon et l'aimable moraliste Cowley :

« Aude, hospes, contemnere opes, et te quoque dignum
« Finge deo..... » *Æneid. lib. VIII, v.* 364.

d'élite; l'épreuve décisive des vrais sages et des philosophes dignes de ce nom. Embrassée par choix, soutenue avec fermeté, ennoblie par la résignation, elle oppose un témoignage irrécusable et une protestation généreuse aux convoitises qui ébranlent, de toute part, l'ordre social. Il n'y a donc là rien à réformer. Ce que je combats, ce que je cherche à prévenir, c'est le besoin, le dénûment, la détresse et le vice, qui trop souvent les accompagne.

Le respectable ecclésiastique, dont je viens de parler, me racontait les obstacles qu'il rencontrait quelquefois dans l'accomplissement des bonnes œuvres dont le chargeait la bienfaisance, et les précautions auxquelles il était contraint de recourir, pour s'assurer que les dons de la charité ne seraient pas détournés de leur destination. Quand il trouvait des ménages dépourvus des objets les plus indispensables, il distribuait des vêtements, des couvertures, du bois et quelques provisions. Il s'aperçut bientôt que plusieurs de ses paroissiens préféraient la moindre somme d'argent à des secours en nature d'une valeur plus importante, qu'ils allaient revendre à vil prix, afin de se livrer aux excès de la débauche et de l'ivresse. On peut dire que, parvenue à ce degré d'abjection, la misère est un état contre nature; un produit artificiel de l'inconduite; une maladie volontaire, parfaitement incurable.

Les traits par lesquels le doyen Swift caractérisait

la détresse de l'Irlande, il y a plus d'un siècle, s'appliqueraient à d'autres nations et à d'autres époques. « Pour dire la vérité, il n'y a point d'engeance au « monde plus indigne d'intérêt ni plus corrompue « que la masse de ceux qui sont réduits à l'aumône, « dans ce pays de mendiants. J'ai la conviction que, « dans la classe inférieure, dix-neuf sur vingt de « ceux qui se trouvent exposés à mourir de faim « n'ont pas été conduits là par la main de Dieu, « mais uniquement par leur propre fainéantise, ac- « compagnée de toute sorte de vice, particulièrement « l'ivrognerie, le vol et l'escroquerie. » Il oppose au tableau de l'insouciance et de l'inertie de ses compatriotes celui de la prévoyance et de l'industrie de leurs voisins : « On voit rarement en Angleterre le « laboureur, l'artisan, le domestique, le villageois, « songer à se marier, tant qu'il n'a pas économisé « un fonds suffisant pour exercer son état ; il ne « prend point de femme sans une dot sortable ; et il « ne manque guère d'accroître successivement son « capital, afin de pourvoir à l'entretien de ses enfants. « C'est tout autre chose en cette contrée où se « marient annuellement des milliers de couples dont « la fortune réunie consiste dans les haillons qu'ils « portent sur leur dos (*). »

(*) *A proposal for giving badges to the beggars in all the parishes of Dublin,* 1737.

L'auteur du livre de *la Propriété* évalue le nombre des indigents en France au sixième de la population totale, en supposant celle-ci à peu près de trente-six millions d'habitants (*). La proportion paraît malheureusement considérable; mais combien n'y aurait-il pas à rabattre de ce chiffre, si l'on en déduisait tous ceux qui sont dans le besoin par leur faute, et que la paresse, l'imprudence ou le désordre ont mis à la charge de la société? C'est un élément de la question du paupérisme, qui manque jusqu'ici à toutes les statistiques.

Sous le rapport de la fortune, on peut compter six degrés distincts dans l'échelle sociale, savoir : l'indigence, la pauvreté, la médiocrité, l'aisance, la richesse et l'opulence. L'indigence est dépourvue du nécessaire; la pauvreté le possède strictement; la médiocrité a un peu au-delà; l'aisance jouit du confortable ou des commodités de la vie; la richesse dispose du superflu, et l'opulence en regorge. Aucune de ces catégories n'interdit un certain bien-être, à l'exception du plus bas degré, puisque la privation du nécessaire est, à coup sûr, une cause de souffrance. On croit communément que le bonheur, ou ce que le langage humain désigne ainsi, se rencontre plus volontiers dans les rangs intermédiaires. C'est donc à faire passer le plus grand nombre possible de nos semblables, de la classe

(*) *De la Propriété, page* 82.

inférieure dans la seconde et dans les suivantes, que doivent s'appliquer, d'un commun accord, la philanthropie et la législation. Qu'il me soit permis d'ajouter que l'organisation sociale, aujourd'hui plus que jamais en France, permet à tous les citoyens, avec de l'activité, de la conduite et des chances heureuses, de franchir successivement divers échelons; et qu'on a vu plus d'un prolétaire, en ce siècle, s'élever peu à peu de l'indigence jusqu'à l'opulence. Il n'y a donc rien de décourageant pour les derniers venus dans ce monde.

Il résulte encore de là que l'intérêt commun s'oppose au nivellement absolu qu'appellent de leurs vœux certains novateurs. « On a généralement reconnu, dit « Malthus, que les classes moyennes de la société « sont les plus favorables aux habitudes d'industrie « et de vertu, ainsi qu'au développement de toute « espèce de talent. Mais il est évident que tout le « monde ne saurait être de la classe moyenne. Des « rangs supérieurs et inférieurs sont, dans la nature « des choses, absolument nécessaires, et non-seule- « ment nécessaires, mais extrêmement utiles. Si nul « n'avait l'espérance de s'élever ou la crainte de déchoir « dans le monde; si l'activité ne portait pas avec « elle sa récompense, et l'oisiveté son châtiment; « nous ne pourrions nous attendre à voir cette ardeur « si vive d'améliorer notre condition, qui forme au- « jourd'hui le principal mobile de la prospérité pu-

« blique (*). » Il en conclut qu'il faudrait tendre à diminuer les classes inférieures, en cherchant à augmenter les classes moyennes. C'est le contraire que nous faisons maintenant. Nous nous efforçons de rabaisser les classes intermédiaires au plus infime degré d'une démocratie jalouse de toute supériorité.

D'accord avec l'économie politique, les moralistes estiment que la condition moyenne, comprise entre l'aisance et la médiocrité, et qui tient le milieu de l'échelle sociale, est préférable à toutes les autres pour le bonheur, l'amélioration morale et le progrès des facultés intellectuelles. Elle forme l'objet de l'ambition des sages, et quelquefois de l'envie des riches et des grands. C'est le but auquel il est permis d'aspirer de bonne heure et qu'il est prudent de ne point dépasser. Le plus populaire des romans modernes, *Robinson Crusoe*, commence par les judicieuses représentations d'un père à son fils, au sujet des agréments d'un état de médiocrité, ou de ce qu'il appelle « le haut bout des « rangs inférieurs (**). » Le philosophe Hume, bien digne par la modération de ses désirs et par l'autorité de ses exemples, de traiter une semblable question, a consacré un de ses meilleurs essais à l'énumération des avantages de la condition moyenne (***).

(*) *The principle of population, book, IV, chap* 13.

(**) « The middle state, or what might be called the upper « station of low life. » *Robinson Crusoe.*

(***) *Of the middle station of life.* Avant Hume, un philo-

Cette situation, que recommandent l'expérience et le témoignage unanime du genre humain, est accessible aux prolétaires ; et, ce qu'il y a de plus persuasif pour de nobles cœurs, ils peuvent ne la devoir qu'à eux-mêmes, sans perturbation sociale, sans déchirement politique, sans réforme téméraire. Il suffit de leur bonne volonté pour y atteindre. Celui de tous les économistes qui s'est occupé de leur sort avec le plus de sagacité, d'intelligence et de vraie philanthropie, Malthus, leur en indique ainsi le moyen : « Rien que « l'union de la prudence individuelle avec l'habileté et « l'industrie, qui procurent la richesse, ne peut assurer, « d'une mamière permanente, aux classes laborieuses « la part de bien-être que, sous tous les rapports, il « est si désirable qu'elles puissent posséder (*). »

Tout le reste, en effet, est stérile, illusoire ou dangereux. Il faut bien se persuader que le remède aux souffrances du peuple n'est pas où on l'a cherché jusqu'ici. On supprimerait les impôts, on augmenterait les salaires, on réduirait les heures de travail, on encouragerait les associations industrielles, on étendrait les droits politiques, on multiplierait les institu-

---

phe moins bon praticien, Sénèque avait parfaitement défini la médiocrité : « Optimus pecuniæ modus est, qui nec in « paupertatem cadit, nec procul a paupertate discedit. Pla- « cebit autem hæc nobis mensura, si priùs parcimonia « placuerit.... » *De tranquillitate animi, cap. VIII.*

(*) *The principle of population, book III, chap.* 13.

tions de charité, qu'on aurait fait très-peu de chose pour le bien-être des masses. La propagation des habitudes individuelles de tempérance, d'ordre et d'économie exercerait une influence bien autrement puissante sur la condition matérielle et morale des travailleurs.

A la différence des expédients temporaires qu'on oppose au paupérisme, et des palliatifs qui aggravent le mal à mesure qu'on les épuise, l'économie a cet avantage que l'application la plus générale ne saurait en atténuer les heureux résultats, et qu'elle ne perdrait rien de son efficacité, lors même que, par impossible, tout le monde en pratiquerait les principes.

L'économie n'exige, grâce au ciel, ni courage supérieur ni vertu surhumaine. Elle se contente d'une énergie ordinaire et à la portée des plus faibles âmes. *Incipe* est sa devise. Plus tôt on s'y habitue, moins elle coûte d'efforts, plus elle devient facile, et plus vite elle dédommage des sacrifices passagers qu'elle impose.

Franklin recommande à celui qui veut acquérir l'aisance deux règles fort simples : la première de prendre toujours la probité et l'industrie pour guide ; et l'autre, de dépenser, chaque jour, deux sous de moins que son profit net (*). Il promet des merveilles de l'observation de ces deux préceptes.

On demande quelquefois comment il est possible,

(*) The way to make money plenty in every man's pocket. *Franklin's works, vol. II.*

avec un salaire à peine suffisant pour vivre, de faire des économies et de déposer quelque chose aux caisses d'épargne et de secours mutuels. La réponse la plus péremptoire est l'exemple de ceux qui en viennent à bout, et il y en a toujours quelques-uns. Le plus petit nombre pourrait devenir le plus grand nombre. Le travailleur des campagnes, qui ne gagne que trente sous par jour et même moins, peut encore, selon le conseil de Franklin, mettre deux sous de côté; et c'est ainsi que plusieurs, en effet, amassent peu à peu de quoi devenir propriétaires. Les philanthropes, qui, du fond de leur cabinet, traitent ces moyens de dérisoires, montrent qu'ils n'ont pas la moindre connaissance du genre de vie, des habitudes, ni des ressources des classes laborieuses. Ils s'apitoient sur le sort de l'ouvrier des villes, dont le salaire s'élève à quatre et cinq francs par jour; et ils ne soupçonnent pas que, dans nos villages, une pauvre institutrice religieuse parvient à se suffire, avec une modique allocation de quatre-vingts ou de cent francs par an.

Qu'on ne croie pas que la pratique de l'épargne aurait pour effet de restreindre le bien-être des travailleurs, ou de les priver des amusements et des distractions légitimes, qui sont quelquefois le seul dédommagement de leurs fatigues. C'est le contraire qui aurait lieu, en définitive. Nous verrons plus loin que l'économie bien comprise n'interdit aucun plaisir véritable, aucune jouissance réelle. Il est à désirer

que le goût d'une certaine aisance, le besoin des améliorations matérielles et des commodités de la vie, pénètrent jusque dans les rangs inférieurs de la société. C'est le seul moyen d'entretenir l'esprit de travail, d'ordre et d'émulation. Aujourd'hui, nous sommes inférieurs, sous ce rapport, à plusieurs de nos voisins. Tout le monde sait que, dans la capitale, il y a des familles entières, qui passent une partie de leur temps au cabaret, et qui n'ont pas, chez elles, de siéges pour s'asseoir, d'ustensiles pour préparer leurs aliments, ni même de lits pour se reposer. On voit des quartiers considérables où pas un seul mobilier ne pourrait répondre d'un loyer minime. De là vient cette population nomade sur qui la justice n'a aucune action, et qui, à chaque terme, transporte ailleurs sa résidence. L'amour du foyer, l'instinct de la vie domestique, ce trait si distinctif de l'Angleterre, manque en France. Combien ne gagnerait pas le bonheur individuel, en même temps que la sécurité générale, à une réforme dans les mœurs et dans les habitudes populaires!

Un économiste que je me plais à citer, à cause de la justesse de ses vues et de la droiture de ses intentions, a dit : « Il y a peut-être peu de sujets sur les-« quels la sagacité de l'intelligence humaine se soit « plus exercée que les moyens d'améliorer la condition « des pauvres, et il n'y a pas de recherche où elle ait « aussi complétement échoué (*). » Ne serait-ce point

(*) *The principle of population, book IV, chap.* 13.

parce qu'on ne s'est jamais avisé de conseiller aux pauvres de s'aider eux-mêmes, et de seconder avec un peu de bonne volonté ce que la sagesse du gouvernement et le zèle de la philanthropie entreprennent en leur faveur? En parlant beaucoup de la misère de ceux qui souffrent, on ne leur a point recommandé la prévoyance, l'activité, l'économie, à défaut desquelles toutes les ressources de l'assistance publique vont se perdre comme dans un abîme sans fond. On ne leur a point répété que les impôts les plus onéreux sont les habitudes vicieuses de la fainéantise, de l'intempérance et de la débauche. On a gardé un silence complaisant sur la fréquentation des cabarets; sur le repos du lundi et des jours suivants; sur les chômages volontaires, qui reviennent à tout propos, et contre lesquels ne peuvent rien les mesures législatives. Le courage des réformateurs et des utopistes ne va pas jusqu'à proclamer hautement ces vérités élémentaires.

C'est le devoir d'un gouvernement bien organisé de veiller aux besoins des indigents, d'ouvrir des asiles pour les orphelins et des écoles gratuites pour les enfants pauvres, d'instituer des bureaux de bienfaisance pour les familles sans ressources, d'établir des hôpitaux pour la maladie et des hospices pour la vieillesse ou les infirmités. C'est l'honneur des classes laborieuses de se passer, autant que possible, des secours de l'assistance publique, et de ne pas y recourir, à moins d'une absolue nécessité. Il faut que la men-

dicité s'éloigne de plus en plus de nos mœurs, et que la démocratie revendique l'initiative de cette glorieuse régénération. Le travail et l'économie lui en fournissent le moyen. « Chaque peine vaut un salaire : » voilà la charte du peuple et la consécration de ses droits.

Suivant une remarque de l'auteur du livre sur la *Propriété* (*), le progrès de la richesse générale profite moins au riche qu'au pauvre, et le prix de la journée de travail s'accroît, à mesure que le revenu de la terre et des capitaux s'amoindrit. Cette loi est invariable et n'éprouve d'interruption que dans les grandes crises politiques, où les riches se tiennent à l'écart, et où les travailleurs ne trouvent plus l'emploi de leurs bras. Ce serait donc au peuple, par un exercice bien entendu de sa souveraineté, d'interdire les révolutions aux agitateurs des professions libérales et aux dupes de la classe moyenne, en leur opposant la force d'inertie ou même une résistance active. Si, en février 1848, les ouvriers, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts, avaient fait la police de la capitale et donné une leçon d'ordre à la réforme, ils n'auraient pas eu besoin, quelques semaines plus tard, de l'aumône des ateliers nationaux, et la France ne regretterait pas une catastrophe dont ils ont eux-mêmes si cruellement ressenti le contre-coup.

(*) *De la Propriété, liv. Ier., pag.* 121.

CHAPITRE X.

DES DIVERS MOYENS DE S'ENRICHIR.

Désir général de s'enrichir. — Citation du Spectateur. *— Le travail, principal instrument de la richesse. — Assiduité et soin dans le travail. — Choix d'un état. — Avantage des arts mécaniques. — Utilité de connaître plusieurs métiers. — Industries de luxe. — Eloignement de l'économie pour les spéculations. — Rapports de l'économie et de l'agriculture. — Opinion de Franklin. — Fonctions publiques. — Abus des sinécures. — Nécessité et facilité de l'économie. — Influence de l'exemple. — L'économie nécessaire aux nations. — Paradoxe de Mandeville. — Tableau d'un Etat obéré. — De l'économie dans les affaires publiques.*

Nous avons reconnu que le désir d'améliorer son sort est un des traits caractéristiques de la génération présente, et que, dans de justes limites, un tel désir n'a rien que de légitime. Il ne dépend désormais ni de la religion, ni de la philosophie, ni des lois, de détruire cet instinct : tout ce qu'elles peuvent est

de le régler et de le contenir. Cherchons s'il n'y aurait pas quelque moyen facile de lui ouvrir une libre carrière, non-seulement sans préjudice, mais avec profit pour la société en général. Arriver à ce qu'il y ait le plus grand nombre possible de citoyens satisfaits de leur existence doit-être le vœu des gens de bien et le but de tout gouvernement libéral.

On lit dans le *Spectateur*, cet inépuisable répertoire d'excellente morale et d'ingénieuse plaisanterie, un essai sur l'art de s'enrichir. Je demande la permission de transcrire ici un passage de cet article, attribué à Budgell, mais probablement revu par Addison dont il porte le cachet, pour le fond des pensées et pour le tour de l'expression.

« La principale et la plus infaillible méthode pour « atteindre ce but est l'économie. Tous les hommes « ne sont pas également propres à gagner de l'ar- « gent; mais il est au pouvoir de chacun d'eux éga- « lement de pratiquer cette vertu ; et je crois qu'il y « a fort peu de personnes qui, en réfléchissant sur « leur vie passée, ne reconnaissent que, si elles « avaient économisé toutes les petites sommes qu'elles « ont dépensées mal à propos, elles pourraient jouir « à présent d'une fortune suffisante.

« L'application réclame, à bon droit, le premier « rang après l'économie. Je trouve ces deux qualités « parfaitement recommandées à l'intérêt commun, « dans les trois proverbes italiens suivants :

« Ne faites jamais par autrui ce que vous pouvez « faire vous-même.

« Ne remettez jamais à demain ce que vous pou- « vez faire aujourd'hui.

« Ne négligez jamais les petites affaires, ni les « menues dépenses.

« Un troisième moyen de s'enrichir est l'ordre au « milieu des affaires, qualité qui, de même que les « précédentes, est à la portée des moindres intelli- « gences.

« Le célèbre de Witt, un des plus grands hommes « d'Etat du siècle où il a vécu, lorsqu'un de ses amis « lui demanda comment il parvenait à expédier cette « foule d'affaires dont il était occupé, répondit: « Tout mon secret consiste à ne faire qu'une seule « chose à la fois. Si j'ai des travaux urgents à ter- « miner, je ne songe pas à autre chose, tant que je « n'ai pas fini; si des affaires domestiques exigent « mon attention, je m'y applique entièrement, jus- « qu'à ce que je sois venu à bout de les mettre en « ordre.

« En un mot, nous voyons souvent des hommes « d'un tempérament calme et flegmatique arriver à « une grande fortune, par une distribution régulière « et méthodique de leurs occupations, tandis que, « faute de cette habitude, les plus beaux talents et « les imaginations les plus brillantes nuisent aux « affaires, plutôt qu'ils ne les mènent à bonne fin.

« D'après ce que j'ai dit, je crois pouvoir poser « en principe que tout homme doué du sens com- « mun peut, s'il lui plaît, quelle que soit ici-bas sa « condition, s'enrichir d'une manière certaine. La « raison pour la quelle on voit quelquefois des hommes « d'une capacité supérieure échouer à l'œuvre est ou « bien qu'ils dédaignent la richesse en comparaison « de quelque autre objet; ou que du moins ils ne « veulent acquérir de fortune qu'à leur manière, « et en goûtant à la fois tous les plaisirs et tous les « agréments de la vie (*). »

Le moraliste anglais expose ensuite diverses recettes ou découvertes pour gagner de l'argent, qui justifient à merveille le choix de son épigraphe (**). Les exemples de succès de ce genre seraient sans doute plus nombreux, si beaucoup d'individus, qui ne demandent pas mieux que de s'enrichir, ne prétendaient, selon sa remarque, faire fortune « à leur « manière, » c'est-à-dire sans se gêner aucunement.

Quoique le *Spectateur* place l'économie en tête des moyens de s'enrichir, il est manifeste que le travail doit créer d'abord les bénéfices ou les revenus sur lesquels s'exerce l'économie. C'est donc à lui que l'honneur du premier rang appartient, parmi les

---

(*) *The Spectator*, n° 283.

(**) Magister artis, ingenîque largitor
Venter..... *Pers. Prolog. v.* 10.

instruments de la richesse. Un grand poëte l'a dit :

« Travaillez, prenez de la peine;
« C'est le fonds qui manque le moins. »

Quiconque a des bras et de la bonne volonté possède les ressources nécessaires.

Xénophon définit l'économie : « la science qui a pour « objet d'accroître un patrimoine (*). » Selon lui, le patrimoine d'un homme désigne l'ensemble de ses possessions, et par possessions il entend tout ce qui contribue à faire vivre ou à rapporter un profit. En ce sens, on peut dire que l'activité, l'intelligence, l'industrie, tiennent réellement lieu de patrimoine.

On n'a pas assez remarqué peut-être l'expression familière « gagner sa vie, » qui semble supposer que la vie n'est pas un droit absolu, un bien dont on mérite de jouir sans l'acheter au prix du travail. C'est d'après le même principe que l'apôtre Saint-Paul a dit : « Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger. »

Socrate, dans les *Économiques* de Xénophon, fait nettement ressortir les conséquences de la fainéantise. « Il est évident que celui qui ne sait pas de « métier, et qui ne veut point cultiver la terre, a « l'intention de vivre de vol, de brigandage ou d'au- « mône; ou bien qu'il est tout-à-fait insensé (**). »

(*) *Xenoph. OEcon. cap. VI.*

(**) *Xenoph. OEcon. cap. XX.*

Pour le succès du travail, l'assiduité vaut mieux que l'excès ou l'exagération. Il arrive fréquemment que, pour satisfaire à une commande urgente et réparer le temps perdu dans les plaisirs, des ouvriers d'ailleurs habiles s'épuisent en efforts, passent les nuits et s'exténuent de fatigue. C'est une méthode qui ne peut produire de bons résultats. Il faut mesurer l'étendue de sa tâche, et se rapprocher du terme avec une activité régulière, sans nulle impatience. *Lentè festina* est un précepte aussi applicable aux œuvres de l'industrie qu'à celles de l'intelligence. Adam Smith a eu raison de dire : « Dans tous les « métiers, l'homme qui ménage ses forces, de ma- « nière à pouvoir travailler avec persévérance, non- « seulement conserve sa santé plus longtemps, mais, « dans le cours d'une année, exécute une plus grande « quantité d'ouvrage (*). »

Beaucoup s'imaginent que le moyen le plus expéditif de se débarrasser d'une besogne désagréable ou pénible est de l'entreprendre à la hâte et sans attention. C'est une erreur. Un travail mal fait traîne en longueur et rebute de plus en plus, à mesure qu'on avance. Le vrai secret d'abréger une tâche fastidieuse et même d'y prendre plaisir est de s'en acquitter de son mieux, et de façon à ne pas rougir de son œuvre.

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book I, chap.* 8.

On ne saurait dire combien ce procédé est utile, en une foule de circonstances.

A la question de la nécessité du travail se lie naturellement celle du choix d'un état, question sérieuse pour les fils de famille et capitale pour les enfants des classes laborieuses.

Dans un tel choix, rien de plus sage que de consulter son aptitude et sa vocation (*). Il y a toujours plus de chances pour réussir dans une carrière à la quelle on se sent propre et qu'on a embrassée par goût. Au reste, grâce à une sage loi de la Providence, les facultés les moins heureuses, l'intelligence la plus ordinaire, suffisent à pourvoir aux besoins de la vie.

En général, il est prudent de choisir, parmi les professions libérales, celles qui, par la force des choses ou par la faute des hommes, ne manqueront jamais d'emploi, comme l'administration, la magistrature, la médecine, l'armée ; et, parmi les professions mécaniques, celles qui sont le moins exposées au chômage et aux variations de l'industrie, comme tous les arts de première nécessité.

J'ai parlé ailleurs de l'avantage des pauvres sur les riches, sous le rapport des moyens d'existence, à la suite des ébranlements politiques. Il est vrai

---

(*) « Ad quas res aptissimi erimus, in iis potissimùm « elaborabimus. » *Cic. de officiis, lib. I.*

que les riches ont aussi la ressource du travail, en cas de besoin ; mais combien leurs occupations sont alors moins assurées et moins fructueuses. Leur genre d'éducation ne leur permet guère de recourir qu'à leurs talents, à leurs connaissances ou aux arts d'agrément pour vivre, expédient bien précaire dans les pertubations sociales. On peut se passer, à la rigueur, de leçons de musique, d'escrime, de littérature, de langues anciennes ou modernes : on ne se passe point des métiers du forgeron, du charpentier, du mécanicien. Il en est de même des ouvrages de femme. La broderie, les fleurs, le dessin, tombent ou languissent en même temps que le luxe : le blanchissage et la couture ne chôment jamais. Le pauvre transporte son industrie partout où il transporte ses bras (*). Il change de pays sans inquiétude, et ne s'aperçoit pas même de l'amertume du pain de l'étranger.

Par une cause analogue, les industries spéciales, comme la fabrication des soieries, les articles de mode et de nouveauté, la joaillerie, doivent s'attendre infailliblement à des crises passagères, après les révolutions. Aussi, de même qu'un sage père de

---

(*) « Il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours;
« Et, grâce aux dons de la nature,
« La main est le plus sûr et le plus prompt secours. »

La Fontaine.

famille, un rentier judicieux et avisé, n'aventure pas tout son revenu dans un seul placement, l'ouvrier des manufactures, qui n'a d'autre capital que son habileté ni d'autre richesse que son travail, ferait bien de connaître plus d'un métier, afin de ne pas être pris au dépourvu, en cas d'interruption du commerce ou de ralentissement de la main-d'œuvre.

Adam Smith signale avec raison les profits exagérés de certaines branches d'industrie, telles que celles qui sont protégées par un monopole et par le régime prohibitif, comme une cause d'introduction du luxe et, par suite, d'affaiblissement général de l'économie dans toutes les classes (*). A ce propos, il oppose le faste vaniteux des marchands endettés de Cadix et de Lisbonne à l'extrême simplicité des opulents capitalistes d'Amsterdam. Il aurait pu citer également les fortunes solides et sans éclat des banquiers de la Suisse. En effet, il y a aussi loin du luxe à la véritable richesse que de la prodigalité à l'économie.

Un État, grevé de dettes considérables, eût-il à sa disposition les ressources de l'Angleterre, c'est-à-dire le commerce du monde, peut passer néanmoins pour un riche malaisé. Il en est de même d'un industriel ou d'un négociant dont les fonds sont engagés dans des opérations hasardeuses. Il n'y a de

---

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book IV, chap. 7.*

richesse commerciale bien établie qu'après la liquidation. L'économie se prête difficilement à l'esprit de spéculation. Elle préfère à la plus brillante perspective un revenu modique, mais assuré. C'est par une action persévérante, continue et régulière qu'elle cherche à s'enrichir. Elle se défie des bénéfices exorbitants et des fortunes rapides. Elle n'a point de goût pour les aventures, ni pour les profits aléatoires. Ce n'est pas elle qui grossira les rangs des émigrations lointaines, dans l'espoir de gains fabuleux. Son modeste gîte et ses épargnes de chaque jour suffisent à son ambition.

L'agriculture est une profession favorable à l'économie, et qui en rappelle sans cesse le besoin. On n'ensemence la terre qu'avec l'excédant du produit des récoltes précédentes. Il faut pourvoir à la nourriture des domestiques et des bestiaux, pendant l'hiver. La diversité des travaux, selon les saisons, exige une prévoyance toujours en éveil, et le succès ne s'obtient que par l'attention la plus minutieuse à une foule de détails qui exercent la surveillance du maître (*).

(*) L'éloge de l'agriculture, dans les *Economiques* de Xénophon, est un des plus agréables morceaux de l'antiquité. Cicéron en a reproduit plusieurs passages, avec non moins de charme, dans son traité de la *vieillesse*. Adam Smith, plein de la lecture et de l'esprit des anciens, paraît s'être inspiré de ces souvenirs, dans quelques-unes de ses plus

Ainsi que je l'ai dit ailleurs, il est d'un sage gouvernement d'encourager l'agriculture, de préférence à l'industrie. Les fabriques, les ateliers, les usines agglomèrent une population remuante, inquiète et toujours prête à seconder les agitateurs. Malthus remarque, à propos de l'introduction de certaines manufactures en Suisse, « qu'on s'accorde généralement à reconnaître que les cantons où elles ont été « établies ont souffert, au total, sous le rapport de « la santé, des mœurs et du bonheur (*). »

On peut voir, dans, le docteur Aikin, le pathétique tableau du sort des enfants parmi les filatures de Manchester, et le contraste qu'il signale entre la situation des familles d'agriculteurs et celle des familles d'ouvriers. « Chez les premières, dit-il, on rencontre « le soin, la propreté, l'aisance; chez les secondes, « l'ordure, les haillons et la pauvreté, quoique leurs « gages soient presque doubles de ceux du laboureur. « Il faut ajouter que le défaut d'enseignement et « d'exemples religieux, dans le bas-âge, et la promiscuité d'une réunion nombreuse dans la même « enceinte, sont très-défavorables à leur conduite « ultérieure dans la vie (**). »

---

belles pages sur l'influence bienfaisante de l'industrie agricole.

(*) *The principle of population, book II, chap.* 5.

(**) *Aikin's description of the country round Manchester, p.* 219.

Franklin donne aussi une préférence marquée à l'agriculture sur les autres éléments de la prospérité nationale. « En définitive, dit-il, il semble que les « nations ne peuvent s'enrichir que par trois moyens. « D'abord par la guerre, comme firent les Romains, « qui battirent leurs voisins et les pillèrent : c'est le « vol. Secondement, par le commerce qui est géné- « ralement une tricherie. Troisièmement, par l'agri- « culture, seul métier honnête, où l'homme reçoit un « accroissement réel des semences qu'il a confiées à « la terre, grâce à une sorte de miracle continuel de « la main de Dieu en sa faveur, pour prix d'une vie « innocente et d'une vertueuse industrie (*). » On pourrait remarquer que l'Angleterre a employé tour-à-tour ou concurremment ces trois moyens, avec un remarquable succès. Elle s'est agrandie et enrichie, selon les circonstances, par la guerre, le commerce et l'agriculture.

Parmi les diverses carrières, les fonctions publiques ne conduisent guère à la fortune; mais elles n'exigent point de capitaux, conviennent à beaucoup de bourses, et permettent de vivre sans trop de soucis et de fatigues. Aussi excitent-elles plus d'envie que les professions lucratives, et sont-elles disputées avec une émulation sans cesse croissante. Elles figurent parmi les principales causes qui ont perdu la monar-

(*) *Positions concerning national wealth.*

chie constitutionnelle en France. Il serait d'une saine politique d'en réduire le nombre, afin de diminuer les chances de révolutions nouvelles. D'après l'expérience du passé, il est probable qu'un gouvernement quelconque y perdrait peu d'auxiliaires prêts à se compromettre pour sa cause, et qu'il se débarrasserait, à peu de frais, d'une foule d'héritiers présomptifs ou d'ennemis.

Ce qui obère beaucoup les finances du pays, ce sont les canonicats, je veux dire les fonctions largement rétribuées, pour faire, en une semaine, ce qui pourrait se faire à l'aise en un jour, ou, dans une année, ce qui pourrait se faire en un mois. La France regorge d'emplois de ce genre. Il y en a dans l'armée, dans la magistrature, dans les diverses administrations civiles, et même dans l'église. On a pu voir combien il est difficile de réformer les abus, quand il a été question de simplifier l'organisation des cours d'appel, en diminuant le nombre des titulaires. Une vaste hiérarchie, un personnel surabondant, convenaient peut être à la monarchie représentative, qui voulait réserver à ses dignitaires des honneurs et des loisirs, *otium cum dignitate;* mais un tel luxe ne sied guère au régime d'une république où l'État ne doit rémunérer que les fonctions strictement nécessaires et les services vraiment utiles.

Au reste, quelque profession qu'on choisisse, le commerce, l'industrie, l'agriculture, les fonctions

publiques, ou les nombreuses carrières qui peuvent être parcourues honorablement, il n'y a aucun moyen de s'enrichir sans le secours de l'économie. Rien de plus commun que les maisons qui se ruinent, malgré des bénéfices considérables, en même temps que d'autres prospèrent avec des ressources médiocres. Si l'on cherche l'origine des principales fortunes contemporaines, on reconnaîtra que la plupart ont eu leur source dans les lentes accumulations de l'épargne, plutôt que dans le succès de brillantes spéculations. On voit, à chaque instant, échouer des projets bien conçus, tomber des établissements en vogue, faute d'ordre et de calcul dans les dépenses, tandis que les mêmes entreprises auraient réussi entre des mains plus économes et avec moins de frais d'exploitation.

Adam Smith a eu parfaitement raison de dire: « C'est l'économie et non l'industrie, qui est la cause « immédiate de l'accroissement du capital. A la vérité, « celle-ci amasse les matériaux que l'autre accumule ; « mais, quoi que l'industrie puisse acquérir, si l'éco- « nomie ne conserve et n'amasse, le capital ne s'aug- « mentera jamais (*). »

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book II, chap.* 3. Aristote a également indiqué l'influence de l'économie, comme moyen de s'enrichir : Οὐ μόνον πρὸς τὰ ὑπάρχοντα προστιθέντες πλουσιώτεροι γίγνονται, ἀλλὰ καὶ ἀφαιροῦντες τῶν δαπανημάτων. *Rhet. lib. I, cap.* 4.

Entre les divers moyens de s'enrichir, l'économie a cet avantage qu'elle n'exige ni talents supérieurs, ni conceptions profondes, secondées par des chances favorables. Elle n'a pas besoin du coup d'œil rapide, ni des soudaines inspirations qui distinguent l'esprit d'entreprise. Elle ne touche par aucun point à cette « aristocratie de l'intelligence, » dont se plaignait naguère un manifeste socialiste. Elle s'accommode à la capacité la plus étroite, en même temps que les plus sublimes génies ne peuvent la dédaigner impunément.

Il est remarquable que la pratique de l'économie convient à presque toutes les conditions et à l'immense majorité des hommes. Elle s'applique également à la pauvreté, à la médiocrité de fortune et à l'aisance. Elle s'adapte à tous les degrés de l'échelle sociale, aux extrêmes comme aux rangs intermédiaires. Elle abrége les épreuves de l'indigence et règle le bon emploi des richesses.

Qu'on ne dise pas que la modicité des salaires ne permet aux travailleurs de réaliser aucune épargne. L'expérience prouve qu'il est possible de faire des économies, et même des économies considérables, dans le plus humble et le plus précaire des métiers, celui de mendiant. Il n'est pas rare d'apprendre que des gens qui vivaient de la charité publique, et auxquels on n'a jamais connu d'autre moyen d'existence, laissent tout-à-coup un bel héritage. Si d'imperceptibles gains, accumulés avec persévérance, peuvent

produire de tels résultats, que ne doit-on pas attendre des ressources productives, certaines et permanentes d'une honorable industrie?

Socrate recommandait à un bon père de famille d'observer attentivement la conduite des meilleurs économes, des plus habiles administrateurs de leur patrimoine, et de les imiter. (*) Je crois ce conseil excellent. En effet, l'économie est une science essentiellement pratique, et il n'y a rien de plus persuasif que les faits. Un ouvrier de la capitale, qui ne gagne que trois francs par jour, peut prétendre qu'il lui est impossible de rien économiser, et soutenir son assertion par des arguments spécieux. La seule réponse convaincante est l'exemple de son voisin, qui, dans les mêmes conditions, ou dans de plus défavorables, vient à bout de faire des épargnes et d'amasser un pécule.

L'économie n'est pas moins nécessaire aux États qu'aux individus. Dans les temps modernes, on a vu peu de gouvernements succomber à des révolutions, sans que des embarras pécuniaires n'aient contribué à leur chute, et n'aient fourni des griefs ou des prétextes à leurs adversaires. « Subvenir aux besoins « présents, dit Adam Smith, est toujours l'objet, « qui intéresse principalement les administrateurs des « affaires publiques. La future libération du trésor

(*) *Xenoph. OEcon. cap.* 11-VI.

« est ce qu'ils abandonnent aux soucis de la pos-
« térité (*). » Ailleurs, il qualifie « d'expédients
« ruineux » les emprunts en rentes perpétuelles.
Enfin, il prédit que « le progrès des dettes énormes,
« qui à présent écrasent les grandes nations de l'Eu-
« rope, finira probablement, à la longue, par les
« ruiner. » Ces réflexions, malheureusement trop justes, ont été confirmées par l'événement, sans que nous ayons profité d'une si rude leçon. Après une première catastrophe, nous nous acheminons, par la même voie, vers une autre plus désastreuse. Chez un peuple sage et prévoyant, le jour d'un nouvel emprunt devrait être un jour néfaste, consacré au deuil, au jeûne et à la prière, comme il arrivait autrefois dans les calamités générales.

Ricardo est aussi explicite, à ce sujet, que son compatriote : « C'est par la profusion des dépenses
« du gouvernement ou des individus et par les em-
« prunts qu'un État s'appauvrit. En conséquence,
« toute mesure, propre à favoriser l'économie publi-
« que et privée, soulage les souffrances nationa-
« les (**). »

Je sais que le satirique Mandeville soutenait, au commencement du dernier siècle, une opinion dia-

---

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap* 3.

(**) *Principles of political economy, p.* 336.

métralement opposée, à l'appui de son paradoxe, que les vices des particuliers concourent au bien commun. « L'économie, dit-il, est, comme l'honnêteté, une « vertu routinière et famélique, bonne tout au plus « pour de petites sociétés de braves gens, tranquilles « et contents de rester pauvres, pourvu qu'on les « laisse en repos; mais, dans une nation forte et « entreprenante, on en a bientôt assez. C'est une « vertu d'oisifs et de rêveurs, qui n'emploie point de « bras, et dès-lors fort inutile dans un pays commer- « çant où il y a grand nombre d'individus que, de « manière ou d'autre, il faut occuper. La prodigalité « a, pour tenir le monde en haleine, mille inventions « dont l'économie ne s'aviserait jamais; et, comme il « doit en résulter une prodigieuse consommation de « richesses, l'avarice, à son tour, connaît, pour les « accaparer, d'innombrables stratagèmes, dont l'éco- « nomie dédaignerait de faire usage (*). » Il y a, au fond, plus d'originalité que de justesse dans cette apologie de la prodigalité où l'auteur sacrifie à une spirituelle boutade les premiers principes de l'économie politique.

La vérité est que les profusions, loin d'enrichir les États ou les individus, sont toujours sévèrement expiées par les uns et par les autres. Qu'on en juge par la détresse que le désordre et le gaspillage laissent

(*) *Fable of the bees or private vices made public benefits.*

d'ordinaire à leur suite. Il n'y a point de spectacle au monde plus douloureusement instructif que celui d'une grande nation, qui, pour avoir compromis, de gaieté de cœur, une situation financière florissante, se trouve tout-à-coup dans la gêne, s'aperçoit que son revenu baisse à vue d'œil, ajourne ses dépenses les plus urgentes, lésine sur le salaire de ses serviteurs, fait usage de tous les expédients, frappe sans succès à toutes les portes, met en gages les derniers débris de son domaine, emprunte à un taux onéreux, s'enfonce de plus en plus dans l'abîme du déficit, ne peut relever son crédit au rang de celui des moindres puissances, et est réduite à porter envie à la prospérité de voisins plus judicieux.

Je vois avec surprise quelques personnes économes dans la vie privée et dépensières dans l'administration des affaires publiques. J'aimerais mieux le contraire. Je soupçonne que cette inconséquence tient à l'erreur presque générale, qui nous fait regarder la fortune de l'État comme un fonds commun où chacun peut puiser à discrétion, sans y regarder de si près, et non comme le plus sacré des patrimoines. « C'est le « gouvernement qui paie, » dit-on sans scrupule, toutes les fois qu'il s'agit d'une entreprise hasardeuse ou d'une dépense improductive. Oui sans doute; mais ce sont les particuliers qui, en définitive, supportent les frais de toutes les sottises.

Je crois avoir suffisamment démontré que, parmi

les diverses méthodes pour s'enrichir, l'économie est la plus sûre, la mieux assortie à tous les degrés d'intelligence, la plus praticable dans toutes les conditions de la vie, la plus nécessaire aux nations et aux individus. Il est temps de passer aux règles de cette science qui peut exercer une influence décisive sur le bonheur domestique et sur l'état général de la société.

CHAPITRE XI.

RÈGLES DE L'ÉCONOMIE.

Préceptes généraux de l'Économie. — Citation d'un essai du Rôdeur. *— Ne rien dépenser mal à propos. — Savoir se passer du superflu. — Ecueils de la manie d'acheter. — Payer toujours comptant. — Inconvénients des dettes. — Humiliations de l'emprunteur. — Dégradation morale. — Portrait d'un débiteur insolvable. — Ne pas dépenser tout son revenu. — Nécessité d'une réserve. — Accidents imprévus. — Inscrire ses recettes et ses dépenses. — Utilité des comptes en règle. — Faire ses affaires soi-même. — Influence de l'œil du maître. — Désavantage de l'État, sous ce rapport.*

On comprend que je ne me propose d'indiquer ici que les principes essentiels et les règles fondamentales de l'économie. Il ne saurait entrer dans mon plan d'embrasser toutes les recherches qui se rattachent à une telle question, ni de descendre à des détails trop minutieux. Je suis bien convaincu qu'il n'y a point de bonne ménagère, point de sage mère de famille, qui n'eût

quelque chose à m'apprendre sur ce sujet. C'est l'esprit et le goût de l'économie que je cherche à populariser : si j'atteins mon but, tout le reste deviendra facile, et chacun suppléera sans peine à quelques omissions inévitables.

Plusieurs économistes politiques, notamment Malthus, recommandent l'économie privée et signalent avec force l'influence favorable qu'elle peut exercer sur le bien-être du corps social ; mais ils ne donnent aucun précepte sur l'accomplissement de ce devoir, et ils semblent en réserver la théorie aux leçons du moraliste.

Johnson a résumé, dans le *Rôdeur*, les avantages et les règles de l'économie, avec un bon sens, une netteté et une sagesse, qui ne laissent guère à ses successeurs d'autre mérite que celui de reproduire et de développer les mêmes considérations. Voici cet article, qui renferme la substance entière d'un volume (*). Je suis heureux de remarquer, en même temps, que le sujet, comme on l'a vu, déjà traité dans le *Spectateur*, a paru digne d'attention aux deux principaux modèles de l'essai périodique en Angleterre.

« L'économie est si nécessaire au bonheur du « genre humain ; si profitable, sous diverses formes,

(*) L'auteur a choisi pour épigraphe cette belle pensée de Cicéron : « Non intelligunt homines quàm magnum vectigal « sit parcimonia. » *Paradoxa, VI.*

« à tous les rangs de la société, depuis les plus puis-
« sants monarques jusqu'aux plus humbles manœuvres
« ou artisans ; et les malheurs que l'oubli de ses règles
« produit sont si nombreux et si affligeants, qu'on
« doit la recommander avec les instances les plus
« pressantes et la mettre à la portée de tous les degrés
« d'intelligence.

« Si ceux qui cultivent la science morale daignent
« classer l'économie parmi les vertus, est une ques-
« tion que je n'ai pas jugé à propos d'éclaircir. Pour
« moi qui tire mes opinions de l'étude attentive du
« monde, je me borne à savoir, ce qui suffit ample-
« ment à la pratique, que si ce n'est pas une vertu,
« c'est au moins une qualité qui ne saurait exister
« sans quelques vertus, et sans laquelle peu de vertus
« peuvent exister. L'économie peut être appelée la
« fille de la prudence, la sœur de la tempérance et la
« mère de la liberté. Quiconque est prodigue devien-
« dra bientôt pauvre. Or, la pauvreté impose la dé-
« pendance et attire la corruption; elle enfante presque
« toujours une connivence passive avec l'immoralité
« d'autrui ; et il y a peu d'individus qui ne s'accou-
« tument graduellement à pratiquer les vices qu'ils
« cessent une fois de blâmer.

« S'il y en a quelques-uns qui ne craignent pas
« la pauvreté comme dangereuse pour la vertu, tous
« les hommes s'accordent assez à la fuir comme
« funeste au bonheur. Tous ceux qui redoutent le

« besoin, n'importe par quel motif, doivent donc « se croire dans l'obligation d'apprendre les sages « maximes de nos parcimonieux ancêtres, et d'ac- « quérir l'art salutaire de réduire leurs dépenses; « car, sans l'économie, il ne peut y avoir de riches, « et avec elle il y aurait bien peu de pauvres (*).

« Pour la plupart des actes de vertu ou des mani- « festations de sagesse, il faut le concours de plu- « sieurs conditions diverses, des connaissances préa- « lables, des dons naturels peu communs, ou quelque « occasion préparée par des combinaisons extraordi- « naires; mais le simple talent d'économiser ce qui « est déjà dans nos mains doit être d'une acquisi- « tion facile pour tous les esprits; et, de même que « l'exemple de Bacon montre que les plus hautes intel- « ligences ne peuvent le négliger sans péril, mille « témoignages prouvent, chaque jour, que les plus « médiocres peuvent l'exercer avec succès.

« La richesse ne saurait être à la portée du grand « nombre. Être riche, c'est posséder plus que n'a « d'ordinaire le commun des hommes; et, si beau- « coup pouvaient acquérir le capital qui constitue au- « jourd'hui l'opulence, le nom de richesse passerait « nécessairement à une fortune plus considérable. « Mais je ne suis pas certain qu'il soit également

(*) Avant Johnson, Sénèque avait dit : « Potest ipsa pau- « pertas in divitias se, advocatâ frugalitate, convertere. » *De tranquillitate animi, cap. IX.*

« impossible d'exempter les classes inférieures de « l'indigence. Sans doute, quelle que soit la richesse « de la société, il y en aura toujours qui posséderont « moins, et quiconque a moins qu'un autre est com- « paratively pauvre. Cependant, je ne vois point « de nécessité invincible que plusieurs soient dé- « pourvus des objets indispensables à la vie. J'incline « quelquefois à croire que, sauf les calamités im- « prévues, on pourrait, par une prudence univer- « selle, obtenir un affranchissement universel du « besoin; et que celui qui se trouverait moins favorisé « pourrait néanmoins avoir assez pour vivre.

« Mais, sans m'engager trop avant dans des con- « sidérations que je ne me souviens d'avoir vu aborder « par aucun publiciste, et où le plus habile raisonneur « peut aisément se fourvoyer, il est évident que ceux « à qui la Providence n'a assigné d'autre soin que « celui de leur propre fortune et de leur propre vertu, « et qui forment la plus grande portion du genre « humain, ont un intérêt suffisant à l'économie « personnelle; puisque, quelle que soit l'influence « générale de l'économie sur les États ou sur les « nations, qui, selon toute apparence, n'en essaie- « ront jamais, nous savons avec certitude qu'il n'entre « presque pas dans le monde un individu qui ne « puisse, grâce à de prudentes épargnes, se pro- « mettre raisonnablement une agréable aisance pour « le déclin de ses jours.

« La perspective de la pénurie dans la vieillesse « est si sombre et si menaçante que quiconque porte « ses regards devant soi doit se décider à l'éviter ; et « on doit généralement l'éviter par la science de l'é- « pargne. Car, bien que, dans tous les siècles, quel- « ques personnes, par une heureuse hardiesse ou par « des chances favorables, s'élèvent tout-à-coup à la « richesse, il est dangereux cependant de se flatter « de l'espoir d'événements si rares ; et la masse du « genre humain doit être redevable de l'aisance à « des profits modiques et successifs, au-dessous des- « quels il faut résolument abaisser sa dépense.

« Vous ne penserez donc pas que je descende « au-dessous de la dignité d'un philosophe pratique, « en recommandant à l'attention de vos lecteurs, « depuis l'homme d'État jusqu'à l'apprenti, un mot « rempli de sagesse usuelle, « qu'un sou gardé vaut « deux sous gagnés. » Ce proverbe peut s'appliquer « à toutes les conditions, si l'on réfléchit non-seule- « ment que ceux qui suivent une carrière lucrative « gagnent du temps en épargnant la dépense, et « que le temps peut être employé à un accroissement « de profit ; mais que ceux qui sont au-dessus de « ces considérations minimes trouveront, à chaque « victoire sur leurs désirs ou sur leurs passions, une « nouvelle force d'âme ; acquerront le pouvoir de re- « pousser les tentations qui obsèdent sans relâche la « vivacité de la jeunesse ; et, avec le temps, s'élève-

« ront au-dessus des atteintes de l'extravagance et de « la folie.

« Peut-être que les lecteurs plus enclins à critiquer « qu'à s'instruire me demanderont quelle est la juste « mesure de l'économie, et quand une dépense qui « n'est pas absolument indispensable dégénère en « profusion. A de pareilles questions, il n'y a point « de réponse générale, puisque la légitimité de la « dépense ou la nécessité de l'économie peuvent « varier à l'infini, au gré des circonstances. Néan- « moins, on peut poser comme une règle inflexible « que « la dépense volontaire ne doit jamais excéder « le revenu, » maxime si évidente et si incontestable « que la loi civile range le prodigue auprès de l'in- « sensé, et les prive également de l'administration « de leurs propres affaires. Un autre précepte, qui « naît du précédent, et qui, à dire vrai, s'y trouve « compris, a encore besoin d'être nettement incul- « qué dans les esprits vifs, ardents et aventureux : « c'est « qu'il ne faut pas anticiper des profits in- « certains. » Que nul ne s'avise d'escompter ses es- « pérances, de se fier aux ressources de son talent « pour sortir d'embarras, de donner libre carrière à « ses fantaisies du moment, et de s'en remettre pour « l'écot à sa fortune ou à son mérite.

« A ces avertissements, qui, je le suppose, ne sont « susceptibles d'aucune contradiction, du moins pour « les hommes sérieux, j'en ajouterai un autre : « Il

« ne faut rien dissiper contre son inclination. »
« Peut-être s'imaginera-t-on qu'il est facile de se con-
« former à ce précepte. Et pourtant, si l'on interroge
« ceux que leurs prodigalités ont ensevelis dans des
« prisons ou envoyés en exil, on reconnaîtra que bien
« peu se sont ruinés par leur propre choix ou en ache-
« tant du plaisir aux dépens de leur patrimoine ;
« mais que la plupart se sont laissé entraîner par les
« obsessions de leur entourage, et ont cédé à regret
« à une foule de gaspillages, soit par une banale
« émulation de fortune et de libéralité, soit par
« une crainte puérile du mépris et du ridicule, c'est-
« à-dire par une émulation pour le prix de l'extra-
« vagance ou par la crainte des épigrammes des
« sots (*). »

Reprenons les règles de l'économie et complétons ce que le moraliste anglais n'a dû qu'indiquer ou effleurer en passant.

La première et la plus essentielle est de ne rien dépenser mal à propos. Ce n'est point par le chiffre, mais par l'utilité et par l'opportunité que la dépense doit se justifier. Une emplette d'un prix minime peut être chère, si elle est superflue. « Un sou est « un sou, » répondit un jour, devant moi, une mère de famille à un de ses enfants qui lui demandait je ne sais quelle bagatelle, en ajoutant : « cela ne coûte

(*) *The Rambler*, nº 57.

« qu'un sou. » Le refus me causa d'abord quelque étonnement; mais, après y avoir un peu réfléchi, je reconnus le grand sens et la justesse parfaite de cette réponse. Oui sans doute, un sou vaut la peine qu'on en tienne compte. C'est quelque chose qui se gagne par le travail, et que, dans un besoin pressant, on ne serait pas sûr d'obtenir avec l'équivalent d'une élégie d'André Chenier ou d'une partition de Mozart, à la main. Il ne faut donc pas accoutumer l'inexpérience du jeune âge à en parler avec dédain. Aucune considération n'est plus propre à faire comprendre la sagesse de l'économie.

Savoir se passer de quelque chose est un précieux secret. Il y a des gens qui ont envie de tout ce qu'ils voient, et qui ne goûtent aucun repos qu'ils n'aient satisfait leur fantaisie. Racine citait avec éloge à son fils le mot de Cicéron : « Ne pas avoir la manie d'a-« cheter, c'est posséder un revenu. (*) » Que de fois nous sommes-nous repentis d'une dépense frivole ou intempestive ! au contraire, qui n'a eu occasion de se féliciter, dans le cours de la vie, de ne pas avoir fait quelque marché fort séduisant en apparence ? Parmi les causes les plus communes du dérangement

---

(*) « Non esse emacem vectigal est. » *Cic. Parad., VI.* Caton l'ancien a dit de même : « Mihi vitio vertunt quia « multis egeo : at ego illis, quia nequeunt egere. » *Aul. Gell. Noctes atticæ, lib. XIII. Cap.* 23.

des affaires, ne faut-il pas compter les acquisitions irréfléchies de superfluités sans valeur intrinsèque?

Chesterfield a dit judicieusement : « Jamais, par « une économie mal entendue, n'achetez ce dont vous « n'avez pas besoin, sous prétexte de bon marché. » Le même écrivain trace ainsi le portrait d'un jeune homme dépensier : « Un sot gaspille plus, sans hon- « neur ou sans profit pour lui-même, qu'un homme « sensé ne dépense, avec honneur et profit. Celui-ci « emploie son argent, comme il fait son temps, et « ne consacre jamais un schelling de l'un ou une « minute de l'autre qu'à quelque chose d'utile ou « de raisonnablement agréable à lui-même et aux « autres. Celui-là achète ce dont il n'a nul besoin, « et ne paie pas ce qui lui est nécessaire. Il ne sait « pas résister aux tentations d'un magasin : les ta- « batières, les montres, les cannes, sont sa ruine. « Les valets et les marchands conspirent avec son « indolence pour le tromper; et, au bout de quelque « temps, il est surpris, au milieu de ses ridicules « superfluités, de se trouver dépourvu de tout ce qui « sert aux besoins réels et aux commodités de la « vie (*). »

L'achat d'un article dispendieux, dans ce qui concerne la toilette, l'ameublement ou les objets de luxe, en exige d'ordinaire plusieurs autres, pour la symétrie

(*) *Chesterfield's letters to his son.*

et la régularité. Il faut éviter, à tout prix, les disparates. Ainsi une première sottise en appelle plusieurs autres, et on ne sait plus où s'arrêter. Diderot a très-bien fait ressortir cet écueil, dans son piquant badinage, intitulé : « Réflexions sur ma vieille robe « de chambre ou avis à ceux qui ont plus de goût « que de fortune. » L'amateur de curiosités et de collections a la manie de se compléter, de même que le propriétaire a celle de s'arrondir ; mais celle-ci est moin dangereuse.

Une règle non moins importante de l'économie est de payer comptant et de ne faire de dette, sous aucun prétexte. C'est le moyen d'être constamment bien servi, de prévenir les difficultés avec les marchands ou les fournisseurs, et d'éviter le surcroît de frais qu'entraînent infaillement les mémoires. Un des inconvénients les plus ordinaires de ne point payer comptant, c'est que le débiteur, après un certain intervalle, se trouve presque toujours devoir plus qu'il ne s'y attendait, et que le règlement de comptes ne se termine guère sans discussion.

« Quand on achète des marchandises, dit Franklin, « il vaut mieux payer comptant, parce que celui qui « vend à crédit s'attend à perdre cinq pour cent sur « les mauvaises créances, et en conséquence prélève « sur tout ce qu'il vend ainsi une avance pour couvrir « ce déficit (*). »

(*) *Necessary hints to those that would be rich.*

Chesterfield, si bon juge en pareille question, recommande encore à son fils de payer comptant, de ses propres mains, et sans intermédiaire. Il remarque avec raison que les domestiques, chargés de solder un mémoire, cherchent toujours à obtenir quelque remise, et que c'est d'ordinaire aux dépens des maîtres (*).

Suivant un sage proverbe « qui paie ses dettes « s'enrichit. » En effet, le premier pas vers l'indépendance et la fortune est de faire honneur à ses engagements. Ne rien devoir est un allégement pour la conscience, et une satisfaction que rien ne saurait remplacer. Si l'on se trouve débiteur, par suite de quelque circonstance imprévue, il faut s'affranchir de ce fardeau et s'acquitter, le plus tôt possible. En fait d'obligations pécuniaires, il est prudent de résister aux offres de services. La facilité du crédit est souvent un leurre et une cause de ruine. Si ce principe était plus généralement adopté dans le commerce, les faillites seraient beaucoup plus rares.

L'homme vraiment économe paie non-seulement avec exactitude, mais avec joie et empressement. Montaigne a eu raison de dire : « Je sens naturelle- « ment quelque volupté à payer, comme si je des- « chargeais mes épaules d'un ennuyeux poids et de « cette image de servitude. » Sans nul doute, c'est

(**) *Chesterfield's letters to his son.*

un plaisir positif que de se savoir libre de tout lien et en pleine possession de son indépendance.

Les latins exprimaient l'idée de dette par une locution bien énergique, *æs alienum*, l'argent d'autrui. Ainsi ils assimilaient le débiteur à l'individu gardien d'un dépôt dont il est responsable.

Les humiliations auxquelles exposent les dettes sont bien propres à dégoûter du rôle d'emprunteur. On rapporte que le comte de Dorset, après avoir d'abord compromis son patrimoine, fut guéri de la prodigalité par le dépit qu'il éprouva de l'impertinence d'un alderman auquel il eut recours pour obtenir de l'argent, et qui le fit attendre dans son antichambre. A partir de ce jour, il se promit de pratiquer l'économie et tint parole (*).

J'ai toujours été frappé d'un passage des *Mémoires* du cardinal de Retz, qui peint bien vivement les angoisses d'un débiteur. Il s'exprime ainsi, à propos de sa captivité au château de Vincennes : « Je me « souviens que je me disais, vingt fois le jour, à « moi-même que la prison d'État était le plus sen- « sible de tous les malheurs sans exception. Je ne « connaissais pas encore assez celui des dettes (**). »

Un jeune prince dont la France déplore justement la perte disait au premier magistrat d'une ville, où,

---

(*) *Specimens of the british poets by Campell, vol.* 11. *p.* 135.

(**) *Mémoires du cardinal de Retz.*

selon la coutume, il avait été assailli de demandes et de sollicitations de tout genre : « Monsieur le « maire, je veux bien vider ma bourse ; mais je ne « veux point faire de dettes. » Voilà un bel exemple de l'alliance de l'économie et de la libéralité.

Nous avons vu que Johnson appelle avec raison l'économie « la mère de la liberté. » L'inévitable effet des dettes est non-seulement de ravir cette précieuse indépendance, mais, d'infliger, à la longue, une certaine dégradation morale. Elles habituent aux expédients et aux artifices qui facilitent les emprunts ; elles familiarisent avec les détours ou les subterfuges propres à éluder un remboursement ; elles aguerrissent peu à peu aux réclamations et aux reproches des créanciers, en sorte que le dissipateur incorrigible finit par sommeiller à l'aise avec un tel fardeau.

Malthus a tracé un portrait saisissant du débiteur avili par sa situation et déchu de sa propre estime. « C'est, dit-il, un pénible et affligeant spectacle que « de voir par fois, dans les rangs supérieurs et dans « la classe moyenne de la société, un homme de ma- « nières nobles et libérales, jadis d'une susceptibilité « ombrageuse sur les sentiments d'honneur et d'in- « tégrité, fléchissant peu à peu sous la pression des « circonstances, faisant d'abord des excuses avec la « rougeur d'une conscience embarrassée, tremblant « de rencontrer face à face des amis auxquels il a « peut-être emprunté de l'argent, réduit aux expé-

« dients et aux supercheries les plus humbles pour « différer ou éviter le paiement de ses dettes légi- « times, jusqu'à ce qu'enfin, familiarisé avec le « mensonge et en guerre ouverte avec le genre hu- « main, il perd toute la distinction et toute la dignité « de l'homme (*). »

Une méthode infaillible pour éviter d'encourir des dettes, et, en même temps, une des règles capitales de l'économie est de ne point dépenser tout son revenu. Il devient facile de se ménager ainsi une réserve toujours prête pour les éventualités. Le moraliste célèbre, que j'ai cité au commencement de ce chapitre, se borne à prescrire que la dépense n'excède jamais le revenu. Le conseil pourrait être bon pour une grande fortune que le possesseur n'aurait aucun besoin d'accroître. C'était le système de Montaigne, qui, selon son aveu, après avoir été imprévoyant dans sa jeunesse, trop parcimonieux dans son âge mûr, prit un moyen terme dans la vieillesse, et s'en trouva bien. « Je fais courir ma despense, dit-il, quant et « quant ma recepte : tantost l'une devance, tantost l'au- « tre; mais c'est de peu qu'elles s'abandonnent (**). »

La même précaution ne suffirait pas au plus grand nombre de fortunes, et ne satisferait pas aux principes de l'économie. L'expérience montre, en effet, que

---

(*) *The principle of population, book IV, chap. 4.*

(**) *Essais de Montaigne, liv. I, chap. 40.*

l'argent perd de sa valeur, à mesure que l'aisance fait des progrès et que l'industrie se perfectionne, en sorte que le même capital ne représente plus, après un certain temps, la même richesse relative. Cette loi est uniforme, sauf les variations passagères que peuvent produire les ébranlements politiques. Il résulte de la dépréciation constante du numéraire et du renchérissement graduel des objets de consommation, que le travailleur qui dépenserait tout son gain, et le rentier tout son revenu, en supposant ce gain et ce revenu invariables, seraient moins riches, au bout de quelques années, et se verraient contraints de réduire leurs dépenses ou de s'imposer des privations. Or, on doit se proposer d'améliorer son sort, et non de déchoir en avançant dans la vie.

Il y a d'ailleurs de fort bonnes raisons pour mettre en réserve une partie de son gain ou de son revenu. Quiconque interrogera ses souvenirs se convaincra qu'il ne survient guère de bénéfice extraordinaire ou de profit inespéré, tel qu'une trouvaille, un legs, un héritage. Quant aux accidents imprévus, ils tombent comme une avalanche. C'est même un des plus lourds chapitres au budget de l'État et dans celui des familles. Pour l'État, c'est, selon l'occurrence, un armement, une expédition lointaine, une conquête, une inondation, un tremblement de terre, une disette, une épidémie, que sais-je? une révolution. Pour les particuliers, c'est une maladie, une faillite,

une perte d'emploi, une réduction de salaire, un procès, un incendie : pire que tout cela, leur part de la catastrophe.

Nous examinerons ailleurs la quotité de la réserve qu'il conviendrait de fixer, en proportion des charges, du revenu ou de l'âge de chacun.

Inscrire journellement ses recettes et ses dépenses est aussi une excellente mesure d'économie. Par ce moyen facile, un homme d'ordre peut prévenir les mécomptes, rétablir l'équilibre dans son budget, et ne point dépasser son revenu. Il lui suffit d'un coup d'œil pour se tenir au courant de sa situation financière. C'est surtout quand les dépenses fondent à l'improviste, qu'il importe de redoubler de vigilance et de n'omettre aucun article. Il n'est pas rare de voir des familles, qui faute d'une précaution si simple, se trouvent subitement au-dessous de leurs affaires. Cette habitude n'exige qu'une perte de temps tout-à-fait minime, et les avantages qui en résultent sont incalculables.

C'est encore une des recommandations de Chesterfield à son fils : « Tenez note sur un registre de « tout ce que vous recevez et de tout ce que vous « payez ; car celui qui connaît ses recettes et ses « dépenses ne se ruine jamais (*). »

L'inscription régulière des dépenses, avec leur

(*) *Chesterfield's letters to his son.*

chiffre exact et une date certaine, offre d'ailleurs un précieux moyen de contrôle et des documents quelquefois utiles à consulter. Si le chef de famille ne porte autour de lui des regards attentifs et ne défend ses intérêts *unguibus et rostro,* il doit s'attendre à se voir bientôt grugé de toute part. Pour peu qu'il se montre bonhomme et d'humeur accommodante, ceux qui en veulent à sa bourse ne lui font aucun quartier, et se passent le mot d'ordre sur toute la ligne. Le fisc lui augmente imperceptiblement ses contributions ; les fournisseurs lui vendent plus cher leurs marchandises ; les ouvriers lui surfont le prix de la main-d'œuvre. Il a beau payer en monnaie de bon aloi, il n'est pas toujours servi en articles de bonne qualité. Tantôt on lui réclame deux fois le prix d'un même objet ; tantôt il découvre des erreurs dans un mémoire, et jamais à son avantage. C'est donc à lui de tenir constamment en règle ses comptes, ses factures, ses quittances, afin d'être armé de toutes pièces, et de faire face à ses nombreux assaillants.

Cette considération me conduit à un dernier précepte d'économie, qui est de faire ses affaires soi-même (*). Se passer d'intermédiaires, autant que

---

(*) « T'attendre aux yeux d'autrui, quand tu dors,
« c'est erreur.
« Que si quelque affaire t'importe,
« Ne la fais point par procureur. » *La Fontaine.*

possible, est une excellente habitude. Les serviteurs, les agents, les amis, les parents mêmes, ne peuvent apporter au choix d'une emplette, à la surveillance de travaux, au recouvrement d'une créance, à l'accomplissement d'un mandat quelconque, la même sollicitude que la partie intéressée. Suivant un adage proverbial, rien ne remplace « l'œil du maître. » Dans la classe moyenne, une bonne ménagère sait fort bien quelle énorme différence il y a entre se charger elle-même de son marché et s'en remettre à sa cuisinière. Les marchands s'entendent à merveille pour profiter de l'inexpérience des domestiques novices, et faire payer au consommateur les frais de leur apprentissage, ou pour partager avec la mauvaise foi aguerrie les bénéfices d'une entente cordiale. C'est même aujourd'hui une sorte de convention tacite dont les riches prennent leur parti, et une plaie de notre état social, plus fâcheuse que d'autres dont on parle davantage.

Les anciens connaissaient fort bien l'influence de « l'œil du maître (*) » et en recommandaient l'efficacité. Toutefois, il faut remarquer que l'application de ce principe n'est facile qu'avec une fortune restreinte, et que c'est un des priviléges de la médiocrité.

Bacon, dans l'infinie variété de ses recherches et de ses méditations, ne pouvait omettre l'économie,

---

(*) *Μοι δοκεῖ δέσπότου ὀφθαλμοὶς τὰ καλά τε κἀγαθὰ μάλιστα ἐργάζεσθαι.* » *Xenoph. OEcon. cap.* 13.

et il a consacré à cette question un curieux chapitre de ses *Essais*. Il y établit cette sage maxime, qu'il aurait bien dû pratiquer lui-même : « Ce n'est pas « déshonneur pour les plus grands que de descendre jusqu'à inspecter leurs propres affaires (*). »

On sait que c'est une opinion généralement répandue dans les campagnes, que les enfants sont la richesse du cultivateur. Assurément, rien ne démontre mieux l'avantage de faire ses affaires soi-même et de travailler pour son propre compte. Chez nous, en effet, le fermier, père d'une nombreuse famille, et qui peut se passer de domestiques, est bien mieux secondé et prospère plus rapidement que celui qui a besoin de bras étrangers. D'après le témoignage des voyageurs, il en est de même parmi les nations agricoles de l'Amérique du Nord. Dans ce pays de défrichement, une veuve avec cinq ou six fils adultes est très-recherchée en mariage et passe pour un excellent parti. Remarquons en passant que l'agriculture exerce une influence plus favorable à la population que les arts mécaniques.

On pourrait conclure par analogie que l'impossibilité de veiller à ses propres affaires, le défaut d'intérêt personnel, en un mot, l'absence de l'œil du maître, sont précisément cause que l'État est d'ordinaire si mal servi, qu'il exécute à si grands frais,

---

(* *Essays moral, economical and political. of Expense.*

qu'il éprouve tant de mécomptes dans ses devis, et qu'il est sans cesse occupé à reconstruire, à remplacer ou à réparer ses œuvres. Il emploie trop de mercenaires et n'a pas assez d'enfants. De là son extrême infériorité, toutes les fois qu'il se trouve en concurrence avec des compagnies ou même avec de simples particuliers, pour des travaux d'utilité publique, en sorte que le bon sens et le vrai patriotisme conseilleraient de l'exonérer, autant que possible, des vastes entreprises et des opérations industrielles.

CHAPITRE XII.

OBSTACLES A LA PRATIQUE DE L'ÉCONOMIE.

Faiblesse de caractère. — Inconvénients de la fausse honte. — La vanité plus ordinaire aux pauvres qu'aux riches. — Influence de la mode. — Réputation de libéralité. — Défaut d'ordre. — Esprits brouillons. — Esprits méthodiques. — Analogie de la famille et de l'État. — Défaut de soin et de propreté. — Mauvais emploi du temps. — Inégalités et contradictions de l'économie. — Mélange de parcimonie et de prodigalité. — Mauvaises économies. — Talent d'acheter. — Duperie des mauvais marchés. — Choix des fournisseurs. — Prix réglés d'avance. — Ventes aux enchères. — Avantages et écueils. — Manie des curiosités.

Après avoir exposé les règles essentielles de l'économie, je crois devoir signaler les principaux obstacles qui en rendent l'application plus difficile. J'ai parlé ailleurs des vices absolument incompatibles avec cette salutaire habitude, tels que la fainéantise, l'inconduite, l'intempérance, la dissipation. Je vais in-

diquer un certain nombre de défauts ou de faiblesses du cœur humain, qui, sans être aussi répréhensibles sous le point de vue moral, détournent de l'observation des principes d'ordre et de prudence, énumérés dans le chapitre précédent. Je recommanderai ensuite quelques précautions ou quelques expédients qui abrégent l'apprentissage de l'économie et en accélèrent les progrès ; car elle exige une étude sérieuse, ainsi que toutes les autres sciences, à l'exception de la politique.

Il n'est pas absolument impossible de faire comprendre les plaisirs du travail. A l'exemple du Créateur, tout bon ouvrier se réjouit en contemplant son ouvrage. Le mécanicien, l'ébéniste, l'orfévre, éprouvent peut-être des sensations aussi agréables, dans l'exercice de leur art, qu'ont dû en avoir Virgile et Racine, dans la production de leurs chefs-d'œuvre. Il est moins facile de faire aimer et de populariser l'économie. Elle suppose une lutte habituelle contre des tentations de tous les instants et une suffisante énergie pour en triompher. Pour s'assujettir à ses lois, il faut, dans plusieurs circonstances, une certaine force de volonté et un empire sur soi-même, dont quelques caractères sont peu capables. Il y a des personnes qui, malgré, les meilleurs résolutions du monde, ne savent pas résister aux occasions de dépense, ni fermer leur bourse à propos, et qui cèdent par complaisance, par pusillanimité ou tout simplement par la contagion de l'exemple.

Cet entraînement est surtout préjudiciable aux classes laborieuses. On voit d'honnêtes ouvriers, après avoir gagné péniblement de quoi acquitter leurs dettes, pourvoir à leurs besoins et soutenir leur famille, se laisser attirer au cabaret par des camarades qui connaissent leur faible, et dissiper au jeu ou dans une orgie tout leur salaire de la semaine. Le meilleur conseil qu'on puisse donner à ces braves gens est de ne pas se fier à eux-mêmes, et de mettre leur argent en sûreté, soit en remboursant leurs fournisseurs, soit en achetant des provisions utiles à leur ménage, soit en déposant leurs économies à la caisse d'épargne.

A la faiblesse de caractère s'allie assez naturellement la fausse honte qui en dérive. Rien de plus commun ni de plus déplacé que ce sentiment, à propos d'une qualité recommandable. Loin de dissimuler ses principes ou de s'en excuser comme d'un travers, l'homme vraiment économe doit les produire au grand jour et chercher à conquérir des prosélytes. S'il relève l'esprit d'ordre par le désintéressement, s'il ennoblit les privations par l'indépendance, il n'a nul besoin d'apologie, et, en propageant de telles maximes, il rend service à ses semblables. Avant de venir en aide à ceux qui l'honorent en secret, l'économie veut d'abord qu'ils ne rougissent pas d'elle devant le monde.

Le badinage est de mauvaise grâce en ce qui touche l'économie. Il n'y a pas le mot pour rire sur un

pareil chapitre. On rapporte que Fontenelle disait, dans sa vieillesse : « Je suis Français, j'ai quatre-« vingts ans, et je n'ai jamais prêté le plus petit « ridicule à la plus petite vertu. » C'était une preuve de sagesse et, en même temps, une épigramme discrète contre une société maligne et railleuse. J'estimerais heureux celui qui, au déclin de la vie, pourrait se rendre le même témoignage, à l'égard d'une des plus humbles, des plus subalternes, et des plus méritoires vertus, l'économie.

La fausse honte est une duperie qui enfante mille sottises. On n'ose pas marchander à propos, discuter un mémoire exagéré ou refuser net une souscription sans utilité réelle, comme en imagine, chaque jour, quelque tête à l'envers. Je n'ai pas besoin de dire que ceci ne s'applique point aux œuvres charitables, conçues avec intelligence et discernement. Beaucoup se gênent, s'endettent, s'appauvrissent, par une deférence aveugle pour la mode et par une préoccupation puérile de l'opinion de leurs voisins ou même des étrangers. Tous les spéculateurs sur la vanité publique admettent ce faible dans leurs calculs et y trouvent leur compte. C'est un tribut dont la véritable aisance est affranchie. Comme elle n'a pas à faire ses preuves, elle se contente volontiers du second rang, et s'y montre parfaitement à son aise.

Franklin raconte que, la première fois qu'il dé-

barqua à Philadelphie, avec un dollar dans sa poche et la valeur d'un schelling en menue monnaie, il insista pour faire accepter aux bateliers, malgré eux, toute sa monnaie, comme prix du passage. Il ajoute sensément : « Un homme est quelquefois « plus généreux, quand il a peu de chose, que « lorsqu'il a beaucoup d'argent, sans doute par ce « que, dans le premier cas, il désire cacher sa pau- « vreté (*). »

En effet, l'économie n'a pas de plus mortelle ennemie que la vanité. On ne saurait dire combien de fortunes font naufrage sur cet écueil. Les uns n'osent prendre certaines places dans les lieux de réunions publiques, parce que ce n'est pas le bon ton ; d'autres dépensent en frais de toilette au delà de leur revenu, de peur de se laisser éclipser par des connaissances ; d'autres enfin se ruinent en fêtes et en banquets pour des gens qui leur tournent le dos, en cas de revers.

Examinez, dans une foule de circonstances, quels sont ceux qui dépensent le plus largement. En général, ce ne sont pas les plus riches, mais ceux qui désirent le paraître, ou qui, de crainte qu'on ne les suppose dans la gêne, s'y mettent pour en éviter le soupçon. La fortune réelle, comme la vraie noblesse, est exempte de prétention. Malgré la plainte d'un

(*) *Life of Franklin, written by himself.*

grand moraliste ancien (*), la pauvreté n'est point ridicule en elle-même : elle ne le devient que par les efforts qu'elle tente maladroitement pour se déguiser. Ceux qui entendent bien leur intérêt aiment à passer pour moins riches qu'ils ne sont.

La mode est une alliée naturelle du luxe et une des ennemies irréconciliables de l'économie. Elle provoque l'extravagance et justifie le gaspillage. Elle s'ingénie sans cesse à varier la forme des vêtements, des habitations, des meubles, des objets d'art; en un mot, à créer des dépenses inutiles. Elle proscrit des choses excellentes pour peu qu'elles ne s'adaptent pas à sa formule. Elle met en vogue des inventions incommodes et des colifichets de mauvais goût, sous prétexte de progrès. Quoiqu'elle tourne dans un cercle perpétuel, son argument favori est le besoin de nouveauté. Addison parle quelque part d'un gentilhomme anglais, qui n'avait jamais changé de costume, et qui s'était trouvé à la mode, cinq ou six fois en sa vie. Cette rencontre ne serait guère possible en France où les vieilleries, soit de l'ordre matériel, soit de l'ordre moral, ne reparaissent d'ordinaire que sous quelque travertissement destiné à les rajeunir. L'économie reconnaît la mode, le plus tard possible; s'y

---

(*) « Nil habet infelix paupertas durius in se,
« Quàm quod ridiculos homines facit.... »
Juven. sat. 3. v. 152.

conforme par simple bienséance, et se garde bien d'obéir à tous ses caprices.

Il n'y a rien de plus dispendieux que la réputation de générosité. Quiconque jouit de ce privilége doit s'attendre à une foule d'amis inconnus, de secrets admirateurs, de correspondants bénévoles, qui ne se trouvent pas en fonds pour le moment, et qui font appel à son obligeance inépuisable. Avec une aussi nombreuse clientèle, sa bourse entamée au vif saigne bientôt par tous les pores. On voit quelques-uns de ces magnifiques personnages, après s'être exécutés de bonne grâce, et avoir justifié libéralement la préférence dont ils sont l'objet, se lasser enfin et compromettre par un seul refus une renommée si chèrement acquise. N'est-il pas plus simple de se compromettre dès l'abord, afin de prévenir des déceptions fâcheuses, et de ne pas s'exposer à faire plus tard des mécontents?

Pour le remarquer en passant, les susceptibilités mal entendues et les duperies de l'amour-propre national sont un article aussi onéreux au budget de l'État que la vanité l'est au budget domestique. Il se peut, par exemple, que le remboursement impopulaire d'une indemnité légitime, équivalente à quelques mille francs, figure, en première ligne, parmi les causes efficientes d'un passif de quelques milliards, pour peu que l'incident soit habilement exploité par l'industrie du patriotisme.

Après la faiblesse de caractère, la fausse honte et

la vanité, il faut ranger le défaut d'ordre parmi les principaux obstacles à la prospérité des familles. Il est remarquable que l'esprit d'ordre n'accompagne pas toujours l'économie, quoique l'une ne puisse rien sans l'autre. On voit, surtout dans le commerce, des ménages, qui réalisent de suffisants bénéfices, auxquels ou ne connaît point de goût dispendieux, qui vivent même frugalement, et qui, loin de s'enrichir, végètent ou éprouvent des embarras pécuniaires. Si l'on recherche la cause de cette anomalie, on trouve presque toujours qu'il s'agit de maisons où règne quelque désordre secret, et dont les maîtres ne savent pas se rendre compte de leurs affaires, ou négligent des détails importants dans leur administration domestique.

Xénophon, dans le huitième chapitre de ses *Économiques*, expose parfaitement les avantages de l'ordre appliqué au gouvernement intérieur de la famille. Il emploie, afin de faire mieux ressortir sa pensée, la belle image d'un vaisseau où tout est rangé avec un art merveilleux et de manière à occuper le moins d'espace possible. Ce chapitre entier est excellent à consulter, pour la classification des objets, suivant leur usage et leur destination.

« Une place à chaque chose, » voilà tout le secret de l'ordre. C'est le moyen de ménager le temps et d'éviter les recherches inutiles. Faute de ce soin, on s'expose à égarer une foule d'objets ou à n'en

tirer aucun service, quand on en a un pressant besoin. Plus on est riche et plus il faut d'ordre. Il y a des gens qui achètent ce qu'ils ont déjà sans le savoir. C'est un des inconvénients ordinaires du superflu. Dans une maison considérable, il ne suffit pas de dresser un inventaire exact de tous les meubles, il faut encore en faire des recensements périodiques, sous peine de s'apercevoir, après coup, de la disparition de beaucoup d'articles, par suite de négligence ou de soustraction.

Peut-être avez-vous vu, dans le cercle de vos amis ou de vos connaissances, quelques-uns de ces esprits brouillons qui passent leur vie à chercher des papiers importants, des livres empruntés, des clefs de bureau ou quelque autre objet usuel, sans que leurs mésaventures fréquentes puissent les corriger. Chez eux, tout est confusion, pêle-mêle, chaos; et, chez les autres, ils transportent les mêmes habitudes. On les suit à la trace. A la vue d'un trouble quelconque et d'une désorganisation récente, on peut dire quelle main a passé par là. Vous avez beau, avec une patience infatigable, prendre la peine de remettre chaque chose en place devant eux, ils continueront de tout déranger, non par malice, mais parce que la moindre appparence de régularité, de symétrie, d'agencement leur est antipathique. Leur excuse ordinaire est qu'ils n'ont pas le temps de ranger; et la vérité est qu'ils en perdent vingt fois plus à tout bouleverser et en-

suite à s'épuiser en recherches inutiles. Voilà l'image du désordre.

Il y en a d'autres, au contraire, dont le plus grand plaisir est d'arranger, de disposer et de remettre en place. Ils réparent, sans se lasser jamais, la maladresse ou la négligence de leurs voisins. Leur étude incessante est d'examiner s'il n'y aurait pas moyen d'établir un classement plus simple, plus facile et plus commode. Comme un bibliothécaire méthodique ou un comptable soigneux, ils mettent d'abord, et sans aucune hésitation, la main sur ce qu'on leur demande. Ils trouveraient, au besoin, la nuit et sans lumière, ce que les premiers cherchent vainement, en plein jour. Voilà l'image de l'ordre.

Les personnes d'ordre paraissent volontiers importunes et gênantes à celles qui sont dépourvues de cette qualité. Cela se conçoit sans peine. Il y a dans la famille, comme dans l'État, des individus remuants, qui ne se trouvent jamais plus à l'aise qu'au milieu d'une perturbation. Ils voient naturellement de mauvais œil qu'on essaie de réparer le dommage dont ils sont cause et sont toujours prêts à crier à la réaction. Ils s'indignent qu'on relève les débris de ce qu'ils ont renversé. Comme ces désorganisateurs excellent à détruire et n'ont pas d'autre spécialité, il faut quelquefois beaucoup de temps pour effacer la trace de leur passage, et rétablir un peu d'harmonie dans le ménage domestique ou social.

Au défaut d'ordre s'unit communément le défaut de soin dont les effets ne sont pas moins préjudiciables. Il entraîne également des frais inutiles, occasionne une perte de temps fâcheuse, et suscite de continuels embarras. Le soin que quelques personnes ont des choses ne va pas au-delà de l'utilité immédiate. Dès qu'elles cessent de se servir d'un meuble, d'un instrument, d'un ustensile, elles n'en prennent plus aucun souci, et le laissent dépérir ou se détériorer. Elles ne s'aperçoivent de leur incurie que lorsque le besoin des mêmes objets se fait sentir de nouveau, quelquefois après un long intervalle. Alors il faut remplacer ou réparer un matériel qui, avec un peu plus de précautions, aurait pu durer presque indéfiniment. Les domestiques sont très-sujets à ce défaut qui réclame toute la sollicitude et l'attention de l'œil du maître.

La propreté mérite aussi une place parmi les qualités auxiliaires de l'économie. Elle contribue à la conservation des objets, comme à l'hygiène du corps humain. Elle doit présider à la tenue d'un ménage et à tous les détails du service intérieur. Dans la famille, elle indique l'aisance et le bien-être : dans la société, elle forme un des attributs distinctifs de la civilisation et en marque le progrès. L'exemple de l'Angleterre et de la Hollande montre combien aisément elle s'allie aux habitudes industrieuses et aux vertus domestiques. On peut lire, dans le *Spectateur*, un

excellent article sur la propreté, considérée comme emblème de la pureté morale (*).

Le mauvais emploi du temps et les distractions frivoles sont encore un des obstacles ordinaires à la pratique de l'économie, principalement chez les classes laborieuses. Il y a des ouvriers, assez économes de leur argent, qui ne comprennent pas bien que le temps est leur principal revenu. Ils ne dépensent rien mal à propos; mais ils *flânent* volontiers, et ils interrompent leur ouvrage pour un vain babil avec des voisins, ou, ce qui est pire, pour des lectures dangereuses. Le travailleur sérieux doit éviter avec soin les voleurs de temps, parmi lesquels je range sans difficulté les oisifs, les nouvellistes et les politiques d'estaminet. J'approuve fort la maxime de Malherbe, « qu'il ne faut point se mêler de la conduite d'un « vaisseau où l'on n'est que simple passager (**). » J'ajoute : « Surtout quand on n'entend rien à la « manœuvre, » comme c'est précisément le cas des dix-neuf vingtièmes du suffrage universel.

Enfin, ce qui compromet fréquemment les avantages de l'économie, ce sont les inégalités, le ralentissements, les intermittences. Pour produire des résultats, elle veut, non pas des accès passagers, des efforts suivis de haltes soudaines, mais une marche régu-

---

(*) *The Spectator*, nº 631.

(**) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, *t. I. p.* 179.

lière, une activité soutenue et de bonne heure en éveil. Comme l'a dit La Fontaine : « Rien ne sert de courir ; « il faut partir à point. » Plusieurs n'adoptent la ressource de l'économie que faute de mieux, en désespoir de cause, après le dérangement de leur fortune ou quelque revers irréparable. D'autres ajournent le soin de leurs affaires, comme les pécheurs incorrigibles celui de leur salut, au déclin de la vie et à l'époque de la satiété des plaisirs. Il y a peu de chose à espérer de ces réformes tardives et de ces amendements *in extremis* (*).

On a remarqué que, chez la plupart des individus, l'économie et la générosité sont deux qualités fort capricieuses et remplies de contradictions. En effet, il n'y a presque point de dissipateur qui ne lésine sur quelque chose, ne fût-ce que sur le paiement de ses dettes légitimes ; et il n'y a guère de parcimonieux qui ne se montre libéral dans quelque occasion. Tel s'exécute largement pour tout ce qui concerne ses plaisirs, et risque sans broncher une forte somme au jeu, qui marchande, sou à sou, pour l'éducation de ses enfants, et s'enquiert des moyens d'obtenir une bourse. Tel autre jette l'argent par les fenêtres pour un manifique repas ou une fête splendide, qui, dans son intérieur, se rattrape sur le chauffage ou se

(*) C'est le cas d'appliquer un adage ancien, δειλὴ δ' ἐνὶ θυμῷ φειδώ. *Hesiod. opera et dies*, v. 369.

retranche sur le salaire de ses domestiques. Il appartient à la raison de prévenir de semblables excès et d'indiquer ici, comme en toute chose, le juste milieu, qui est le caractère de la sagesse.

Un moraliste anglais, qui a consacré un piquant article à des réflexions sur l'économie mesquine ou la lésinerie, cite quelques exemples curieux de ce défaut. « Swift, cet observateur malin, dit-il, donnait « à Pope l'épithète de *rogne-papier*, qu'il méritait « certainement; car j'ai vu au muséum anglais quel- « ques-uns de ses manuscrits, copiés sur des enve- « loppes de lettres, en lignes si serrées que les « vers du poëte se confondaient presque avec l'a- « dresse (*). » Il aurait dû ajouter que cette habitude était un travers d'esprit plutôt qu'un vice du cœur; car on sait que Pope était généreux, et on trouve dans sa correspondance plus d'une preuve de la noblesse de ses sentiments. « Vous vous inquiétez trop « de mes affaires temporelles, » écrit-il à Swift. « Je « suis assez riche pour pouvoir distribuer cent livres « sterling, par an. Ne vous fâchez pas : je ne vivrai « point pour devenir bien vieux; j'ai des pressen- « timents du contraire. Je ne voudrais pas ramper « sur la terre sans faire un peu de bien, quand j'en « ai envie. Je veux jouir du plaisir de ce que je donne, « en donnant pendant ma vie, et en voyant les autres

(*) *Winter evenings by Knox*, no 39.

« en jouir. Lorsque je mourrai, je serais honteux « de laisser assez pour m'élever un tombeau, s'il ne « me restait un ami ici-bas (*). » Nous verrons ailleurs divers exemples qui attestent que l'économie bien entendue se concilie avec les devoirs de la bienfaisance et de la charité.

A l'objet de ce chapitre se rattache naturellement la question des mauvaises économies. Rien de plus sage que le dicton populaire, « On en a toujours pour « son argent. » En général, il faut se défier de l'excès du bon marché. Dans le plus grand nombre de cas, et sauf les progrès reconnus de certaines industries, il ne s'obtient guère qu'aux dépens de la matière, de la main-d'œuvre ou de la solidité. Beaucoup, par un esprit d'épargne mal entendu, se procurent, à peu de frais, des articles de nulle valeur, qui ne leur font aucun profit, après quoi ils sont contraints d'en acheter de meilleurs à leur vrai prix, en sorte qu'ils supportent double dépense. Il y aurait eu économie réelle à commencer par l'emplette d'articles de première qualité.

De même, c'est une habitude utile et une excellente précaution que de conserver avec soin ce qu'on a de mieux et de se servir d'abord de ce qu'on a de moins bon. Presque toujours les dissipateurs prennent le contre-pied. Cependant, l'économie peut aller

---

(*) *Pope's letter to Swift, oct.* 9, 1729.

ici trop loin, comme en toute chose. On voit des personnes, qui, par excès de prévoyance, ménagent leurs vêtements jusqu'à ce qu'ils ne soient plus de mode et leurs provisions jusqu'à ce qu'elles se détériorent. C'est le ridicule dont Florian se moque spirituellement dans une de ses fables.

Savoir bien acheter est un véritable talent et un des grands secrets de l'économie. C'est un art qui exige du tact, du discernement, de l'esprit d'observation, de la patience et un peu de bonheur. On abrége l'apprentissage en recourant aux conseils et aux lumières de praticiens plus habiles et plus exercés.

« L'expérience, dit avec raison miss Edgeworth, « est un article qu'on peut emprunter à peu de frais « et qui se paie quelquefois fort cher (*). » En effet, il n'y a rien de plus économique ni de plus profitable que de s'instruire par les exemples et par les leçons d'autrui.

Montaigne s'exprime ainsi, à propos des achats : « Il n'est rien que je haïsse comme à marchander; « c'est un pur commerce de trichoterie et d'impu- « dence. Après une heure de débat et de bargui- « gnage, l'un et l'autre abandonne sa parole et ses « sermens, pour cinq sous d'amendement (**). »

(*) *Fashionable tales, the Absentee.*

(**) *Essais, liv. I, chap.* 40.

Voilà de beaux sentiments et une doctrine libérale, à l'usage de ceux qui possèdent la fortune de Montaigne. Dans l'industrie, on aime assez de pareils chalands. Pour nous qui avons besoin d'économie, nous marchanderons sans scrupule, et dussions-nous n'obtenir que cinq sous d'amendement, nous les aimerons autant dans notre poche que dans celle du marchand, bien sûrs qu'il ne vendra pas à perte. Non-seulement il n'y a aucun plaisir à payer un article plus qu'il ne vaut et à passer pour dupe, mais le souvenir d'un mauvais marché ou la vue d'un objet acheté trop cher produisent, longtemps après, une impression désagréable, et semblent un témoignage malencontreux de la sottise de l'acquéreur (*). Au reste, il n'est pas besoin du barguignage ni des serments dont parle Montaigne, qui décèle ici une inexpérience complète sur la matière (**). Loin de là, le moins de mots possible, une offre de réduction raisonnable, une résistance polie aux tentatives de transaction, et une retraite en bon ordre au cas de

---

(*) « Mala emptio semper ingrata est, eo maxime quod ex-« probrare stultitiam domino videtur. » *Plin. lib.* 1. *epist.* 24.

(**) Un des meilleurs amis de Montaigne, Horace, ne se montre pas si fier. Malgré ses instincts aristocratiques, il fait le tour du forum et s'informe familièrement du prix des comestibles :

« Incedo solus, percontor quanti olus ac far. » *lib. I, sat.* 6.

refus, voilà tout le secret pour bien acheter. Dans ce dernier cas, on se borne à « une forte reconnaissance, » comme disait un de nos généraux, après une campagne plus compromettante et un échec un peu plus sérieux.

Les marchands ont un intérêt naturel à se défaire de ce qu'ils ont de plus défectueux ou d'un débit moins facile. En cela ils observent parfaitement les principes de l'économie. D'ordinaire, ils ne montrent pas d'abord leurs échantillons de premier choix. Aussi les acheteurs expérimentés se tiennent sur leurs gardes et suivent rarement leurs conseils officieux, surtout lorsqu'ils recommandent un article, d'une manière pressante et amicale.

Les observations qui précèdent s'appliquent aux produits confectionnés et non pas aux objets de commande. Pour ceux-ci, il y a généralement fort peu d'avantage à obtenir un rabais. Il est à craindre qu'une réduction de prix ne s'achète aux dépens de la qualité ou de la main-d'œuvre. Cependant, il est utile de comparer les tarifs de divers fabricants, par ce que quelques-uns travaillent à meilleur compte et se contentent d'un bénéfice plus modique.

Il est bien entendu que les précautions dont je parle sont inutiles avec des fournisseurs d'habitude et dont la loyauté est connue de longue date. Le plus sage est alors de ne pas changer. L'institution des magasins à prix fixe a beaucoup simplifié cette partie

de la science économique; mais elle exige des consommateurs une attention vigilante sur la nature et la valeurs des produits. C'est le cas de rappeler encore la maxime qu'il faut se défier du bon marché.

Autant que possible, il convient de régler un prix d'avance, toutes les fois qu'il s'agit d'employer une main-d'œuvre, de commander une tâche ou de réclamer un service d'un inférieur. C'est le moyen de prévenir des mécomptes réciproques, des débats intempestifs, souvent même de véritables exactions. Pour tout ce que l'usage soumet à un tarif, on sait à quoi s'en tenir : il n'en est pas de même des opérations qui ont une valeur arbitraire et variable. Il n'est pas rare de voir un porte-faix demander effrontément, pour le transport d'un fardeau minime, le double de ce qu'il en coûterait pour faire la même course en fiacre, avec son bagage. Les corporations privilégiées, établies dans quelques villes et particulièrement dans certains ports de mer, sont le fléau des voyageurs, sous ce rapport.

C'est ici le lieu de dire quelques mots des ventes aux enchères, que plusieurs personnes regardent comme un moyen de meubler un ménage à peu de frais. Il ne tiendrait qu'à moi d'écrire un traité spécial sur ce sujet qui m'est assez familier, attendu que j'ai passé dans les salles d'exposition de la capitale plus de temps que je n'oserais dire. Je me bornerai à un petit nombre d'indications que je crois

utiles, et dont les acheteurs novices pourront faire leur profit.

Sans aucun doute, une vente publique après décès ou pour cause de départ est un spectacle curieux et instructif. On y reconnaît de combien de superfluités peut se passer aisément l'économie, et on s'y convainc de la vanité du luxe. On y voit disperser, en quelques heures, de précieuses collections d'art, qui ont peut-être coûté trente ou quarante ans de dépenses et de recherches. On y apprend la valeur vénale d'une foule de choses, plus sûrement et plus rapidement que par aucune autre méthode. On y acquiert de l'expérience et du discernement. On y profite des remarques judicieuses des connaisseurs et des malignes observations des marchands sur le mérite, la rareté ou l'état de conservatiou des objets. Avec du temps de reste et de la patience, on y trouve, à la longue, tout ce qu'on veut, selon ses convenances et sa fortune. Quiconque y cherche un mobilier complet ou simplement quelques articles de prix, y rencontre de fréquentes occasions d'un rabais du tiers, de moitié et quelquefois davantage, sans l'embarras des commandes et avec autant de garantie.

Voilà le beau côté des ventes : voici maintenant le revers. On y éprouve de nombreux mécomptes, et, au début, on y est parfois dupe de supercheries. On y va pour un objet dont on a besoin et on en revient avec d'autres dont on n'a que faire. On en rapporte

des emplettes dont on aperçoit trop tard les défauts ou qui ne répondent pas à leur destination, parce qu'on a mal calculé ses mesures. On s'y laisse entraîner par l'animation de la concurrence. On y puise la manie dispendieuse des collections par laquelle plusieurs dissipent leur patrimoine. On s'y accoutume peu à peu au rôle malséant de *flâneur* et d'oisif. On y perd souvent des journées entières sans compensation et, à quelque bas prix qu'on évalue son temps, il y aurait encore bénéfice à se pourvoir en magasin.

Combien d'amateurs ont eu occasion de s'écrier, comme Horace, Walpole, dans une de ses lettres : « J'espère qu'il n'y aura plus une autre vente ; car je « n'ai plus un pouce de place ni un liard de reste (*). »

Franklin dit avec raison, dans la *Science du bonhomme Richard :* « Plusieurs se ruinent à faire de « bons marchés. » En effet, ce n'est pas le bas prix qui doit décider d'une acquisition, mais la convenance et l'utilité. Il ajoute sensément : « Achetez le su- « perflu et vous vendrez bientôt le nécessaire (**). » C'est là précisément l'écueil des ventes.

(*) *Letter to George Montagu*, 1763.

(**) *The way to wealth.* A propos du bonhomme Richard, que dirait-il s'il voyait aujourd'hui ses compatriotes, des républicains de la veille, acheter au prix de tant de dollars un billet de concert pour entendre une *prima donna ?* Je présume qu'il ne serait guère moins indigné que l'ombre de Fabricius chez les Romains.

CHAPITRE XIII.

FORMATION DU BUDGET DOMESTIQUE.

Nécessité d'un budget. — Droit d'initiative. — Allocations du budget. — Évaluation des recettes. — Précautions au sujet de l'accroissement des dépenses. — Analogie de la fortune publique et d'une fortune particulière. — Exagération des dépenses de l'État. — Des diverses branches de revenu. — Avantages d'un revenu fixe. — Inconvénients d'un revenu variable. — Institution des caisses d'épargne. — Sociétés de prévoyance et de secours mutuels. — Des divers genres de placement. — Propriété foncière. — Maisons de ville. — Créances hypothécaires. — Rentes sur l'État. — Actions de l'industrie. — Prudence de l'économie. — Son éloignement pour les spéculations hasardeuses.

Le complément des règles et des précautions d'économie que je viens d'exposer est la formation du budget domestique. C'est une mesure de prudence utile à tous les âges, à tous les états, à toutes les conditions de la vie. Elle convient au célibataire, de

même qu'au père d'une nombreuse famille ; à l'humble artisan, comme au riche capitaliste. Aucun ménage ne peut s'en passer. Le savetier de La Fontaine répond gaiement à l'homme de finance : « Chaque jour « amène son pain. » Oui sans doute, mais il y a d'autres besoins que celui de la nourriture, auxquels sire Grégoire ne songe pas. Pour attraper le bout de l'année, selon sa méthode, il faut encore se loger, se vêtir, se chauffer, se blanchir, s'éclairer, etc. Le seul moyen de pourvoir à ces dépenses est de mettre en réserve une partie du salaire quotidien. Tout cela exige de la prévoyance, du calcul, de la réflexion. Vivre au jour le jour est un système de philosophie comme un autre, et qui ne manquera jamais de partisans ; mais ce n'est pas un système d'économie.

L'initiative du budget domestique appartient de droit au maître de la maison, au dépositaire des intérêts communs, au protecteur naturel de la famille. Il peut y avoir d'excellentes raisons, dans l'État, pour que ceux qui ne paient pas un centime d'impôt règlent souverainement l'emploi de la fortune publique : il n'est pas bon, dans un ménage, que les mineurs, les apprentis, les gens de service, aient voix délibérative sur la fixation des dépenses. La formule « pour tous et par « tous » ne s'applique pas au gouvernement intérieur. Un des oracles de la sagesse antique déclare formellement, dès ses premières paroles sur cette question, que l'économie, à la différence de la po-

litique, ne relève que d'un chef et ne prospère que sous la loi d'une monarchie (*). Nous verrons ailleurs le rôle important de la maîtresse de maison.

Un bon père de famille, tout en tenant compte des réclamations raisonnables ou légitimes, doit défendre son budget et repousser impitoyablement les demandes indiscrètes, comme un bon gouvernement doit se montrer, envers et contre tous, le vigilant gardien de la fortune nationale. Ce n'est pas la peine de rédiger un budget consciencieusement, pour qu'il devienne presque aussitôt une lettre morte. A mes yeux, un ministre des finances modèle serait celui qui, après avoir découvert, à force d'investigations et de patriotisme, le secret d'établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, ne souffrirait pas la moindre atteinte à cet équilibre, et serait, toujours prêt à se mettre sur la brèche, pour couvrir les intérêts du trésor contre de nombreux agresseurs,

---

(*) « Η μὲν πολιτικὴ ἐκ πολλῶν ἀρχόντων ἐστίν ἡ δὲ οἰκονομικὴ δὲ, μοναρχία. » *Arist. OEcon. lib. I, cap.* 1. Il ne nous reste qu'un fragment assez court des *Economiques* d'Aristote. Ce morceau fait regretter que nous ne possédions pas toutes les observations du grand philosophe sur un tel sujet. Il semble avoir eu l'intention de traiter de l'administration de la famille, d'une manière plus complète que Xénophon. Comme de coutume, son langage didactique est concis, sévère et un peu sec, mais substantiel et plein de sens.

au besoin même contre ses collègues. Je sais que ce rôle ne serait pas commode; mais on peut être bien convaincu que jamais aucune proposition de loi spéciale, aucune mesure d'urgence ou d'utilité reconnue, n'exercera une influence aussi bienfaisante sur la prospérité commune, que le spectacle nouveau, le phénomène presque inouï d'un exercice clos sans déficit et sans excédant de dépenses.

Pour un État obéré, il n'y a que trois moyens d'arriver à la balance de son budget : l'impôt, l'emprunt et la réduction des dépenses. Le premier est le plus efficace, mais le plus impopulaire; le second, le plus usité, mais le plus dangereux; le troisième, le plus logique, mais en réalité le plus difficile.

Dans la formation du budget domestique, l'évaluation des recettes doit précéder celles des dépenses. Il faut connaître les ressources dont on dispose avant d'en régler l'emploi. Cette marche est indiquée par le bon sens. Il est plus facile d'abaisser ses dépenses au niveau ou même au dessous de ses recettes que d'élever à volonté ses recettes pour faire face à ses dépenses. L'État suit un ordre inverse, par la raison plausible qu'il ne saurait faire autrement sans s'exposer à compromettre le service public. Il faut remarquer d'ailleurs que les finances d'un pays sont beaucoup plus élastiques et de meilleur accommodement que celles d'un particulier. Le trésor peut toujours pourvoir à ses besoins avec de nouveaux bons ou

de nouveaux emprunts. Le système dont il s'agit n'est pas moins rempli de périls, et j'y vois la principale cause des progrès du déficit qui s'accroît périodiquement, depuis près d'un demi-siècle.

Ici, comme sur d'autres points, un bon père de famille doit prendre le contre-pied de l'État, dans l'administration de ses finances. Ainsi, au lieu de choisir, pour base de ses évaluations de recettes, un moyen terme ou même le terme le plus favorable, comme une année exceptionnelle, il se règle de préférence sur une mauvaise année, afin de ne pas encourir de déception. Il n'admet aucune de ces distinctions subtiles, si propres à faciliter le gaspillage et à pallier l'imprévoyance. Il ne connaît pas l'expédient des crédits extraordinaires, supplémentaires et complémentaires. Il veut que ses dépenses rentrent, à tout prix, dans la limite de ses recettes, et il sait les moyens d'y parvenir. Les réductions de nature à compromettre le service, quoique très-communes dans l'État, sont rares chez les particuliers. Une famille gagne souvent à réduire le nombre de ses domestiques, à se retrancher en fait de luxe et à supprimer des frais inutiles.

Il faut beaucoup de sagesse pour ne pas accroître légèrement ses dépenses au gré des faveurs de la fortune, et ne pas grever l'avenir de charges permanentes, à l'occasion d'une prospérité peut-être passagère. En cas de revers ou d'embarras financier, il

est fort difficile de revenir sur les concessions du passé et d'opérer les réformes les plus indispensables, sans froisser des intérêts individuels, d'ordinaire bruyants et intraitables. On voit des maisons importantes, des établissements publics, des États même, succomber sous les frais d'entretien d'une administration et d'un personnel développés outre mesure dans des temps de calme, d'abondance et de sécurité.

Au reste, les moyens de raffermir le crédit national et ceux de relever une fortune individuelle ont beaucoup d'analogie, et supposent l'application des mêmes principes. En effet, que doit faire un particulier qui se trouve obéré, et qui tient sérieusement à remettre ses affaires en ordre? Il doit d'abord, ainsi que je l'ai dit, établir son budget, en évaluant ses recettes au plus bas, sans complaisance et sans illusion. Il doit ensuite classer, en première ligne, ses dépenses irréductibles, par exemple le paiement de l'intérêt de ses dettes, s'il a emprunté. Sur les autres articles, comme son logement, sa table, sa toilette, son ameublement, ses menus plaisirs, les gages de ses gens de service, il doit opérer des réductions, jusqu'à ce qu'il rentre dans les conditions de son revenu et même en deçà, s'il est possible. Il doit enfin se ménager une réserve, afin d'amortir peu à peu ses dettes et d'accroître graduellement son capital. Avec ces précautions, et sauf les crises imprévues, il est difficile qu'il ne se libère pas, en peu d'années.

Bacon dit, à ce propos, avec une remarquable sagesse : « D'ordinaire, il est moins messéant de ré-« duire les menues dépenses que de s'abaisser aux « menus gains (*). »

J'aimerais à voir l'État s'approprier cette maxime et en faire la règle de sa conduite. C'est faute d'oser réduire ses dépenses qu'il est contraint d'exagérer indéfiniment ses recettes. Il n'est que trop vrai que les taxes de diverse nature ont été portées chez nous, sous le régime représentatif et par son influence, à un développement jusqu'alors inconnu. C'est à peine si une matière imposable a échappé à la vigilante sagacité du fisc. Des générations successives d'hommes d'État, sous la république, sous l'empire et sous la monarchie constitutionnelle, y ont épuisé leur savoir-faire et leur talent. S'ils avaient consacré le quart de leur esprit à supprimer les frais inutiles d'administration, notre crédit serait aujourd'hui plus florissant. C'est pourtant par là qu'il faut commencer la réforme économique de nos finances. Il n'y a pas à toucher au budget des recettes, avant d'avoir promené la faux dans le budget des dépenses. Quelle ample moisson n'y aurait-il pas à faire dans ce luxe d'emplois superflus, de cumuls, de sinécures, de créations stériles, de propriétés improductives, d'établissements onéreux, d'encouragements en pure perte,

(*) *Essays moral, economical and political. Of Expense.*

et surtout dans la masse des fonds généraux mis à la disposition de chaque ministère ! Mais revenons au budget de notre ménage où nous serons assez en peine d'opérer quelques réductions minimes, sans exciter, à notre tour, des mécontentements, des plaintes et peut-être des protestations.

Le budget des recettes doit comprendre, en autant de catégories distinctes et spéciales, tous les éléments dont se compose le revenu, comme le salaire du travail, les bénéfices du commerce, le traitement des fonctions publiques, les émoluments des professions libérales, le fermage des terres, le produit des maisons, les rentes sur l'État, les créances hypothécaires, les actions des entreprises industrielles, etc. Il suffit d'un seul de ces articles pour former un budget. J'ai inscrit, en première ligne, le salaire du travail, parce qu'il constitue le capital du plus grand nombre.

Parmi ces divers produits, les uns sont fixes et les autres variables. Ainsi, le rentier, le propriétaire, le fonctionnaire public, jouissent d'un revenu uniforme ou qui varie généralement fort peu. Au contraire, les profits de l'industriel, du marchand, du banquier, de l'avocat, du médecin, varient d'année en année et selon les circonstances. Dans la classe même des travailleurs, il y a des inégalités considérables, sous ce rapport, et, ainsi que je l'ai déjà remarqué, les bénéfices de l'homme de lettres ou de l'artiste sont plus mobiles et plus précaires que ceux de l'ouvrier des professions mécaniques.

L'économie s'accommode beaucoup mieux d'un revenu fixe que d'un revenu variable. Il est infiniment plus facile de dresser un budget avec des éléments certains qu'avec des chiffres approximatifs. Les recettes présumées autorisent volontiers des espérances illusoires, de faux calculs, des prévisions d'excédant démenties par la réalité. C'est donc une précaution de sagesse que d'évaluer au plus bas les profits éventuels, et au plus haut les probabilités de pertes et de non-valeurs. Ainsi que j'ai eu occasion de le dire ailleurs, on n'est jamais en peine de trouver l'emploi d'un boni inattendu, tandis que le moindre déficit peut amener des embarras sérieux.

Par cette raison, il est de l'intérêt du travailleur de contracter un engagement à long terme, de même qu'il est de l'intérêt du propriétaire de louer à long bail. Tous deux y gagnent en sécurité. L'ouvrier qui reçoit régulièrement trois francs par jour est mieux à même de faire des épargnes que celui qui reçoit quelquefois cinq francs, et qui reste ensuite, plusieurs semaines, sans ouvrage. Il faut à celui-ci plus de raison, de prudence et d'empire sur lui-même, pour se garantir des inconvénients du chômage, mettre en réserve une partie de ses bénéfices, et résister aux occasions de dépense.

Il semble que les domestiques se trouvent seuls affranchis, par leur position, de la loi commune du budget, et que ce soit une compensation de leur dé-

pendance. En effet, comme ils sont logés, nourris, chauffés, blanchis et défrayés de la plupart des dépenses par leurs maîtres, ils n'ont guère à pourvoir eux-mêmes qu'à leurs frais d'entretien. Toutefois, ils ne sont pas exempts de la nécessité de la prévoyance, et, pour peu qu'ils songent aux besoins de l'avenir, ils doivent, dans la jeunesse, amasser un pécule pour leurs vieux jours.

Ceci m'amène à l'institution des caisses d'épargne, si favorable aux intérêts de la société, si propre à introduire peu à peu une réforme salutaire dans les mœurs des classes laborieuses. En accueillant les dépôts les plus minimes, et en les restituant à la première demande, ces établissements fournissent au travailleur le moyen de placer ses économies avec avantage, et le dispensent, en cas de besoin, de recourir à l'assistance nécessairement onéreuse des Monts-de-piété. Les sociétés de prévoyance et de secours mutuels, conçues dans le même esprit, ne sont pas moins dignes d'encouragement. Elles permettent à chaque citoyen de faire pour lui-même ce que l'État fait, par exception, pour ses anciens serviteurs, et de s'assurer une retraite. Ceux qui ont pris l'initiative de ces créations utiles ont mieux mérité de leurs semblables que les prétendus philanthropes, qui déclament volontiers sur les souffrances des prolétaires, mais qui ont trop de souci de leur popularité pour faire la moindre mention de l'économie.

Les sociétés de prévoyance et de secours mutuels ménagent une transition facile entre l'activité et le repos. En prélevant une faible part du salaire quotidien, en accoutumant à vivre de peu, elles rendent moins sensible la modicité inévitable des pensions de retraite, et n'imposent pas un brusque changement d'habitudes, ordinairement si pénible au déclin de la vie.

On sait que l'Écriture exhorte les paresseux à la prévoyance par l'exemple de la fourmi (*). le plus populaire de nos grands poëtes reproduit la même leçon, dans un de ses apologues où la sage ménagère se félicite d'avance des dédommagements de ses fatigues et de son économie :

« Alors je jouirai du fruit de mes travaux :
« Je n'irai, par monts ni par vaux,
« M'exposer au vent, à la pluie;
« Je vivrai sans mélancolie :
« Le soin que j'aurai pris, de soin m'exemptera (**). »

C'est un des priviléges de l'économie de s'encourager et de se récompenser elle-même. Les plus mo-

(*) Le texte, quoique bien souvent cité, mérite une place dans un éloge de l'économie. « Vade ad formicam, ô piger, « et considera vias ejus, et disce sapientiam: quæ cùm non « habeat ducem, nec præceptorem, nec principem, parat « in æstate cibum sibi, et congregat in messe quod co- « medat. » *Lib. Prov. cap. VI.*

(**) *La Mouche et la Fourmi.*

diques placements rapportent un intérêt, et cet intérêt s'accroît, à mesure que les épargnes grossissent. Dès la première année, l'augmentation du revenu est déjà appréciable. Plus on avance dans cette voie, et plus on trouve de facilité à la suivre.

Les dépôts à la caisse d'épargne sont, pour l'ouvrier des villes, ce qu'est l'acquisition d'un pré ou d'un champ, pour l'ouvrier des campagnes, le moyen le plus commode, le plus simple et le plus expéditif de mettre ses gains en sûreté. Seulement, s'il veut obtenir définitivement les mêmes résultats et devenir propriétaire à son tour, le premier doit s'abstenir de reprendre son argent au moindre caprice, et entourer l'exercice de ce droit d'autant de précautions et de formalités que s'il s'agissait de la révision légale d'une constitution.

Les caisses d'épargne, les sociétés de prévoyance et de secours mutuels, ont été instituées surtout en faveur des classes laborieuses; mais les autres classes n'ont pas moins d'intérêt à faire un bon emploi de leurs capitaux. Il est donc naturel de dire ici quelque chose des divers systèmes de placement, au point de vue de l'économie. Cette question se rattache d'ailleurs à l'examen du budget des recettes, qui doit embrasser toutes les branches de revenu.

On peut établir en règle générale que les placements sont d'autant moins productifs qu'ils offrent plus de sécurité et réciproquement. Il n'y en a point

qui satisfasse à la double condition d'un excellent revenu et de solides garanties. La propriété foncière, de toutes la plus inviolable, parce qu'on ne peut ni la déplacer, ni la détruire, ni la dénaturer, ne rapporte guère que deux et demi ou trois pour cent, dans les provinces fertiles. C'est un placement qui donne peu d'embarras, et qui se ressent moins qu'aucun autre des ébranlements du crédit public. Il convient aux riches capitalistes ou aux petits propriétaires qui résident à la campagne; mais il suffit à peine aux fortunes médiocres.

Les maisons de ville ne présentent pas autant de stabilité que les bien-fonds et, par conséquent, rapportent davantage. Elles entraînent des réparations coûteuses, des frais d'entretien continuels, de fréquentes non-valeurs. Elles exposent à des contestations, à des procès, à des pertes de loyer. Dans les grands centres de population, comme la capitale, elles subissent quelquefois une dépréciation considérable, à la suite des crises politiques. Néanmoins, on recherche ces immeubles, parce qu'ils sont plus productifs que les terres, et inspirent une raisonnable sécurité.

Les placements sur hypothèques, dans de bonnes conditions, participent aux garanties de la propriété territoriale; mais de l'aveu des jurisconsultes, c'est une matière pleine de difficultés, et qui exige des précautions infinies, en sorte que les retards dans le

paiement des intérêts sont le moindre inconvénient que le créancier puisse encourir.

Les inscriptions au grand livre ou les fonds publics promettent un revenu fixe, un capital réalisable à volonté, un débiteur ponctuel aux échéances, et un placement qui serait plus commode qu'aucun autre, s'il était exempt d'inquiétude. Malheureusement, des révolutions successives ont ébranlé notre crédit, et l'ont fait descendre au-dessous de celui de plusieurs États secondaires, ce qui, par parenthèse, est une humiliation plus sérieuse que l'indemnité Pritchard ou l'occupation de Cracovie, quoiqu'on en parle beaucoup moins. Avec un dividende un peu inférieur, les actions de la banque de France, grâce au contrôle d'une administration ferme et prudente, sont sujettes à moins de variations.

Le rentier sur l'État ne sait trop quels vœux former. Si la rente baisse, il est exposé à perdre la moitié de son capital; si elle hausse, il est menacé d'un remboursement ou d'une réduction; si elle flotte dans une région moyenne, il y a toujours de bonnes âmes pour proposer une retenue. A ne consulter que son intérêt personnel, il devrait souhaiter un juste milieu entre l'avilissement des fonds et un excès de prospérité financière, tel que nous l'avons vu sous la monarchie représentative. Ici encore, le principe dont je parlais plus haut domine souverainement, en sorte que le niveau du crédit public est un thermomètre infail-

lible, qui assigne un rang aux nations, selon leur sagesse et leur esprit de conduite.

Les actions sur les canaux, les chemins de fer, les entreprises industrielles, forment un placement quelquefois lucratif, mais trop précaire et trop éventuel, pour que le bon père de famille s'avise d'y chercher un emploi de ses épargnes.

La tendance naturelle de l'économie est un esprit de timidité, de défiance et de circonspection. Elle ne se laisse pas éblouir par les brillants prospectus, ni par les séduisantes promesses. Elle se détourne des expériences et des aventures. Elle ne croit pas aux moyens expéditifs de s'enrichir. Elle n'a aucune impatience d'arriver au but, pourvu qu'elle ne reste pas en chemin. Peu lui importe la perspective d'augmenter son revenu, si elle court la chance de perdre son capital. Il y a grande apparence que celui qui possède six mille francs de rente, et qui ne sait pas s'en contenter, ne sera guère plus heureux avec le double; mais le même individu serait fort à plaindre si, par suite de spéculations hasardées, il se trouvait subitement réduit à la moitié de sa fortune primitive.

L'expérience ne montre que trop que ce n'est pas là une pure hypothèse. On voit, chaque jour, des personnes recommandables, qui, avec un patrimoine plus que suffisant pour vivre dans l'aisance, essaient une industrie à la quelle elles ne sont point propres, et dépensent beaucoup d'activité, de fatigues, sou-

vent même d'intelligence, à se ruiner. Pour s'enrichir presque à leur insu, il leur eût suffi de se croiser les bras ou de s'occuper agréablement, et de mettre en réserve une faible portion de leur revenu.

Il est donc raisonnable de renoncer, le plus tôt possible, à une entreprise onéreuse, à une spéculation mal conçue et qui ne promet aucun bon résultat. C'est le moyen d'éviter d'inutiles regrets et des sacrifices en pure perte. Il n'est pas toujours loisible à un gouvernement de revenir sur une faute, ni de se débarrasser du fardeau d'engagements antérieurs. Ainsi, lorsqu'un État se trouve entraîné dans une tentative malheureuse et stérile de colonisation, il est généralement admis que l'honneur lui défend de reculer, en même temps que les intérêts individuels compromis ne lui permettent point de faire halte. Un particulier n'est point retenu par de semblables considérations, et il ne voit nulle nécessité de s'obérer indéfiniment, pour expier une première imprudence. A ce propos, l'économie dont le grand secret est de s'instruire aux frais de l'expérience commune, peut remarquer qu'il suffit quelquefois d'une seule nuit pour perdre la plus florissante colonie du globe, tandis qu'il faut ensuite des siècles et des milliards pour fonder une colonie improductive. De là ressort un enseignement pratique de l'utilité de l'esprit de conservation.

Le chapitre des recettes doit se clore par un total qui

représente exactement le chiffre du revenu, sans faux frais, sans non-valeur et sans déduction; car c'est seulement sur le produit net que peuvent se régler les dépenses, et qu'il est permis d'établir avec certitude l'équilibre du budget.

CHAPITRE XIV.

NATURE ET CLASSIFICATION DES DÉPENSES.

Utilité d'une réserve et d'un excédant de recettes. — Quotité de cette réserve. — Écueil de l'exagération dans l'économie. — Dépenses fixes. — Nourriture. — Logement. — Choix d'une résidence. — Frais de toilette. — Blanchissage, chauffage, éclairage. — Salaire des domestiques. — Parcimonie nuisible au service. — Inconvénients de la multiplicité des domestiques. — Dépenses variables. — Avantage de régler les recettes avant les dépenses. — Entretien du mobilier. — Maladies. — Procès. — Dépenses d'agrément. — Voyages. — Œuvres charitables. — Union de l'économie et de la bienfaisance. — Anecdotes à ce sujet. — Balance du budget domestique.

Le budget domestique se compose de deux chapitres d'inégale étendue : celui des recettes et celui des dépenses. Le premier se borne souvent à un seul article et rarement en admet plus de deux ou trois ; le second en comprend un plus grand nombre. C'est de celui-ci que je vais m'occuper. Quoique les mêmes principes

s'appliquent à l'un et à l'autre, leurs évaluations supposent des dispositions d'esprit un peu différentes. Autant les présomptions de recettes veulent de défiance, de réserve et presque d'incrédulité, autant les prévisions de dépenses exigent d'attention à ne rien omettre, de discernement dans les détails et de sagacité dans les recherches, afin de se tenir sur ses gardes et de ne pas se laisser prendre au dépourvu. Rien de plus commun ni de plus naturel que d'aller trop loin dans le calcul des bénéfices, et de rester en arrière dans celui des frais et des pertes. On a dit avec raison que, pour prévoir les recettes, il faut des yeux de taupe, et qu'il faut des yeux de lynx pour prévoir les dépenses.

Le revenu net ne représente pas une somme entièrement disponible et applicable en totalité aux dépenses. D'après les règles de l'économie que j'ai exposées plus haut, il faut en réserver une certaine partie pour accroître le capital. Quelle doit être la quotité de cette réserve? C'est une question à éclaircir.

Je ne reviendrai pas sur l'utilité même de la précaution dont il s'agit. Indépendamment de la sagesse de faire des épargnes annuelles, pour jouir de plus d'aisance ou même pour ne pas déchoir, il importe, surtout aux époques de crises et de perturbations sociales, de se ménager quelque ressource contre les événements imprévus. Le duc de Sully raconte, dans ses *Mémoires*, que rien ne contribua plus à sa for-

tune que l'économie prudente qu'il avait pratiquée dès sa jeunesse, et grâce à la quelle il conservait toujours entre les mains une somme prête pour les circonstances urgentes.

Bacon, dans ses remarques sur ce sujet, dit : « Si « un homme veut se maintenir au niveau de ses af- « faires, sa dépense habituelle ne doit s'élever qu'à « la moitié de son revenu ; et, s'il veut devenir riche, « au tiers seulement (*). » Peut-être se montre-t-il ici un peu trop exigeant. Cette méthode conviendrait tout au plus au cas où l'on voudrait profiter d'une occasion particulière ou de chances favorables pour faire promptement fortune, comme il arrive quelquefois dans le commerce; mais ordinairement il suffit d'une proportion fort inférieure.

Selon Chesterfield : « Il est très-difficile de fixer la « limite précise de l'économie. Des deux excès, le « moindre est du côté de l'épargne ; car celui-là peut « se réparer et il n'en est pas de même de l'autre (**). »

En effet, il ne saurait y avoir de règle absolue à cet égard. Il est plus facile aux uns d'économiser la moitié de leur revenu qu'aux autres le dixième du leur. Le plus ou moins d'aisance, le nombre des enfants, les devoirs de position, des charges diverses, peuvent modifier la proportion. Je présume que, pour

---

(*) *Essays moral, economical and political. Of expense.*
(**) *Chesterfield's letters to his son.*

les fortunes moyennes, la réserve devrait être comprise entre le tiers et environ le sixième du revenu net. Au dessus de ce terme, elle me paraîtrait un peu exagérée : au dessous, un peu faible. Cependant, elle peut descendre plus bas, sans devenir inefficace.

J'ai dit ailleurs que l'économie s'éloigne de tout excès. A ses yeux, c'est une égale folie que de thésauriser sans fin et sans mesure, ou de ne prendre aucun souci de l'avenir. On assure qu'il y a des capitalistes parcimonieux, qui défraient toutes leurs dépenses avec une somme équivalente à la rente de leur revenu. C'est un sûr moyen de s'enrichir; mais à quoi bon tant de richesse avec un pareil système? Un ancien moraliste a dit avec un grand sens : « Je suis « souvent émerveillé de voir un homme qui regar- « derait comme du luxe de dépenser cinq mille livres « par an travailler comme un nègre pour gagner le « double à son héritier (*). »

La quotité de la réserve une fois fixée, il convient d'arrêter le chapitre des dépenses. L'ordre inverse paraîtrait peut-être plus rationnel; mais on s'exposerait en l'adoptant à ne se laisser aucune réserve, et il faut en créer une à tout prix, sauf à réduire les autres articles.

Les dépenses, comme les recettes, sont fixes ou variables. On comprend parmi les premières toutes

---

(*) *Moral essays by George Mackenzie.*

celles qui reviennent périodiquement, et dont il est facile de prévoir le chiffre. Tels sont principalement la nourriture, le logement, les vêtements, le blanchissage, le chauffage, l'éclairage. Je ne parle point de l'impôt que je suppose déjà déduit du revenu.

Cette classification n'a rien d'arbitraire : elle est conforme à l'ordre, à l'urgence et à la nécessité. On conçoit qu'il est plus facile de s'imposer des privations sur les amusements que sur la nourriture, et sur des acquisitions superflues que sur les vêtements (*).

Bacon donne, au sujet des dépenses fixes, un sage conseil : « Si l'on est libéral sur certains articles, il « faut être nécessairement économe dans quelques « autres, car quiconque ne se restreint dans aucune « espèce de dépense ne peut guère se préserver de « la ruine (**). » En effet, si par des raisons de convenance ou par état, on choisit un logement coûteux, il est sage de réduire sa dépense de table et réciproquement.

La sobriété est une des habitudes les plus favorables à l'économie, aux mœurs et à la santé. Selon la remarque d'un philosophe, c'est aussi une grande

---

(*) Erasme écrivait à un de ses amis : « *Græcos primùm* « *auctores, deinde vestem emam.* » Comme bibliophile, je n'ai rien à dire sur ce classement : sous le point de vue économique, c'est autre chose.

(**) *Essays moral, economical and political. Of expense.*

garantie d'indépendance (*). A tort ou à raison, les plaisirs de la table ont toujours figuré parmi les moyens d'influence ou de séduction que le vulgaire prête volontiers au pouvoir, et auxquels il attribue malignement des capitulations de conscience, témoin tant de refrains populaires. Au reste, l'intempérance et la sensualité ne sont pas plus rares au bas de l'échelle sociale que dans les rangs supérieurs. On sait qu'il y a des pauvres qui aiment la bonne chère autant ou plus que les riches, et qui ne s'en font pas faute, quand ils peuvent satisfaire leur goût, même au prix de sacrifices fort pénibles.

On s'accorde généralement à reconnaître que le loyer du logement ne doit pas excéder le dixième du revenu. Néanmoins, cette proportion fort sage est rarement observée, surtout dans la capitale où plusieurs professions exigent un air d'aisance et une certaine représentation. Quant aux autres natures de dépenses, il n'y a point de règle fixe, et peut-être serait-il très-difficile d'en établir. C'est à chacun de consulter ses besoins, sa bourse et surtout le bon sens.

La question du logement se rattache de près à une des plus importantes considérations de l'économie, je veux dire le choix d'une résidence. Il est vrai que tout le monde n'est pas libre de suivre ses

(*) « Magna pars libertatis est bene moratus venter. » *Senec. ep. CXXIII.*

inclinations, à cet égard; mais il n'y a aucun doute que le séjour de la campagne ou des villes de médiocre étendue ne soit préférable, sous le rapport du bien-être, de l'agrément et de la tranquillité. La valeur du revenu varie essentiellement selon les lieux. Une famille qui est gênée dans la capitale, avec mille écus de rente, se trouverait à l'aise dans tel chef-lieu de sous-préfecture, et littéralement riche dans un village, avec la même fortune. Néanmoins, beaucoup aiment mieux végéter à Paris, au milieu de privations de tout genre et sous la menace perpétuelle des émeutes, que de vivre dans l'abondance et la sécurité, en province. Ils allèguent l'indépendance et la facilité des mœurs, les charmes de la conversation, les jouissances du goût, toutes choses qu'ils paient fort cher et qui peuvent se rencontrer ailleurs; mais il serait inutile de les troubler dans leurs prédilections.

Dans les familles nombreuses, la toilette et l'entretien forment un article dispendieux et qui exige beaucoup d'attention. Il convient d'assigner une allocation distincte et de tenir une comptabilité en règle pour chaque membre, même pour les enfants, afin de les accoutumer au calcul et à l'économie. On voit des maisons qui s'obèrent, faute d'ordre dans cette branche du service, et dont le passif provient, en grande partie, de mémoires de tailleurs, de couturières et de modistes.

Je n'ai rien à dire sur le blanchissage, le chauffage et l'éclairage, tous objets de première nécessité, et qui ne comportent point de parcimonie. Ce serait mal entendre ses intérêts que de se refuser volontairement les moyens de propreté, de santé et de travail.

On peut ranger encore parmi les dépenses fixes les gages des domestiques, dans la bourgeoisie et dans la classe aisée. Les travailleurs se servent eux-mêmes et ne s'en trouvent pas plus mal. C'est une des meilleurs habitudes qu'on puisse contracter dans la jeunesse et, en même temps, une condition d'indépendance. Il est pénible de voir des fils de famille à la merci des étrangers, pour les détails de leur toilette et pour de minimes services qu'ils devraient sans peine se rendre eux-mêmes. Il sied bien à chacun d'être son propre valet de chambre.

Il n'y a pas à lésiner sur les gages des domestiques. C'est un article où il est fort commun de faire de mauvaises économies. Une insignifiante réduction de salaire ne compense pas les inconvénients de tout genre auxquels elle expose. Chaque famille et même chaque individu a ses habitudes, ses relations, ses besoins, qui exigent un apprentissage et qui ne se devinent pas, même avec de l'intelligence. Il faut qu'un certain temps s'écoule avant que de nouveaux venus soient bien au courant des détails de leur office et inspirent une entière sécurité. Les frais de l'inhabilité, de la maladresse, de l'étourderie coûtent fort cher, et c'est

une dépense qui se renouvelle chaque jour. On gagne d'ordinaire à bien payer pour être bien servi. L'expérience prouve d'ailleurs que les maîtres n'ont point d'autorité suffisante sur des domestiques mal rétribués et toujours prêts à changer de maison (*).

Il y avait, chez les Romains, un adage bien connu, « que l'on compte autant d'ennemis que de servi-« teurs. » S'il en était ainsi, ce serait un des désavantages d'une haute fortune que la nécessité de nombreux domestiques, c'est-à-dire de nombreux ennemis. Les sentiments de malveillance ne sont pas rares à notre époque où des prédications imprudentes ont affaibli tous les liens de respect et de subordination. Cette pensée devrait suffire pour nous réconcilier avec la médiocrité. Il y a d'autres inconvénients attachés à un état de maison considérable. Dans une famille opulente, chaque valet compte volontiers sur son voisin et néglige une partie de son service, en sorte que la responsabilité s'amoindrit en se divisant. L'économie, d'accord avec la sagesse, prescrit d'employer le moins de serviteurs possible.

Le spirituel doyen Swift a fait une satire piquante sur les défauts habituels des domestiques (*); mais

---

(*) Α᾽μίσθων γαρ ὀυχ οἷοντε ἄρχειν. *Arist. OEcon. lib. I, cap. V.*

Cette maxime peut s'appliquer aux fonctions gratuites en général.

(*) *Directions to servants.*

une pareille boutade n'est guère propre à les corriger, et il y a quelque danger à traiter un sujet sérieux sous une forme ironique. La lecture de cet opuscule où sont décrites minutieusement les fautes et les friponneries des valets, par catégorie et par spécialité, est du moins excellente pour engager à se servir soi-même. Je parlerai plus loin du choix et de la surveillance des domestiques.

Les dépenses variables ou éventuelles comprennent les acquisitions et l'entretien du mobilier, les maladies, les procès, les voyages, les divertissements, les cadeaux, les souscriptions, les œuvres charitables et beaucoup de menus frais qu'il serait trop long d'énumérer. Plusieurs de ces dépenses reviennent d'une manière périodique; mais le chiffre varie selon les circonstances, les besoins et surtout les ressources disponibles.

C'est ici que se manifeste l'avantage de commencer le budget domestique par le chapitre des recettes. Si l'on adoptait l'ordre inverse, on serait tenté naturellement de ne pas se contraindre et de lâcher la bride à toutes ses fantaisies. On a envie d'entreprendre un voyage d'agrément, de visiter une exposition, de se procurer un objet de prix ou de s'abonner à un spectacle. On consulte son chapitre des recettes, on additionne ses dépenses fixes ou à peu près irréductibles, on évalue approximativement ses dépenses variables, et on s'aperçoit qu'il ne reste pas assez pour se per-

mettre la satisfation dont il s'agit. On passe à l'ordre du jour, sauf à reprendre la proposition dans un temps plus opportun; et, sous aucun prétexte d'urgence, on ne s'alloue de crédit supplémentaire, comme l'État ne manquerait pas de faire en pareil cas.

J'ai déjà dit quelque chose du goût des beaux meubles et des collections d'art. C'est un luxe dispendieux, qui non-seulement absorbe un capital improductif, mais qui entraîne des frais d'entretien continuels et expose à des regrets, par suite des variations de la mode. J'ajoute que, pour un ménage, un mobilier considérable devient un embarras sérieux et, quelque parti qu'on prenne, une cause de perte énorme, en cas de déplacement. C'est un préjudice dont aucune administration ne tient suffisamment compte. J'ai connu des fonctionnaires qui avaient diminué leur patrimoine en changeant de résidence, après de fréquentes promotions à des emplois supérieurs, et qui s'étaient appauvris à force d'avancement.

Le moins de maladies possible est une précaution que je recommande aux partisans de l'économie, et la tempérance qu'ils professent doit leur faciliter l'observation de ce précepte. Quant aux procès, je leur conseille, avant de remettre leur dossier en mains sûres, de méditer un peu l'arrêt suivant, le plus équitable que je connaisse au répertoire, et de réfléchir qu'ils pourraient bien n'en être pas quittes à si bon marché :

« Tenez : la cour vous donne à chacun une écaille
« Sans dépens ; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille. »

L'article des dépenses d'agrément ne doit pas monter à un chiffre élevé, à moins d'une fortune plus que suffisante. Cependant, nous verrons bientôt que l'économie ne s'interdit aucune jouissance légitime, quoiqu'elle recherche de préférence les plaisirs à bon marché, qui sont presque toujours les plus vrais, les plus réels et les plus durables.

Les voyages sont, à coup sûr, une source d'amusement et d'instruction. La facilité croissante des moyens de transport les rend de plus en plus à la mode. Malheureusement, ils entraînent beaucoup de frais, et la moindre excursion fait une large brèche dans le modeste revenu d'une famille bourgeoise. Je ne saurais donc approuver le système de ceux qui se gênent, une grande partie de l'année, et s'imposent volontairement des privations, pour jeter ensuite leur argent, à pleines mains, pendant quelques mois, dans les hôtels de l'Italie, de la Suisse ou du pays de Bade. Ce sont des diversions à la vie sédentaire, bonnes tout au plus, de temps en temps, pour faire comprendre combien on peut être mieux chez soi, et à moins de frais. C'est, du reste, la conclusion de la plupart des *touristes* de bonne foi.

Je ne terminerai pas cette revue du budget domestique sans rappeler qu'il convient d'y réserver une place à la bienfaisance et aux bonnes œuvres,

selon les ressources dont on dispose. La charité est la plus aimable des vertus humaines, et, comme on l'a dit, c'est un manteau qui couvre bien des fautes (*). J'ai montré ailleurs que l'économie est compatible avec le désintéressement et la générosité : elle ne s'allie pas moins naturellement avec la bienfaisance. Je pourrais citer une foule d'exemples de cette association : je me bornerai à un petit nombre.

Swift, devenu riche, conserva, toute sa vie, les habitudes parcimonieuses dont il avait eu besoin dans sa jeunesse, lorsque, pauvre et obscur, il hantait des hôtelleries à bon marché, en compagnie de colporteurs et de vagabonds. Cependant, malgré son humeur misanthropique, il consacrait une forte partie de son revenu à la charité. Seulement il portait dans l'exercice de cette vertu son originalité ordinaire. Quelquefois, par exemple, il faisait à pied un trajet qu'il avait coutume de parcourir en voiture, et prétendait avoir gagné ainsi un schelling qu'il distribuait ensuite aux pauvres (**).

(*) Un ancien poëte dramatique anglais, un de ces contemporains de Shakspeare trop peu connus, Rowley a décrit dans des vers touchants l'efficacité de l'aumône :

« How cheap are good prayers! a poor penny buys
« That by which man up in a minute flies
« And mounts to heaven..... » *A new Wonder*.

(**) Pline-le-jeune dit quelque part, conformément aux vrais principes de l'économie : « Quod deficit ex reditu fru-

Notre illustre Montesquieu poussait si loin l'économie qu'on l'accusait d'avarice, et qu'il a cru devoir se justifier de ce reproche. Il disait pour excuse : « Il faut regarder son bien comme son esclave ; mais « il ne faut pas perdre son esclave. » Néanmoins, on cite de lui plusieurs traits de bienfaisance, et on se souvient que, dans une seule occasion, il dépensa une somme de sept mille cinq cents francs, avec autant de délicatesse que de générosité, pour le rachat d'un Marseillais, captif à Tétuan.

Adam Smith, en traçant le portrait de son ami, le philosophe Hume, s'exprime ainsi : « Même dans « le plus humble état de sa fortune, sa grande et « nécessaire frugalité ne l'empêcha jamais d'exercer, « à propos, des actes de bienfaisance et de générosité. « C'était une économie fondée non sur l'avarice, « mais sur l'amour de l'indépendance (*). »

Nous remarquerons ailleurs, chez le sage Franklin, la même union de l'économie et des œuvres de charité bien entendue.

Mme Inchbald, auteur de deux romans populaires, *Simple récit* et *Nature et art*, était parvenue, à force d'épargnes, à se créer une modeste fortune du produit de ses œuvres. Sur un revenu de moins de

---

« galitate suppletur; ex quâ, velut e fonte, liberalitas nostra « decurrit. » *Plin. Sec. lib. II. ep.* 4.

(*) *Letter to Mr. Strahan.*

cinq mille francs par an, elle allouait plus de la moitié à une sœur infirme. « Bien des fois, cet hiver, » écrit-elle dans son journal, « quand je pleurais de « froid, je me suis dit à moi-même : Dieu merci ! « ma sœur n'a pas à bouger de sa chambre ; elle « trouve son feu prêt, chaque matin ; elle est main- « tenant moins en état que moi d'endurer ce que « j'endure ; combien je souffrirais davantage sans cette « réflexion (*) ! » Noble exemple d'abnégation, bien digne de couronner une vie pure et une renommée sans tache !

Les devoirs de la bienfaisance ne s'étendent pas à ceux qui suffisent à peine à leurs besoins, et qui n'ont pas trop de toutes leurs ressources pour soutenir une famille. Pouvoir venir en aide aux malheureux est peut-être le seul privilége de la richesse, qui mérite d'exciter quelque envie. Toutefois, la pratique de la charité n'est interdite à aucune condition. Dans un grand nombre de cas, ce n'est point par des libéralités pécuniaires que l'infortune veut être secourue, mais par des consolations, par des témoignages de sympathie, par de bons offices ; et on trouverait, chez les classes laborieuses, de fréquentes manifestations de cet esprit de fraternité (**).

(*) *The diary of Mrs Inchbald.*

(**) « Verbum melius quàm datum. » *Ecclesiast, cap. XVIII. v.* 16,

Le budget domestique doit être complété par une récapitulation des chapitres et par une balance qui fasse ressortir l'excédant de recettes ou la réserve dont j'ai parlé plus haut. C'est ainsi que procède l'État, sauf la prévision d'un excédant de dépenses. J'aurais voulu présenter ici un modèle de budget approprié à la classe moyenne, et applicable à tous les degrés de l'échelle sociale, au moyen d'additions ou de retranchements ; mais j'ai reconnu l'extrême difficulté d'une œuvre semblable. En effet, il faudrait des évaluations différentes pour un célibataire, pour un simple ménage ou pour une famille nombreuse. Il y a d'ailleurs bien des manières d'administrer sa fortune, sans sortir des bornes de l'économie. J'espère que les principes que j'ai indiqués permettront à chacun de rédiger son plan, selon ses facultés, ses appréciations et ses vues particulières.

CHAPITRE XV.

RÔLE DE LA MAÎTRESSE DE MAISON.

Influence de la maîtresse de maison. — Sort des femmes chez les Romains. — Citation de Fuller. — Injustice du reproche d'avidité. — Défaut d'économie. — Art d'acheter. — Approvisionnements. — Choix des domestiques. — Inconvénient des mutations fréquentes. — Propreté de la maison. — Dépense de table. — Soin des enfants. — Initiation aux sentiments religieux. — Puissance morale de l'économie. — Omission de l'économie dans l'enseignement public. — Besoin d'un livre élémentaire. — De l'économie dans l'éducation des femmes.

Dans le mariage, chacun des époux a des attributions et des devoirs qui lui ont été assignés par la Providence. L'homme, doué de force, d'activité, d'énergie physique et intellectuelle, pourvoit par son travail aux besoins communs, et assure les moyens d'existence de sa compagne et de leur postérité. La femme, destinée par la faiblesse et la timidité naturelle de son sexe à une vie sédentaire, s'occupe des

soins intérieurs du ménage, de l'achat des provisions, de la préparation des aliments, de l'entretien du linge et des meubles, de la surveillance des domestiques, de l'éducation première des enfants. Si, comme on l'a vu, l'économie est plus efficace que l'industrie pour fonder la richesse publique et individuelle, c'est à la femme qu'appartient la principale part dans la prospérité de la famille.

Cette influence respective n'avait pas échappé à Xénophon, dans ses recherches sur la science économique. Il fait dire à Socrate : « Je pense qu'une « bonne ménagère contribue autant que le mari au « succès des affaires. C'est ordinairement par les la- « beurs de l'homme que les gains entrent au logis ; « mais ils se consomment le plus souvent par les soins « de la femme. Quand ces deux points marchent d'ac- « cord, les maisons réussissent : quand ils vont mal, « elles tombent en décadence (*). »

Chez les Romains aux belles époques de la république, les femmes vivaient dans la retraite, au milieu de travaux assidus. Elles passaient presque tout leur temps à filer la laine, alors d'un usage plus commun que le lin, et à préparer des étoffes pour les vêtements. L'adresse dans ces sortes d'ouvrage était estimée presque à l'égal de la chasteté. Leur

---

(*) *Xenoph. OEcon. cap. III.* Un ancien poëte gnomique exprime la même idée : « Γυνὰ κὰς ἐσθλῆς ἔστι σῶζειν οἰκίαν »

surveillance embrassait tous les détails domestiques. A défaut de clefs, elles portaient habituellement un anneau ou cachet pour marquer de leur empreinte les provisions du ménage et prévenir les larcins des gens de service. Virgile représente quelque part, dans des vers délicieux, les occupations matinales d'une bonne mère de famille (*).

Le théologien anglais Fuller, qui écrivait au milieu du dix-septième siècle, s'exprime sur le rôle des femmes dans la société moderne, avec le mélange de brusquerie chagrine et de naïveté originale qui le caractérise. « La plus utile et honorable science pour « la mère de famille est la science de bonne ménagère. « J'en vois quelques-unes qui, à dire vrai, sont rapaces, « mais fort peu d'économes. C'est la suprême qualité « dans une femme, et celle qu'un homme doit re- « chercher avant tout, comme le seul apanage capable « de ruiner ou de sauver une maison. Qu'on dise ce « qu'on voudra, d'après l'expérience que j'ai ac- « quise, j'exige dans une femme mariée la vertu « économique au-dessus de toutes les autres vertus. » J'y renvoie ma femme, comme à son domaine

---

(*) « ..... Cinerem et sopitos suscitat ignes
« Noctem addens operi, famulasque ad lumina longo
« Exercet penso, castum ut servare cubile
« Conjugis, et possit parvos educere natos. »

Æn. lib. VIII. v. 410.

« propre, lui laissant par mon absence tout le gou-
« vernement de mes affaires. Je vois et suis honteux de
« voir, dans quelques familles de ma connaissance,
« monsieur revenir au logis, vers l'heure du dîner, tout
« couvert de boue et les habits en désordre, après
« avoir couru par monts et par vaux, au milieu de
« ses laboureurs et de ses manœuvres, tandis que
« madame vient peut-être à peine de sortir du lit,
« et ensuite se pommade et s'attife sans doute dans
« son cabinet de toilette. Ce serait bon pour des
« reines, et encore est-ce une question. Il est ri-
« dicule et injuste que la paresse de nos femmes se
« nourrisse de nos sueurs et de nos fatigues (*). »

On voit que Fuller, dans le passage qui précède, reproche à un certain nombre de femmes la rapacité. La même censure a été reproduite, à d'autres époques, et par d'autres moralistes. Néanmoins, il y aurait injustice à l'étendre et à en faire le texte d'une accusation générale. Je suis convaincu que beaucoup de femmes sont égales ou supérieures à la plupart des hommes en désintéressement et en indifférence pour les dons de la fortune. La bienfaisance et la générosité sont même des attributs plus ordinaires de leur sexe. Je présume que l'instinct d'avidité, qu'on attribue à quelques-unes avec raison, s'explique par le sentiment de leur faiblesse et par l'état de dépendance où les placent presque partout la loi et

(*) *Fuller's holy and profane states.*

l'usage. Elles tiennent à l'argent, comme les vieillards, et en vertu d'un principe analogue, parce qu'elles se défient de l'avenir, et qu'elles comprennent l'insuffisance de leurs ressources, en cas de calamité imprévue (*).

Peut-être le même auteur était-il plus près de la vérité dans son assertion qu'il connaissait peu de femmes réellement économes. Ce mérite suppose, en effet, une juste mesure, une fermeté exempte de caprice et un éloignement de tout excès, difficiles à maintenir avec persévérance. L'excellent docteur Primerose trouvait que les recettes et les secrets de son épouse dans la science du ménage ne l'avaient pas beaucoup enrichi (**). Les plus dépensières se croient souvent des modèles d'ordre et d'administration domestique, de la meilleure foi du monde. Il n'est pas rare de voir des maîtresses de maison, qui font aussi splendidement les honneurs de la fortune de leur mari que l'héroïne d'une de nos comédies à la mode, et qui sont, comme elle, toujours prêtes à s'écrier, à propos de l'apurement de leurs comptes :

(*) Sophocle, dans une des scènes les plus pathétiques de son chef-d'œuvre, fait allusion au privilége des hommes sous ce rapport, quand OEdipe dit en parlant de ses fils :

« .... Ἄνδρες εἰσιν, ὥστε μὴ
Σπάνιν ποτὲ σχεῖν, ἔνθ' ἂν ὦσι, τοῦ βίου. »

OEd. Rex. v. 1460.

(**) *The Vicar of Wakefield, chap. I.*

« Vous ne me louez pas de mon économie ! »

Au nombre des qualités distinctives d'une bonne ménagère figure le talent d'acheter. Il n'en est pas une seule qui n'attache beaucoup d'importance à faire ses emplettes elle-même et à choisir ses approvisionnements sans intermédiaire. En admettant même la complète probité des domestiques, ce qui devient de plus en plus rare dans les grandes villes, aucune personne de confiance ne sera jamais servie par les marchands ou les fournisseurs comme une maîtresse de maison, qui examine, compare, discute les prix et paie comptant. C'est un des désavantages attachés à la fortune ou à l'élévation du rang que certaines mères de famille sont trop hautes dames pour descendre à ces menus détails et s'occuper de ces intérêts vulgaires.

Lord Burghley, dans ses *Dix préceptes,* opuscule plein de sens et de raison, recommande à son fils de faire tous ses approvisionnements, de première main, et au moment opportun, ajoutant qu'on économise un quart, lorsqu'on s'y prend aux époques les plus favorables (*). Ce système n'est praticable qu'à la condition d'avoir toujours de l'argent comptant. Le même homme d'État conseille d'entretenir peu de domestiques plutôt qu'un trop grand nombre, de les bien nourrir et de les payer à un taux élevé, afin d'être en droit d'en exiger de bons services.

(*) *Ten precepts given by lord Burghley to his son Robert Cecil.*

J'ai dit que le choix et la surveillance des domestiques appartiennent plus particulièrement à la mère de famille, qui est mieux à même de juger de leur aptitude et de régler l'emploi de leur temps. Ce choix réclame d'ailleurs beaucoup de précaution, sous le point de vue de l'économie. Ainsi, par exemple, une servante maladroite est une calamité dans un ménage. Elle suscite une foule d'embarras ou de désagréments, non par mauvaise volonté, mais faute d'intelligence et de réflexion. Tantôt elle approche des meubles vernis d'un feu ardent; tantôt elle promène un linge humide sur des dorures; d'autres fois, elle pose une coupe brûlante sur un marbre de prix ou sur une étoffe délicate; ou bien encore elle brise des porcelaines et en perd les fragments. Rien n'échappe à sa pétulance et à sa gaucherie. Le budget domestique s'enfle, sans mesure, de frais d'entretien, d'achat et de réparation. Pour obvier à un tel inconvénient, quelques maîtresses de maison donnent les objets de service en compte et en exigent la réintégration. D'autres ne contribuent que pour moitié au remplacement. C'est un moyen d'éducation propre à corriger l'étourderie, mais sévère. Peut-être serait-il plus équitable de distinguer les cas où un accident n'est pas le fait de la négligence ou de l'inattention, et ne mérite aucun blâme.

Il résulte de là qu'il est dispendieux pour une famille de changer souvent de serviteurs, de même

qu'il est onéreux pour un État de changer souvent d'administration. Dans l'un et l'autre cas, l'apprentissage des nouveaux venus se fait aux dépens du ménage, et la communauté pâtit de leur inexpérience. En outre, par suite des fréquentes mutations, la responsabilité s'efface et disparaît. Il est aussi ordinaire d'entendre un domestique se justifier de quelque sinistre, en répondant que « les choses étaient comme « cela, » qu'il est commun de voir un ministre invoquer l'excuse des faits accomplis et rejeter un abus sur son prédécesseur. Qu'on juge, sous le rapport financier, de la sagesse des institutions dont l'esprit est d'entretenir une mobilité perpétuelle dans les hommes et dans les choses.

Qu'on me permette encore un rapprochement, à ce sujet. Toutes les fois qu'on voit une nation s'irriter sans cesse contre son gouvernement, n'être satisfaite ni de ses propres choix ni des chances de l'hérédité, et paraître croire que la Providence lui réserve malicieusement une suite non interrompue de mandataires ambitieux, égoïstes, oppresseurs ou parjures, on doit être assuré qu'il y a dans le caractère de cette nation quelque défaut qu'elle ne soupçonne pas, et que le grand nombre de ses excellentes qualités lui dissimule peut-être. Il en est de même des maîtres qui renouvellent sans cesse leurs domestiques, et qui font maison nette, à chaque instant, avec cette différence que les maîtres n'ont pas d'ordinaire le pré-

texte d'une foule de bonnes qualités, et qu'ils ne se montrent difficiles à servir que parce qu'ils sont quinteux, fantasques, tracassiers et gâtés par la fortune.

Un philosophe de l'antiquité prescrit, à l'égard de la conduite envers les serviteurs, une règle excellente et tout-à-fait conforme à l'esprit de l'évangile: « Vivez « avec vos inférieurs, comme vous voudriez qu'un « supérieur vécût avec vous (*). » Aujourd'hui, il faudrait presque retourner cette maxime et recommander aux subordonnés un peu d'indulgence envers leurs chefs.

S'il est de l'intérêt des maîtres de conserver leurs domestiques, il n'est pas moins de l'intérêt de ceux-ci de rester dans les mêmes familles. J'ai exposé pourquoi un nouveau service est toujours incommode et onéreux. Quant aux domestiques, ils rencontrent partout des inconvénients imprévus, et il leur arrive rarement de gagner au change. En outre, comme ils ne s'attachent nulle part, ils sentent plus leur isolement, et se trouvent plus à plaindre en avançant en âge. On augure bien des maisons où maîtres et serviteurs vivent depuis longtemps ensemble, satisfaits les uns des autres.

J'ai indiqué ailleurs les rapports de la propreté et de l'économie. Il faut que la surveillance de la mère

---

(*) « Sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum su- « periorem velles vivere. » *Sen. epist. XLVII.*

de famille s'étende à tous les détails du service intérieur et préside à tous les soins du ménage. On doit reconnaître partout l'empreinte de son influence et de son activité. Swift, pour juger de la tenue d'une maison, visitait d'abord la cuisine, montait ensuite à la mansarde, et s'il était content de son inspection, complimentait la maîtresse du logis, ne doutant pas, disait il, que le salon ne fût toujours en bon ordre (*).

Pour les approvisionnements domestiques, il convient de s'adresser à des maisons connues, à des fournisseurs consciencieux, et de ne point changer, à moins de raison grave. La dépense de table rentre naturellement dans les attributions de la femme et exige, plus que tout le reste, une direction judicieuse, éloignée de la parcimonie et du gaspillage, économe par habitude et libérale dans les occasions importantes. Milton, le rival de Virgile pour la force et pour la grâce, décrit dans des vers pleins de charme la mère du genre humain, la première ménagère, (*the first housewife)* empressée à cueillir et à entasser d'une main prodigue tous les tributs des jardins et des vergers d'Eden, pour faire accueil à l'hôte de son mari (**).

(*) *Memoirs of Mrs Pilkington.*

(**) .... .. « Fruit of all kinds
« She gathers, tribute large, and on the board
« Heaps with unsparing hand..... » *Paradise lost, book V,* v. 343.

Je n'ai pas besoin de dire que l'entretien, la propreté et l'hygiène des enfants réclament toute la sollicitude et la vigilance de la maîtresse de maison. Nul autre indice ne contribue davantage à former l'opinion commune sur son compte. Le soin de l'enfance est aussi un des caractères distinctifs du degré de civilisation des différents peuples. Que l'on compare, sous ce rapport, la recherche et les raffinements de l'Angleterre avec l'incurie des contrées méridionales de l'Europe. Au reste, la richesse n'est pas ici la condition nécessaire du progrès. Les résultats qu'obtiennent, parmi nous, beaucoup de ménagères des classes laborieuses, à force de patience et de bonne volonté, sont dignes d'encouragement et d'approbation. Je vois quelquefois, en hiver, passer sous mes fenêtres de jeunes enfants d'ouvriers, qui vont à l'école, propres, bien vêtus, garantis du froid par des pelisses ou des manteaux. J'augure favorablement de leur famille, et je fais des vœux pourque le ciel bénisse le travail de leurs parents.

Les devoirs de la mère de famille ne se bornent pas aux soins matériels de l'enfance. L'éducation première lui appartient de droit, et les éléments d'instruction morale et religieuse ne sauraient avoir de meilleur interprète. Cette question touche de plus près qu'on ne le suppose peut-être au sujet dont je m'occupe. Les philosophes anciens et modernes, qui ont le mieux compris et le mieux exposé les principes de l'économie,

s'accordent à reconnaître l'influence des sentiments de piété sur la prospérité domestique. Tous conviennent que les efforts de l'industrie demeurent stériles, si une protection supérieure ne les féconde et ne les vivifie. Xénophon, dans sa gracieuse histoire d'Iscomacus, insiste, à diverses reprises, avec un vif accent de conviction, sur le besoin de se rendre la divinité propice, comme prélude et garantie du succès de toute entreprise (*). Franklin, parvenu à la fortune et aux honneurs, proclamait aussi cette vérité, dans la touchante épitaphe qu'il a composée pour ses parents. Il termine par la même recommandation le plus populaire de ses ouvrages, *la Science du bonhomme Richard*. Après avoir énuméré les règles de l'art de s'enrichir, il ajoute : « Cette doctrine, mes amis, est celle de la « raison et de la sagesse ; mais, après tout, ne « comptez pas trop sur votre activité, votre économie « ni votre prudence, quoique ce soient d'excellentes « choses : car tout cela peut échouer sans la béné- « diction du ciel (**). »

Du reste, qu'on le sache bien, tout ce qui tempère les désirs, calme les passions et fortifie les meilleurs penchants du cœur humain est favorable à l'économie. Sous ce point de vue, il n'est pas un enseignement de la religion, pas un précepte de morale,

---

(*) *Xenoph. OEcon. cap. XI-XXI.*

(**) *The way to wealth.*

qui ne lui serve d'auxiliaire. De son côté, elle facilite l'accomplissement de tous les devoirs. Elle tient, par une sorte de parenté étroite, à plusieurs des vertus les plus estimables, telles que la justice, la tempérance, le désintéressement, la dignité de caractère. Elle s'allie à merveille avec la vérité, puisqu'elle écarte les besoins et les embarras pécuniaires, qui sont une des sources les plus fréquentes de mensonge. Par la même raison, la plupart des vices et des déréglements lui sont antipathiques. Le jeu, la gourmandise, le libertinage, la dissipation lui répugnent, et l'oisiveté plus que tout le reste. La pratique de l'économie est une sauve-garde perpétuelle contre la séduction des mauvais exemples.

Aussi ai-je toujours été étonné que l'économie ne figure dans aucun de nos plans d'éducation, et que les nombreux réformateurs qui, à chaque révolution nouvelle, s'empressent de bouleverser notre système d'enseignement public, ne songent pas à ce moyen puissant d'amélioration sociale. Aucun gouvernement ne n'avise d'y chercher un remède, le régime démocratique pas plus que la monarchie. On crée, il est vrai, des caisses d'épargne et des établissements de prévoyance; mais on ne prend pas la peine de faire comprendre à la jeunesse l'utilité de ces institutions, et on s'en rapporte aux tardives leçons de l'expérience. Nous avons des chaires d'économie politique : nous n'a-n'avons point de chaire d'économie privée. Jamais il n'a

été fait mention de ce mot dans nos cours de pédagogie, pas même dans le programme, naguère encore si exubérant, de l'instruction primaire. Loin de là, plusieurs de nos écoles spéciales se distinguent par l'extravagance, les profusions et les dettes. Le luxe et la vanité pénètrent dans nos mœurs, au sortir du collége. Il n'est pas rare de voir des jeunes gens, destinés à de modiques emplois de douze ou quinze cents francs, après leurs études préparatoires, coûter un sacrifice annuel de trois ou quatre mille francs à leur famille.

Et cependant, si l'on considère notre situation présente et les intérêts de notre avenir, quelle autre question mériterait mieux de fixer l'attention de nos législateurs? N'est-ce pas le cas de rappeler ici une sage maxime de Bolingbroke? « Toute étude qui ne « tend pas directement ou indirectement à nous rendre « plus hommes de bien et meilleurs citoyens n'est, « tout au plus, qu'une sorte de passe-temps agréable « et ingénieux; et les connaissances que nous acqué- « rons par là ne sont guère qu'une ignorance hono- « rable, et pas davantage (*). »

A la vérité il nous manque et il nous manquera peut-être longtemps encore un bon livre élémentaire sur ce sujet. Un code bien fait d'économie devrait être digne de l'académie des sciences morales et politi-

(*) *On the study of history.*

ques, pour l'importance et l'utilité des préceptes; de l'académie des inscriptions et belles-lettres, pour l'étendue et la nouveauté des recherches; de l'académie française, pour les saines traditions et la pureté du langage. Il appartient aux sociétés savantes de diriger vers ce but les efforts de la philanthropie, et de concourir à l'exécution d'une œuvre si désirable par leurs encouragements.

Il semble que l'enseignement pratique de l'économie conviendrait surtout dans l'éducation des filles, et en formerait le complément indispensable (*). On devrait, de bonne heure, les accoutumer à l'inscription journalière des dépenses, à la tenue des livres, au talent des achats, à la conduite d'une maison et à tous les détails de l'administration domestique. Aucun art d'agrément ne vaudra jamais cette science. Dans la classe moyenne et même dans la classe aisée, ce qui détourne bon nombre de célibataires du mariage, c'est la perspective des charges de tout genre auxquelles il faut se résigner aujourd'hui, pour obéir à la mode et se conformer à l'usage. Ils redoutent les frais considérables qu'impose l'établissement le plus modeste. Ils changeraient sans doute de vues,

(*) Le chapitre sur l'économie, dans les lettres de Mrs Chapone, est un modèle de bon sens, de bon naturel et de bon esprit. Ce petit livre devrait être entre les mains de toutes les jeunes personnes.

si on pouvait leur persuader, ce qui est vrai, qu'un ménage bien réglé ne revient pas plus cher que le célibat, et que beaucoup y trouveraient même leur compte. C'est donc soutenir la cause des mœurs que de propager les principes de l'économie. Il dépendrait des femmes de seconder efficacement une réforme si favorable à l'intérêt public et à l'influence de la vie de famille. Quelques retranchements dans leur luxe, leur toilette et leurs plaisirs ; quelques sacrifices de vanité ou de distractions mondaines, tourneraient au profit de leur sexe et à l'avantage de la société en général. Au lieu d'une émulation de frivolité, un peu de l'orgueil maternel de Cornélie serait bien à sa place dans une république, et, au besoin, ne gâterait rien dans une monarchie (*).

(*) On rapporte que lady Mornington, mère du duc de Wellington et du marquis de Wellesley, se rendant un jour à une séance du parlement avec lord Cowley, et témoin de la curiosité respectueuse de la foule sur son passage, s'écria fièrement : « Ce que c'est que d'être la mère des Gracques ! » *Eminent statesmen of the time of George III, by Brougham.*

CHAPITRE XVI.

DES PLAISIRS A BON MARCHÉ.

Que les privations sont la loi commune. — Dédommagements de celles de l'économie. — Début et apprentissage de l'économie. — Distinction entre les plaisirs naturels et les plaisirs factices. — Passage de Berkeley. — Avantages vraiment dignes d'envie. — Supériorité des plaisirs peu dispendieux. — Spectacle de l'univers. — Citation de Paley. — Charme de la lecture. — Facilité de ce délassement. — Manie des livres. — Choix d'une bibliothèque. — Recommandation des ouvrages anciens. — Plaisirs de la campagne. — Amusements de société. — Jeux de hasard et de combinaison. — Plaisirs factices. — Jouissances propres à l'économie. — Regrets inutiles des dissipateurs. — Contraste de l'économie et de la dissipation.

En général, on ne conteste guère les avantages de l'économie et on en reconnaît sans peine l'utilité ; mais on craint les sacrifices qu'elle impose. Elle n'apparaît à beaucoup d'esprits qu'à travers un cortége

d'épreuves pénibles, d'ennuis continuels et de mortifications volontaires. On s'imagine qu'elle s'interdit tous les plaisirs, qu'elle renonce à tous les amusements, et qu'elle s'abstient de tout ce qui fait le charme de la vie. On en conclut que ses résultats ne valent pas ce qu'ils coûtent. C'est une erreur assez ordinaire qu'il importe de dissiper.

Remarquons d'abord que les privations dont on s'effraie ne sont point le partage exclusif des disciples de l'économie, et que nul n'en est exempt ici-bas. Chacun, dans l'ordre social, est contraint de se refuser quelque chose et de prendre patience. Un ouvrier laborieux manque d'un vêtement, d'un meuble, d'un outil de sa profession; il voit que sa bourse est à sec : il attend. Un industriel habile songe à se procurer de plus vastes usines, un matériel plus complet pour son exploitation ; la balance de ses comptes lui conseille de restreindre ses entreprises : il attend. Un propriétaire aisé souhaiterait un équipage; il consulte son budget et s'aperçoit que le chapitre des voies et moyens s'y oppose : il attend. Un roi libéral et ami des arts voudrait créer un nouveau musée ou restaurer un ancien palais; il sait que les ressources de sa liste civile et de son domaine privé sont insuffisantes : Il attend ou s'endette avec une patriotique imprudence. Les privations sont donc la loi commune. Elles varient seulement de nature, selon le rang, la condition et la fortune. Le meilleur moyen

d'en réduire le nombre est de régler ses désirs et de limiter ses besoins.

Croit-on que ce soit un médiocre plaisir pour une famille honnête, pour un ouvrier probe et rangé, que de solder une dette légitime, avec le résultat de leurs épargnes et au prix de quelques privations? Non sans doute : ils sont soutenus dans leur persévérance par le sentiment du devoir. Chaque progrès vers l'acquisition de la somme nécessaire, chaque pas qui les rapproche du jour de leur libération, leur procurent une véritable jouissance. Ils ne goûtent pas moins de satisfation à s'acquitter que quelques-uns de leurs voisins à dissiper leur salaire dans l'orgie. Quant aux conséquences morales de la conduite des uns et de celle des autres, on rougirait de les comparer. D'une part, contentement, sécurité, crédit : de l'autre, malaise, repentir, déconsidération. Que ce contraste se prolonge, et qu'on dise quelle diversité de bien-être il doit amener, au terme d'une longue carrière.

Il en est de l'économie, comme de la science, de la sagesse, de la vertu. L'apprentissage en est quelquefois rude et amer; mais il est doux d'en recueillir les fruits. Certes, l'homme de sens est bien dédommagé de quelques efforts, de quelques sacrifices, de quelques tribulations de sa jeunesse, lorsque, parvenu à l'âge mûr, il possède une aisance légitimement acquise; lorsqu'il est sans inquiétude sur l'avenir de

ses enfants ; lorsqu'il jouit de la considération publique ; lorsque chacun s'empresse de lui faire offre de services ; lorsque tous voudraient l'avoir pour débiteur, et qu'il ne laisse à personne cette satisfaction. Il est bien facile de se consoler alors de la privation d'amusements futiles et de plaisirs éphémères, surtout quand on contemple autour de soi tant de victimes de l'imprévoyance.

Ce qu'il y a de plus pénible dans l'économie, c'est le début. On y avance par une voie âpre et d'un accès laborieux, mais qui s'aplanit à mesure qu'on approche du but. Les premières épargnes en facilitent d'autres, et celles-ci deviennent fécondes à leur tour. Bientôt, les privations se tournent en habitudes, et les habitudes en plaisirs. Adam Smith s'exprime ainsi, à ce sujet : « L'argent, dit le proverbe, aime l'argent. « Lorsqu'on a gagné un peu, il devient souvent aisé « de gagner davantage. La grande difficulté est de « gagner ce peu (*). »

Franklin rend compte, dans l'histoire de sa vie, de la joie qu'il éprouva quand il reçut les cinq premiers schellings que lui valut le commerce, et qui furent le fondement de sa fortune. Il ajoute qu'aucune somme d'argent ne lui a procuré depuis autant de plaisir (**). »

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book I, chap.* 9.

(**) *Life of Franklin written by himself.*

Ceux qui prodiguent les dépenses inutiles, et qui sont accoutumés à satisfaire toutes leurs fantaisies, se figurent mal à propos que l'économie est impraticable. Pour se convaincre du contraire, il leur suffirait de se trouver, pendant quelques semaines, sans argent, comme il arrive à tant d'autres. Ils seraient fort surpris de voir leurs besoins simplifiés tout-à-coup, et d'apprendre combien on peut se passer aisément d'une foule de superfluités.

Les moralistes distinguent les plaisirs naturels et les plaisirs factices. Les uns conviennent à tous les hommes, à tous les lieux, à tous les temps, et sont à la portée de toutes les classes. On range parmi ceux-ci les jouissances de la famille, l'amitié, la conversation, les amusements de société, l'étude et la contemplation de la nature, à quoi on peut ajouter le goût des arts, la lecture, la méditation. Les plaisirs factices, tels que les délices du luxe, la parure, les équipages, le jeu, les fêtes, les spectacles, varient selon les raffinements de la civilisation et sont le privilége de la fortune. L'économie a le choix entre les premiers qui sont de beaucoup les plus nombreux et les seuls dont on ne se lasse jamais.

Si l'on y réfléchit, on reconnaîtra que les véritables plaisirs, ceux qui ne dépendent ni de l'opinion ni de la mode, ne coûtent presque rien ou coûtent fort peu de chose. Le docteur Berkeley a écrit, à ce sujet, dans le *Tuteur,* un essai moral où, sous la forme du

badinage, il enseigne l'art d'être heureux à peu de frais. Je demande la permission de transcrire ici un fragment de cet article. Un tel secret rentre de droit dans le domaine de l'économie.

« Les divers objets que nous offre le monde ont « été formés par la nature pour plaire à nos sens, « et, comme c'est là tout ce qui les rend désirables « à un goût simple et pur, on peut dire qu'on les « possède réellement, quand on savoure les jouis- « sances qu'ils sont destinés à produire. C'est de là « que j'ai pris l'habitude de m'attribuer un droit na- « turel de propriété sur tout ce qui contribue à mes « plaisirs. Quand, je vis à la campagne, toutes les « belles maisons où j'ai accès dans le voisinage font, « à mes yeux, partie de mes domaines. Je m'adjuge « également les bois et les parcs où je me promène, « et je songe à la folie de l'honnête bourgeois de « Londres, qui a le chimérique plaisir d'entasser les « revenus dans ses coffres, mais qui reste étranger « à la fraîcheur de l'air et aux jouissances cham- « pêtres. Grâce à mon système, je suis possesseur « d'une demi-douzaine des plus beaux châteaux de « l'Angleterre, qui, aux termes de la loi, appar- « tiennent à certains de mes amis, lesquels, en « qualité d'hommes publics, préfèrent vivre à la « cour.

« Dans quelques grandes familles que je visite de « temps en temps, un étranger me prendrait peut-

« être pour un simple ami de la maison ; mais, à « mon sentiment, je suis le maître du logis, et celui « qui en porte le titre n'est autre que mon intendant « qui me soulage de l'embarras de pourvoir pour « moi-même aux agréments de la vie.

« Quand je traverse les rues, j'ai recours à ma « maxime favorite, c'est-à-dire que le vrai possesseur « d'une chose est celui qui sait en jouir, pour me « convaincre que j'ai des droits sur tous les riches « équipages que je rencontre; et je les regarde comme « des ornements propres à réjouir mes yeux ainsi « que l'imagination des braves gens qui s'y pavanent, « et qui ont fait tant de frais de toilette uniquement « pour me plaire. Je goûte un plaisir véritable et eux « un plaisir chimérique à la vue de leur brillante « parure. En vertu du même principe, j'ai fait la « découverte que je suis naturellement propriétaire « de tous les colliers en diamants, croix, décorations, « brocarts et habits brodés que j'aperçois dans un « théâtre ou à une fête, parce qu'ils procurent plus « de plaisir au spectateur qu'à celui qui les porte. Je « considère les élégants et les belles comme autant « de perroquets dans une volière ou de tulipes dans « un jardin, destinés simplement à me divertir. Une « galerie de tableaux, un cabinet de curiosités, une « bibliothèque où j'ai un libre accès, sont à moi sans « contestation. En un mot, tout ce que je demande, « c'est la jouissance des objets; se charge qui voudra

« de les garder. Grâce à cette doctrine, je suis devenu « un des plus opulents personnages de la Grande-« Bretagne, avec cette différence que je ne vis pas en « proie à mes inquiétudes ni à l'envie des autres (*). »

Il faut avouer que voilà une sorte de *communisme* parfaitement irréprochable et qui ne fait aucun tort au prochain. Il serait à désirer que nos rêveurs de réformes sociales voulussent bien se borner à un remaniement de la propriété, d'après le système de Berkeley.

Une partie de la génération contemporaine est consumée d'envie, et c'est même là le principe de nos embarras politiques; mais elle se trompe sur l'objet de ses convoitises. Elle s'en prend à la possession de la richesse ou à l'exercice du pouvoir, qui n'ont jamais rendu personne heureux. Demandez plutôt aux ambitieux et aux agitateurs qu'une révolution soudaine élève, en un tour de main, au faîte des honneurs. Les avantages vraiment dignes d'envie sont ceux auxquels on ne songe pas. Ainsi, par exemple, quiconque est imbu de sentiments religieux trouve en soi-même une source inépuisable de joie pure et d'intime satisfaction. Le monde ne lui porte pas envie. Celui qui a la passion de l'étude, se lève, chaque matin, pour un banquet rempli de délices et de variété. La multitude ne lui porte pas envie. Il en est de même des douces émotions de la famille, des épanchements de

(*) *The Guardian*, nº 49.

l'amitié, des charmes de la conversation, du culte des beaux arts, de la contemplation du sublime spectacle de la nature, qui ouvre un champ si vaste à l'activité de l'intelligence et aux investigations de la curiosité.

La plupart de ces plaisirs n'exigent aucuns frais et sont accessibles aux classes laborieuses : quelques-uns même semblent plus particulièrement leur privilége. L'amitié, cette vie de la vie, comme disait Cicéron, se rencontre plus souvent dans l'asile du pauvre que dans les palais. Le philosophe Hume remarque avec raison que ce lien, qui suppose l'égalité réelle et un constant échange de bons offices, est plus facile à former dans la condition moyenne que dans les rangs supérieurs de la société (*).

C'est donc un motif de plus pour nous résigner à l'humble sort qui est nécessairement le partage du plus grand nombre et à propos duquel notre immortel fabuliste s'écrie, dans un des transports d'enthousiasme dont il s'éprend si volontiers pour la retraite et la médiocrité :

« Otez-nous de ces biens l'affluence importune,
« Dirent-ils l'un et l'autre : heureux les indigents!
« La pauvreté vaut mieux qu'une telle richesse.
« Retirez-vous, trésors; fuyez : et toi, Déesse,
« Mère du bon esprit, compagne du repos,
« O médiocrité, reviens vite!.... (**). »

(*) *Of the middle station of life.*

(**) *Les souhaits.*

La contemplation des œuvres divines et des beautés de la création est une des plus propres à calmer les désirs et à satisfaire l'intelligence. Aussi a-t-on cru reconnaître que les philosophes qui étudient les phénomènes de la nature sont ordinairement plus gais et plus heureux que ceux qui s'occupent de la science du cœur humain. Il est impossible d'observer attentivement l'harmonie de l'univers, sans se convaincre de plus en plus qu'une Providence veille sur l'ordre général, et que la suprême sagesse, qui a pourvu si libéralement aux besoins des moindres créatures, n'a pas voulu deshériter l'homme de sa part de bien-être ici-bas. Le savant Paley a développé cette considération, d'une manière frappante, dans un passage de sa *Théologie naturelle*, que je cite ici d'autant plus volontiers qu'il fait honneur à l'âme de ce moraliste.

« C'est un heureux monde, après tout, que celui-ci. « L'air, la terre, les eaux sont peuplés d'animaux « charmés de leur existence. Par un midi de prin- « temps ou un soir d'été, de quelque côté que je « dirige mes regards, des myriades d'êtres heureux « se pressent à ma vue. Les jeunes insectes prennent « leur essor. Des essaims de mouches, nouvellement « écloses, essaient leurs ailes dans l'espace. Leurs « folâtres mouvements, leurs capricieux écarts, leur « activité sans but, leur continuel changement de lieu « sans utilité ou sans cause, témoignent de la joie et du « ravissement qu'elles éprouvent dans l'exercice de fa-

« cultés jusqu'alors inconnues. Une abeille parmi les
« fleurs, au printemps, est un des plus gais spectacles
« qu'on puisse contempler. Sa vie paraît tout enchante-
« ment, tant elle est vive, tant elle est enivrée de joie.
« Et pourtant, ce n'est qu'un simple aperçu d'un
« ordre de faits qui nous est peut-être plus familier
« que les autres, parce qu'il s'agit presque ici d'un
« animal domestique. Il est probable que la tribu entière
« des insectes ailés a aussi sa destination propre, et
« que, parmi toutes les variétés de formes, ils sont
« également satisfaits des offices que l'auteur de la
« nature leur a départis. Mais l'atmosphère n'est pas
« l'unique scène de jouissance pour la race des in-
« sectes. Les plantes sont tapissées de vermisseaux
« imperceptibles, qui pompent avidement leurs sucs,
« et qui semblent constamment absorbés par l'acte
« de la succion. On ne peut douter que ce ne soit là
« un état de bien-être : autrement, quel attrait les
« attacherait si longtemps à la même opération ?
« D'autres espèces courent çà et là, avec une allé-
« gresse dans leur allure, qui offre tous les caractères
« du plaisir. De larges fragments de terrain sont
« quelquefois à demi recouverts de ces animalcules
« agiles et sémillants. Si nous examinons les pro-
« duits des eaux, des bancs de frai de poissons se
« réunissent fréquemment au bord des fleuves, des
« lacs et même de la mer. Ceux-là sont si heureux
« qu'ils ne savent que faire d'eux-mêmes. Leurs at-

« titudes, leur mobilité, leurs bonds hors de l'eau,
« leurs ébats sous l'eau, que j'ai mille fois observés
« avec autant d'attention que d'amusement, (*) tout
« cela contribue à montrer une surabondance de vie
« et est simplement l'effet de l'excès de vitalité. En
« me promenant au bord de la mer, par une soirée
« calme, sur un rivage sablonneux et au moment du
« reflux, j'ai souvent remarqué une sorte de sombre
« nuage ou plutôt de brouillard fort épais, suspendu
« au-dessus de la surface de l'eau, à une hauteur
« d'une demi-toise peut-être, sur deux ou trois toises
« de largeur, s'étendant le long de la côte, aussi loin
« que l'œil pouvait atteindre, et se retirant toujours
« avec la marée. Lorsque je venais à examiner ce
« nuage, ce n'était autre chose qu'une longue couche
« de jeunes crevettes, occupées à bondir sur l'étroite
« grève ou sur le sable humide. Si quelque mouve-
« ment d'un animal muet peut exprimer la joie, c'est
« celui dont je parle; et, si elles avaient voulu indiquer
« leur bonheur par des signes, elles n'auraient pu le
« faire d'une manière plus intelligible. Supposons
« donc, ce dont je n'ai aucun doute, que chaque indi-
« vidu de cette catégorie soit alors dans un état positif
« de bien-être, et quelle somme collective de plaisir
« et de satisfaction n'aurons-nous pas sous les yeux!

(*) On sait que le docteur Paley était grand amateur de la pêche à la ligne.

« Les petits de tous les animaux me paraissent re-
« cevoir du plaisir simplement de l'exercice de leurs
« membres et de leurs facultés physiques, sans re-
« lation directe avec aucun but à poursuivre ou aucun
« avantage à retirer de leurs efforts. L'enfant, sans
« rien connaître de l'utilité du langage, se réjouit
« singulièrement de pouvoir parler. C'est ce que
« prouve avec évidence l'incessante répétition de quel-
« ques sons articulés ou peut-être du seul mot qu'il
« ait appris à prononcer. Et il n'est pas moins charmé
« de ses premières tentatives heureuses pour marcher
« ou plutôt pour courir, car l'un précède l'autre,
« quoiqu'il ignore entièrement l'importance de ce
« résultat pour son avenir, et qu'il ne l'applique à
« aucun usage immédiat. L'enfant est ravi de parler,
« sans avoir rien à dire, comme il est ravi de mar-
« cher, sans savoir où aller. Antérieurement à ces
« deux acquisitions, je soupçonne que les heures de
« veille de l'enfance sont agréablement occupées par
« l'exercice de la vision ou, pour parler plus correc-
« tement, par l'apprentissage de la vue.

« Mais ce n'est pas seulement aux besoins de la
« jeunesse que le grand auteur de la création a pourvu.
« Le bonheur se trouve dans le fauteuil de la somno-
« lente vieillesse, aussi bien que dans la gaieté de la
« danse ou l'animation de la chasse. A la nouveauté
« et à la vivacité des sensations, à l'espoir et à l'ar-
« deur des projets, succède ce qui n'est pas un mé-

« diocre équivalent de ces attributs, la perception du
« repos. C'est en cela que consiste l'exacte différence
« entre les jeunes gens et les vieillards. Les jeunes
« gens ne sont heureux que lorsqu'ils jouissent du
« plaisir : les vieillards sont heureux quand ils sont
« exempts de peine. Et cette disposition s'accorde
« avec le degré de puissance animale qu'ils possèdent
« respectivement. La vigueur de la jeunesse avait
« besoin d'être excitée à l'action par l'impatience du
« repos; tandis que, pour la faiblesse de l'âge, le
« calme et la tranquillité deviennent des biens positifs.
« En un point important, l'avantage est du côté des
« vieillards. Un état de repos est, généralement
« parlant, plus facile à obtenir qu'un état de plaisir.
« En conséquence, un tempérament qui peut jouir
« du repos est préférable à celui qui ne peut goûter
« que le plaisir. Cette même perception du repos
« fait souvent de la vieillesse un grand soulagement,
« surtout lorsqu'on touche au port après une vie
« agitée ou orageuse. C'est l'intervalle que Rousseau
« représente si bien comme une halte et un délasse-
« ment entre le tourbillon du monde et le terme de
« l'existence. Jusqu'à quel point le même principe
« s'étend aux autres êtres animés, c'est ce qu'on ne
« peut juger avec certitude. L'apparence de satis-
« faction avec la quelle la plupart des animaux, à
« mesure que leur activité décroît, cherchent et goû-
« tent le repos, donne lieu de penser que cette source

« de plaisir est réservée au déclin de la vie, sous « toutes ou presque toutes ses formes diverses. Dans « l'espèce que nous connaissons le mieux, je veux « dire la nôtre, je suis loin de croire, même comme « observateur de l'humanité, que la jeunesse soit « l'âge le plus heureux, bien moins encore le seul « âge heureux (*). »

Parmi les plaisirs à bon marché, il ne faut pas omettre celui de la lecture. C'est un délassement qui convient à tous les âges, à toutes les conditions, à toutes les fortunes. Horace, le grand précepteur de sagesse pratique, le chantre du bonheur à peu de frais, met au nombre de ses vœux une abondante provision de livres (**). Peut-être est-ce la seule exception que permettent les règles sévères de l'économie. Encore est-ce à peine une exception. Le goût des bons livres est peu dispendieux, à notre époque: ce sont les nouveautés et les productions frivoles qui reviennent cher. Pour quelques centaines de francs, on peut se procurer aujourd'hui presque tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Lady Wortley Montagu a dit judicieusement, dans un plan d'éducation pour sa petite fille: « Il n'y a point « d'amusement aussi bon marché que la lecture, ni de

---

(*) *Paley's natural theology.*

(**) « Sit bona librorum et provisæ frugis in annum « Copia..... » *Horat. Lib. I. Epis'.* 18.

« plaisir aussi durable (*). » En effet, une comparaison fort simple fera ressortir cette vérité. Pour le prix d'un spectacle ordinaire ou même moins, on peut acquérir un volume qui occupe agréablement, pendant plusieurs semaines; auquel on revient, plus tard, avec un nouvel attrait; et qui, après dix lectures, conserve à peu près sa valeur primitive, si l'on en a pris soin. Il n'est pas même nécessaire d'acheter des livres. La facilité des abonnements met la lecture à la portée de toutes les bourses, et les classes laborieuses ne sauraient recourir à une distraction plus économique, dans leurs moments de loisir.

Je ne parle point de la recherche des éditions rares ou des riches reliures, qui rentre dans l'abus des collections que j'ai blâmé ailleurs. Seulement, je réclame un peu d'indulgence en faveur de ceux qui sont atteints de ce genre de curiosité. J'avoue que, pour ma part, je ne connais point de manie plus raisonnable, plus naturelle et plus digne de sympathie que celle dont il s'agit. Un peu de luxe et même de coquetterie me paraît excusable en pareille matière. On rapporte que le célèbre Adam Smith montrant, un jour, sa bibliothèque à un ami qui en admirait l'ordre et la beauté, lui dit : « Vous voyez, Monsieur, que je suis un « élégant, sinon pour le reste, du moins pour mes « livres (**). » Néanmoins, je conviens aussi qu'il y

(*) *To the countess of Bute, Louvere,* 1753.

(**) *Lives of eminent persons.*

a des limites dans lesquelles il serait sage de se maintenir, et je ne me charge pas de justifier ceux qui amassent plus de volumes qu'ils n'en pourraient lire en deux ou trois siècles, comme font certains bibliophiles de ma connaissance.

Peut-être quelques conseils sur le choix d'une bibliothèque ne paraîtront-ils pas hors de propos dans un traité d'économie.

Une lecture bien faite est une véritable conversation, un continuel dialogue entre l'auteur et le lecteur, une discussion bienveillante ou animée sans aigreur. Il y a des lectures, comme des conversations, pour tous les goûts, pour toutes les variétés d'intelligence, pour toutes les dispositions d'esprit. Ceux qui aiment les entretiens sérieux peuvent s'adresser aux théologiens, aux philosophes, aux moralistes. Ceux qui préfèrent les entretiens amusants ou instructifs sans fatigue sont libres de recourir aux historiens, aux poëtes, aux critiques, aux épistolaires. Ceux enfin qui ne veulent qu'une causerie familière ont à choisir entre les récits de voyages, les mémoires, le théâtre, les romans. Ces deux dernières catégories exigent beaucoup de précaution. Notre ancien répertoire dramatique, sans être une école de bienséance, n'encourageait pas les mauvaises passsions, et n'épuisait pas la peinture de toutes les difformités du vice. Il n'en est pas de même depuis que la licence a envahi la scène, et que le père de famille n'ose plus conduire ses en-

fants au spectacle, sans une enquête et de rassurantes garanties (*). Quant aux romans, je conseillerais de se borner aux meilleurs du dernier siècle, en y ajoutant ceux de Walter Scott. De nos jours, des productions immorales, bizarres, extravagantes, ont usurpé une vogue éphémère; et plus d'une victime de cette littérature corruptrice pourrait alléguer la même excuse que Françoise de Rimini (**).

Dans la bibliothèque d'un rigide partisan de l'économie, il ne doit entrer aucun livre destiné à n'être lu qu'une seule fois. C'est-à-dire que, sauf quelques honorables exceptions, il doit y figurer fort peu d'ouvrages contemporains. L'éloquent et docte Royer Collard s'écriait, dans les derniers temps de sa vie: « Je ne lis plus, je relis. » Il déclarait, un autre jour, que ses lectures favorites s'arrêtaient à Montesquieu. Il y a là une sage leçon pour les amateurs de saine littérature. Les anciens et les plus classiques parmi les modernes peuvent suffire aux penseurs et

---

(*) Le docteur Gregory, dans ce charmant opuscule où il allie la tendresse d'un père à l'expérience d'un homme du monde, s'exprime ainsi : « Je ne connais point de dé-« lassement qui procure autant de plaisir à une personne « sensible et enjouée que le théâtre; mais je regrette de « dire qu'il y a peu de comédies anglaises auxquelles une « femme puisse assister, sans que sa délicatesse ait à « souffrir. » *A father's legacy to his daughters.*

(**) « Galeotto fu il libro e chi lo scrisse. »

aux hommes de goût. « J'aime mieux, disait le spi-
« rituel Horace Walpole, les ouvrages vivants des
« auteurs morts que les ouvrages morts des auteurs
« vivants. »

Les plaisirs à peu de frais peuvent encore se varier à l'infini. Les amusements de la campagne, la chasse, la pêche, les jeux d'adresse, l'herborisation, les promenades, offrent une foule de distractions qui ne sont pas au-dessus de la portée des plus modestes fortunes. La pêche à la ligne en particulier est le délassement de prédilection de beaucoup d'habitants des villes. Il existe sur cet art un ouvrage excellent d'Isaac Walton, rempli de gracieuses descriptions de paysages et animé d'un naïf enthousiasme, bien propre à faire des prosélytes (*).

Pour le mauvais temps et les longues soirées d'hiver, il y a des récréations peu dispendieuses, qu'on peut goûter en famille ou dans un petit cercle d'amis, telles que la conversation, la musique, la lecture à haute voix. Parmi les amusements de société, quelques personnes citent les charades comme un divertissement fort agréable et comme une source inépuisable d'instruction. Je m'en rapporte, sur ce point, au témoignage des juges compétents.

L'économie, d'accord avec la morale, interdit les jeux de hasard, d'une manière absolue. Il n'en est

(*) *The complete angler.*

pas de même de ceux qui exercent l'intelligence, et qui intéressent assez par eux-mêmes pour se passer de l'attrait du gain.

Entre les jeux de combinaison, qui présentent non pas tout-à-fait un délassement salutaire, mais une attachante distraction, les échecs et les dames tiennent le principal rang. Contre l'opinion commune, je les mets sur la même ligne. En effet, si la tactique des échecs est plus brillante et plus variée, les calculs ne sont pas moins compliqués au jeu de dames, la science des positions y occupe une plus grande place, les coups y sont préparés de plus loin, et les joueurs de premier ordre y sont tout aussi rares. Seulement il est à craindre qu'on ne se passionne pour l'un ou pour l'autre, et qu'on n'y perde un temps précieux dont on pourrait faire un meilleur usage. Peu d'amateurs échappent à cet écueil : j'en sais quelque chose.

Ai-je maintenant besoin de passer en revue les plaisirs factices, et de montrer leur peu d'influence réelle sur la félicité du genre humain? dira-t-on que, pour être heureux, il soit nécessaire d'avoir une loge à l'opéra, de parcourir l'Europe en poste, ou bien encore de réunir une compagnie nombreuse dans des salons splendides? L'expérience atteste le contraire. Partout les abonnés d'un théâtre sont ceux qui s'y ennuient le plus franchement, et qui savent le moins prendre leur amusement en patience. Plus d'un *touriste* mal servi, à prix d'or, dans une hôtellerie incom-

mode, ou allégé de son bagage au milieu d'un site agreste, regrette ses pénates. Combien de fêtes du grand monde se terminent comme celle que miss Edgeworth a décrite, d'une manière si piquante (*); et, après avoir coûté des sommes fabuleuses, ne rapportent aux maîtres du logis que fatigue, mécomptes et mortifications!

L'économie n'est donc pas réduite a un bonheur purement négatif, comme on pourrait le prétendre. Ses avantages ne se bornent pas à échapper aux regrets poignants qui accompagnent la dissipation et aux épreuves pénibles qui châtient l'imprévoyance. Outre sa part dans les plaisirs naturels que rien ne lui interdit, elle a, comme nous l'avons vu, ses jouissances propres et ses compensations spéciales. Elle se plaît dans l'accumulation successive des produits de son travail et de ses épargnes, non pas, ainsi que l'avarice, pour n'en faire aucun usage, mais pour en profiter, un jour, et les transmettre avec un légitime orgueil. Elle voit grandir, peu à peu, son influence et sa considération dans le monde; elle ne redoute ni les atteintes du besoin, ni les approches de la vieillesse. Elle possède des gages assurés d'indépendance dans des dépôts à la caisse

---

(*) « The company ate and drank, enjoyed themselves, went away and laughed at their hostess. » *The absentee*, *chap. III.*

d'épargne, des inscriptions sur le grand livre, des capitaux ou des immeubles. Tout père de famille, qui achève son année sans un seul emprunt, avec un excédant de recettes et un accroissement de revenu, peut se rendre le témoignage qu'il est plus riche et qu'il administre mieux que l'État.

Le regret d'avoir possédé et perdu par sa faute un riche patrimoine doit être un sujet perpétuel de pénibles réflexions. Il est bien plus difficile, en effet, de se résigner à déchoir, et de prendre son parti des privations, que de s'accoutumer à la bonne fortune, chose toute naturelle et d'un apprentissage aisé. Hume remarque avec raison que les dissipateurs, après avoir dévoré leur patrimoine, recherchent ordinairement les bonnes tables et les parties de plaisir auxquelles ils ont été si longtemps habitués, et dont ils ont tant de peine à se passer, quoiqu'ils excitent le mépris et reçoivent de fréquentes humiliations (*).

Un orateur politique, auquel on pourrait reprocher de n'avoir pas toujours fait le meilleur usage de beaucoup d'esprit, comparait, un jour, les gouvernements obérés, qui justifient des dépenses imprudentes, en présentant le catalogue raisonné de leurs travaux, aux dissipateurs qui, après avoir mangé leur fonds, se consolent en récapitulant les bonnes choses qu'ils se sont procurées pour leur argent.

(*) *Of qualities useful to ourselves.*

Malheureusement, les dissipateurs n'ont pas même cette consolation sans mélange. Ils n'emportent souvent de leur naufrage que le souvenir de beaucoup d'ennuis, de vexations et d'embarras qu'ils ont achetés à grands frais, et dont l'image sans cesse présente n'adoucit en rien leur disgrâce (*).

Autant la mémoire et la contemplation du passé doivent être amères à celui qui a dissipé, de bonne heure, son patrimoine, et n'a laissé à sa vieillesse que la misère et les regrets, autant ce retour en arrière doit être une source de sensations agréables pour le disciple de l'économie, qui, d'un humble début dans sa carière, est parvenu à l'indépendance et qui s'est fait l'artisan de sa fortune. Le premier s'est hâté de jouir et, avec une imprévoyance enfantine, a sacrifié l'avenir au présent, à l'époque où la jeunesse, riche d'avantages et d'illusions, pouvait se suffire à elle-même. L'autre, plus sage, a réservé les consolations de la vie pour l'âge du repos, des loisirs et de la retraite.

Cette considération me paraît si importante que je crois devoir la rendre plus sensible par un remarquable contraste des résultats de l'économie et de la dissipation.

(*) Homère a caractérisé les dissipateurs dans un vers énergique : Κτήματα δαρδάπτουσιν ὑπέρβιον, οὐδ' ἔτι φειδώ.

Odyss. lib. XIV. v. 92.

CHAPITRE XVII.

FRANKLIN OU L'ÉCONOMIE.

Résultats de l'économie et de la dissipation : Franklin et Sheridan. — Intérêt de la biographie de Franklin. — Son début. — Ses premières études. — Sa passion pour la lecture. — Son extrême tempérance. — Emploi de son temps. — Effets de son activité et de sa bonne réputation. — Simplicité de ses habitudes. — Causes des succès de Franklin dans l'industrie. — Ses fonctions publiques. — Ses œuvres de bienfaisance. — Préambule de son testament. — Son système de banque de crédit. — Ses découvertes savantes. — Ses missions diplomatiques. — SCIENCE DU BONHOMME RICHARD.

Après avoir exposé les principes, les avantages et les plaisirs de l'économie, ainsi que les inconvénients et les dangers de la dissipation, je ne croirais pas ma tâche accomplie, si je ne produisais, à l'appui de mon opinion, quelque mémorable exemple de l'influence de ces habitudes respectives sur le sort des

individus. Il ne tiendrait qu'à moi de choisir parmi nos contemporains, et sans sortir de notre pays. Nous avons vu des hommes d'un génie incontestable, mais dépourvus d'ordre et d'aptitude à l'administration de leurs affaires domestiques, lutter au milieu de continuels embarras, recourir aux plus étranges expédients pour vivre, et mourir dans un état de gêne, après d'éclatantes faveurs de la fortune. Nous en avons vu d'autres d'un esprit flexible et ingénieux, doués parmi leurs talents divers de celui de bien compter, tirer un merveilleux parti de leur travail, se créer un patrimoine avec leurs œuvres, ne devoir qu'à leur plume leur indépendance, et prendre justement pour devise *Inde opes et libertas*. Toutefois, j'aime mieux emprunter mes témoignages à une autre époque et à d'autres contrées. Or, dans l'histoire littéraire ou politique, je ne sais point de plus frappant contraste, sous ce rapport, que la destinée de deux hommes célèbres, Franklin et Sheridan.

La biographie de Franklin est singulièrement instructive, surtout la partie qu'il a écrite lui-même. On le suit, pas à pas, dans tous les progrès de sa carrière, depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse respectée des deux mondes. On voit par quels degrés, malgré des circonstances défavorables, il parvint, à force de travail, d'économie, de bon sens et de bonne conduite, à passer du besoin au strict nécessaire, du nécessaire à l'aisance, puis de l'aisance à la richesse,

à la considération générale et aux dignités publiques. Aucun des obstacles dont se plaignent aujourd'hui les travailleurs ne lui a manqué, et il les a surmontés tous par sa seule énergie, sans autre assistance que sa réputation, sans autre auxiliaire que son intelligence et son activité. On ne pourrait proposer un exemple plus encourageant à ceux qui veulent s'enrichir par des moyens honorables et servir utilement la société.

Certes, l'origine et le début de Franklin dans le monde ne laissait guère entrevoir l'avenir auquel il était destiné. C'est la réflexion qu'il fait lui-même, au sujet de son débarquement à Philadelphie. Né d'une pauvre famille de Boston, le plus jeune de treize enfants, sans autre moyen d'instruction qu'un séjour de courte durée à une école élémentaire, il fut mis en apprentissage, à l'âge de douze ans, chez son frère, imprimeur. C'est dans un atelier dépourvu du matériel nécessaire, sous un guide moins habile que lui, qu'il se forma péniblement à la profession qui devait plus tard l'enrichir. Mais déjà se révélaient son ardeur dominante pour la lecture, et cet instinct de curiosité infatigable pour la science, qui l'accompagna dans tout le cours d'une carrière active et agitée.

« Les relations que je formai nécessairement avec « des commis libraires me permettaient, dit-il, d'em- « prunter, de temps en temps, un volume que je ne « manquais pas de rendre exactement et en bon état.

« Que de fois m'est-il arrivé de passer la plus grande « partie de la nuit à lire, auprès de mon lit, lorsqu'on « m'avait prêté un livre le soir, et qu'il fallait le « rendre, le lendemain matin, de peur qu'on n'en « remarquât la disparition (*). »

Un tome détaché du *Spectateur* l'initia, après de nombreux tâtonnements et par des procédés qui lui furent propres, à l'art difficile d'écrire auquel tant d'esprits supérieurs n'arrivent jamais. Il dut sans doute à ce modèle si heureux la pureté de goût, le naturel exquis et le charme de badinage, qui distinguent ses compositions légères, en même temps qu'il porte dans les questions sérieuses un langage plus concis, plus sévère et plus sobre d'ornements.

Afin de se réserver plus de temps pour lire, Franklin réduisit de moitié la modique somme consacrée à sa nourriture, et employa l'excédant en acquisition de livres. « Lorsque mon frère et ses ouvriers quit- « taient l'imprimerie, dit-il, je demeurais seul et « j'expédiais à la hâte mon frugal repas, qui con- « sistait fréquemment en un biscuit ou une tranche « de pain et une grappe de raisin, ou quelque mor- « ceau de pâtisserie avec un verre d'eau. Jusqu'à « leur retour, je disposais du reste de mon temps « pour l'étude, et mes progrès en ce genre étaient « proportionnés à la netteté d'idées et à la vivacité

(*) *Franklin's works, Glascow, vol. I. p.* 18.

« de conception, qui sont le fruit de la tempé-
« rance (*). »

Franklin nous enseigne ici un des secrets qui lui rendirent l'économie facile, cette extrême tempérance qu'il pratiqua de bonne heure, et à laquelle il fut redevable d'une santé robuste, d'une longue vie et du libre emploi de ses facultés. Il nous apprend que plus tard, ouvrier imprimeur à Philadelphie, il ne dépensait pas deux francs, par semaine, pour sa nourriture. *(Eighteen pence a-week.)*

En Angleterre, il transporta les mêmes habitudes, et il opéra par sa conduite et par ses exhortations une réforme dans les ateliers de l'importante imprimerie de Watts à laquelle il fut attaché, pendant la plus grande partie de son séjour à Londres.

« A mon arrivée, dit-il, je m'occupai d'abord comme
« pressier, convaincu que j'avais besoin de l'exercice
« physique auquel je m'étais accoutumé en Amérique
« où les imprimeurs travaillent alternativement à la
« composition et à la presse. Je ne buvais que de
« l'eau. Les autres ouvriers, au nombre d'environ
« cinquante, étaient de grands buveurs de bière. Je
« portais par occasion un fort casier, de chaque main,
« en montant et en descendant les escaliers, tandis
« que les autres employaient les deux mains pour
« en porter un seul. Ils étaient surpris de voir, par

(*) *Franklin's works, vol. I. p.* 21.

« cet exemple et par quelques autres, que l'*Améri-*
« *cain aquatique,* ainsi qu'ils avaient coutume de
« m'appeler, était plus vigoureux que ceux qui bu-
« vaient du *porter.* Le garçon brasseur était suffi-
« samment occupé, pendant la journée entière, à
« servir cette unique maison. Mon compagnon pres-
« sier buvait, chaque jour, une pinte de bière, avant
« son déjeuner; une pinte, avec du pain et du fro-
« mage, pour son déjeuner; une, entre le déjeuner
« et le dîner; une, à dîner; une autre, vers six
« heures du soir; et une, après son travail. Cette
« habitude me paraissait détestable; mais il avait
« besoin, disait-il, de tout ce breuvage, afin d'acqué-
« rir la force de travailler (*).

« C'est ainsi, ajoute Franklin, que ces pauvres
« diables végètent, pendant toute leur vie, dans un
« état de gêne et de pauvreté volontaire. » Cependant, il parvint à ramener une partie de ses compagnons à un régime plus sain et plus économique, et il institua parmi eux une sorte de société de tempérance, qui produisit d'heureux résultats. Ajoutons que, loin de s'affaiblir par la sobriété, suivant une opinion trop commune dans les classes laborieuses, il se fortifia davantage et mourut plus qu'octogénaire, presque sans infirmité. En effet, la goutte dont il ressentit les atteintes, dans ses dernières années, et qui lui a

(*) *Franklin's works, vol. I,* p. 51.

inspiré un si ingénieux badinage (*), fut probablement la suite du changement de vie que lui imposèrent ses relations diplomatiques.

Il est remarquable que Franklin ne se plaint nulle part de son sort. Au contraire, il trouve son gain raisonnable et se contente des avantages de sa profession. « D'ailleurs, dit-il, je m'étais recommandé a « mon maître par une application soutenue à ma « tâche, et *je ne fétais jamais Saint-Lundi.* Mon « habileté supérieure dans la composition me pro- « curait toujours l'ouvrage le plus urgent, et qui « d'ordinaire est celui qui se paie le mieux. Aussi, « mon temps se passait d'une manière fort agréa- « ble (**). » Ainsi donc on voit qu'un des futurs fondateurs de la liberté américaine, un des précurseurs de la révolution française, ne semble pas même s'apercevoir qu'on l'exploite, ne porte aucune envie aux bénéfices de son patron, et a la bonhomie de se montrer satisfait de l'ordre social, en Angleterre, c'est-à-dire dans le pays le plus aristocratique du globe!

Il devint bientôt patron lui-même.

De retour à Philadelphie, Franklin parfaitement exercé dans tous les détails de sa profession, servit encore quelque temps comme apprenti, puis ouvrit une

---

(*) *Dialogue between Franklin and the gout.*

(**) *Franklin's works, vol. I, p.* 53.

maison d'imprimerie avec un associé. Ce premier établissement était fort modeste. Les deux amis payaient ensemble six cents francs de loyer, et soulouaient la moitié de leur logement par économie. Voici en quels termes il rend compte de l'emploi de son temps :

« Il était fréquemment onze heures du soir, quel-
« quefois plus tard, avant que j'eusse fini mes arran-
« gements pour la tâche du lendemain ; mais j'étais
« si résolu à composer une feuille par jour, que,
« certain soir, lorsque ma forme était prête et mon
« travail, à ce que je croyais, terminé, quelque ac-
« cident ayant rompu cette forme et dérangé deux
« pages in-folio complètes, je les recomposai immé-
« diatement, avant de me mettre au lit (*). »

Les pronostics sinistres n'épargnèrent pas son entreprise naissante ; il y répondit par un redoublement d'activité dont il raconte ainsi les résultats :

« Cette industrie infatigable dont s'apercevaient nos
« voisins commença à nous procurer de la réputation
« et du crédit. J'appris, entr'autres choses, que
« notre nouvelle imprimerie ayant été le sujet de la
« conversation, dans un cercle de négociants qui se
« réunissaient chaque soir, on avait généralement ex-
« primé l'avis qu'elle échouerait, attendu qu'il y avait
« déjà deux maisons d'imprimerie dans la ville. Mais
« le docteur Bard fut d'une opinion différente. » « La

(*) *Franklin's works, vol. I, p.* 68.

« diligence de ce Franklin, dit-il, dépasse tout ce « que j'ai observé en ce genre. Je le vois encore « au travail quand, le soir, je reviens du cercle, « et il est à l'œuvre, le matin, avant que ses voisins « ne soient levés. » « Cette remarque frappa le reste « de l'assemblée, et, bientôt après, un des membres « se rendit chez nous, et offrit de nous fournir des « articles de son magasin..... Ce n'est pas pour ob- « tenir des éloges que je me donne si librement car- « rière sur les particularités de mon industrie ; mais, « afin que ceux de mes descendants qui liront mes « mémoires, puissent reconnaître l'utilité de cette « vertu, en voyant par l'histoire de ma vie les effets « qu'elle a produits en ma faveur (*). »

Cependant, malgré tant d'efforts, Franklin, secondé faiblement par un associé peu capable, et déçu par des promesses trompeuses, n'avait pu acquitter totalement le prix d'achat du matériel de son imprimerie. Le fournisseur dirigeait contre lui des poursuites, et son établissement à peine formé était menacé de ruine. Dans cette occurrence, il aurait eu beau jeu à se plaindre de la tyrannie du capital, du défaut d'institutions de crédit ou de l'indifférence de l'État pour le sort des travailleurs. Heureusement, sa bonne réputation lui vint en aide, comme il arrive souvent en pareil cas. Sans se consulter,

(*) *Franklin's works, vol. I, p.* 68.

deux vrais amis, dont il n'oublia jamais la généreuse conduite, lui offrirent séparément de lui avancer les fonds nécessaires. Il accepta leur offre et on va voir comment il fit honneur à ses engagements.

« Je commençai, dit-il, à payer peu à peu la « dette que j'avais contractée ; et, afin d'assurer « mon crédit et ma considération commerciale, je « pris soin non-seulement d'être économe et indus- « trieux en réalité, mais même d'éviter toute appa- « rence contraire. J'étais vêtu simplement et on ne « me voyait jamais en aucun lieu d'amusement public. « Je n'allais jamais à la pêche ni à la chasse. A la « vérité, un livre me détournait parfois de mon « ouvrage; mais c'était rarement, à la dérobée, et « cela n'occasionnait aucun scandale. Pour montrer « que je ne me croyais pas au-dessus de ma profes- « sion, je transportais au logis, quelquefois sur une « brouette, le papier que j'avais acheté en magasin.

« J'obtins ainsi la réputation d'un jeune homme « laborieux et fort exact dans ses paiements. Les « marchands qui fournissaient des articles de papeterie « sollicitèrent ma pratique: d'autres offrirent de m'ap- « provisionner de livres, et mon petit commerce « prospéra. (*) »

Voilà, il faut en convenir, une discipline un peu différente des théories philanthropiques en vogue,

---

(*) *Franklin's works, vol. I, p. 74.*

de nos jours. Quoi ! pas la moindre déclamation contre les riches et les capitalistes ! pas le moindre serment contre la société ! Le travail, la tempérance, l'économie, l'application, la modestie, la fidélité à ses engagements, tels sont les grands secrets de Francklin ! Je m'assure qu'il n'était guère question de pareilles découvertes dans les controverses qui ont envahi, pendant quelque temps, l'enceinte vénérée des délibérations de la chambre des pairs. Combien y a-t-il aujourd'hui de travailleurs qui s'abstiennent volontairement de paraître dans les lieux de divertissement public, ou qui ne donnent d'autre scandale qu'une lecture furtive et accidentelle ?

Francklin, seul désormais à la tête de son établissement, agrandit son commerce, accrut ses relations et soutint habilement la concurrence de ses rivaux. Les commandes ne vinrent pas le chercher; mais il ne laissa échapper aucune occasion d'obtenir de l'ouvrage et d'étendre sa clientèle. Ne serait-ce pas là le véritable droit au travail ? Il épousa une excellente ménagère qui partageait ses goût simples, et à la mémoire de laquelle il s'est plu à rendre justice. Bientôt, l'estime et la confiance de ses concitoyens l'investirent de fonctions où il déploya de nouveaux talents. Si l'on songe qu'il devint tour à tour administrateur des postes, représentant à l'assemblée de Pensylvanie, colonel d'un régiment de milice, agent diplomatique en Angleterre et en France,

négociateur de plusieurs traités, président du suprême conseil exécutif, et qu'il exerça ces divers emplois jusque bien avant dans la vieillesse, on reconnaîtra que peu de carrières ont été aussi complétement remplies et signalées par d'aussi éminents services.

A quelle œuvre utile ou philanthropique Franklin n'a-t-il pas attaché son souvenir? Sa ville adoptive, cette ville dont le nom seul atteste que la fraternité n'est pas une invention d'hier, Philadelphie lui fut redevable d'une réunion littéraire, d'une bibliothèque publique, de l'établissement d'un collége, de l'organisation de secours contre l'incendie, de la fondation d'un hôpital et d'un dispensaire, de l'institution d'une société pour l'adoucissement du régime des prisons, et d'une autre pour l'abolition de l'esclavage. Il voulut perpétuer, après sa mort, l'influence bienfaisante de ses exemples, et acquitter une dette de reconnaissance envers la société qui l'avait recueilli faible et obscur, pour en faire un de ses ornements et une de ses illustrations. C'est à lui qu'appartient l'idée première de la création d'une banque de crédit pour les ouvriers.

Le préambule du testament où il spécifie cette disposition décèle à la fois les scrupules d'un bon père de famille et les sentiments d'un bon citoyen. « C'est « l'opinion commune que quiconque a reçu un patri- « moine de ses ancêtres est tenu, en quelque sorte,

« de le transmettre intact à sa postérité. Cette obli-
« gation ne pèse pas sur moi qui n'ai jamais hérité
« d'un schelling, du côté de mes ancêtres ou de mes
« parents. Je laisserai néanmoins, si quelque accident
« ne le diminue avant ma mort, un patrimoine con-
« sidérable à mes descendants et à mes proches. L'ob-
« servation précédente n'a d'autre but que de m'ex-
« cuser auprès de ma famille, si j'institue quelques
« legs qui n'ont pas un rapport immédiat avec ses
« intérêts (*). »

Sur les cinquante mille francs qu'il légua à Boston et à Philadelphie, Franklin en affecta la moitié à créer, dans la première de ces deux villes, une banque de crédit, en faveur de jeunes ouvriers, âgés de moins de vingt-cinq ans, jouissant d'une bonne réputation, ayant fait régulièrement leur appentissage, et en état de trouver deux notables pour leur servir de caution. La somme qui pouvait leur être avancée, à raison de cinq pour cent d'intérêts, et avec remboursement annuel d'un dixième du capital, ne devait pas être inférieure à quinze livres sterling, ni excéder soixante livres ou quinze cents francs. Les intérêts composés venaient s'ajouter aux ressources primitives de l'établissement. Il confia la surveillance de son œuvre à une commission gratuite, choisie parmi l'élite de ses concitoyens et les ministres des diverses communions protestantes.

(*) *Franklin's works, vol. I, p.* 121.

On voit que le système de Franklin n'a rien de chimérique ni d'impraticable. C'est un hommage de gratitude à l'ordre social à la protection duquel il attribue l'origine de sa fortune. Il commence par fournir lui-même un capital, il stipule un intérêt raisonnable, il ne prête pas au premier venu ni une somme indéterminée, il s'assure des garanties de remboursement, il pourvoit aux moyens de rendre son legs profitable au plus grand nombre possible de travailleurs. Ce plan pourrait être appliqué sur une plus vaste échelle, sous le patronage des chefs du commerce et de l'industrie, et toujours à condition que l'État, qui ne doit se faire ni banquier ni assureur, n'interviendrait en rien dans l'exécution.

Il ne m'appartient pas d'apprécier les travaux de Franklin dans le domaine des sciences. Tous eurent un caractère d'utilité positive. Ses belles découvertes sur l'électricité, son invention du paratonnerre, ses recherches sur le calorique, sont connues de l'Europe entière. Je suis heureux de céder ici la parole à un juge plus compétent sur ces matières, au célèbre lord Brougham. « De tous les mérites scientifiques de ce « grand homme, le plus remarquable, dit-il, est « la faiblesse, la simplicité, l'insuffisance apparente « des moyens qu'il employa dans ses recherches ex- « périmentales. Ses découvertes furent accomplies « presque sans aucun matériel ; et si par fois il avait « été conduit d'abord à se servir d'instruments d'une

« catégorie peu ordinaire, il ne se tenait point pour « satisfait, tant qu'il n'avait pas traduit, en quelque « sorte, son procédé, et résolu le problème avec « un mécanisme si simple, qu'on eût pu dire qu'il « s'était passé de tout appareil. Les expériences par « lesquelles il constata l'identité de l'éclair et de « l'électricité furent faites avec un morceau de pa- « pier gris, une pelotte de ficelle, un chiffon de « soie et un clef en fer. (*) »

Il entre encore moins dans mon sujet de m'arrêter sur la vie politique de Franklin. Selon la remarque de son biographe, le docteur Stuber, il était parfaitement choisi pour plaider la cause de l'indépendance américaine, auprès de la France où sa réputation scientifique l'avait devancé et où son nom était déjà populaire. Sa simplicité et sa bonhomie s'alliaient d'ailleurs à une certaine dose de finesse et de dextérité, nécessaire, selon l'opinion commune, au rôle de diplomate. A la vérité, il avait beaucoup contribué à nous faire perdre le Canada, quelques années auparavant; mais on ne s'en souvint plus, à cette époque, peut-être parce qu'il contribuait alors beaucoup à faire perdre leur plus belle colonie aux Anglais. Accueilli avec faveur par la cour de Versailles, recherché par le parti philosophique, fêté dans les réunions savantes et dans les cercles du grand monde, il nous

(*) *Statesmen of the time of George III.*

laissa en partant l'embarras d'une dette assez lourde, contractée pour l'émancipation de ses compatriotes, et les germes d'une révolution qui finira avec le temps.

Au milieu des nombreux devoirs de sa profession, de ses recherches favorites et de ses occupations diverses, Franklin trouva encore le loisir de rédiger un excellent manuel d'économie pratique. Aux yeux de la philosophie, la *science du bonhomme Richard* ou *le chemin à la richesse* n'est pas son moindre service, ni son moindre titre de gloire. Dans ce petit almanach, il a résumé, sous une forme populaire et avec une énergique brièveté, les principales règles de conduite et les plus salutaires instructions, à l'usage des classes laborieuses. On y trouve une foule de maximes devenues proverbiales, à force de bon sens et de vérité. Si, d'après la spirituelle remarque de La Bruyère, « il n'y a rien qui rafraîchisse le sang « comme d'avoir su éviter une sottise, » la lecture de cet opuscule, en offrant un utile préservatif contre les écueils et les occasions de sottises les plus ordinaires, peut fournir, au besoin, une précieuse recette hygiénique.

La *science du bonhomme Richard* se termine d'une manière piquante, et qui rappelle indirectement la conclusion soudaine du magnifique éloge de la vie champêtre, dans le monologue de l'usurier d'Horace. On sait qu'il s'agit de recommandations de prudence

et d'économie, à propos de l'annonce d'une vente aux enchères.

« C'est ainsi que le vieux monsieur finit sa ha-
« rangue. Les gens l'écoutèrent, approuvèrent ses
« avis et pratiquèrent immédiatement le contraire, ni
« plus ni moins que si c'eût été un sermon ; car la
« vente commença, et ils s'empressèrent d'acheter
« d'une façon extravagante, malgré tous ses avertis-
« sements et malgré leur frayeur des impôts (*) »

Je crains fort que ma harangue n'ait pas un meilleur succès que celle du vieux monsieur de Franklin.

(*) *The way to wealth.*

CHAPITRE XVIII.

SHERIDAN OU LA DISSIPATION.

Vicissitudes de la vie de Sheridan. — Imprudence et fautes de sa jeunesse. — Origine de sa fortune. — Ses succès dramatiques et oratoires. — Rapides progrès de son opulence. — Étendue de ses profusions. — Ses pertes et ses revers. — Sa négligence et son défaut d'ordre. — Sacrifice de son indépendance. — Ses déréglements. — Son échec électoral. — Sa détresse et son emprisonnement. — Bienveillance inutile de ses amis. — Son dénûment complet et sa mort. — Quelques réflexions à ce sujet.

La vie de Sheridan montre par ses étranges vicissitudes et par un dénouement rempli de tristesse que les plus libérales faveurs de la fortune, les dons les plus heureux du génie et les plus brillants succès, ne suffisent pas pour dispenser des règles ordinaires de la prudence et de l'esprit de conduite. Avant lui et depuis lui, quelques-uns de ses compatriotes les plus distingués, Steele, Fielding, Fox, Byron, bien d'autres encore, ont appris, à leurs dépens, les tristes

effets de l'imprévoyance et de la prodigalité. Les dissipateurs ne sont pas rares en Angleterre, pays de luxe, de vanité et de libre fantaisie; mais aucun peut-être n'a expié plus cruellement le défaut d'ordre et d'économie que l'homme célèbre dont il est ici question. Je ne pouvais donc choisir un exemple mieux approprié à l'objet que je me propose.

Il est toujours instructif d'observer les instincts de la jeunesse des personnages remarquables. Il est rare que l'âge mûr et même la vieillesse ne gardent pas l'empreinte des premiers pas dans la carrière. Sheridan annonça, de bonne-heure, le goût pour les plaisirs, l'ardeur de jouissances et le penchant au désordre, qui, par la suite, lui devinrent funestes. Peu laborieux dans le cours de ses études, il ne se hâta pas de donner l'essor à ses facultés éminentes; et celui qui devait captiver un jour, comme orateur, le parlement anglais, ou fasciner, comme bel esprit, les cercles aristocratiques, fut soupçonné, sur les bancs de l'école, « d'une incurable stupidité. » Fils d'un ancien acteur, un double duel, un enlèvement, un mariage romanesque, une existence aventureuse, tel fut son début sur la scène du monde. Après un noviciat infructueux au barreau, mieux inspiré, il consacra sa plume à l'art dramatique. La vogue de sa comédie des *Rivaux* et de son charmant opéra de *la Duègne* l'aurait laissé probablement loin de l'indépendance et de la fortune, si, par un bonheur inespéré, il n'avait obtenu une part de

la propriété du théâtre de *Drury-Lane*, lors de la retraite de l'immortel Garrick. On ignore comment il se procura les dix mille livres sterling, nécessaires pour solder son acquisition. Deux années plus tard, à peine âgé de vingt-sept ans, il rachetait le reste de la propriété, pour une valeur de plus d'un million de francs. Selon l'aveu de son biographe, un mystère plane sur ces transactions. « Il serait difficile, dit « Thomas Moore, d'indiquer avec certitude par quel « talisman il sut évoquer tant de trésors. Cet art « heureux, si bien connu de nos compatriotes, d'hy- « pothéquer l'avenir pour faire face aux besoins du « présent, dut être, dans ce dernier achat, la prin- « cipale ressource de Sheridan. (*) »

Cependant, la fortune qui semblait l'adopter pour favori, ne se lassait pas de le combler de ses bienfaits. Déjà principal propriétaire et directeur du théâtre de *Drury-lane;* sans rival dans l'art dramatique, depuis sa délicieuse comédie de *l'École de médisance* où il avait prodigué l'esprit, comme il prodiguait tout le reste, il fut élu membre de la chambre des communes, et s'enrôla dans le parti whig ou libéral. A la vérité, son élection lui revint à plus de cinquante mille francs (**); mais ses collègues n'étaient pas plus scru-

---

(*) *Memoirs of the life of Sheridan*, *chap. VI.*

(**) Parmi les notes de Sheridan, on trouve un état des frais de son élection à Stafford, en 1784. Sur ce mémoire

puleux que lui, et, en Angleterre, on ne fait pas de révolution pour réformer le cœur humain. A trente ans, il devenait sous-secrétaire d'État. Un peu plus tard, dans les débats relatifs au procès de Warren Hastings (*), il s'élevait au rang d'orateur de premier ordre, quoiqu'il eût pour émules à la tribune des hommes tels que Pitt, Burke, Fox, Windham, c'est-à-dire une réunion dont on n'a vu l'équivalent dans aucun autre pays, ni à aucune autre époque. Admis à la confiance de l'héritier présomptif de la couronne, un des hôtes les plus intimes de *Carlton house*, fort de l'influence de sa popularité, tout lui souriait et les plus flatteuses espérances paraissaient permises à son ambition.

Voyons comment Sheridan profita des avantages que lui offrait son heureuse étoile.

Remarquons d'abord que son opulence ne reposait pas sur les fondements qui d'ordinaire font les fortunes durables et solides, le travail, les efforts soutenus, la persévérance dans l'épargne. Il avait été transporté tout-à-coup et presque sans transition, des embarras d'une existence précaire aux délices et

---

figurent 248 électeurs, à cinq livres cinq schellings, chacun. La dépense de bons pour de la bière y forme un article assez considérable.

(*) L'éloquent Macaulay a décrit la scène du triomphe de Sheridan avec un incomparable éclat. *Essays critical and miscellaneous.*

à l'enivrement d'une vie splendide. Pour soutenir une telle épreuve, il aurait fallu beaucoup de modération, d'esprit d'ordre et de prévoyance. Le poids de ses engagements antérieurs lui rendait ces conditions plus indispensables. Sa principale précaution devait être de mettre en réserve une partie des bénéfices de son théâtre, pour amortir peu à peu la dette énorme qu'il avait contractée dès l'origine. Malheureusement, on n'aperçoit dans sa conduite aucune trace de préoccupation de ce genre.

Les succès oratoires et la réputation littéraire de Sheridan l'introduisirent dans les cercles de l'aristocratie anglaise, toujours si bienveillante pour le talent. Le mérite de son épouse, miss Linley, aussi remarquable par sa beauté que par le charme de sa voix, était une recommandation non moins puissante en sa faveur. Malgré son humble naissance, il marchait de pair avec les héritiers des noms les plus illustres. Le prince de Galles et le duc d'York le conviaient à leurs fêtes; la duchesse de Devonshire mettait en musique les paroles de ses poëmes; les plus grandes familles du royaume s'honoraient de sa société. Ce contact lui devint fatal. Il prit insensiblement, chez ses nobles amis, des goûts de luxe et de dissipation qu'il ne pouvait satisfaire, comme eux, avec le secours d'un riche patrimoine. Il défrayait trois établissements à la fois, une maison de ville et deux maisons de campagne. Il tenait table ouverte. Il n'é-

pargnait aucune dépense pour divertir les nombreuses compagnies qu'attirait sa somptueuse hospitalité. Sans avoir, comme son collègue Fox, la manie du jeu, il se livrait à une passion non moins ruineuse, et, selon la coutume de ses compatriotes, il pariait à tout propos. On voit par des notes écrites de sa main qu'il risquait hardiment des sommes de cent, trois cents et même cinq cents guinées, dans des gageures extravagantes. Longtemps, les recettes de son théâtre pourvurent à ses profusions, et la caisse de *Drury-lane* fut pour lui un trésor inépuisable; mais il n'est point de source d'opulence que ne tarissent à la longue le désordre et le gaspillage. Il subissait d'ailleurs les inconvénients d'un revenu variable, qui rend l'équilibre des recettes et des dépenses plus incertain; et la commode ressource de vendre des actions pour obtenir de l'argent l'exposait à des tentations continuelles, au-dessus de la force de sa volonté.

La perte prématurée de sa compagne, qui, devenue un peu dépensière elle-même dans le tourbillon du monde et par la contagion de l'exemple, tenait néanmoins des comptes réguliers, inscrivait les recettes du théâtre et surveillait les intérêts de la famille, fut pour Sheridan un irréparable malheur domestique.

Les frais de reconstruction de la salle de *Drury-lane*, qui dépassèrent le devis primitif de plus du double, comme il arrive trop souvent en pareille cas,

grevèrent sa propriété personnelle de charges imprévues. Bientôt après, l'incendie qui consuma le nouvel édifice, et dont il aperçut les premières lueurs, du sein de la chambre des communes, hâta les progrès de sa ruine.

Malgré ce désastre, il lui restait assez pour vivre à l'abri du besoin; et, après une liquidation laborieuse, les débris de sa fortune s'élevaient encore au-delà d'une valeur de six cent mille francs. Il perdit, par sa faute, cette dernière planche de salut. Qu'on juge, d'après le témoignage de son biographe, combien sa négligence et son incurie étaient incorrigibles, malgré les rudes leçons de l'adversité. « S'il est vrai, « dit Thomas Moore, que le défaut de ponctualité « devient un vice par les nombreux inconvénients « qu'il entraîne, il ne peut y avoir d'exemple plus « frappant de cette vérité que toute l'histoire des « embarras pécuniaires de Sheridan. Bien loin de ne « jamais payer ses dettes, comme on l'a fréquem- « ment prétendu, en réalité il payait sans cesse, « mais avec tant d'insouciance et si peu de discer- « nement, d'une manière si peu équitable envers « lui-même et envers les autres, que souvent le « créancier délicat était victime de sa patience, tandis « que celui de mauvaise foi et l'importun se faisaient « payer, deux ou trois fois. Il n'examinait jamais « les mémoires et ne vérifiait jamais les quittances... « L'intérêt, d'ailleurs, avec ses lentes et inévitables

« accumulations, enflait chaque dette ; et j'ai trouvé, « parmi ses comptes, plusieurs articles où il avait « laissé l'intérêt d'une petite somme s'accroître, au « point de dépasser le capital (*).

Observons ici, en passant, un des effets les plus ordinaires du défaut d'ordre et d'économie. On fait des libéralités, et on ne paie pas ses dettes; on est prodigue avec les uns, et on n'est pas juste envers les autres.

A mesure que s'augmentait la détresse financière de Sheridan, il perdait quelque chose du sentiment de sa dignité et de l'indépendance de son caractère. Il avait obtenu du prince de Galles, pour prix de ses services, une sinécure, la place de receveur du duché de Cornouailles. Sous le dernier et court ministère de Fox, il accepta, malgré les conseils de ses amis, le poste secondaire de trésorier de la marine, pour lequel il ne possédait aucune aptitude, et uniquement en considération du traitement dont il avait alors besoin. Il est certain que le choix d'un tel comptable, pour les fonctions de trésorier d'une administration quelconque, est une de ces combinaisons qui n'appartiennent qu'au régime parlementaire.

A l'abaissement moral se joignirent quelques-uns des excès où les dissipateurs cherchent parfois un dangereux remède à leurs soucis et une distraction passagère à leurs inquiétudes. On raconte, à ce sujet,

---

(*) *Memoirs of the life of Sheridan, chap. XXI.*

des anecdotes dont l'indulgence ou la discrétion de l'amitié n'a pas cru devoir enrichir sa biographie. Dans une de ses lettres, il attribue à l'ivresse un pari malencontreux, qui lui avait fait perdre cinq cents guinées, et il s'excuse de ne pouvoir acquitter immédiatement cette dette d'une origine si peu honorable.

Peut-être avait-il assez vécu pour sa gloire, et ses nobles facultés auraient-elles fini par s'éteindre dans les orgies, quand un mécompte inattendu l'arracha à la tribune politique. Il échoua aux élections de Stafford, faute d'une somme de cinquante mille francs qu'il ne put obtenir par son crédit. On peut croire que, dans sa situation, ce qu'il regrettait le plus des avantages de la chambre des communes, c'était le privilége de l'inviolabilité. Sans cesse en butte à des poursuites, à des jugements, à des saisies, il aurait probablement approuvé avec sympathie et gratitude toute motion législative, pour l'abolition de la contrainte par corps.

Ses pressentiments devaient trop tôt se réaliser.

« La détresse de Sheridan, dit son biographe, « s'accrut désormais, chaque jour, et c'est une tâche « pénible que de le suivre dans le reste si court de « sa carrière. Le produit de la vente de sa propriété « théâtrale fut bientôt épuisé par de nombreuses ré- « clamations, et il se vit réduit à se séparer de tout « ce qu'il estimait le plus, pour satisfaire de nouvelles « demandes et pourvoir à ses besoins journaliers. Les

« livres qu'il avait reçus en cadeau de ses amis cou-
« vrirent, avec leurs magnifiques reliures, les tablettes
« du prêteur sur gages. La belle coupe, don des élec-
« teurs de Stafford, partagea la même condition. Trois
« ou quatre tableaux de grands maîtres se vendirent,
« pour un peu plus de cinq cents livres sterling; et
« même si le précieux portrait de sa première épouse
« par Reynolds ne fut pas précisément cédé de son
« vivant, il disparut du moins de ses yeux et passa
« en d'autres mains.

« Une des épreuves les plus humiliantes pour sa
« fierté lui restait encore à subir. Au printemps de
« cette année, il fut arrêté et conduit dans une prison
« pour dettes où il demeura deux ou trois jours.
« Cette résidence formait un triste contraste avec
« les appartements princiers, dont il avait été naguère
« l'hôte le plus brillant et le plus fêté, et qui, peut-
« être en ce moment même, s'illuminaient, remplis
« d'une foule joyeuse et indifférente au sort du pauvre
« captif (*).

Thomas Moore se plaint ailleurs avec amertume de l'abandon déplorable où tant de nobles personnages laissèrent son ami dans le besoin, et surtout de la parcimonie du prince de Galles, qui lui fit offrir trop tard, par l'intermédiaire d'un de ses agents, un secours de deux cents livres sterling. Ces reproches

(*) *Memoirs of the life of Sheridan, chap. XXI.*

me paraissent injustes. La bourse de Canning, de lord Holland, de Rogers, et de plusieurs autres, fut ouverte à Sheridan; mais la générosité de ses bienfaiteurs se lassa, parce qu'ils reconnurent que leurs sacrifices ne lui profitaient en rien, et ne servaient qu'à satisfaire l'avidité toujours en éveil de ses créanciers.

Vers cette époque, une maladie produite par l'intempérance et par les angoisses morales épuisa ses forces et le conduisit, en peu de temps, au tombeau. Il serait difficile d'imaginer un spectacle plus poignant que celui du lit de mort de Sheridan. Au milieu de ses souffrances et de ses privations, les poursuites judiciaires ne lui laissaient ni trêve ni repos. Les baillis s'introduisirent dans son domicile et s'y installèrent en permanence. Pendant l'exécution d'un jugement, il écrivait au poëte Rogers un billet de quelques lignes, qui se termine ainsi : « On détache « les garnitures des fenêtres; on force la chambre de « madame Sheridan ; on va me saisir. Pour l'amour « de Dieu, venez me voir ! » La prompte intervention de son ami le délivra momentanément de cette alarme. Enfin, un officier du schérif vint l'arrêter mourant pour le conduire en prison, et il se disposait à le faire emporter dans ses couvertures, si le médecin ne s'y fût opposé, en rendant ce fonctionnaire responsable des conséquences, au cas où le malade succomberait en route.

Quelques jours après, toute l'aristocratie anglaise assistait à ses funérailles et accompagnait son cercueil à Westminster.

Arrêtons-nous un moment, et cherchons quelque enseignement profitable dans ce douloureux tableau. Nous venons de voir combien de dons précieux, de facultés rares, de succès éclatants et d'avantages individuels, ont été perdus pour le bonheur de Sheridan, faute d'une qualité bien modeste, l'économie. Apprenons aussi par son exemple qu'une jeunesse prodigue et dissipatrice ne se réserve d'autre perspective qu'une vieillesse indigente et délaissée.

CHAPITRE XIX.

L'ÉCONOMIE N'AIME PAS LES RÉVOLUTIONS.

Indifférence de l'économie pour les régimes politiques. — Avantages des diverses formes de gouvernement. — Ecueils d'une république. — Instabilité de la démocratie. — Inconséquence de l'opinion commune sur l'aristocratie. — Pourquoi la démocratie est dispendieuse. — Gaspillage des révolutions. — Dévastations de 1848. — Ébranlement de la confiance publique. — Préjudice pour les classes laborieuses. — Instigateurs des révolutions. — Imprévoyance politique. — Dupes des réformes. — Personnel des révolutions. — Esprit de légalité. — Tactique révolutionnaire. — Haine pour les magistrats. — Devoir du chef de l'État. — Manéges des courtisans de popularité. — Les révolutions sont nuisibles à la liberté. — Elles ne remédient à aucun abus. — Elles affaiblissent les nations au dehors. — De l'imitation de la démocratie américaine.

L'économie est par elle-même indifférente à tous les régimes politiques ou, si elle a quelque prédi-

lection, c'est pour celui qui offre le plus de chances d'avenir et de stabilité. Nécessaire sous le pouvoir absolu, utile dans une monarchie tempérée, elle est mieux à sa place que partout ailleurs dans une république. Là elle se conforme sans peine à la nature, aux principes et à l'esprit même des institutions. Du reste, elle s'accommode à merveille de tout gouvernement qui consacre les droits de la propriété et protége les fruits du travail.

On ne saurait trop redire que les diverses formes de gouvernement ne possèdent en elles-mêmes aucune efficacité propre, aucune vertu intrinsèque (*). Tout dépend de leur accord avec les mœurs, les traditions et le génie d'un peuple. Le plus décrié de tous les régimes, le despotisme, peut être excellent avec un chef tel que Rome en a vu cinq de suite sur le trône, dans les empereurs Nerva, Trajan, Adrien, Antonin et Marc-Aurèle, durant un intervalle de près d'un siècle. De même aussi, la république serait, chez nous, un gouvernement modèle, avec seulement trente et quelques millions de cœurs droits, d'esprits sensés, de gens de bien. C'est une question à résoudre par un simple calcul

---

(*) Rien de plus vrai que la maxime de Pope :

« For forms of government let fools contest,
« Whate'er is best administered is best. »

Essay on man, book III.

de probabilités. Malheureusement, les chances ne semblent pas en notre faveur. Les annales démocratiques ne comptent pas jusqu'ici cinq générations paisibles, ni une seule ère qui ait fait les délices du genre humain.

La république peut convenir admirablement à un peuple de saints, de sages et de héros. Elle ne va pas à une société qui se déclare corrompue, de vieille date. C'est la forme de gouvernement qui se rapproche le plus de l'absence de gouvernement, et qui impose à chaque individu la plus forte part de responsabilité. C'est un régime qui ne comporte ni inconséquence, ni versatilité, ni mollesse de conviction. Que penser de l'avenir d'une république dont pas un fondateur, je dis pas un seul, ne correspondrait au type qu'un esprit sérieux se forme du caractère et des principes républicains?

Le spécifique favori de notre époque, le gouvernement de tous par tous, n'aurait pas grand inconvénient, si chacun songeait d'abord à se gouverner soi-même, avant de songer à gouverner tout le reste.

Montesquieu a dit, dans *l'Esprit des Lois :* « Il « est de la nature de la république qu'elle n'ait « qu'un petit territoire (*). » Il ajoute plus loin : « Si une république est petite, elle est détruite par

(*) *Livre VIII, chap.* 16.

« une force étrangère; si elle est grande, elle se « détruit par un vice intérieur (*). » Cette observation confirmée par l'histoire doit engager les peuples judicieux, quand on les consulte, à choisir avec défiance une forme de gouvernement d'une stabilité aussi douteuse. L'orateur Fox n'attribuait à la démocratie qu'une durée moyenne de quatre-vingts ans. De nos jours, le plus ancien des grand États démocratiques ne compte guère plus d'un demi-siècle d'existence, et déjà son union fédérale a failli, plus d'une fois, se dissoudre par le vice intérieur dont parle Montesquieu, à propos de la question de l'esclavage.

Pour l'immense majorité des hommes, la politique est une affaire de sentiment, de fantaisie, de mode, et non de jugement ou de réflexion. Chacun incline vers la monarchie ou vers la démocratie, selon qu'il aime mieux être témoin des erreurs des rois ou des fautes du peuple. Toutefois, il est à remarquer que les emportements du peuple ont une violence irrésistible, et que, comme la multitude est inviolable, sans qu'il soit nécessaire d'écrire son inviolabilité dans une constitution, ceux qui prennent quelque souci de la liberté et de la justice devraient y regarder à deux fois, avant de remettre de tels intérêts entre les mains d'un pouvoir affranchi de responsabilité.

(*) *Livre IX, chap.* 1.

Il est devenu à la mode parmi nous de décrier l'aristocratie, et de faire un terme de reproche de ce qui, dans l'origine, formait un éloge et désignait toute espèce de supériorité. Il ne serait pourtant pas difficile de prouver, l'histoire à la main, que, depuis Rome jusqu'à l'Angleterre, l'aristocratie a été le plus ferme soutien de toutes les grandes nations, de celles qui ont marqué leur passage sur la terre par des monuments durables. N'est-ce pas faute d'un élément aristocratique aujourd'hui même, que l'Amérique du Nord, si florissante par son industrie et par sa civilisation matérielle, demeure stationnaire dans le domaine intellectuel, et, comme une humble satellite, emprunte à la Grande-Bretagne sa philosophie, sa littérature et ses arts?

Chaque révolution nouvelle nous enfonce davantage dans les bas-fonds de la démocratie. Il est impossible de dire où s'arrêtera cet abaissement continu du niveau de la société en France. Après la chute de l'ancien régime et la décadence des familles historiques, on a vu, sous la restauration, la banque, le haut commerce et l'industrie prendre la direction des affaires. La bourgeoisie, le petit commerce, et ce qu'on appelait la classe moyenne, ont eu leur tour sous la monarchie constitutionnelle. Si nous n'y prenons garde, nous touchons à l'époque où la vraie nation sera exclusivement représentée par les mercenaires, les vagabonds, les hommes sans aveu;

et où quiconque vivra de son revenu ou même de son travail, quiconque pourra connaître sa famille, sera suspect d'aristocratie.

Et cependant, si quelque chose prouve mieux que tout le reste l'estime traditionnelle de la multitude pour les avantages de la naissance et de l'éducation, c'est le retentissement qui éclate lorsqu'un crime apparaît de loin en loin et à longs intervalles, parmi les rangs supérieurs de la société. Des épisodes qui semblent tout naturels dans la vie du peuple, qui n'excitent aucun étonnement, et qui défraient même à satiété les colonnes de la presse quotidienne, éveillent tout-à-coup une curiosité extraordinaire, une sensation générale, quand ils apparaissent à côté de titres héréditaires. On croirait qu'il s'agit de quelque événement invraisemblable ou fabuleux. Par une bizarre inconséquence, on continue d'exiger davantage d'un duc ou d'un comte, quoique sa parole n'ait pas plus de valeur devant la justice que celle du premier venu. L'esprit d'égalité ne va pas jusqu'à les confondre avec la foule. N'est-ce pas un fait étrange que ce désaccord invincible entre les doctrines démocratiques et le courant de l'opinion?

Au point de vue de l'économie publique, la démocratie est la forme de gouvernement la plus dispendieuse et celle qui impose les plus lourdes charges à l'État, parce qu'elle se prive des services gratuits. En effet, comme elle pose en principe que tous les

citoyens sont admissibles à tous les emplois, elle choisit nécessairement un grand nombre de fonctionnaires qui n'ont d'autre patrimoine que leur patriotisme, et auxquels elle doit les moyens de vivre honorablement. En outre, nul homme de sens n'est tenté de servir gratuitement un régime où la malveillance et l'ingratitude sont la récompense ordinaire du dévouement désintéressé. Parmi les abus monarchiques dont les révolutions nous ont débarassés, et qu'on ne reverra plus, il faut compter les magistrats qui rendaient la justice, les officiers qui commandaient les armées, les corporations qui distribuaient l'enseignement, sans rien coûter au budget.

La démocratie est d'ailleurs dépensière de sa nature. Elle gaspille par caprice, par engouement, par vanité. Il n'est point de sacrifice qu'on ne puisse en obtenir en flattant son amour-propre. Un démagogue peut l'entraîner aisément à une guerre folle ou ruineuse, pour un faux point d'honneur et sous prétexte de dignité nationale. Adam Smith, à propos des ressources financières de quelques États de son temps, parle de « l'extravagance imprévoyante où tombent « volontiers les démocraties, » à quoi il oppose « l'ad- « ministration régulière, vigilante, économe, d'aris- « tocraties telles que celles de Venise ou d'Amster- « dam (*). »

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book V, chap.* 2.

Enfin, le régime représentatif coûte partout fort cher, qu'il s'applique à une monarchie ou à une république. Une des armes les plus déloyales que la malveillance ait employées contre le gouvernement déchu a été de l'appeler par ironie « un gouverne- « ment à bon marché (*). » Jamais la monarchie constitutionnelle n'avait fait cette promesse imprudente, et elle n'aurait pu la faire sans méconnaître les conditions de sa nature et de son existence. Tout le monde sait qu'il ne dépend pas d'une administration, soumise à l'influence parlementaire, d'être économe. Dans toutes les assemblées délibérantes où domine l'élément démocratique, il y a bon nombre de tribuns, de rêveurs, d'utopistes, qui déclament par occasion contre les dépenses, et dont le principal rôle est d'en proposer de nouvelles, à tout propos. La substitution d'une présidence élective à une royauté héréditaire ne change rien à cet état de choses, et le budget national n'en sera pas allégé d'un centime. Les Anglais qui ont inventé la monarchie constitutionnelle, qui la pratiquent avec intelligence, et qui, de l'aveu de leurs voisins, ne s'en trouvent pas trop mal, ne la représentent comme un gouvernement à bon marché, dans aucun de leurs panégyriques.

(*) Au nom de la bonne foi et de la charité, je regrette d'avoir lu récemment cette accusation de pamphlet dans une lettre pastorale.

En politique, aussi bien que dans tout le reste, l'économie est conservatrice et vote naturellement pour l'ordre. Son but est d'enrichir tout le monde, et l'expérience lui enseigne que les révolutions appauvrissent tout le monde, à commencer par les pauvres. Elle sait que la multitude excelle à détruire, tandis que, pour édifier quelque chose, pour créer un établissement de bienfaisance, pour léguer à la postérité une œuvre d'utilité publique ou une simple collection d'objets d'art, il faut de la sagesse, de la patience, du patriotisme et des circonstances favorables.

Lors même que les révolutions, contenues par les mœurs, adoucies par des exemples de mansuétude, ou désarmées par un succès sans péril, sont peu sanglantes, elles s'abandonnent aux transports d'une fureur aveugle et inaugurent leur victoire par un amas de ruines. Il n'est pas absolument impossible qu'elles usent plus de cartouches devant des tableaux, des bustes et des porcelaines que devant des soldats rangés en bataille, et qu'elles se laissent traiter ensuite d'héroïques, sans protestation.

Que n'eût-on pas dit, si une invasion de hordes ennemies sur notre territoire, en 1848, avait non pas revendiqué par droit de conquête des chefs-d'œuvre d'origine étrangère, mais mutilé à plaisir quelques-uns des plus précieux monuments de la gloire nationale, anéanti sans retour plusieurs des

plus beaux titres de l'école française, en saccageant les galeries du Palais-Royal, de Neuilly et du château des Tuileries? Combien n'eût-on pas crié au vandalisme et à la barbarie! Quel magnifique sujet de messénienne pour nos poëtes! Eh bien! au signal des révolutions, tout cela s'accomplit sans trouble et sans empêchement pour les dévastateurs, pendant leur œuvre; sans enquête ou sans simulacre d'enquête, après leurs profanations.

Les révolutions sont funestes à l'économie et au bien-être général de la société, non-seulement à cause des pertes matérielles qu'elles occasionnent pour tous ceux qui possèdent quelque chose, et du gaspillage des finances qu'elles entraînent presque infailliblement; mais surtout à cause du peu de sécurité qu'elles laissent après elles, de l'ébranlement de la confiance publique, pour un long espace de temps, et enfin parce que les hommes ne sont pas enclins à économiser pour un avenir inconnu. En ôtant la foi dans la stabilité des institutions, elles enseignent l'imprévoyance et le désordre. Aussi n'est-il pas rare de voir, à la suite de ces grandes catastrophes, et lorsque la terreur qu'elles inspirent commence à s'apaiser, un redoublement de frivolité, d'extravagance et de dissipation.

Fatales aux riches, les révolutions sont plus redoutables encore pour le pauvre. Rien n'échappe à leur avidité ou à leur pénurie financière. Tantôt, elles s'emparent des dotations des hospices, confisquent le

revenu des établissements de bienfaisance, ferment les écoles et les maisons d'éducation publique. Tantôt elles menacent à la fois les caisses d'épargne et le grand livre. En semant partout l'alarme, elles arrêtent l'industrie, suspendent les travaux, et remplacent le salaire qui vivifie par l'aumône qui dégrade. Elles offrent de scandaleux exemples d'élévations soudaines auxquelles ni le talent, ni les services, ni le mérite personnel n'ont aucune part. Elles indiquent à l'improbité des voies plus expéditives que l'économie pour s'enrichir.

S'il est vrai que le calme, la confiance et la sécurité publique forment le meilleur patrimoine des classes laborieuses et la principale condition de leur bien-être, combien sont coupables ceux qui, pour faire l'essai de vaines théories, déchaînent les passions populaires et renversent un gouvernement régulier, au risque de plonger leur pays dans un abîme de maux et d'agitations sans fin. Laissons la faiblesse de nos mœurs les qualifier du nom d'utopistes et d'imprudents réformateurs : quant à nous, faisons-leur bonne justice, et tenons-les hardiment pour des ennemis de la société.

L'imprévoyance n'est nulle part plus dangereuse que dans ce qui touche aux affaires politiques. Lorsqu'il s'agit des plus chers intérêts de tant de familles et peut-être du repos de plusieurs générations, il faut bien réfléchir avant d'ébranler le pouvoir et avec lui les institutions sociales. En pareil cas, l'aveuglement

prend un autre nom et ne comporte pas de circonstance atténuante. *Non putaram* (*), « Je n'y avais pas « songé » est la misérable excuse de beaucoup d'agitateurs qui, après avoir perdu les États par un fol amour de popularité, retrouvent de la sagesse quand il n'est plus temps, et s'épuisent en efforts honnêtes, mais stériles, pour réparer à peu près la millième partie du mal qu'ils ont fait.

La tendance instinctive des esprits superficiels et des intelligences incomplètes est de ne bien voir que les inconvénients, les imperfections et les abus du système dont ils sont témoins, et de ne pouvoir se faire une idée quelconque des inconvénients, des imperfections et des abus de l'état de choses qu'ils prétendent y substituer. De là leur inévitable mécompte, leur prompt désenchantement, leur naïve résipiscence et leurs tardifs regrets, si peu dignes d'hommes sérieux. Après chaque révolution, le parti de l'ordre se recompose d'ordinaire avec le concours de ces imprudents de bonne foi et de ces politiques à courte vue.

Dans un pays populeux, il y a toujours une masse considérable d'individus qui aiment les loteries, et qui accueillent les révolutions avec transport ou du

---

« (*) Ingenii magni est præcipere cogitatione futura.... « nec committere ut aliquando dicendum sit, non putaram. » *Cicero de Officiis, lib. I.*

moins avec sympathie, parce que leur première pensée est d'en attendre quelque chose de profitable pour eux-mêmes. Quand ils se trouvent déçus dans leur espoir, et quand, au lieu d'obtenir un emploi ou de faire un bénéfice, ils paient un nouvel impôt, ils changent de note et déclarent qu'ils avaient rêvé autre chose.

Durant les temps calmes et prospères, quand la satiété du bien-être aigrit les peuples et les rend injustes, il n'y a guère qu'une voix pour demander des réformes. Avocats, médecins, poëtes, savants, journalistes, chansonniers, pamphlétaires, tout pousse aux révolutions. Les enfants des écoles publiques font chorus et rivalisent de patriotisme avec leurs aînés. Quand une fois la panacée est obtenue, c'est à qui aimerait mieux « l'attendre que la voir. » Avocats, médecins, poëtes, savants, journalistes, chansonniers, pamphlétaires, tout le monde, hormis les enfants des écoles publiques, lui fait un méchant accueil. Ceux-ci tiennent bon et restent, en définitive, les seuls révolutionnaires de la veille.

Comment ne pas admirer la réserve et la prudence d'une nation qui, après avoir accompli heureusement la révolution la plus radicale, pour conquérir la faculté de faire des banquets, au lieu de passer sa vie dans un banquet perpétuel, comme elle en aurait bien le droit, non-seulement s'abstient de l'exercice de sa prérogative, mais ne prononce plus même le mot, par une sorte de consentement tacite ?

Les révolutions sont favorables à l'inconnu et aux inconnus : voilà pourquoi elles ont d'abord tant de partisans. Elles servent de matière aux plus folles expériences et de piédestal aux plus ineptes rêveurs. Malheureusement, on n'en remonte pas la pente aussi vite qu'on la descend. Que d'efforts, de luttes, de demi-mesures, d'expédients, de stratagèmes, ne faut-il pas avant de relever une imperceptible partie des ruines qu'elles accumulent, en un clin d'œil, sur leur passage !

L'économie, grâce au ciel, ne compte aucun de ses disciples au nombre des fauteurs de désordre. Les révolutions se préparent et s'exécutent d'ordinaire sous l'impulsion de la classe la moins recommandable de la société. Les instigateurs, ce sont les ambitieux de pouvoir ou d'influence, les courtisans de la popularité, les dilapidateurs de leur patrimoine, les agitateurs par tempérament, les tribuns de tous les régimes, les vétérans de toutes les oppositions, les contradicteurs à perpétuité : en un mot, l'innombrable famille de ceux qui sont toujours contents de leur esprit et mécontents de leur fortune. Les instruments, ce sont les travailleurs sans profession, les ouvriers sans aptitude, les enrôleurs de toutes les grèves, les pioniers de toutes les émeutes; les industriels nomades, qui ont essayé tous les états sans se fixer à aucun ; les champions de la réforme, quelle qu'elle soit, qui les dotera d'une liste civile. Voilà un dénombrement fidèle, une statistique exacte,

une classification méthodique du personnel des révolutions.

L'impunité des malfaiteurs politiques, et je me sers à dessein de cette expression, est un des plus dangereux exemples dont la multitude puisse être témoin, et un des plus capables d'affaiblir en elle tout principe de moralité. Elle voit des intrigants, des aventuriers, des factieux, renverser un gouvernement légal, se partager avidement ses dépouilles, et envahir tous les services administratifs; elle voit ailleurs leurs auxiliaires ouvrir les prisons, saccager les établissements publics, mettre au pillage les résidences particulières, tout cela sans poursuite, même au réveil de la loi; tout cela avec amnistie complète pour les coupables de tous les degrés. Il est impossible qu'un tel spectacle ne détruise pas chez les masses tout sentiment de devoir, de respect et de subordination.

Un des pires effets des révolutions, c'est qu'elles tuent l'esprit de légalité, si difficile à introduire dans les mœurs du peuple, si prompt à se perdre et si lent à renaître, après plusieurs ébranlements de la conscience publique. Il faut plaindre le pays au sortir duquel un pouvoir déchu peut se rendre ce beau témoignage, en face de Dieu et des hommes : « Je « suis tombé en pleine constitution. »

La tactique des révolutionnaires est de ne tenir pour définitive aucune forme de gouvernement qui ne

correspond pas à leur type favori, et qui ne s'accorde pas avec leurs notions inflexibles de droit divin. Tout ce qui s'est fait, depuis la création du monde jusqu'à l'inauguration de leur œuvre, est, à leurs yeux, illégal et comme non avenu. Ils ne laissent à la société ni trève ni repos, tant que leur système n'a point prévalu, n'importe à quel prix. Leur but une fois atteint, et l'anarchie organisée avec un luxe de précautions habiles pour prévenir toute chance de retour à l'ordre, ils changent de rôle et usurpent le titre de conservateurs. Ils somment leurs adversaires de ne tenter désormais aucune réforme et de périr, au besoin, dans la lettre d'une constitution. Leur erreur est de croire qu'ils peuvent défaire et refaire la légalité, selon leur bon plaisir. La duperie serait de ne pas retourner contre eux leurs principes, leurs leçons et leurs exemples.

Cicéron voulait que les citoyens non-seulement obéissent aux magistrats, mais les aimassent (*). Quand on lit les admirables dialogues où il met en scène quelques-uns des principaux personnages des temps antérieurs, Scipion, Lélius, Caton l'ancien, il est impossible de ne pas être frappé des sentiments de vénération et de l'espèce de culte que de tels

---

(*) Nec verò solùm ut obtemperent obediantque magistratibus, sed etiam ut eos colant diligantque præscribimus. *De legibus*, *lib. III. cap.* 2.

hommes professaient pour leurs ancêtres, pour leurs plus illustres contemporains, pour les dignitaires du sénat; et l'on ne s'étonne plus de la grandeur ni de la longévité de la république romaine.

Chez nous, la haine et la défiance envers les magistrats sont un des dogmes traditionnels du symbole révolutionnaire. La malveillance change d'objet, selon les changements de régime, et se transmet d'âge en âge. Dieu sait que la génération nouvelle n'a pas besoin de leçons de dénigrement, de mépris, ni de dérision. A cet égard, elle en remontrerait aux gens du métier. aux libellistes, aux pamphlétaires et aux insulteurs publics. Il serait temps que l'esprit français, qui a fait suffisamment ses preuves dans la pasquinade et la caricature, et dont la réputation n'a plus rien à gagner dans cet emploi, voulût bien rajeunir un peu son rôle, en essayant d'épargner quelque chose et d'honorer quelqu'un, ne fût-ce que par bon goût et par originalité.

Le chef de l'Etat, quelque titre que lui assigne la forme du gouvernement, doit compter au premier rang de ses devoirs celui de se faire respecter. L'autorité qu'il tient de sa naissance ou de l'élection, peu importe, est un dépôt qu'il ne doit pas laisser avilir, parce qu'elle n'a pas été instituée dans son intérêt propre, mais dans l'intérêt commun. Il y a des pays, et la France est du nombre, où il sera toujours impossible de gouverner, tant que le pouvoir exécutif y

sera en butte aux sarcasmes. J'avoue que je ne vois pas le mot pour rire dans des quolibets à la suite desquels une cité florissante, séjour du luxe et des arts, se trouve, un beau matin, couverte de haillons et transformée en capitale de la mendicité. Je ne comprends pas davantage la prétention de ceux qui veulent que le chef de l'Etat soit le valet des valets chez lui, et le maître des maîtres partout ailleurs.

Ce n'est point par une inspiration d'indépendance et de fierté légitime que les démagogues refusent à l'autorité publique le respect qui lui est dû. Ils s'en dédommagent par une déférence obséquieuse et une soumission servile à tous les caprices de la démocratie. Rien ne chatouille plus délicieusement les fibres du cœur humain, que les hommages à la vanité nationale, parce que chacun se croit appelé à en prendre sa part. C'est ce que savent tous les quêteurs de popularité (*). Il n'est point de sophisme qu'ils n'emploient pour justifier, aux yeux du peuple, ses plus manifestes égarements, et pour lui persuader que ses fautes entrent dans les vues de la Providence. Nous possédons beaucoup d'histoires qui n'ont pas d'autre objet (**). L'extension sans limites du système électif

---

(*) Popularem, id est assentatorem et levem civem. *Cicero, de Amicitiâ.*

(**) Nos voisins ne sont pas tout-à-fait d'accord avec nous sur notre mission *providentielle*, selon le mot consacré. Le

multiplie encore le nombre des flatteurs et des intrigants. Ce serait bien pire, si la collation directe des emplois était à la merci du suffrage universel, comme le demandent quelques agitateurs. On verrait alors les choix les plus inconcevables, et un fonctionnaire vraiment à sa place deviendrait une merveille.

Le judicieux Plutarque a dit : « Plaire à la foule, « c'est déplaire aux sages (*). » Que penser d'une forme de gouvernement qui fait de l'approbation de la multitude, la première condition du succès, de l'influence et même de la vie politique ?

Les révolutions n'ajoutent rien à la liberté réelle des honnêtes gens : elles en retranchent plutôt quelque chose ; mais elles profitent beaucoup à l'émancipation des vauriens, des perturbateurs de bas étage, des patriotes de clubs, et de tout ce qui forme le rebut de la société. C'est ce qui s'est vu après les événements de 1848. Une grande ville, justement fière de son rang dans le monde, a vécu, pendant plusieurs mois, à la merci des saturnales de carrefour et sous la domination souveraine des apprentis de l'émeute.

---

savant Jortin prétendait que le recueil historique, *Gesta Dei per Francos*, mériterait mieux d'être intitulé *Gesta diaboli per Francos. (Remarks on ecclesiastical history*, v. I. p. 300.*)* Il faut avouer que la variante est un peu vive et médiocrement propre à entretenir l'entente cordiale.

(*) Τὸ τοῖς πολλοῖς ἀρέσκειν, τοῖς σοφοῖς ἐστιν ἀπαρέσκειν.

Outre qu'elles multiplient les embarras politiques, les révolutions ne remédient à aucun abus, et, ce qu'il y a de plus curieux, elles aggravent au centuple tous les griefs qui leur ont servi de prétexte. Elles font succéder, en un tour de main, à la liberté presque absolue la protection de l'état de siége, à la licence impunie de la presse des lettres de cachet pour les journalistes, aux fonctionnaires publics responsables des pachas investis de pouvoirs illimités, aux taxes votées légalement des impôts dépourvus de sanction législative, aux accroissements de revenu le désarroi complet des finances, à la modération des châtiments un luxe nécessaire de lois répressives. Elles substituent au programme de la veille les actes du lendemain, aux promesses de fraternité des conflits sanglants, aux annonces d'économie des expédients de gaspillage, aux assurances de langage hautain des notes d'excuses diplomatiques, aux prétentions d'ascendant continu et aux velléités conquérantes une humeur pacifique et une inaction modeste, aux rêves de progrès indéfini l'abandon de tous les principes et l'abaissement du vrai drapeau libéral sur toute la ligne. N'est-ce pas là un résumé historique et un tableau impartial du produit net des révolutions?

Du reste, ces terribles calamités ont lieu plus souvent par la faute des peuples que par celle des gouvernements, quoique le contraire semble chose convenue. En dépit des compliments de famille et des

félicitations officielles, il faut être bien convaincu qu'il n'est pas une seule révolution qui n'affaiblisse une nation au dehors, et ne la fasse déchoir dans l'estime de ses voisins, lors même qu'ils en profitent.

La révolution de 1789, origine de toutes les autres, nous a valu la réduction de nos frontières, la ruine de nos colonies, la destruction de notre marine, l'anéantissement de notre crédit, la décadence de notre commerce, l'affaiblissement de nos anciens alliés, et l'agrandissement territorial de nos anciens adversaires. La révolution de 1848, sans nous coûter autant au dehors, n'a pas moins servi la fortune de nos rivaux. Elle nous a laissé un malaise général, des dissensions intestines sans exemple, une guerre civile avec intermèdes, et un état de choses dont la raison d'être consiste surtout dans la crainte de pire.

Quelles que soient les institutions définitives que nous réserve, pour un avenir inconnu, le principe de la souveraineté du peuple, j'ai peine à croire que la France du grand siècle et du grand roi (*), l'arbitre de l'élégance et du goût parmi les nations, se résigne longtemps au rôle d'imitatrice de cette démocratie américaine, si pauvre en créations du génie au milieu de sa richesse matérielle; si inférieure en originalité

(*) Par un hommage délicat, un auteur anglais appelle Auguste « le Louis XIV de l'antiquité. » *Lamb's specimens of dramatic poets, v. I.*

à son ancienne métropole ; si complétement tributaire de la civilisation, de la littérature et des arts britanniques. Un tel rôle serait, à mes yeux, une abdication plus humiliante pour notre amour-propre national que ne l'a été l'amoindrissement de notre influence politique, sous une double invasion de l'Europe coalisée. Emprunt pour emprunt, notre parodie maladroite de monarchie constitutionnelle, entourée d'institutions républicaines, était moins antipathique à nos mœurs, à nos habitudes et à toute notre histoire.

Je crois avoir suffisamment expliqué, et même trop longuement peut-être, pourquoi l'économie, qui n'est autre chose que l'amour de l'ordre appliqué au gouvernement de la famille, redoute les révolutions dans le gouvernement de la société, et par quels motifs elle cherche à les prévenir ou du moins à les abréger, autant que possible.

CHAPITRE XX.

INFLUENCE MORALE DE L'ÉCONOMIE.

Lenteur des résultats de l'économie. — Ressources du corps social. — Action morale de l'économie. — Elle s'allie aux principes républicains. — C'est une vertu démocratique. — Le socialisme contraire à l'esprit républicain. — Erreur des partis intermédiaires. — Défaut commun de convictions politiques. — Moyen de régénération. — Effets probables de la pratique générale de l'économie. — Inutilité des révolutions. — Aisance relative de toutes les classes. — Limites de l'assistance publique. — Devoirs réciproques des riches et des pauvres. — Réponse à une objection. — Opportunité de l'économie. — Conclusion.

J'ai exposé le moyen que je crois le seul propre à guérir le malaise du corps social et à résoudre le problème qui préoccupe aujourd'hui l'attention publique. Peut-être m'objectera-t-on que le temps presse, que le malade s'irrite, que l'économie est un remède

lent pour notre impatience hâtive ; et que quand même, par une sorte de miracle, une partie considérable de la population consentirait à en faire l'expérience, on n'en ressentirait l'efficacité que dans un avenir trop lointain. Oui sans doute, l'économie est un procédé lent et j'en conviens ; mais je ne connais de procédés expéditifs que l'injustice, la violence et les spoliations. Choisissez entre le régime que je propose et de tels palliatifs.

Ne pourrait-on-pas appliquer à notre situation ces fortes paroles d'un historien de l'antiquité : « Nous « sommes parvenus à une époque où nous ne savons « supporter ni nos maux, ni les remèdes à ces « maux (*). » Nous apercevons fort bien les vices qui minent l'organisation sociale ; mais nous n'osons recourir à la seule chance de salut que réclame le péril. Nous attendons apparemment d'ailleurs quelque secours inespéré.

Rien de plus judicieux que cette réflexion d'un célèbre économiste : « Dans le corps politique, la « sagesse de la nature a heureusement préparé d'am- « ples ressources, pour remédier à quelques-uns des « mauvais effets de la folie et de l'injustice de l'homme ; « de même qu'elle a fait à l'égard du corps humain, « pour remédier aux effets de l'oisiveté et de l'in-

(*) Ad hæc tempora, quibus nec vitia nostra, nec remedia pati possumus, perventum est. *Tit. Liv. Præfatio.*

« tempérance (*). » N'en doutons pas, sans ces mystérieuses précautions de la Providence qui veille sur nous à notre insu et nous protége contre nous-mêmes, la société aurait péri, de nos jours, par ses fautes et par ses déréglements.

En admettant même la lenteur des résultats de l'économie, son influence favorable se manifesterait bientôt, moins encore par ses avantages directs et positifs, que par l'heureuse transformation qu'elle amènerait infailliblement dans les habitudes et le caractère des classes laborieuses. En attaquant le mal à sa source, elle ferait disparaître la plupart des causes d'irritation qui tourmentent aujourd'hui la société, et la menacent d'un si triste avenir. L'homme économe est nécessairement un bon citoyen. Il connaît et pratique l'amour de l'ordre, qui, suivant Fénelon, « est la source de toutes les vertus politiques. » Il ne souhaite aucun bouleversement, n'éprouve aucune sympathie pour les agitateurs, et ne se mêle à aucun complot. Quelque peu qu'il possède, il a un intérêt de conservation dont ne sauraient être également animés ceux qui vivent au jour le jour. Il sait qu'il a quelque chose à perdre au naufrage de la fortune publique. Il attend de lui seul, de son travail, de sa conduite, de son industrie, l'amélioration de son sort; et il ne considère pas le gouvernement comme une Provi-

(*) *The nature and causes of the wealth of nations, book IV. chap.* 9.

dence universelle, chargée de pourvoir à tous les besoins et de réparer toutes les sottises.

Il y a entre l'économie et le vice la même incompatibilité qu'entre l'ordre et le désordre. Ce n'est pas sans raison qu'un des plus aimables écrivains de l'antiquité, l'historien Xénophon, a inséré dans un traité d'économie des règles générales de conduite et un code abrégé des devoirs (*). Le bon emploi des revenus domestiques se lie de près à la moralité de la famille, de même que la sage administration des deniers de l'État suppose un gouvernement confié à des mains pures et honnêtes.

Nous cherchons à nous faire des mœurs républicaines, et nous n'avons pas tort, puisque nous vivons en république, par notre choix ou de notre consentement. Eh bien! la première condition, la plus efficace garantie de ces mœurs est l'économie qui rehausse la dignité morale de l'homme, qui fournit à chacun les moyens de se suffire à soi-même, qui dispense toutes les classes de citoyens de recourir à la bourse de l'État. Qu'on ne craigne point que cette régénération si dési-

---

(*) Dans son livre sur ce sujet, Xénophon ne s'est pas occupé de la science économique, telle que nous l'entendons aujourd'hui; mais il a résumé, sous la forme d'un dialogue, d'excellents préceptes sur l'administration de la famille, particulièrement à la campagne. Vers la fin, son langage s'élève; et il parle de l'art difficile du commandement en homme qui connaît à fond le cœur humain.

rable devienne plus tard un obstacle aux vrais intérêts du pays. Si la volonté nationale, par le libre exercice de sa souveraineté, nous réservait, après de suffisantes épreuves, un retour à notre ancienne forme de gouvernement, l'économie, cette vertu de tous les régimes, formerait encore la meilleure base de l'affermissement définitif de l'ordre, et ce serait presque le seul emprunt que la monarchie pourrait faire avec avantage aux institutions républicaines.

Un précis bien fait d'économie serait peut-être le traité d'éducation le plus utile aux citoyens d'une république, en même temps que le meilleur préservatif contre le retour des révolutions, sous une monarchie. En effet, les monarchies se perdent presque toujours par des embarras de finances, de même que les républiques se détournent de leur principe et périssent par l'influence du luxe.

« L'amour de la démocratie, a dit Montesquieu, « est encore l'amour de la frugalité (*). » Or, il emploie presque constamment frugalité pour économie. Ainsi, il fait de l'économie une vertu démocratique. D'une autre part, dans cette forme de gouvernement où l'envie joue un si grand rôle, sous le nom de passion de l'égalité, il convient aux riches d'adopter une vie simple et des habitudes modestes, afin de ne pas encourir la malveillance inquiète du souverain.

(*) *Esprit des lois, liv. V, chap.* 3.

Dans l'ancienne Rome, l'économie et la frugalité étaient non-seulement protégées par les mœurs, mais prescrites par l'autorité des lois et garanties par des sanctions pénales (*). Tite-Live, dans le préambule de son histoire, croit avec raison rendre le plus beau témoignage à sa patrie, quand il affirme que « nulle part « il ne s'est vu un État où la cupidité et le luxe aient « pénétré aussi tard, et où la pauvreté et l'économie « aient été aussi longtemps en grand honneur (**). »

D'après ce qui précède, on ne saurait rien concevoir de plus antipathique à l'esprit républicain que les doctrines socialistes. La république, telle que nous la comprenons, veut une discipline austère, des mœurs graves et fortes, une dignité virile et, avant tout, le culte de l'indépendance. Le socialisme transformerait le peuple en un ramas de vagabonds, résolus à vivre sur le commun ; de mendiants, toujours prêts à tendre la main et à recevoir une pitance de l'État ; d'industriels experts à s'approprier le bien d'autrui par des remaniements d'impôts ; de fainéants, résignés à rester éternellement une charge publique, au lieu de contribuer aux charges publiques.

(*) Parcimonia, apud veteres Romanos, et victûs atque cœnarum tenuitas, non domesticâ solûm observatione ac disciplinâ, sed publicâ quoque animadversione, legumque complurium sanctionibus custodita est. *Aul. Gell. Noctes atticæ, lib.* 11, *cap.* 24.

(**) *Tit. Liv. Præfatio.*

Aucune dégradation des ilotes de l'antiquité ou des serfs du moyen-âge ne pourrait se comparer à un tel degré d'abjection.

Je ne parle point de ceux qui prêchent la violence, et qui déclarent dans leurs manifestes que quiconque a du fer est maître d'avoir de l'or. C'est le mot de Tacite sur les anciens Germains (*). La convoitise et la faim, les deux principales causes qui ont précipité les barbares du Nord sur l'empire romain menacent la société moderne d'une nouvelle invasion.

En politique, les partis doivent se juger par la mauvaise queue qu'ils traînent toujours à leur suite, qui les dirige à leur insu, et qui seule, en définitive, profite de leur aveuglement. Une opposition constitutionnelle, qui désire une réforme praticable, et qui vote constamment avec des républicains, prépare l'avénement d'une république. De même, un tiers parti qui veut une république modérée, et qui vote constamment avec des socialistes, prépare l'avénement du socialisme (**). Sous la monarchie représentative, on

---

(*) Pigrum et iners videtur sudore acquirere quod possis sanguine parare. *De moribus Germanorum.*

(**) La république de droit divin a pour le socialisme tous les manéges de la coquetterie d'Armide :

« Teneri sdegni, e placide e tranquille
« Repulse, e cari vezzi, e liete paci. »

Quelle brouillerie passagère, n'importe à propos de quelle énormité, n'est bientôt suivie d'un joyeux raccommodement?

a dit sans cesse que la république était un épouvantail, jusqu'au jour où des milliers de professions de foi, longtemps inédites, ont révélé tout-à-coup l'existence d'innombrables républicains de la veille. Aujourd'hui on répète par habitude que le socialisme est un fantôme.

Notre siècle est éminemment positif : on ne saurait trop le redire. Les changements de régime ne réformeront pas la tendance du cœur humain. Advienne désormais une régence ou la légitimité, une aristocratie ou une démocratie encore plus démocratique, s'il est possible, on peut prédire avec certitude qu'aucun général ne brisera son épée ; qu'aucun magistrat ne déposera sa toge ; qu'aucun fonctionnaire n'abdiquera un emploi public. Tous au contraire, s'efforceront de profiter de la circonstance, l'un pour devenir maréchal ; l'autre, pour marcher à la tête de sa compagnie ; le troisième pour s'abriter derrière une disposition législative, propice au cumul. Combien ne voyons-nous pas d'hommes d'État, comblés de faveurs sous la restauration, bien en cour sous la monarchie constitutionnelle, et qui maintenant s'évertuent à compléter leur fortune sous la république ? Admettez le triomphe imprévu du socialisme, parmi nous : vous serez bientôt étonnés du nombre de ses amis de la veille et des soudaines confidences de ceux dont il était le rêve secret, l'intime conviction, depuis leur jeune âge. Ainsi sommes-nous faits en France. Nous devons cette heureuse élasticité de principes aux

fréquentes révolutions qui nous ont aguerris, et dont la morale uniforme a été la duperie des dévouements chevaleresques.

Cette disposition n'est pas le trait le plus honorable du caractère national, selon l'avis commun; mais le moyen de la détruire n'est pas de perpétuer les causes qui l'ont produite. Plus nous multiplierons les secousses politiques, sans tenter aucune réforme dans les mœurs, et plus nous nous éloignerons du but. Dans l'état de la civilisation moderne, avec le désir légitime de bien-être qui anime toutes les classes, le désintéressement n'est praticable qu'à la condition de l'économie, et seule elle peut accomplir la régénération sociale que nous cherchons vainement dans les lois.

Supposez que l'économie règne généralement, et dites-nous ce que deviennent les sollicitations d'emploi, les rivalités d'avancement, les brigues, les recommandations, les apostilles, enfin la mendicité sous toutes les formes? Imaginez ce qui ne s'est pas encore vu chez nous, pas même à l'époque des ateliers nationaux, un gouvernement corrupteur par système, qui abaisse les mœurs publiques à plaisir et non par nécessité de vivre. Sur quelle conscience aura-t-il prise? Qui se souciera de ses places, de ses faveurs, de ses sinécures, de ses souscriptions, de ses objets d'art, de ses collations de bourses, de ses concessions de défrichement, de ses mille moyens

d'influence et de séduction? N'est-il pas manifeste que tout ce bagage lui restera pour son compte, sans qu'il sache comment s'en défaire; qu'il aura beau frapper à toutes les portes, et qu'il sera partout éconduit; que les antichambres des ministères languiront dans le silence et la solitude? On m'objectera peut-être que, malgré leur horreur de la corruption, les Français ne seront jamais assez puritains pour arriver à ce degré de désintéressement et d'abnégation. Je le crois; mais que seulement ils s'en rapprochent peu à peu, et le paupérisme diminuera à vue d'œil: qu'ils s'en rapprochent davantage, et les prétextes du socialisme s'évanouiront.

En attendant, n'est-il pas permis de répondre à ceux qui se plaignent de l'ordre social, et qui, par haine de leur situation personnelle, provoquent des bouleversements: « Soyez économes; voilà la réforme « dont vous avez besoin. Cessez de faire des révolu- « tions inutiles. Il ne surviendra jamais un gouver- « nement réparateur, tel que vous l'entendez, qui « comprenne bien votre mérite; qui vous apprécie « à votre juste valeur; qui vous mette enfin à votre « véritable place, et surtout qui vous y maintienne. « Croyez-moi, payez vos dettes, et ne vous mêlez des « affaires de l'État que lorsque vous aurez mis les « vôtres en bon ordre. »

La Fontaine, auquel on peut emprunter d'excellents préceptes d'économie, nous offre aussi de saines

maximes politiques, un peu anciennes sans doute, mais non dépourvues d'à-propos. Il dit aux réformateurs candides, qui avaient rêvé quelque chose de mieux :

« Vous auriez dû premièrement
« Garder votre gouvernement. »

Il désigne le souverain, d'une façon tant soit peu familière :

« L'animal aux têtes frivoles. »

Il objecte aux inventeurs du gouvernement de tous par tous :

« La tête avait toujours marché devant la queue. »

Il ajoute sur l'administration de celle-ci :

« Droit aux ondes du Styx elle mena sa sœur.
« Malheureux les États tombés dans son erreur. »

Il ménage avec sollicitude l'amour-propre national :

« La sotte vanité nous est particulière. »

Il console, de son mieux, les victimes de l'organisation sociale :

« Est-on sot, étourdi ; prend-on mal ses mesures?
« On pense en être quitte en accusant le sort. »

Et il sympathise avec ceux qui convoitent l'héritage du prochain:

« Ne le valons-nous pas ? » — « Vous valez cent fois mieux :
« Mais que vous sert votre mérite ?
« La Fortune a-t-elle des yeux (*) ? »

(*) *Fables de La Fontaine.*

Souhaitons à la France de bons économes dans la famille, dans la commune, dans l'administration, dans le gouvernement de l'Etat, et nous verrons nos agitations politiques s'apaiser comme par enchantement. Le malaise matériel, si fécond en crises sociales, disparaîtra bientôt. Avec des habitudes de frugalité et d'épargne, une aisance relative et le contentement pénètreront dans tous les rangs du peuple. Il ne restera en dehors du bien-être commun que la fainéantise et le vice incorrigible dont les démagogues les moins scrupuleux rougiront d'accepter le dossier.

A quoi se borneraient les besoins des classes laborieuses et les devoirs de l'assistance publique, si l'économie s'introduisait dans nos mœurs? A quelques circonstances rares, à quelques cas exceptionnels, auxquels a pourvu notre ancienne législation, complétée et améliorée par un ensemble de dispositions récentes. Quand même les ressources financières du Trésor ne mettraient point obstacle à de nouveaux sacrifices, il serait impossible d'aller au-delà sans méconnaître les véritables intérêts du peuple; sans assurer une prime à la paresse, à l'imprévoyance et à l'inconduite; sans créer un système protecteur au profit du paupérisme, comme on fait pour les industries dignes d'encouragement (*).

(*) Malgré les spoliations révolutionnaires, nos institutions de charité publique sont aujourd'hui plus nombreuses

Je dirais volontiers aux riches : « Secondez la « philanthropie de l'État, distribuez des aumônes, « encouragez l'industrie, exercez la bienfaisance « vous-mêmes et sans intermédiaire, soulagez sur- « tout l'infortune qui se cache et qui ne demande « rien. » Je dirais volontiers aux pauvres : « Tra- « vaillez, faites des économies, tenez à honneur de « vous suffire ; passez-vous, autant que possible, de « l'assistance étrangère ; laissez d'autres, encore plus « à plaindre que vous, profiter des secours de la cha- « rité publique et individuelle. »

Je n'abandonnerai point ce sujet sans réfuter une objection qui a été souvent reproduite. Les prodigues, les dissipateurs, les épicuriens, contestent volontiers la sagesse de l'économie, et la représentent comme un métier de dupe, en alléguant que les plus économes peuvent, après une vie de labeurs, de privations et de sacrifices, perdre le fruit de leurs épargnes, par suite d'un vol, d'une banqueroute ou de quelque autre catastrophe, en sorte qu'ils ne se

---

et mieux administrées qu'avant 89. Un juge compétent dit à ce sujet : « La position des indigents dans les hôpitaux est « telle qu'un voyageur, qui tomberait malade en route, « ferait beaucoup mieux de se faire transporter dans un de « ces établissements, en remboursant largement ses frais, « que de se faire traiter à l'hôtel où il serait descendu. » « *Rapport de M. de Watteville.*

trouvent pas plus avancés, en définitive, que ceux qui ont joui de tout sans contrainte et ne se sont refusé aucun plaisir. Cet argument est plus spécieux que solide. Vous demandez ce qui reste aux disciples de l'économie, après un désastre imprévu, malgré leur prudence et leurs précautions. Il leur reste ce qui aide à supporter toutes les épreuves, des goûts simples et des habitudes peu dispendieuses. Il est plus facile de se résigner à une table frugale, à des vêtements modestes, à un logement sans luxe, lorsqu'on s'y est accoutumé de bonne heure, que lorsqu'il faut faire brusquement l'apprentissage de la mauvaise fortune. Aussi, loin de se décourager en pareil cas, ils redoublent d'efforts et recommencent leur œuvre, avec une foi nouvelle dans le succès.

J'ai d'ailleurs montré antérieurement que l'économie a ses jouissances propres. Si l'on s'étonne de l'alliance de ces deux mots, dont le premier n'éveille d'ordinaire que des idées de privation, que l'on veuille bien réfléchir que tout ce qu'il y a de plus noble et plus pur dans le cœur humain présente le même contraste. Qu'est-ce que la religion, la vertu, le devoir, sinon une continuelle occasion de sacrifices, d'abstinence, de renoncement aux plaisirs du monde et aux intérêts personnels ? Et cependant, qui pourra dire que la religion, la vertu, le devoir, n'ont pas leurs jouissances.

Quel que soit le sort du résultat de nos épargnes, les salutaires habitudes que donne l'économie nous resteront du moins, comme une éternelle sauvegarde et un domaine inviolable. Nul ne sait ce que nous réserve l'avenir. Les pères ne sont pas assurés de transmettre un patrimoine à leurs enfants. Nous vivons au milieu de l'atmosphère corruptrice de diverses révolutions successives. De détestables doctrines sur la propriété, sur la famille, sur la discipline, sur l'échelle entière des devoirs, ont pénétré non plus, comme au dernier siècle, chez quelques faux sages, mais dans les rangs les plus infimes de la société. Nous avons vu des rois et des dynasties tomber du trône dans les douleurs de l'exil et dans les misères de la dépendance. Après de tels exemples, nous ne saurions trop nous prémunir contre les soudaines vicissitudes, ni trop nous armer de philosophie pratique, afin de laisser le moins de prise possible aux atteintes de la fortune.

Je cède au seul désir d'être utile en publiant cet essai qui froisse des opinions populaires, qui ne doit compter sur aucun prôneur, et qui ne se recommande que par quelques vérités hardies à l'adresse du plus absolu des souverains.

Je ne me flatte pas de m'être élevé au niveau de mon sujet. Si je pouvais me rendre un tel témoignage, je croirais attacher mon nom à une des œuvres les plus méritoires qui aient paru à notre époque. J'ai du

moins la conscience d'avoir, plus nettement qu'aucun autre, mis le doigt sur la plaie et indiqué le remède. Quelles que soient les imperfections et l'insuffisance de ce travail, je sens que ni la bonne foi, ni le courage de mes convictions ne m'ont fait défaut. Quant au succès de ma tentative, j'attendrai sans impatience l'heure de l'attention publique.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avant-propos. 1

CHAPITRE I.

Définition et principe de l'économie.

Définition de l'économie. — Distinction de l'économie politique et de l'économie privée. — Rapports de l'une et de l'autre. — Dissidences d'opinion dans l'économie politique. — L'économie n'est pas un instinct naturel. — Principe de l'économie. — Désir général de bien-être. — Légitimité de ce sentiment. — Notre époque mérite-t-elle le reproche de corruption? — Mêmes griefs applicables à tous les temps, à tous les pays, à tous les régimes. 1

CHAPITRE II.

Caractères de l'économie.

L'économie est l'amour de l'ordre. — Inconvénients du gaspillage. — Age favorable à l'économie. — Bornes

raisonnables de l'économie. — De la manie de thésauriser. — Moyens qu'emploie l'économie. — Différence essentielle de l'économie et de l'avarice. — Folie de l'avarice. — Distinction de l'économie et de la parcimonie. — Traits de parcimonie et de libéralité. — Union de la générosité et de l'économie. — Exemples de cette union. — Alliance de la profusion et de la rapacité. — Influence de l'économie sur la probité.— L'économie, considérée comme garantie d'indépendance..... 12

CHAPITRE III.

Inégalité des conditions sociales.

L'inégalité des conditions est une conséquence de la liberté humaine. — Les peuples sont soumis à cette loi. — Justification de l'ordre social. — Erreur de l'opinion vulgaire à ce sujet. — Priviléges des nations européennes. — Sagesse de la Providence. — Equilibre du monde moral. — Souffrances des riches et des pauvres. — Témoignage d'Addison sur l'ancienne gaieté française. — Remarque de la Bruyère.— Embarras d'une grande fortune. — Inconvénients de la richesse. — Attachement des pauvres à la vie. — Influence du caractère sur le bonheur. — Egalité réelle des conditions..... 25

CHAPITRE IV.

De la Propriété et de l'Impôt.

Sagesse des institutions sociales. — Citation du docteur Paley sur la propriété. — Conséquences de l'abolition du droit de propriété. — Avantages de la civi-

lisation sur l'état sauvage. — Utilité de l'impôt dans l'intérêt public. — Abus des emprunts. — Répartition des impôts. — De l'impôt progressif. — De l'impôt sur le revenu. — Influence des impôts sur le sort du peuple. — Contributions indirectes. — Intérêt du pauvre au maintien des impôts. — Danger de modifier les impôts. — Exemple de l'impôt sur le sel. — Erreur de l'autorité législative à ce sujet. — Impôt sur les boissons. — Inconvénients de la fréquentation des cabarets. — Opinion d'Adam Smith. — Effets probables d'un dégrèvement de l'impôt sur les boissons. — Des octrois. — L'État n'est pas riche. — Injustice des plaintes sur les impôts..... 39

CHAPITRE V.

De la Charité publique et privée.

Que la charité est fort ancienne en France. — De quelques institutions récentes de bienfaisance. — Œuvre des crèches. — Salles d'asile. — Écoles publiques des divers degrés. — Règlements sur l'apprentissage et sur les jeunes détenus. — De la gratuité de l'enseignement primaire. — Bourses des lycées. — Organisation libérale de l'enseignement supérieur. — Surabondance des moyens d'instruction. — Institutions charitables pour l'âge mûr et la vieillesse. — Hôpitaux de Paris. — Hospices et dépôts de mendicité. — Caisses d'épargne, Sociétés de secours mutuels, Monts-de-Piété. — Associations particulières de charité. — Universalité de l'assistance publique. — Exagération des plaintes contre l'ordre social actuel. — Philanthropie socialiste. 63

CHAPITRE VI.

Du sort des classes laborieuses.

Des travailleurs industriels. — Caractères d'un bon ouvrier. — Des faux travailleurs. — Salaire assuré du travail. — Crises de l'industrie. — Privations des classes laborieuses. — Progrès des arts mécaniques. — Insalubrité de certains états. — Compensations aux inégalités sociales. — Avantages particuliers à la France. — Causes fréquentes de la misère. — Fainéantise. — Disette de travailleurs. — Imprévoyance commune. — Insouciance des pauvres. — Influence du climat. — Effets de l'intempérance. — Danger des déréglements pour les travailleurs. — Mariages imprudents et prématurés. — Opinion de Swift, d'Arthur Young et de Malthus. — Examen du système de Malthus..... 77

CHAPITRE VII.

Causes du malaise moral.

Que l'économie peut atténuer le malaise moral. — Caractères distinctifs des amis et des ennemis du peuple. — Affaiblissement des croyances religieuses. — Préoccupation des besoins matériels et indifférence pour les besoins moraux. — Progrès simultanés du bien-être et du mécontentement. — Théories socialistes. — L'État serviteur. — Inconvénients des déclarations de droits. — De l'envie chez les masses. — Anecdote sur le maréchal Lefèvre. — Jalousie des populations industrielles. — Résultat des institutions démocratiques. — Privilége de l'éducation. — Aristocratie de l'intelligence. — Influence de la littérature actuelle.

— Tactique de la presse. — Mécontentement des professions libérales. — Insubordination naturelle à la démocratie. — Esprit général d'opposition..... 99

CHAPITRE VIII.

Inefficacité des mesures législatives.

Véritable objet de l'assistance publique. — Erreur à ce sujet. — De la taxe des pauvres en Angleterre. — Du nombre réel des indigents. — Ruses de la mendicité. — Inconvénients de la charité mal entendue. — Affaiblissement de l'économie — Centralisation des œuvres de bienfaisance. — Différence de la charité publique et de la charité individuelle. — Ecueil des institutions de philanthropie. — Questions relatives à l'assistance publique. — Droit au travail. — Intervention de l'État, en cas de chômage. — Taux des salaires. — Moyenne des prix de journée. — Associations industrielles. — Avances de fonds du trésor. — Banques de crédit. — Projets de colonisation. — Extension des droits politiques. — Résultats du suffrage universel..... 118

CHAPITRE IX.

L'économie, seul remède au paupérisme.

Du paupérisme dans les temps antérieurs. — Eloge de la pauvreté. — Différence de la pauvreté et de la misère. — Tableau de la détresse de l'Irlande par Swift. — Proportion des indigents en France. — Degrés divers de l'échelle sociale. — Utilité des classes intermédiaires et supérieures. — Avantages de la condition moyenne. — Remède aux souffrances du peuple. —

Supériorité de l'économie sur les palliatifs actuels. — Facilité de la pratique de l'économie. — Nécessité d'une réforme dans les habitudes et les mœurs du peuple. — Causes de l'inefficacité des mesures philanthropiques. — Intérêt bien entendu des travailleurs... 143

CHAPITRE X.

Des divers moyens de s'enrichir.

Désir général de s'enrichir.—Citation du *Spectateur*. — Le travail, principal instrument de la richesse. — Assiduité et soin dans le travail. — Choix d'un état. — Avantage des arts mécaniques. — Utilité de connaître plusieurs métiers.—Industries de luxe. — Eloignement de l'économie pour les spéculations.—Rapports de l'économie et de l'agriculture.— Opinion de Franklin.—Fonctions publiques.—Abus des sinécures. — Nécessité et facilité de l'économie. — Influence des exemples. — L'économie nécessaire aux nations. — Paradoxe de Mandeville. —Tableau d'un État obéré.— De l'économie dans les affaires publiques..... 157

CHAPITRE XI.

Règles de l'économie.

Préceptes généraux de l'économie. — Citation d'un essai du *Rôdeur*.— Ne rien dépenser mal à propos.— Savoir se passer du superflu. — Ecueils de la manie d'acheter.—Payer toujours comptant.— Inconvénients des dettes.—Humiliations de l'emprunteur. — Dégradation morale. — Portrait d'un débiteur insolvable.— Ne pas dépenser tout son revenu. — Nécessité d'une réserve.— Accidents imprévus. — Inscrire ses recettes

et ses dépenses. — Utilité des comptes en règle. — Faire ses affaires soi-même. — Influence de l'œil du maître. — Désavantage de l'État sous ce rapport.. 177

CHAPITRE XII.

Obstacles à la pratique de l'économie.

Faiblesse de caractère. — Inconvénients de la fausse honte. — La vanité plus ordinaire aux pauvres qu'aux riches. — Influence de la mode. — Réputation de libéralité. — Défaut d'ordre. — Esprits brouillons. — Esprits méthodiques. — Analogie de la famille et de l'État. — Défaut de soin et de propreté. — Mauvais emploi du temps. — Inégalités et contradictions de l'économie. — Mélange de parcimonie et de prodigalité. — Mauvaises économies. — Talent d'acheter. — Duperie des mauvais marchés. — Choix des fournisseurs. — Prix réglés d'avance. — Ventes aux enchères. — Avantages et écueils. — Manie des curiosités..... 198

CHAPITRE XIII.

Formation du budget domestique.

Nécessité d'un budget. — Droit d'initiative. — Allocations du budget. — Evaluation des recettes. — Précautions au sujet de l'accroissement des dépenses. — Rapports de la fortune publique et d'une fortune particulière. — Exagération des dépenses de l'État. — Des diverses branches de revenu. — Avantages d'un revenu fixe. — Inconvénients d'un revenu variable. — Institution des caisses d'épargne. — Sociétés de prévoyance et de secours mutuels. — Des divers genres de placement. — Propriété foncière. — Maisons de ville. — Créances

hypothécaires. — Rentes sur l'État. — Actions de l'industrie. — Prudence de l'économie. — Son éloignement pour les spéculations hasardeuses..... 219

CHAPITRE XIV.

Nature et classification des dépenses.

Utilité d'une réserve et d'un excédant de recettes. — Quotité de cette réserve. — Ecueil de l'exagération dans l'économie. — Dépenses fixes. — Nourriture. — Logement. — Choix d'une résidence. — Frais de toilette. — Blanchissage, chauffage, éclairage. — Salaire des domestiques. — Parcimonie nuisible au service. — Inconvénients de la multiplicité des domestiques. — Dépenses variables. — Avantage de régler les recettes avant les dépenses. — Entretien du mobilier. — Maladies. — Procès. — Dépenses d'agrément. — Voyages. — Œuvres charitables. — Union de l'économie et de la bienfaisance. — Anecdotes à ce sujet. — Balance du budget domestique..... 236

CHAPITRE XV.

Rôle de la maîtresse de maison.

Influence de la maîtresse de maison. — Sort des femmes chez les Romains. — Citation de Fuller. — Injustice du reproche d'avidité. — Défaut d'économie. — Art d'acheter. — Approvisionnements. — Choix des domestiques. — Inconvénient des mutations fréquentes. — Propreté de la maison. — Dépense de table. — Soin des enfants. — Initiation aux sentiments religieux. — Puissance morale de l'économie. — Omission de l'économie dans l'enseignement public. — Besoin d'un

livre élémentaire. — De l'économie dans l'éducation des femmes..... 252

CHAPITRE XVI.

Des plaisirs à bon marché.

Que les privations sont la loi commune. — Dédommagements de celles de l'économie — Début et apprentissage de l'économie. — Distinction entre les plaisirs naturels et les plaisirs factices. — Passage de Berkeley. — Avantages vraiment dignes d'envie. — Supériorité des plaisirs peu dispendieux. — Spectacle de l'univers. — Citation de Paley — Charme de la lecture. — Facilité de ce délassement. — Manie des livres. — Choix d'une bibliothèque. — Recommandation des ouvrages anciens. — Plaisirs de la campagne. — Amusements de société. — Jeux de hasard et de combinaison. — Plaisirs factices. — Jouissances propres à l'économie. — Regrets inutiles des dissipateurs. — Contraste de l'économie et de la dissipation..... 268

CHAPITRE XVII.

Franklin ou l'économie.

Résultats de l'économie et de la dissipation : Franklin et Sheridan. — Intérêt de la biographie de Franklin. — Son début. — Ses premières études. — Sa passion pour la lecture. — Son extrême tempérance. — Emploi de son temps. — Effets de son activité et de sa bonne réputation. — Simplicité de ses habitudes. — Causes des succès de Franklin dans l'industrie. — Ses fonctions publiques. — Ses œuvres de bienfaisance. — Préambule de son testament — Son système de banque de crédit.

— Ses découvertes savantes. — Ses missions diplomatiques. — Science du bonhomme Richard..... 291

CHAPITRE XVIII.

Sheridan ou la dissipation.

Vicissitudes de la vie de Sheridan. — Imprudence et fautes de sa jeunesse. — Origine de sa fortune. — Ses succès dramatiques et oratoires. — Rapides progrès de son opulence. — Étendue de ses profusions. - Ses pertes et ses revers. — Sa négligence et son défaut d'ordre. — Sacrifice de son indépendance. — Ses déréglements. — Son échec électoral. — Sa détresse et son emprisonnement. — Bienveillance inutile de ses amis. — Son dénûment complet et sa mort. — Quelques réflexions à ce sujet..... 308

CHAPITRE XIX.

L'économie n'aime pas les révolutions.

Indifférence de l'économie pour les régimes politiques.—Avantages des diverses formes de gouvernement. — Ecueils d'une république. — Instabilité de la démocratie. — Inconséquences de l'opinion commune sur l'aristocratie. — Pourquoi la démocratie est dispendieuse. - Gaspillage des révolutions.—Dévastations de 1848. — Ebranlement de la confiance publique. — Préjudice pour les classes laborieuses. — Instigateurs des révolutions. — Imprévoyance politique. — Dupes des réformes. — Personnel des révolutions.— Esprit de légalité.— Tactique révolutionnaire. — Haine pour les magistrats.— Devoir du chef de l'État. — Manéges des courtisans de popularité. — Les révolutions sont nui-

sibles à la liberté.—Elles ne remédient à aucun abus. —Elles affaiblissent les nations au dehors. — De l'imitation de la démocratie américaine..... 320

CHAPITRE XX.

Influence morale de l'économie.

Lenteur des résultats de l'économie. — Ressources du corps social. — Action morale de l'économie. — Elle s'allie aux principes républicains. — C'est une vertu démocratique. — Le socialisme contraire à l'esprit républicain.—Erreur des partis intermédiaires.— Défaut commun de convictions politiques. — Moyen de régénération. — Effets probables de la pratique générale de l'économie. — Inutilité des révolutions. — Aisance relative de toutes les classes. — Limites de l'assistance publique.— Devoirs réciproques des riches et des pauvres.—Réponse à une objection. — Opportunité de l'économie. — Conclusion..... 342

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Librar
University of C
Date Due

a39003 003177168b

HB 173 .M49 1851
MEZIERES, LOUIS.
ELOGE DE L.ECONOMIE.

CE HB 0173
.M49 1851
CCC MEZIERES, LC ELOGE DE L
ACC# 1390372